

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 2^E CYCLE

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 16/02/2026

Au nom du comité d'experts :

Clément Chillet, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	4
Domaine Arts, lettres, langues.....	4
Domaine Droit, économie, gestion.....	4
Domaine Sciences humaines et sociales.....	5
Domaine Sciences, technologies, santé.....	5
Organisation de l'évaluation.....	6
Rapport du 2^e cycle	7
Présentation de l'offre de formation du 2 ^e cycle	8
Analyse globale de l'offre de formation du 2 ^e cycle	9
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2 ^e cycle	9
L'accompagnement des étudiants du 2 ^e cycle à la réussite	11
L'adossement des formations du 2 ^e cycle à la recherche	13
La professionnalisation des formations du 2 ^e cycle	14
L'internationalisation des formations du 2 ^e cycle	15
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2 ^e cycle.....	16
Conclusion	17
Points forts.....	17
Points faibles.....	17
Recommandations.....	17
Points d'attention transversaux	18
Points d'attention sur les formations du 2 ^e cycle.....	18
Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle.....	20
Rapports des formations du 2^e cycle	29
Observations de l'établissement	153

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence et comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'établissement.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 2^e cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues

- Master *Arts de la scène et du spectacle vivant*
- Master *Arts plastiques*
- Master *Arts, technologies, création* (co-accréditation avec l'université Paris Nanterre)
- Master *Cinéma et audiovisuel*
- Master *Création littéraire*
- Master *Création numérique*
- Master *Danse*
- Master *Langues et sociétés*
- Master *Lettres*
- Master *Musicologie*
- Master *Traduction et interprétation*

Domaine Droit, économie, gestion

- Master *Droit de la santé*
- Master *Droit privé*
- Master *Droit public*
- Master *Économie des organisations*
- Master *Justice, procès et procédures*
- Master *Management*

- Master Management et commerce international
- Master Monnaie, banque, finance, assurance

Domaine Sciences humaines et sociales

- Master Archives
- Master Civilisations, cultures et sociétés
- Master Culture et communication
- Master Études européennes et internationales
- Master Études politiques (co accréditation avec l'université Paris Nanterre)
- Master Études sur le genre
- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Géopolitique
- Master Histoire
- Master Humanités numériques
- Master Industries culturelles
- Master Information, communication
- Master Patrimoine et musées (co accréditation avec l'université Paris Nanterre)
- Master Philosophie
- Master Psychanalyse
- Master Psychologie
- Master Science politique
- Master Sciences de l'éducation et de la formation (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : Sciences de l'éducation)
- Master Sciences du langage
- Master Sciences sociales

Domaine Sciences, technologies, santé

- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis a eu lieu à l'automne 2024. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Clément Chillet, maître de conférences en histoire romaine à l'université Grenoble Alpes. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Driss Ablali, professeur des universités en sciences du langage à l'université de Lorraine ;
- M. Vincent Chauvet, professeur des universités en sciences de gestion et du management à l'université de Toulon ;
- Mme Tania Collani, professeure des universités en études romanes à l'université de Haute-Alsace ;
- M. Michel Fabréguet, professeur des universités en histoire contemporaine à l'université de Strasbourg ;
- Mme Catherine Faron, professeure des universités en informatique à Université Côte d'Azur ;
- M. Christophe Guettier, professeur des universités en droit public à Le Mans Université ;
- Mme Héloïse Haliday, maîtresse de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'université de Bourgogne ;
- Mme Murielle Lacoche, responsable administrative et financière chez EH&A Consulting ;
- M. Axel Loscertales, récemment diplômé en histoire de l'art à l'université Toulouse II - Jean Jaurès ;
- M. Patrice Marcilloux, professeur des universités en archivistique à l'université d'Angers ;
- Mme Shirley Niclais, maîtresse de conférences en arts du spectacle à l'université de Poitiers ;
- M. Philippe Pasquet, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Limoges ;
- Mme Charlotte Prévot, professeure d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art du Pays Basque ;
- Mme Lina Fatima Soualmia, professeure des universités en informatique à l'université de Rouen Normandie ;
- Mme Déborah Vandewoude, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université du Littoral Côte d'Opale.

Mme Anne Vial-Logeay, conseillère scientifique, et Mme Mailys Trubert, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 2^e cycle

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose une offre de formation du deuxième cycle pluridisciplinaire de 42 masters, suivie par environ 5 311 étudiants en 2022-2023. Avec une forte orientation vers les Arts, lettres, langues (ALL) et les Sciences humaines et sociales (SHS), comptant respectivement 11 et 20 mentions de master, l'université propose également 8 masters dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG) et 3 en Sciences, technologies, santé (STS).

Les formations du deuxième cycle sont portées par les 11 unités de formation de recherche (UFR) de l'université, hormis en SHS le master *Études européennes et internationales*, associé à l'Institut d'études européennes (IEE) et le master *Géopolitique*, rattaché à l'Institut français de géopolitique (IFG). En deuxième cycle, il est possible de suivre via l'Institut d'enseignement à distance (IED) de Paris 8 les masters *Psychologie, Droit public, Informatique et Sciences de l'éducation et de la formation*.

Les enseignements sont principalement dispensés sur le site de Saint-Denis (93), après l'avoir été à Vincennes (94) jusqu'en 1980 ; ceux de quelques masters ont toutefois lieu à Aubervilliers (93) au Campus Condorcet, infrastructure dédiée à la recherche et à la formation dans le domaine des sciences humaines et sociales, dont Paris 8 est l'un des membres fondateurs.

- Dans le domaine ALL (1 191 étudiants), 7 masters sont portés par l'UFR Arts, philosophie, esthétique, 2 masters par l'UFR Textes et sociétés et 2 par l'UFR Langues et cultures étrangères-Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA).
- Dans le domaine DEG (800 étudiants), les 8 masters sont portés par les UFR AES - Économie et gestion (4 masters) et Droit (4).
- Dans le domaine SHS (2 989 étudiants), les 20 masters se répartissent entre les UFR Textes et sociétés (5 masters), Culture et communication (3), Études, recherche et ingénierie en territoires - environnements - sociétés (EriTES) (2), Sciences et technologies du numérique (2), Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère - SEPF (2), Psychologie (1), Sciences du langage (1) Arts, philosophie, esthétique (1), l'IEE (1), l'IFG (1) et le Nouveau Collège d'études politiques (1).
- Dans le domaine STS (331 étudiants), un master est rattaché à l'UFR EriTES et deux à l'UFR Sciences et technologies du numérique.

Paris 8 propose également, en partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation rattaché à l'université Paris-Est Créteil (UPEC), un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), Second degré, non évalué en vague E et non compris dans le périmètre de cette évaluation.

En deuxième cycle, trois formations font l'objet de co-accréditations avec l'université Paris Nanterre : le master *Patrimoine et musées*, le master *Arts, technologies, création* (ArTeC) et le master *Études politiques*, qui était porté, avec la licence *Études politiques*, par le Nouveau Collège d'études politiques (NCEP) de la communauté d'universités et établissements (Comue) Université Paris Lumières (UPL) jusqu'à la dissolution de cette dernière le 6 juillet 2024. La collaboration entre les deux établissements se poursuit depuis au sein de la convention de coordination territoriale Paris Lumières Alliance.

Dans le cadre de l'appel à projets Écoles universitaire de recherche du Programme d'investissements d'avenir (PIA), Paris 8 a créé en 2018, avec l'université Paris Nanterre, l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création* (ArTeC) consacrée à la recherche-création. En plus du master ArTeC et du diplôme inter-universitaire (DIU) ArTeC+, 16 mentions de master de Paris 8 sont associées à cette EUR. La Comue UPL est également lauréate depuis 2023 du projet « UPL-Accélérations » obtenu dans le cadre de l'appel à projets Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR), visant à développer la formation continue et l'alternance. Enfin, l'université Paris 8 est membre fondateur de l'alliance européenne *European Reform Universities Alliance* (ERUA) qu'elle pilote depuis 2020, alliance qui comprend sept autres universités d'Europe et deux universités associées. L'ERUA, qui a pour but de promouvoir un nouvel espace d'apprentissage et de recherche européen, favorise notamment la dimension internationale des formations du 2^e cycle (parcours multilingues personnalisés, mobilités).

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis propose une offre de formation du deuxième cycle riche et diversifiée, soutenue par un adossement solide à la recherche et un ancrage territorial pertinent. Dans un établissement qui fait de la « création » sa marque, adoptant la signature « Université des créations » le 26 novembre 2024, la richesse de l'offre de formation repose essentiellement sur les arts, langues, lettres et sciences humaines et sociales, tout en incluant également des formations en droit, économie et gestion, ainsi qu'en sciences et technologies, Paris 8 affirmant ainsi son engagement pour une approche pluridisciplinaire ancrée dans les enjeux contemporains. Les contenus et les dispositifs de formation proposés correspondent aux axes stratégiques affichés par l'université : un adossement fort à la recherche, une ouverture à l'international et une professionnalisation renforcée. Toutefois, si l'adossement à la recherche est effectif, les deux autres axes, porteurs d'ambitions importantes, ne sont encore que partiellement réalisés : une stratégie clarifiée et des actions renforcées pour l'aide à la réussite permettraient de répondre pleinement aux attentes des étudiants et aux besoins du marché, tant en ce qui concerne la qualité de la réussite étudiante que l'insertion professionnelle ou la mobilité internationale.

L'adossement à la recherche est globalement bon, voire très bon. La présence et l'implication des enseignants-chercheurs, la formation à et par la recherche, l'adossement aux laboratoires, les enseignements méthodologiques constituent indéniablement des points forts. L'architecture des mentions, rendue attrayante par ses thématiques innovantes et sa diversité disciplinaire, présente néanmoins des fragilités : les recouvrements entre certaines mentions, comme *Création littéraire*, *Lettres et le parcours Nouveaux modes d'écriture et de publication* (NMEP) du master *Arts, technologies, création* (ArTeC), soulèvent notamment des questions sur leur lisibilité et leur complémentarité. Les formations entretiennent par ailleurs dans l'ensemble des liens soutenus au sein de la région, sous forme de partenariats institutionnels ou avec les entreprises, notamment (mais pas seulement) dans le secteur des arts.

En matière de professionnalisation, l'offre de formation est bien développée dans deux tiers des mentions et mise en œuvre sous la forme d'interventions de professionnels, de stages et de projets tutorés. Plusieurs formations bénéficient de dispositifs d'alternance ou de partenariats solides avec des acteurs socio-économiques. En revanche, d'autres, dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL) principalement, souffrent d'un manque de stages ou d'alternance, limitant les opportunités d'insertion professionnelle de leurs diplômés. De plus, les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), qui pourraient renforcer l'accessibilité des parcours pour un public en reprise d'études, dans un territoire à fort potentiel comme celui de Paris 8, sont encore peu exploités. La mise en œuvre depuis 2023 du projet « UPL-Accélérations », visant à développer la formation continue et l'alternance, pourrait toutefois changer la donne.

Par ailleurs, les dispositifs d'aide à la réussite et d'amélioration continue présentent des points de vigilance. Les taux de réussite, particulièrement faibles dans certaines mentions, nécessitent une attention renforcée. Au total, 16 masters sur 42 ont un taux de réussite des étudiants de l'année 2022-2023 inscrits en deuxième année (M2) inférieur à 60 %. Faute de réflexion sur les causes de ces échecs, la mise en place de solutions adaptées reste limitée. De plus, les outils d'évaluation des formations, bien que présents, sont insuffisamment mobilisés pour recueillir des retours pertinents et représentatifs des étudiants.

L'ouverture à l'international, bien que soutenue par l'alliance européenne ERUA et des programmes de mobilités courtes, reste limitée. Par ailleurs, la part de cours de langue étrangère ou en langue étrangère et la rareté des certifications linguistiques obtenues par les étudiants limitent l'attractivité des formations à l'échelle internationale.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis développe de longue date une identité forte, articulée autour de la création, de l'inclusivité, et de l'innovation : autant de dimensions qui se retrouvent dans son offre de masters.

La dimension création, pleinement prise en compte dans l'école universitaire de recherche Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC), irrigue de nombreux masters (*Industries culturelles*, *Création numérique*, *Création littéraire* en particulier) et a mené à la création du master transdisciplinaire ArTeC, au croisement des humanités et des arts et technologies du numérique. L'attention portée à la recherche-création comme à la recherche-action est aussi sensible dans de nombreux autres masters : *Lettres*, *Arts plastiques*, *Arts de la scène et du spectacle vivant*, *Psychologie*, *Études européennes et internationales*, notamment. La dimension inclusive se traduit par une attention particulière portée aux questions de handicap. Le signe le plus clair en est le parcours *Technologie et handicap* du master *Mathématiques et informatique*.

appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS, ou le parcours *Interprétation langue des signes française/français* en master Sciences du langage, mais ce sont bien les formations dans leur ensemble qui se montrent attentives à accueillir des étudiants en situation de handicap.

Les formations se sont aussi approprié la problématique du développement durable, à divers degrés : « ouverture » en master *Création numérique*, cours sur le sujet en master *Arts plastiques*, enseignements variés en *Droit public* (droit de l'environnement, économie publique et développement durable), ateliers animés par l'association Ecoprod en deuxième année du master *Industries culturelles* sur la production écologiquement vertueuse de contenus audiovisuels, etc. Depuis 2023, un parcours interdisciplinaire *Transitions écologiques, économiques et sociales (TREES)* est créé au sein du master *Économie des organisations* et sera mutualisé à l'avenir avec le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*. Cette volonté d'inclusion est conjuguée à une politique innovante, au fait des enjeux sociétaux les plus actuels : de fait, la volonté de mettre en place une recherche innovante et responsable, engagée au service de la société, constitue l'un des axes du contrat de formation 2020-2025. Ainsi, l'offre proposée en master favorise généralement l'exploration de thématiques contemporaines, permettant aux étudiants de s'adapter aux évolutions de leur domaine comme dans les masters ArTeC, *Création numérique*, *Industries culturelles*, *Cinéma et audiovisuel*, *Géopolitique* ou encore *Psychanalyse*. Dans ce cadre, il faut souligner le dynamisme du Centre numérique d'innovation sociale (CNIS), tiers-lieu situé à Aubervilliers, en face du Campus Condorcet, et conçu comme lieu de rencontre entre acteurs académiques, socio-économiques, institutionnels et usagers du territoire. Parmi ses multiples missions, le CNIS développe des liens transversaux avec les formations du deuxième cycle sous forme d'un prix de master pour les étudiants ayant soutenu leur mémoire de master dans l'année, sur une thématique concernant les transitions hybrides, écologique, numérique, économique, sanitaire, culturelle, sociale, etc. (3 prix annuels). Il propose aussi des ateliers d'expertise coopérative (AEC) ou encore des groupes de travail pluridisciplinaires ayant pour but d'associer des étudiants de master à la conception et à l'expérimentation de réponses innovantes à des besoins en lien avec les transitions, expérience formalisée par un stage. Quatre AEC sont réalisés en 2022 (2 « Fabrique du territoire », 2 « Care en territoire sensible »). Le CNIS propose également un hackathon qui mobilise en 2021-2022 16 étudiants de master.

Le caractère fortement pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire, des formations est de nature à permettre des réorientations en cours de cycle, même si celles-ci sont peu renseignées. L'université Paris 8 cultive, dans le 2^e cycle, une forte dynamique autour de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité. À travers des dispositifs comme l'EUR ArTeC, qui associe arts, techniques, numérique et sciences humaines, l'établissement promeut des recherches croisées sur des thématiques émergentes telles que les études de genre, les études culturelles ou encore les humanités numériques. Ces initiatives réunissent des chercheurs issus de domaines variés comme l'informatique, les technologies des arts, la psychologie ou la cognition, favorisant l'émergence de nouveaux objets de recherche interdisciplinaire. Il est par ailleurs prévu d'ouvrir un master dans le champ interdisciplinaire des *Migration Studies*. À l'intérieur des masters, la synergie entre les différents parcours permet des réorientations rapides, si le niveau est jugé bon. Entre les parcours, les mutualisations de cours sont également nombreuses, notamment au sein du domaine Arts, ou en fonction des contenus : ainsi du master *Sciences de l'éducation et de la formation*, qui entretient des liens avec les masters *Science politique*, *Études sur le genre* et le parcours *Mondes méditerranéens en mouvement* du master *Civilisations, cultures et sociétés*. La création du parcours de master TREES au sein du master *Économie des organisations* illustre cette volonté transdisciplinaire, mobilisant des dispositifs pédagogiques innovants pour former des médiateurs et des managers capables de concevoir et de mettre en œuvre des pratiques liées aux transitions écologiques et sociétales. De même, le choix d'un élément constitutif (EC) libre, qui permet aussi l'autonomie des étudiants. Un EC « Tremplin avenirs », consacré à l'orientation et à la préparation professionnelle, y compris pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat, est en cours de déploiement, mais plusieurs masters proposent déjà systématiquement des EC dédiés à la formation à la recherche ou à la préparation de l'insertion professionnelle. Enfin, l'établissement s'appuie également sur la Maison des sciences de l'homme (MSH) Paris Nord pour renforcer la visibilité de projets communs avec d'autres universités, abordant des thématiques complexes et contemporaines tout en influençant les dynamiques urbaines et sociales.

Pour autant, la structuration de l'offre de formation pose parfois question en termes de cohérence et de complémentarité. La similarité entre le master *Création littéraire*, le parcours *Création critique* du master *Lettres* et le parcours *Nouveaux modes d'écriture et de publication (NMEP)* du master ArTeC suscite ainsi des interrogations quant à la cohérence globale de l'offre dans ce secteur et la viabilité de ces deux derniers masters, en raison de la baisse de leurs effectifs. Tandis que le master *Création littéraire* attire environ près de 400 candidatures pour 25 places en M1 avec un taux de sélection de 5 %, le master *Lettres* peine à susciter le même intérêt, ce qui interroge sa pérennité. De même, le parcours NMEP du master ArTeC n'accueille aucun étudiant en première année en 2022-2023, et seulement 5 en deuxième année. La popularité du master *Création littéraire* répond aux attentes d'une nouvelle génération d'étudiants, alors que le master *Lettres* et le parcours NMEP du master ArTeC doivent adapter leur offre pour demeurer attractifs. Le master *Création littéraire* attire certaines candidatures qui pourraient aussi s'orienter vers le master *Lettres*, qui dispose pourtant d'une équipe pédagogique plus étendue : 45 enseignants-chercheurs, contre dix enseignants et un professeur associé à temps partiel (PAST) pour *Création littéraire*. Cependant, le vrai défi réside dans le manque de vision qui freine

l'attractivité du master *Lettres* et le parcours NMEP du master ArTeC. Une analyse approfondie des trois masters permettrait en tout cas de renforcer leur complémentarité et mieux répondre aux attentes des étudiants.

Les formations du deuxième cycle s'appuient sur les compétences fondamentales développées en licence, enrichissant ainsi l'expérience d'apprentissage et facilitant la transition entre les deux niveaux, l'offre de master étant construite en continuité de celle du premier cycle. C'est notamment le cas en *Information, communication, Sciences de l'éducation et de la formation, Sciences du langage, Lettres, Arts plastiques, Philosophie, Informatique, Psychologie* ou dans les formations du droit, qui s'inscrivent directement dans le prolongement de l'offre de licence. Cette offre est étoffée par les spécialisations proposées par certains masters comme en *Géographie, aménagement, environnement et développement, Géopolitique, Psychanalyse, Industries culturelles, Crédit littéraire, Mathématiques et applications, MIASH, Management, Management et commerce international, Langues et sociétés* ou encore *Traduction et interprétation*. Plus généralement, l'établissement met en place en licence des éléments constitutifs (EC) « Tremplin master », destinés à faciliter le passage d'un niveau à l'autre, et à préparer les étudiants au deuxième cycle.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Pour l'université Paris 8, la politique de réussite étudiante, selon une définition large et plurielle de la réussite, ou des « réussites étudiantes » pour reprendre le terme de l'établissement, ne se limite pas à l'obtention du diplôme. Réussir, c'est aussi acquérir des soft skills, définir et consolider son projet professionnel, participer à des projets associatifs, ou encore vivre une expérience à l'international. De fait, les formations s'approprient cette dimension, et insistent sur l'innovation, l'interdisciplinarité, l'ouverture à l'international, l'engagement social. Toutes recourent aux dispositifs classiques de communication en externe : journées portes ouvertes, salons (voire salon de l'alternance, quand il y a lieu), et tout type de communication jugé utile. En interne, au niveau du premier cycle, outre des présentations, les EC « Tremplin master » sensibilisent les étudiants aux poursuites d'études et à la recherche. Rares toutefois sont les formations qui indiquent précisément l'établissement d'origine des étudiants.

L'attractivité des formations s'avère contrastée. La mise en place de la plateforme MonMaster produit des résultats inégaux : elle représente ainsi un frein pour le master *Psychanalyse*, pourtant unique en France, car la procédure est peu adaptée à un public surtout composé de professionnels, tandis qu'elle permet un meilleur brassage des étudiants en *Information, communication*. Plusieurs masters en profitent pour revoir leur capacité d'accueil en tenant compte des redoublements et des étudiants issus de la procédure *Études en France* (*Langues et sociétés, Traduction et interprétation*), et pour annoncer des critères d'entrée plus sélectifs, par exemple le niveau de langue nécessaire ou les compétences requises, afin d'orienter le recrutement et de favoriser la réussite future des étudiants. Pour autant, le recrutement d'étudiants internationaux a souffert ces dernières années de l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants non européens, pourtant non pratiquée par Paris 8, et de la crise de la COVID-19 (*Industries culturelles, Arts plastiques*), même si la plupart connaissent des effectifs stables (*Philosophie, Humanités numériques*), voire à la hausse (*Mathématiques et applications*).

Les masters les plus attractifs, avec un grand nombre de candidatures comparativement à leur capacité d'accueil, se distinguent par des spécificités répondant à des besoins distincts dans plusieurs secteurs en croissance et incluent des spécialités variées, comme les masters *Danse, Études sur le genre, Industries culturelles, Langues et sociétés, Management et commerce international, Mathématiques et applications, Sciences de l'éducation et de la formation et Psychologie*. En revanche, plusieurs formations subissent une baisse des effectifs, comme en *Arts plastiques, Lettres, Droit public, Justice, procès et procédures* ou encore *Civilisations, cultures et sociétés*. Parfois, cela tient à des déséquilibres en termes d'attractivité des parcours : ainsi, au sein du master *Droit public*, le parcours *Droit et économie publics des affaires* attire nettement moins d'étudiants que le parcours *Droit public général - Droit interne et international*. De même, dans le master ArTeC, le faible nombre d'inscrits dans les deux parcours *Nouveaux modes d'écriture et de publication (NMEP)* et *Technologies et médiations humaines (TMH)* interroge sur leur viabilité et leur pertinence. Ce remplissage insuffisant pose la question du maintien de parcours quasi vides, qui mobilisent de surcroît des enseignants-chercheurs. Dans son rapport d'autoévaluation (RAE), l'université se déclare consciente que la nécessité de consacrer des moyens au niveau du premier cycle a pu se faire au détriment de formations du deuxième cycle, or rien n'est dit sur ce manque d'attractivité, ce qui apparaît surprenant.

La réussite varie notablement selon les masters et les taux d'échec observés sont parfois élevés. En moyenne, sur l'ensemble des étudiants du deuxième cycle de l'université, le nombre de ceux qui ne valident pas tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits se monte à 38 % en 2022-2023, tant en première année (M1) qu'en deuxième (M2). La faiblesse de cette réussite dans des formations sélectives révèle des facteurs clés à prendre en compte pour améliorer les résultats des étudiants dans des masters aux taux d'échec particulièrement importants tels que *Danse* (seuls 42 % des étudiants de M2 de l'année 2022-2023 valident tous les crédits ECTS

auxquels ils sont inscrits). Arts plastiques (le chiffre est de 51,4 %), Droit public (49 %), Sciences sociales (30,5 %) ou encore Sciences du langage (45,6 %). En *Traduction et interprétation*, le taux de non-validation oscille suivant les années entre 40 et 65 %, sans que ces chiffres ne fassent l'objet d'une analyse approfondie pour identifier les causes de décrochage et améliorer les dispositifs d'accompagnement. Plusieurs problématiques communes émergent néanmoins parmi les différents masters affichant des taux d'échec significatifs, comme celle du recrutement et de la motivation des étudiants. Dans le master *Lettres*, la réussite au sein de la formation pose problème, avec un taux d'abandon largement supérieur à 50 % : l'équipe pédagogique l'explique par la mauvaise information des candidats retenus, couplée à la complexité du mémoire dont la rédaction s'étend parfois sur 3 ou 4 ans ; elle ne propose pas de pistes de remédiation pour autant. De même, dans le master *Histoire*, l'équipe pédagogique reconnaît que la formation n'est majoritairement pas le premier choix des étudiants, qui manquent de motivation. Une sélection plus rigoureuse des candidats, accompagnée d'un meilleur soutien en amont, contribuerait au recrutement d'étudiants réellement intéressés, et réduirait le taux d'échec. Enfin, il convient de considérer la fragilité de la situation des étudiants : dans le master *Philosophie* (28 % seulement des étudiants de M2 valident tous leurs crédits ECTS en 2022-2023, malgré les dispositifs d'accompagnement prévus pour les nombreux étudiants étrangers et/ou salariés), les étudiants issus de milieux socio-culturels divers, y compris ceux en situation d'exil, doivent concilier obligations professionnelles et personnelles avec un cursus exigeant. Proposer ces masters en formation continue avec des aménagements spécifiques répondrait peut-être mieux à ces contraintes. De même, il pourrait s'avérer pertinent de s'inspirer des initiatives en place dans les formations aux taux de réussite élevés telles que le master *Management* (100 % de réussite en 2022-2023). Ainsi, des dispositifs tels que la quinzaine d'intégration et le contrat pédagogique permettent au master *Civilisations, cultures et sociétés* d'améliorer ses taux de réussite de 20 % entre 2020-2021 et 2022-2023. Un contrôle rigoureux du recrutement et la diversification des parcours aboutissent à un taux de diplomation de 75 % en dernière année du master *Géographie, aménagement, environnement et développement* ; de même, le master *Géopolitique* présente un taux de réussite élevé, en lien avec la qualité de la sélection opérée à l'entrée.

La plupart des masters mettent désormais en relation dans leurs maquettes les unités d'enseignement avec les blocs de connaissances et compétences, favorisant l'application concrète des connaissances acquises dans la formation. Certains, comme en *Information, communication* ou *Études européennes et internationales*, sont plus avancés dans la mise en œuvre de l'approche par compétences (APC), favorisant un apprentissage axé sur l'efficacité et l'application concrète des savoirs. Cette intégration se manifeste par des projets transversaux, reliant plusieurs cours entre eux, et mobilisant des compétences variées dans des contextes professionnels ou simulés. Le master *Archives* est ainsi associé à un cours d'archivistique en ligne, de type *Small Private Online Course* (SPOC), élaboré par le ministère de la Culture et les Archives nationales ; ce projet professionnalisant permet aux étudiants de développer des compétences en gestion de contenu tout en explorant les enjeux liés à la numérisation des archives. Dans le master *Management*, l'APC se traduit par une évaluation basée sur la validation des compétences, et non sur des notes classiques. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) y deviennent le principal moyen d'évaluation, favorisant ainsi l'acquisition de compétences professionnelles directement pertinentes pour le marché du travail. Les intervenants professionnels y valident les compétences acquises plutôt que de délivrer des notes, renforçant ainsi l'orientation pratique de la formation. Cependant d'autres masters, notamment *Droit privé*, *Droit public*, *Justice, procès et procédures*, et *Psychanalyse*, peinent à mettre en œuvre cette approche. Dans le master *Sciences de l'éducation et de la formation*, la pluridisciplinarité est présente, mais sans blocs de compétences clairement définis tandis que dans le master *Droit privé* ou encore le master *Mathématiques et applications*, l'articulation des enseignements avec les blocs de compétences est encore insuffisamment aboutie. Si un travail d'acculturation des enseignants-chercheurs est déjà engagé durant cette période d'accréditation, notamment grâce à la mise en place d'un groupe de travail spécifique, il reste néanmoins à garantir une application de l'APC qui s'étende à toutes les formations. L'absence de méthodologies claires dans certaines mentions, comme *Industries culturelles* ou *Langues et sociétés*, pourrait entraver l'efficacité de cette acculturation, limitant ainsi l'impact positif espéré sur la qualité pédagogique de l'enseignement et l'ouverture au monde socio-professionnel. Cette disparité d'ensemble soulève des questions sur la capacité de ces programmes à tirer pleinement parti des avantages de cette approche alors que l'université s'efforce de renforcer la cohérence pédagogique de ses formations, qui nécessitent un accompagnement soutenu sur le long terme afin de promouvoir des méthodes véritablement originales et diversifiées.

Plusieurs masters brillent cependant par des approches pédagogiques innovantes. Les projets de recherche illustrent l'efficacité de la pédagogie par projet, qui favorise l'apprentissage actif et le développement de compétences pratiques. À titre d'exemple, dans le master *Humanités numériques*, les ateliers sur les méthodologies de veille scientifique, associés à des projets innovants, aident les étudiants à naviguer dans des environnements complexes. De même, le master *MIASHS* renforce le lien entre théorie et pratique à travers des projets collaboratifs. Dans le domaine des arts, le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* engage les étudiants dans des initiatives créatives qui les connectent à des partenaires locaux, enrichissant ainsi leur réseau professionnel. D'autres masters, comme *Économie des organisations*, mettent également l'accent sur des projets réels pour développer des compétences pratiques. Parallèlement, des formations telles que *Langues et*

sociétés permettent aux étudiants de produire des objets contemporains, comme des podcasts, tout en intégrant des outils numériques comme les e-portfolios pour faciliter la réflexion sur leurs apprentissages.

L'adossement des formations du 2^e cycle à la recherche

Globalement, l'adossement à la recherche est de qualité, en grande partie grâce à la forte présence des enseignants-chercheurs. La majorité des masters, comme *Industries culturelles*, *Management* ou encore *Danse*, offrent une formation profondément intégrée aux enjeux de la recherche, soutenue par une participation active des enseignants-chercheurs et des partenariats académiques dynamiques. Sur les 41 masters qui fournissent leurs chiffres d'enseignants-chercheurs (EC) et de chercheurs intervenant dans la formation, 22 (soit 53,65 %) ont un pourcentage supérieur à 60 %. Dans la plupart d'entre eux, les enseignants-chercheurs représentent une majorité de l'équipe pédagogique, avec des taux d'encadrement élevés (14 EC assurant 830 heures en *Droit privé* et 48 EC pour le master *Arts, technologies, création*, pour 645 heures). De même, le master *Psychanalyse* voit 70 % de ses enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, garantissant un lien direct avec la recherche. En master *Histoire et Arts plastiques*, bien que les chiffres précis varient, les enseignants-chercheurs jouent aussi un rôle crucial, même si des défis d'organisation demeurent, notamment dans l'encadrement des mémoires. En *Études sur le genre*, malgré une équipe restreinte, les nombreux enseignants-chercheurs extérieurs permettent une dimension interdisciplinaire.

L'évaluation de la formation à et par la recherche en 2^e cycle montre un adossement à la recherche globalement excellent, avec de rares exceptions, non justifiées (masters *Droit de la santé*, *Lettres*, *Géographie*, *aménagement, environnement et développement*). Des initiatives spécifiques, telles que les méthodologies de recherche-action dans le master *ArTeC*, témoignent d'une réelle innovation pédagogique. Cette formation à et par la recherche repose également sur un solide enseignement méthodologique. Plusieurs masters offrent des cours spécifiques, tels que « Méthodologie de la recherche en SDL » pour le master *Sciences du langage*, une enquête socio-photographique réalisée par les étudiants du master *Industries culturelles* ou la collecte de données à travers des cours dédiés (master *Sciences de l'éducation et de la formation*) qui permettent de développer des compétences pratiques. Le master *Création numérique*, à visée clairement professionnalisante, ne présente pas moins de 20,5 % d'enseignements composés de cours méthodologiques, ainsi que des séminaires de recherche. La formation à la rédaction académique est intégrée dans des formations comme *Information, communication* (cours sur la veille documentaire et l'utilisation d'outils tels que *Zotero*), ou dans le master *Humanités numériques* (déplacements à l'*Humathèque* du Campus Condorcet pour l'initiation à la méthodologie informationnelle et documentaire). La place accordée aux mémoires de recherche illustre l'adossement à la recherche et l'innovation pédagogique. Ainsi, le master *Géopolitique*, à dimension fortement professionnalisante, valorise autant que le stage la rédaction du mémoire, tandis que le master *Archives* approfondit l'analyse de sources d'archives, le master *Économie des organisations* renforce la formation avec des enseignements dédiés et des mémoires axés sur des problématiques contemporaines, et le master *Droit privé* permet d'explorer des questions juridiques actuelles. Concernant l'intégrité scientifique, plusieurs masters, tels *Informatique*, *Monnaie, banque, finance, assurance et Sciences de l'éducation et de la formation*, proposent des séminaires sur la déontologie et la méthodologie de la recherche. Cependant, seule une minorité des masters, comme le parcours *Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle* du master *Droit de la santé*, intègrent véritablement l'intelligence artificielle (IA) comme sujet central. Et ce, malgré le rôle croissant de celle-ci dans la recherche, notamment pour l'analyse de données complexes relatives aux comportements humains, alors que l'IA offre des outils prometteurs pour la compréhension des phénomènes sociaux. Sensibiliser les étudiants aux implications éthiques et sociétales de cette technologie s'avère ainsi d'autant plus nécessaire. Certains masters peuvent néanmoins encore intégrer davantage la recherche, mais offrent tout de même des opportunités aux étudiants désireux de s'investir (*Géographie, aménagement, environnement et développement* ou *Droit de la santé*).

L'adossement aux laboratoires de recherche est significatif, intégrant les étudiants dans les séminaires de recherche des laboratoires et les encourageant à assister à des conférences et colloques. Dans le master *Management*, les étudiants participent aux journées de recherche de l'axe « Gestion » du Laboratoire d'économie dionysien. Dans le master *Danse*, la participation aux séminaires de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ainsi que l'interconnexion avec d'autres disciplines, favorisent une approche interdisciplinaire et facilitent non seulement l'acquisition de compétences en recherche, mais aussi un contact direct avec des problématiques contemporaines, essentiel pour développer une pensée critique. À titre d'exemple, voir comment la danse interagit avec d'autres formes d'art et d'expression favorise chez les étudiants une compréhension plus profonde de leur domaine.

Pour autant, très peu de masters se distinguent par des chiffres indiquant un taux significatif de poursuite d'études en doctorat. Cette dimension est parfois anecdotique à l'image du master *Arts plastiques*, où seulement deux étudiants s'inscrivent en doctorat en 2022-2023 ; de même, les poursuites sont faibles en *Création littéraire* ou dans les masters *Arts de la scène et du spectacle vivant*, *Cinéma et audiovisuel*, qui sont,

il est vrai, plus fortement professionnalisants. En revanche, le master *Philosophie* en indique un « nombre important », sans quantifier davantage. Les poursuites en thèses sont plus nombreuses à l'issue du master ArTeC grâce au DIU *Arfect+*, diplôme inter-universitaire post-master conçu entre autres comme une année de préparation au doctorat, sorte de « master 3 » permettant aux étudiants de préciser et de consolider un projet de recherche-création avant de s'engager en thèse, notamment dans l'école doctorale de Paris 8 *Esthétique, sciences et technologies des arts (EDESTA)*. De fait, les données sont souvent insuffisamment documentées dans les dossiers d'autoévaluation, y compris pour les masters orientés vers la poursuite d'études en doctorat, à l'image du master *Études sur le genre* ou du master *Sciences sociales*, sans qu'une analyse approfondie soit proposée. Reste à voir si l'EC « *Tremplin avenir* » permettra de mieux intégrer et formaliser le suivi de la poursuite doctorale au sein des masters.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La professionnalisation est une dimension active des formations, mais l'insuffisance du suivi du parcours des diplômés ne permet pas d'en mesurer assez la pertinence. Un effort plus soutenu en ce sens est absolument nécessaire, ainsi qu'une clarification des compétences acquises par les étudiants, les stagiaires et les apprentis, afin de les valoriser. Les efforts pour intégrer la formation continue, la validation des acquis de l'expérience et l'alternance devraient être poursuivis.

La plupart des formations intègrent des dispositifs de professionnalisation et la participation des acteurs socio-économiques joue un rôle significatif dans la préparation des étudiants à leur insertion professionnelle. Sur 42 masters, 33 exigent en effet soit un stage, soit une alternance et certains proposent d'autres modalités de mise en situation professionnelle. La mise en œuvre des stages varie néanmoins. Dans les masters *Monnaie, banque, finance, assurance, Informatique, Langues et sociétés ou Psychologie*, les stages sont bien intégrés, avec des durées significatives, renforçant l'exposition des étudiants au monde professionnel et débouchant parfois sur une offre d'emploi. Les disparités entre formations restent cependant significatives. Dans 17,5 % des masters en revanche, dont *Lettres*, ou encore *Études sur le genre*, il n'existe pas même de semaine de mise en situation professionnelle obligatoire (projets tutorés, formation à l'entrepreneuriat, etc.), ce qui constitue un frein à l'acquisition d'une expérience pratique et d'une meilleure connaissance des secteurs d'activité, essentielle pour une insertion réussie dans le marché du travail. Dans d'autres, comme *Civilisations, cultures et sociétés*, seulement 20 % des étudiants effectuent des stages, non obligatoires dans la maquette. Dans d'autres cas, les crédits ECTS associés aux stages et aux projets pratiques devront être révisés pour mieux refléter leur importance dans le parcours : le master *Danse* n'accorde ainsi que 2 crédits ECTS pour 6 semaines de stage, par ailleurs facultatif, le master *Musicologie* 3 pour 11 semaines de stage (celui-ci n'étant obligatoire que dans un des deux parcours, *Création musicale et sonore*). Dans le master *Philosophie*, l'absence d'expérience professionnelle obligatoire, combinée au manque de partenariats avec les acteurs socio-économiques ou culturels locaux, soulève des questions sur la professionnalisation.

Les projets tutorés, souvent réalisés en collaboration avec des institutions ou des entreprises, constituent un autre levier important pour la professionnalisation, que ce soit avec des institutions culturelles comme dans le master *Patrimoine et musées* qui propose des projets de médiation numérique à ses étudiants, ou des projets avec des acteurs institutionnels (théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux d'Île-de-France et institutions patrimoniales parisiennes et franciliennes) dans les masters artistiques.

L'intervention de professionnels dans les formations est tout aussi significative dans de nombreux masters comme *Information, communication, Mathématiques et applications, Humanités numériques, Informatique ou Géopolitique* qui compte 40 % des enseignements assurés par des professionnels. Toutefois, sur les 42 masters évalués, 15 d'entre eux ont un pourcentage d'heures étudiant assurées par des professionnels inférieur à 20 % de l'ensemble des enseignements (hors suivi de stages et de projets).

L'intégration de l'alternance dans les formations pourrait augmenter. Dans 45 % des mentions, comme *Droit de la santé, Industries culturelles, Informatique, Information, communication, Mathématiques et applications, Humanités numériques, Management et commerce international, Archives, Géopolitique*, il existe des dispositifs d'alternance bien structurés. Mais dans d'autres masters qui pourraient s'y prêter comme *Cinéma et audiovisuel, Patrimoine et musées, ou Psychologie* il n'y a pas d'étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Certains masters comme *Arts de la scène et du spectacle vivant*, qui vient de s'ouvrir à l'alternance, prennent conscience de la nécessité de diversifier leur offre même s'ils manquent encore de programmes concrets. Le projet « *UPL-Accélérations* » devrait permettre à l'université de développer lors de la prochaine période d'accréditation davantage d'offres adaptées à ces publics.

Les données sur l'insertion professionnelle sont souvent insuffisantes, non représentatives ou pas analysées. Ainsi, les données sont trop faibles pour être significatives en *Droit privé* ou en *Sciences du langage*, ce qui pose la

question du suivi des diplômés, tandis qu'elles ne sont pas assez analysées en *Philosophie* ni en *Arts plastiques*, ce qui pose la question du pilotage ; s'il y a bien une enquête en *Management et commerce international* avec un bon taux de réponse (77 %), le type d'emploi obtenu 30 mois après le diplôme n'est pas commenté. La formation a cependant créé un groupe LinkedIn d'anciens et travaille à la mise en place de son propre système de suivi de l'insertion professionnelle. Ces manques limitent la vision précise des débouchés professionnels pour les étudiants, et représentent un problème majeur pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité des formations, en vue de leur accréditation. L'une des principales justifications évoquées concerne la faible représentativité des enquêtes d'insertion, que ce soit en raison de petites cohortes de diplômés, de taux de réponse faibles, ou d'un manque de collecte de données adéquates. Toutefois, l'établissement et les équipes pédagogiques ne sauraient s'exonérer du suivi et de l'analyse du niveau et de la qualité de l'insertion professionnelle : si dans le master *Lettres*, l'échantillon statistique des répondants est peu significatif (environ 10 % de taux de réponse), la formation n'envisage pas de solution et se limite à constater que le nombre des répondants n'est pas assez élevé et que leur suivi est peu assuré. L'absence de stratégies institutionnelles claires pour améliorer ces enquêtes ou fournir des analyses plus détaillées est assurément un des obstacles majeurs à une évaluation complète et efficace, tant l'évaluation des taux d'insertion professionnelle et de l'adéquation emploi-formation est un indicateur clé pour l'amélioration continue. Pour pallier ces lacunes, des formations se saisissent de la question, soit par leurs propres moyens, soit grâce aux appuis dont elles disposent par ailleurs. C'est par exemple le cas du master *Informatique* : malgré un taux de réponse moyen (40 % des diplômés à 30 mois) aux enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante, les enquêtes informelles (lors des soutenances de fin d'études) indiquent une insertion professionnelle élevée, voire très élevée (en moyenne 87 % en CDI, 5 % en poursuite d'études pour les diplômés 2019 et 2020). Le manque d'efforts concertés pour établir des réseaux d'anciens élèves est un autre point dommageable. Un réseau d'*alumni* actif permettrait non seulement de suivre plus efficacement l'insertion professionnelle, mais constituerait aussi un levier pour la professionnalisation des étudiants. Les interactions entre anciens et nouveaux étudiants, ainsi que les retours d'expérience sur l'évolution des métiers, sont des éléments cruciaux pour ajuster les formations aux réalités du marché du travail.

Le développement de la formation continue, encore peu présente dans de nombreuses formations, reste un enjeu crucial au regard du profil des publics accueillis dans le 2^e cycle. Actuellement, la formation continue, tout comme les dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP), est largement sous-exploitée. Près de la moitié des formations (20 sur 42) offrent des informations insuffisantes à ce sujet. De plus, une majorité précise ne pas développer ces dispositifs, notamment les masters *Géographie, aménagement, environnement et développement, Musicologie, Droit de la santé, Arts de la scène et du spectacle vivant, Arts plastiques, ArTeC, Cinéma et audiovisuel, Création littéraire, Mathématiques et applications, Patrimoine et musées, et Danse*, alors qu'à l'opposé, le master *Droit public* accueille des publics en formation continue grâce à l'*Institut d'enseignement à distance*. L'impact de ces dispositifs est pourtant positif. Ainsi, le master *Psychanalyse*, qui a accordé plus de 100 VAP au cours de l'ensemble de cette période d'évaluation montre comment ce type de démarche permet à un public d'étudiants en reprise d'études de faire valoir ses compétences professionnelles. Ce constat vaut également pour des masters historiquement moins tournés vers le secteur privé, comme le master *Histoire*. Avec une part importante d'étudiants en reprise d'études au sein de l'établissement, une réflexion approfondie sur le développement de la formation continue apparaît indispensable. Cette réflexion devrait inclure l'identification précise des publics concernés, la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et le développement d'une ingénierie pédagogique capable de prévenir les risques d'échec.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'ouverture à l'international, qui constitue l'un des axes prioritaires de l'université Paris 8, est inégalement mise en œuvre dans le deuxième cycle. Des mobilités courtes et des séminaires en visioconférence, rendus possibles par la mise en place de l'alliance européenne European Reform Universities Alliance (ERUA), sont mentionnés par quelques masters comme le master *Information, communication* ou le master *Industries culturelles*, et les formations bénéficiant des partenariats noués dans ce cadre par l'université, sur lesquels prendre appui (masters ArTeC, *Langues et sociétés, Humanités numériques, Histoire*, à titre d'exemple). Pour autant, même si l'impact effectif de l'alliance est réel, il demeure pour l'instant en deçà des attentes, mais des formations, comme le master *Arts plastiques*, annoncent vouloir s'y appuyer particulièrement pour la prochaine offre LMD5.

La politique d'ouverture à l'international ne se limite pas à l'ERUA : certaines mentions résolument tournées vers l'international, comme les masters *Langues et sociétés, Traduction et interprétation*, font bénéficier leurs étudiants de professeurs invités, de Florence et de Riverside (Californie), tout comme les masters *MIASHS, Musicologie* ou encore *Humanités numériques*. D'autres engagent une démarche active de développement de nouvelles collaborations, comme *Mathématiques et applications, Géopolitique* ou *Psychanalyse* (passé de trois accords à 12 au cours de la période, notamment au Brésil et en Argentine), voire proposent une double diplomation (et même une double diplomation à distance, en *Philosophie*, avec l'université d'État d'Haiti).

Pour autant, le taux de mobilité demeure faible, malgré les efforts réalisés par le service des relations et de la coopération internationales (SERC), au niveau de l'information et de l'accompagnement, et par la plupart des formations. De fait, le manque de mobilité étudiante entrante et sortante au sein de la moitié des masters est criant. En 2022-2023, soit en dehors de la période de la COVID-19, seuls 4,98 % de l'ensemble des étudiants du 2^e cycle effectuent une mobilité sortante, ce qui est faible, sans être pour autant négligeable à ce niveau ; en revanche, seulement 1,75 % de mobilité entrante encadrée ; 19 formations sur 42 n'enregistrent aucune mobilité sortante (45 % de l'ensemble des masters). La même année, 26 sur 42 n'ont aucune mobilité entrante (soit 62 % de l'ensemble des masters). En effet, des formations telles que les masters *Histoire, Mathématiques et applications, Économie des organisations*, ainsi que *Droit public* affichent une mobilité entrante et sortante faible, voire inexiste (une seule mobilité sortante et entrante pour le master *Histoire*, par exemple). C'est plus préoccupant encore pour un master résolument tourné vers l'international comme *Management et commerce international* avec zéro mobilité entrante et quatre mobilités sortantes par an au cours de toute la période d'évaluation, et le taux de mobilité s'avère également préoccupant en *Traduction et interprétation*, en dépit des efforts fournis. En revanche, ces mêmes efforts portent leurs fruits en master *Langues et sociétés*. Cette absence de mobilité peut tenir à des raisons structurelles : le manque de partenariats adaptés freine parfois les opportunités d'échanges, comme en master *Sciences du langage* ; de même, le calendrier de l'alternance empêche la réalisation de mobilités longues. De plus, les dispositifs de préparation à la mobilité s'avèrent insuffisants dans plusieurs masters, tels qu'*Histoire* ou *Économie des organisations*, aucune initiative n'étant mise en place dans ce dernier pour encourager les mobilités. Les préoccupations financières représentent également un frein majeur pour les étudiants, malgré les bourses d'aide à la mobilité. Certaines formations conçoivent néanmoins leurs cours en partenariat avec des universités étrangères, comme *Arts plastiques*, ou se saisissent des modules d'innovation pédagogique (MIP) pour renforcer la dimension internationale dans leur enseignement en invitant des professeurs étrangers (*Cinéma et audiovisuel*).

Dans ce contexte, le développement des compétences linguistiques au sein des formations apparaît comme un domaine clé à renforcer. Globalement, le pourcentage de cours de langue étrangère représente 9,33 % de l'ensemble des enseignements dispensés en 2^e cycle, chiffre auquel il faut rajouter 5,9 % de cours de spécialité enseignés en langue étrangère. Certaines formations se distinguent par leur engagement et l'obtention de certifications reconnues, comme le *Test of English for International Communication* (TOEIC) dans le master *Management*, même si sur l'ensemble des étudiants, le chiffre est à la baisse et atteint un seuil de seulement 31 étudiants ayant obtenu une certification en langue étrangère dans le niveau ciblé en 2022-2023. De même, des masters comme *Droit public* donnent la possibilité de suivre des cours de spécialité en langue anglaise (module Jean Monnet) ou encore permettent à leurs étudiants d'assister à des séminaires en anglais, à l'instar du master *Humanités numériques*. L'anglais est proposé, voire imposé (masters *Droit privé, Droit de la santé*) en priorité, mais les formations encouragent, s'il y a lieu, l'apprentissage et la pratique d'une autre langue, comme en *Sciences sociales*, en fonction du terrain des étudiants, ou en *Arts de la scène et du spectacle vivant* (apprentissage de l'italien à travers les cours de pratique théâtrale). Certains masters présentent néanmoins des lacunes en matière de formation linguistique, comme *Psychanalyse* et *Patrimoine et musées*. L'augmentation des heures de cours de, et en langues étrangères, l'intégration de certifications linguistiques au sein du cursus, ainsi que le développement de partenariats devraient permettre une amélioration.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 2^e cycle

En dépit de l'engagement des équipes pédagogiques, les dispositifs d'amélioration continue sont encore insuffisants pour assurer un pilotage efficace. Les équipes pédagogiques, globalement bien fournies, pilotent les formations avec un souci manifeste de leurs étudiants. Outre le suivi individuel, systématiquement mentionné, elles mettent en place de nombreux instruments de pilotage : ainsi, en *Sciences de l'éducation et de la formation*, des réunions de bilan ont lieu par élément constitutif et par parcours, en sus du conseil de perfectionnement. Celui-ci est présent dans tous les masters, mais il est parfois instauré tout récemment (*Études sur le genre, Droit de la santé, Géopolitique*), si bien que sa mise à profit pour l'amélioration continue n'est pas encore optimale : le dispositif doit être pérennisé. Dans certains cas, les conseils de perfectionnement pourraient gagner en pertinence en intégrant une diversité plus large de professionnels, ce qui ouvrirait aux étudiants de nouvelles perspectives de débouchés (masters *Langues et sociétés, Psychanalyse et Droit de la santé*). Dispositif particulier, dans le domaine Arts, le conseil de perfectionnement est conjoint cinéma-théâtre pour le master *Cinéma et audiovisuel* et le master *Arts de la scène et du spectacle vivant*, mais comprend également les licences *Études théâtrales et Cinéma*. Ce conseil, qui prend en compte spécifiquement chaque niveau et chaque mention, recueille l'approbation des participants, même s'il requiert lui aussi d'intégrer plus efficacement les étudiants.

L'efficacité des dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants visant à assurer l'amélioration continue des formations est en effet souvent limitée par la faible participation étudiante. Rares sont les formations qui, à l'instar de la mention *Cinéma et audiovisuel*, s'enorgueillissent d'un taux de réponse de 50 à 75 % aux enquêtes d'évaluation interne. Globalement, sur l'ensemble des masters, leur taux de réponse

est de seulement 38 % en 2022-2023. Les dispositifs de collecte n'incitent pas suffisamment les étudiants à répondre, ce qui complique l'identification des axes d'amélioration et affaiblit le processus décisionnel. Si les étudiants ne perçoivent pas toujours l'importance de leurs retours, l'évaluation manque parfois de structure ou est trop générale, comme pour le master *Informatique*, avec pour conséquences un manque de représentativité des données, qui ne reflètent pas la diversité des expériences étudiantes, et des difficultés à identifier précisément les points d'amélioration des programmes. Pratiquement tous les masters (38), tels *Humanités numériques* et *Mathématiques et applications*, affichent néanmoins une participation croissante aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements. Cependant, 17 masters ont encore un pourcentage de participation inférieur à 33 % en 2022-2023, avec, pour certains, des taux de réponse très faibles, comme *Danse*, *Droit public*, *Histoire*, *Informatique* ou *Traduction et interprétation*. Il est donc crucial de proposer aux étudiants des questionnaires plus adaptés, engageants et concis et d'encourager voire rendre obligatoire la participation.

Conclusion

Points forts

- Un adossement exemplaire à la recherche, illustrant une intégration approfondie des pratiques de recherche dans les programmes ;
- Des programmes de master caractérisés par une approche pédagogique innovante et diversifiée ;
- De bons liens avec le monde socio-économique grâce à de bons maillages avec l'environnement socio-culturel régional.

Points faibles

- Une qualité de la réussite insuffisante, environ un tiers des masters affichant des taux de réussite en M2 inférieurs à 60 % des inscrits, conjuguée à l'absence de dispositifs d'aide à la réussite dans de nombreux masters ;
- Un suivi et une analyse de l'insertion professionnelle faibles ;
- Des processus d'amélioration continue insuffisamment développés, notamment les enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, et l'intégration des professionnels et des étudiants dans certains conseils de perfectionnement ;
- Une internationalisation insuffisante (notamment pour la mobilité étudiante) ;
- Une ouverture à la formation continue perfectible du fait de dispositifs de VAE et VAP insuffisamment développés, en particulier au regard du public accueilli en master.

Recommandations

- Veiller à améliorer le faible taux de réussite dans les masters concernés, en analysant les raisons de ces échecs et en mettant en place des dispositifs de remédiation adaptés.
- Améliorer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés en réalisant des enquêtes dans toutes les formations et en s'efforçant d'augmenter le taux de réponse.
- Veiller à mettre en place des outils pérennes d'aide au pilotage de la formation (notamment l'évaluation des enseignements par les étudiants, des conseils de perfectionnement systématiquement

ouverts aux acteurs du monde socio-économique et aux étudiants) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.

- Renforcer les actions en cours pour l'ouverture à l'international en dynamisant les échanges internationaux et en veillant à accroître la part des enseignements de et en langue étrangère.
- Veiller à améliorer l'ouverture à la formation continue en développant davantage les dispositifs de VAE et VAP.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères indispensables de l'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Un faible taux de réussite, inférieur à 60 % des étudiants inscrits, dans environ un tiers des masters ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle insuffisant (notamment concernant le taux de réponse aux enquêtes).

Points d'attention sur les formations du 2^e cycle

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Master Arts de la scène et du spectacle vivant (des taux de réussite insuffisants ; une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire au sein du parcours Théâtres, performances et sociétés ; des dispositifs d'amélioration continue insuffisants)
- Master Arts plastiques (des taux de réussite insuffisants ; une attractivité en baisse, en particulier dans le parcours Art contemporain et sciences humaines, non expliquée ; un processus d'amélioration continue incomplet ; une analyse insuffisante des données de l'insertion professionnelle)
- Master Arts, technologies, création (faiblesse dans la structure interne de la formation, manque de cohérence avec les masters Lettres et Crédit littéraire de Paris 8 ; attractivité décroissante de deux parcours sur trois ; faiblesse du suivi du devenir des diplômés, des dispositifs d'aide à la réussite et d'amélioration continue).
- Master Cinéma et audiovisuel (des taux de réussite insuffisants en master 2 ; un manque de dispositifs d'aide à la réussite ; un processus d'amélioration continue incomplet ; un suivi des diplômés insuffisant)
- Master Crédit littéraire (une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire)
- Master Danse (des taux de réussite insuffisants ; des dispositifs d'aide à la réussite insuffisants)
- Master Lettres (des taux de réussite insuffisants ; une attractivité en baisse et un manque de cohérence avec les masters Crédit littéraire et Arts, technologies, création ; un adossement à la recherche peu structuré ; une faible professionnalisation se traduisant notamment par une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire ; un suivi des diplômés insuffisant)
- Master Musicologie (un taux de réussite insuffisant en première année ; une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire dans certaines spécialisations du parcours Théories et pratiques de la musique)
- Master Traduction et interprétation (des taux de réussite insuffisants ; une attractivité en baisse ; un suivi des diplômés insuffisant ; un processus d'amélioration continue perfectible)

Domaine Droit, économie, gestion :

- Master *Droit de la santé* (une baisse d'attractivité dans deux parcours, non analysée ; un faible taux de réussite en master 2 ; une absence de dispositif d'aide à la réussite ; un suivi des diplômés insuffisant ; une formation à et par la recherche limitée ; un processus d'amélioration continue incomplet)
- Master *Droit public* (des taux de réussite très insuffisants ; une attractivité en baisse, surtout dans le parcours *Droit et économie publics des affaires* ; une qualité du recrutement insuffisante ; une professionnalisation insuffisante)

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Master *Civilisations, cultures et sociétés* (une attractivité en berne ; un faible taux d'insertion des diplômés)
- Master *Culture et communication* (un taux de réussite insuffisant et une attractivité en baisse dans le parcours de master 2 *Médias et rapports sociaux de classe, race, genre* ; un manque de dispositifs d'aide à la réussite ; une professionnalisation limitée ; un suivi des diplômés insuffisant)
- Master *Études politiques* (qualité insuffisante de la professionnalisation ; faiblesse du processus d'amélioration continue de la formation)
- Master *Études sur le genre* (un taux de réussite insuffisant en master 2 ; une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire ; un processus d'amélioration continue insuffisant)
- Master *Histoire* (des taux de réussite insuffisants ; une qualité du recrutement insuffisante ; une professionnalisation trop limitée)
- Master *Philosophie* (des taux de réussite insuffisants ; une stratégie de professionnalisation insuffisante ; un suivi des diplômés lacunaire)
- Master *Sciences du langage* (des taux de réussite insuffisants ; un manque de dispositifs d'aide à la réussite ; un suivi insuffisant du devenir des diplômés)
- Master *Sciences sociales* (des taux de réussite insuffisants ; un processus d'amélioration continue incomplet)

La formation suivante présente un dossier d'autoévaluation dans lequel l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de la formation concernée.

Domaine Droit, économie, gestion :

- Master *Justice, procès et procédures* (manque d'informations et d'analyses sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants ; manque d'informations sur les dispositifs d'aide à la réussite ; besoin de complément d'information sur l'adossement à la recherche ; besoin de complément d'information sur l'articulation entre les parcours)

Avis d'accréditation des formations du 2^e cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 2^e cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention suite à l'évaluation du bilan des formations du 2^e cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement co-accrédité	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Master	Arts de la scène et du spectacle vivant		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées. - Veiller au déploiement effectif d'une expérience en milieu professionnel obligatoire au sein du parcours Théâtres, performances et sociétés. - Veiller à maintenir une composition pertinente du conseil de perfectionnement (présence d'étudiants en cours de cursus). - Veiller à l'analyse des résultats des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
ALL	ALL	Master	Arts écologiques ¹		Création Favorable avec recommandations expresses : - Veiller à clarifier les objectifs et les débouchés de la formation. - Veiller à clarifier l'architecture de la formation (incluant de nombreuses mutualisations). - Veiller à mettre en place un pilotage rigoureux de la mention.

¹ Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

ALL	ALL	Master	Arts plastiques		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la réussite et les dispositifs d'accompagnement des étudiants prévus au sein du master. - Veiller à pérenniser la présence d'étudiants au sein du conseil de perfectionnement de la formation. - Veiller à analyser les résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés.
ALL	ALL	Master	Cinéma et audiovisuel		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la réussite et les dispositifs d'accompagnement des étudiants prévus au sein du master. - Veiller à pérenniser la présence d'étudiants au sein du conseil de perfectionnement de la formation. - Veiller à renforcer le suivi et l'analyse du devenir des diplômés en poursuivant les actions engagées.
ALL	ALL	Master	Création littéraire		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'une expérience en milieu professionnel obligatoire ou à la validation d'une expérience acquise.
ALL	ALL	Master	Création numérique		Favorable avec recommandations : - Veiller à la soutenabilité de la formation en termes de ressources humaines et matérielles. - Veiller à analyser l'attractivité du master afin de l'améliorer. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration des étudiants).
ALL	ALL	Master	Danse		Favorable avec recommandation : - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en clarifiant et rendant lisibles les dispositifs déjà existants d'aide à la réussite.
ALL	ALL	Master	Langues et sociétés		Favorable avec recommandations : - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration de professionnels). - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.

ALL	ALL	Master	Lettres		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées. - Veiller à améliorer l'attractivité de la formation grâce à la réflexion entamée avec les masters <i>Création littéraire</i> et <i>Recherche-création transdisciplinaire</i> . - Veiller à la mise en place effective d'une expérience en milieu professionnel obligatoire au sein du master. - Veiller à mieux structurer l'adossement à la recherche. - Veiller à assurer effectivement le suivi et l'analyse du devenir des diplômés, dans le cadre de la démarche de l'établissement.
ALL	ALL	Master	Musicologie		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées. - Veiller à la mise en place effective d'une expérience en milieu professionnel obligatoire dans tous les parcours.
ALL	ALL	Master	Recherche-création transdisciplinaire ²	Université Paris Nanterre	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer le suivi pédagogique des étudiants par un accompagnement individualisé. - Veiller à renforcer la professionnalisation, par exemple à travers une expérience professionnelle dès le M1 et l'accompagnement à l'inscription en thèse. - Veiller à renforcer le suivi et l'analyse du devenir des étudiants.
ALL	ALL	Master	Traduction et interprétation		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées. - Veiller à structurer et à pérenniser les dispositifs de suivi et d'analyse du devenir des diplômés. - Veiller à renforcer la participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements.

² Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

DEG	DEG	Master	Droit de la santé		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en renforçant les dispositifs d'aide à la réussite. - Veiller à consolider le suivi et l'analyse du devenir des diplômés. - Veiller à la bonne intégration de professionnels dans le conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	Master	Droit privé		Favorable avec recommandations : - S'assurer de développer des dispositifs d'aide à la réussite adaptés aux besoins des étudiants. - Veiller au suivi des étudiants et à l'analyse de leur insertion professionnelle, en s'assurant de disposer de suffisamment de données. - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
DEG	DEG	Master	Droit public		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite des étudiants en poursuivant le renforcement des dispositifs de remédiation, notamment pour les étudiants inscrits dans le cadre de l'enseignement à distance. - Veiller à la soutenabilité de la formation en s'assurant, dans le cadre de la restructuration du master, d'un taux d'encadrement suffisant par des enseignants-chercheurs titulaires, notamment pour le parcours proposé à distance. - Veiller à poursuivre le renforcement du nombre d'heures d'enseignement assurées par des professionnels.
DEG	DEG	Master	Économie des organisations		Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer la réussite. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration de professionnels).
DEG	STS/DEG	Master	Gestion de production, logistique, achats		Création Favorable avec recommandation : - Veiller à la qualité du recrutement et à la diversification du vivier au-delà des étudiants issus des formations portées par l'IUT.

DEG	DEG	Master	Justice, procès et procédures		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. - Veiller à la bonne articulation entre le parcours <i>Institutions juridictionnelles et grands procès</i> et le nouveau parcours <i>Métiers de la justice</i> .
DEG	DEG	Master	Management		Favorable
DEG	DEG	Master	Management et commerce international		Favorable avec recommandations : - Améliorer le suivi des diplômés et de la qualité de leur insertion. - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement. - Veiller à la qualité de l'internationalisation (mobilités étudiantes, certification linguistique) au regard de la nature de la formation.
DEG	DEG	Master	Monnaie, banque, finance, assurance		Favorable avec recommandations : - Veiller à mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite de façon à améliorer la réussite en master 2. - Veiller à renforcer et à mieux structurer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
SHS	SHS	Master	Archives		Favorable
SHS	SHS	Master	Civilisations, cultures et sociétés		Favorable avec recommandation : - Veiller à poursuivre le renforcement du conseil de perfectionnement, en élargissant sa composition à d'autres professionnels extérieurs à la formation, en complément des diplômés déjà impliqués.
SHS	SHS	Master	Culture et communication		Pas d'avis. Le comité d'experts n'est pas en mesure de formuler un avis au regard des documents fournis.
SHS	SHS	Master	Études européennes et internationales		Favorable

SHS	SHS	Master	Études politiques	Université Paris Nanterre	Favorable avec recommandation : - Veiller à consolider le processus d'amélioration continue, en particulier l'évaluation des enseignements par les étudiants.
SHS	SHS	Master	Études sur le genre		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite en un an du M2 en poursuivant les actions engagées. - Veiller à la mise en œuvre effective de l'expérience en milieu professionnel pour tous les étudiants. - Veiller à la pérennisation d'un conseil de perfectionnement intégrant des étudiants et des professionnels.
SHS	SHS	Master	Géographie, aménagement, environnement et développement		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'adossement à la recherche. - Veiller à rendre le conseil de perfectionnement régulier et à ce que sa composition soit pertinente (intégration de professionnels).
SHS	SHS	Master	Géopolitique		Favorable
SHS	SHS	Master	Histoire		Favorable avec recommandation : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées.
SHS	SHS	Master	Humanités numériques		Favorable avec recommandations : - Veiller à poursuivre les efforts d'amélioration de la réussite. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration des étudiants).
SHS	SHS	Master	Industries culturelles		Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer la réussite en master 2.
SHS	SHS	Master	Information, communication		Favorable
SHS	SHS	Master	Migrations		<i>Création</i> Favorable

SHS	SHS	Master	Patrimoine et musées		Favorable avec recommandations : - Veiller à assurer une présence plus importante de la recherche dans les enseignements. - Veiller à renforcer la part des enseignements en langues étrangères. - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
SHS	SHS	Master	Philosophie		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer la réussite et les dispositifs d'accompagnement des étudiants prévus au sein du master. - Veiller à la mise en place effective d'une expérience obligatoire en milieu professionnel au sein du cursus.
SHS	SHS	Master	Psychanalyse		Favorable avec recommandations : - Veiller au suivi des diplômés et à l'analyse de la qualité de leur insertion ou poursuite d'études. - Veiller à renforcer la part des enseignements en langues étrangères. - Veiller à ce que la composition du conseil de perfectionnement soit pertinente (intégration de professionnels). - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
SHS	SHS	Master	Psychologie		Favorable avec recommandations : - Veiller à mener une réflexion pour structurer les parcours en plusieurs mentions et gagner en lisibilité de l'offre. - Veiller à homogénéiser les heures d'intervention des professionnels dans les différents parcours. - Veiller à améliorer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. - Veiller à renforcer la présence des étudiants au sein du conseil de perfectionnement.
SHS	SHS	Master	Science politique		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer la part des enseignants-chercheurs titulaires.

SHS	SHS	Master	Sciences de l'éducation et de la formation		Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer la réussite. - Veiller à renforcer la professionnalisation. - Veiller à l'articulation entre les trois parcours pour les rendre mieux ciblés en matière de débouchés professionnels. - Veiller à renforcer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés.
SHS	SHS	Master	Sciences du langage		Favorable avec recommandations : - Veiller à favoriser la réussite étudiante en consolidant les dispositifs d'aide à la réussite. - Veiller à assurer le suivi et l'analyse du devenir des diplômés, dans le cadre de la démarche de l'établissement.
SHS	SHS	Master	Sciences sociales		Favorable avec recommandations - Veiller à favoriser la réussite étudiante en poursuivant les actions engagées. - Veiller à pérenniser la présence d'étudiants de master au sein du conseil de perfectionnement.
STS	STS	Master	Informatique		Favorable avec recommandations : - Veiller à analyser les raisons du faible taux de réussite du public en enseignement à distance et à mettre en place des dispositifs de remédiation. - Renforcer les dispositifs d'amélioration continue, notamment l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. - Veiller à la mise en œuvre d'une approche par compétences dans le cadre de la démarche de l'établissement.
STS	STS	Master	Mathématiques et applications		Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer la réussite en master 2. - Veiller à améliorer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés. - Veiller à diversifier les pratiques pédagogiques, dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences, en cohérence avec la démarche de l'établissement.

STS	STS	Master	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS		Favorable
-----	-----	--------	-------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------

Rapports des formations du 2^e cycle

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il comprend deux parcours, *Théâtres, performances et sociétés (TPS)* et *Projet culturel et artistique international (PCAI)*, ouvert à l'alternance depuis 2023. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 181 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 14 enseignants, dont 11 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 527 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Portée par un pilotage cohérent et collectif (co-responsabilité des parcours, concertation et bilans réguliers en collectifs enseignants, en présence des personnels administratifs et techniques), le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* se distingue par un adossement fort à la recherche et par son approche exemplaire de la recherche-création. Il s'appuie sur des partenaires de prestige à l'échelle locale et nationale, permettant un réseau préprofessionnel bienvenu. En revanche, l'ancrage international, notamment pour le parcours *Projet culturel et artistique international (PCAI)*, mérite d'être encore plus développé. Ce parcours est actuellement repensé pour permettre une transition vers un fonctionnement par l'alternance dont seuls quelques rares étudiants ont pu bénéficier en 2023-2024.

L'adossement de la formation à la recherche, et la formation des étudiants à et par la recherche, constituent des points forts. La formation propose des contenus de séminaires en lien avec des travaux, récents et souvent en cours, de ses enseignants-chercheurs titulaires, réalisés au sein des quatre axes de l'unité de recherche (UR) Scènes du monde, création, savoirs critiques (équipe d'accueil 1573). Depuis 2019, les étudiants sont partie prenante de projets pilotés par des membres de l'équipe sous l'égide de l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC), en lien avec la recherche : « Singing in the Pool with masks », « Performer les savoirs », « La performance au musée », « Performance et technologies du genre », etc. La formation porte un regard aiguisé sur les dynamiques actuelles de la recherche-création, et bénéficie de riches partenariats locaux (Théâtre national, Centres dramatiques nationaux d'Île-de-France et institutions patrimoniales parisiennes et franciliennes).

L'organisation pédagogique est tout à fait satisfaisante. Articulant la théorie et la pratique, l'interdisciplinaire et le transculturel, la formation vise à produire des connaissances et des compétences bien identifiées par l'équipe pédagogique dans le champ des études théâtrales et les arts associés, à aider l'étudiant à rendre compte de son propre travail créatif et à s'insérer dans le monde esthétique et socio-économique des arts du spectacle. La maquette de la formation permet une approche progressive des enjeux de la recherche puis de la recherche-création, depuis la formulation des problématiques des mémoires, des méthodologies de base pour la rédaction et la recherche documentaire, jusqu'aux cours plus spécialisés proposés plutôt au second semestre. La maquette ménage un temps pour les projets tutorés, les enquêtes, et se sert de ses partenaires institutionnels comme terrain d'expériences et d'expertises.

L'équipe pédagogique manifeste une conscience aiguë des défis professionnels liés au secteur du spectacle vivant. La présence de personnels du secteur culturel et de régisseurs techniques dans la formation lui assure une première proximité avec le monde professionnel, ses usages et ses méthodes. 196 heures de la formation sont assurées par des professionnels associés à l'équipe, notamment en *PCAI*. L'opportunité pour les étudiants de se déplacer sur le terrain, de mener des enquêtes et de rencontrer plus ou moins formellement des professionnels directement dans l'exercice de leurs fonctions est réelle. L'ouverture aux autres organismes de formation comme le théâtre-école du Hall de la chanson et le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) permet aussi des rencontres essentielles à une dynamique de réseautage du milieu

culturel et artistique. Cependant, si un stage, facultatif, est encouragé en Théâtres, performances et sociétés (TPS) et obligatoire en PCAI, seuls 65 étudiants se sont engagés dans cette voie, soit environ 35 % des inscrits sur les deux parcours du master : c'est encore trop peu. La mise en situation professionnelle est obligatoire au sein d'un master.

Les partenariats locaux constituent une richesse et la stratégie d'ouverture à l'international est ambitieuse. L'ouverture à l'international repose aujourd'hui en grande partie sur des contenus de cours s'intéressant aux pratiques spectaculaires mondiales qui correspondent à la recherche de plusieurs enseignants-chercheurs titulaires du département. À l'exception de cours de pratique théâtrale dispensés en italien et de quelques séances proposées en anglais ou italien, les cours de langue de spécialité manquent cependant. Le DAE fait mention de partenariats avec des institutions étrangères (Taïwan, Suisse, Italie, Brésil, Angleterre, Suède, Danemark, etc.), qui permettent, outre les échanges Erasmus+, aussi bien des voyages d'étude d'une quinzaine de jours tous les deux ou trois ans que la participation annuelle à l'observatoire critique de l'EASTAP (European Association for the Study of Theatre and Performance) qui réunit des jeunes chercheurs et des étudiants de master de différentes universités pour suivre des événements scientifiques sur le théâtre et la performance et produire ainsi une réflexion critique en simultané qui essaie de rendre compte de leur complexité et pluralité. Le nombre de mobilités sortantes, nettement croissant (4 étudiants en 2019-2020, 14 en 2022-2023), demeure néanmoins faible au regard de la portée internationale du parcours *Projet culturel et artistique international*, en dépit d'efforts. De même, l'ouverture plus marquée des stages à l'international est à encourager, notamment dans le cadre du parcours PCAI.

L'attractivité de la formation reste constante. Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet de constater que l'attractivité de la formation est même légèrement en hausse (370 candidatures en 2022-2023 contre 330 l'année précédente). Le nombre d'admis en première année est ainsi passé de 127 à 155. Du fait de l'orientation progressive du parcours PCAI vers l'alternance, la capacité d'accueil du master sera prochainement réduite. Pour renforcer l'attractivité de la formation, des cours d'initiation à la recherche sont proposés en troisième année de licence (L3).

Face à des résultats qui pourraient inquiéter, la formation vise une amélioration par une démarche de clarification des informations relatives à l'organisation des études. En effet, un nombre élevé d'étudiants valide le master en trois, voire quatre ans (notamment dans le parcours *Théâtres, performances et sociétés*). En 2022-2023, sur les 83 inscrits en deuxième année du cycle, seuls 40 ont validé tous leurs crédits ECTS, soit 48 %. La formation impute une grande part de ce relatif échec aux problématiques sociales voire politiques (précarité et vulnérabilité) de ses étudiants. Elle annonce s'engager en faveur de leur réussite en cherchant notamment à améliorer sa communication pour faciliter leurs démarches, avec transformation des brochures et du site Internet entre autres outils méthodologiques. Le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement montre que des solutions sont envisagées et pour certaines déjà transmises à la Commission formation et vie universitaire (CFVU) : clarification des intitulés de cours, progressivité renforcée, liens actifs avec le réseau d'anciens à mettre en place. Ces transformations restent à mettre en œuvre et l'organisation pédagogique doit également être adaptée pour faire face à ces difficultés.

Le suivi des diplômés est effectué, mais reste à renforcer. Des enquêtes d'insertion professionnelle, menées par l'Observatoire de la vie étudiante indiquent une formation « plutôt » voire « tout à fait » en adéquation avec le monde socio-professionnel (selon le DAE, pour deux tiers des diplômés répondant à l'enquête). Toutefois on ignore la proportion de répondants et il n'y a pas d'enquête à 12 mois après le diplôme. Un réseau d'Alumni a été mis en place et joue son rôle, il devrait fluidifier les échanges à l'avenir. En plus du bouche-à-oreille envisagé à l'occasion du Festival de théâtre universitaire, cité comme exemple d'un espace de rencontre et de dialogue entre anciens et nouveaux étudiants, la newsletter annoncée comme piste de contact avec les anciens étudiants est encourageante.

Le processus d'amélioration continue de la formation est perfectible. Devant un faible taux de réponse au questionnaire (53 étudiants seulement en 2022-2023 sur 181 inscrits, soit moins de 30 % de taux de réponse), mais des résultats plutôt satisfaisants (64 % des répondants s'estiment « très satisfait » ou « satisfait » de la qualité des enseignements), l'équipe annonce s'engager à porter attention aux points de vigilance non négligeables signalés par les étudiants lors du dernier conseil de perfectionnement bi-disciplinaire (commun avec la licence Études théâtrales, la licence Cinéma et le master Cinéma et audiovisuel ce qui permet une synergie bienvenue théâtre-cinéma) : l'accompagnement (suivi de stage, de mémoire, de projet) ; les conditions d'accueil au sein de l'UFR ; et l'organisation matérielle (salles, sanitaires). Il faudrait par ailleurs veiller à ce que des étudiants de la mention y figurent, et à ce que davantage de représentants du secteur socio-économique participent au conseil. Enfin, il faut veiller à ce que le conseil fasse nettement la distinction non seulement entre disciplines, ce qui est le cas, mais aussi entre niveaux, pour un rôle efficace d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche, notamment pour ce qui concerne la recherche-création ;
- Un ancrage territorial fort et bien exploité, doublé d'une conscience aiguë du territoire dionysien, de ses particularités culturelles, sociales et politiques ;
- Des partenaires à l'aura nationale et internationale ;
- Une équipe pédagogique activement engagée dans la réussite étudiante.

Points faibles

- Un taux d'échec important ;
- Une expérience en milieu professionnel non obligatoire dans un des deux parcours (*Théâtres, performances et sociétés*) ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention, n'intégrant pas d'étudiants et dont le compte rendu ne fait pas apparaître suffisamment la prise en compte du niveau master ;
- Un suivi des anciens étudiants (poursuite d'études, insertion professionnelle) encore perfectible ;
- Une offre linguistique insuffisante ;
- Une ouverture à l'international perfectible en terme de mobilités sortantes, notamment pour ce qui concerne le parcours *Projet culturel et artistique international*.

Recommandations

- Améliorer l'aide à la réussite, en mettant en place les solutions envisagées en conseil de perfectionnement (progressivité des enseignements, clarté des intitulés, réseau d'anciens actif).
- Rendre la mise en situation professionnelle obligatoire au sein du parcours *Théâtres, performances et sociétés*.
- Rendre le dispositif d'amélioration continue plus efficace en veillant à la prise en compte des questions spécifiques à la mention au sein du conseil de perfectionnement et en y intégrant des étudiants des deux parcours.
- Consolider et vivifier le réseau d'*alumni* pour affiner le regard sur les perspectives professionnelles des étudiants issus de la formation.
- Adapter l'offre de langues aux objectifs de la formation.
- Encourager les mobilités sortantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire au sein du parcours *Théâtres, performances et sociétés* ;
- Des dispositifs d'amélioration continue insuffisants (conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et n'intégrant pas d'étudiants, faible participation des étudiants à l'évaluation de la formation et des enseignements).

MASTER ARTS PLASTIQUES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Arts plastiques* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il comprend quatre parcours : *Art contemporain et sciences humaines (ACSH)*, *Écologie des arts et des médias (EDAM)*, *Médiation, exposition, critique (MEC)* et *Pratiques, histoires, théories de la photographie (PHTP)*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 239 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 50 enseignants, dont 31 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 608 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

La formation présente une pratique exemplaire de la recherche-création, en lien avec la signature de l'établissement comme Université des créations. Ses différents parcours définissent des enjeux experts de la création contemporaine (art contemporain, pratiques technologiques, métiers de l'exposition, photographie). Ses méthodologies pédagogiques sont structurées pour répondre à la spécificité des publics tout en gardant maintenant une exigence disciplinaire. Toutefois, le taux de réussite reste bas, surtout en première année. Par ailleurs, si la diversité des modalités pédagogiques témoigne d'une équipe dynamique, celle-ci peine néanmoins à produire une analyse des résultats de la réussite ainsi que de l'insertion professionnelle.

La formation développe une pratique de la recherche très ambitieuse mettant en avant une réelle expertise de la recherche-création. La formation s'appuie sur une articulation entre recherche en pratique et en théorie avec les mêmes ambitions pour ses quatre parcours quelle que soit leur finalité (professionnelle dans le secteur ou dans la recherche). L'adossement à la recherche se fait principalement auprès de l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC), et du laboratoire d'excellence (Labex) Les passés dans le présent, dans le cadre de différents cours et séminaires. Les étudiants sont également invités à participer aux journées d'études et séminaires de l'unité de recherche Arts des images et art contemporain, obligatoires pour le parcours Écologie des arts et des médias (EDAM). La pratique de la création par la recherche-action se définit en miroir d'une pratique de la recherche par la création de façon claire, exemplaire dans le paysage académique national. L'interdisciplinarité est mise en œuvre par des croisements avec les départements de littérature, cinéma, et théâtre de l'établissement dans le cadre de séminaires communs renforçant l'expertise des quatre parcours.

La diversité des dispositifs pédagogiques permet d'envisager une pratique de l'atelier cohérente avec les ambitions de la formation. La recherche par/pour la création/action s'appuie sur des dispositifs, expérimentations sur le terrain et partenariats pertinents : Maison européenne de la photographie, Fonds régional d'art contemporain (Frac) Île-de-France, Mains d'Œuvres à Saint-Ouen. La formation développe des modules d'innovation pédagogique (MIP) financés par l'EUR ArTeC. Le choix cohérent de ne pas recourir au distanciel est argumenté au regard des enjeux de la pratique de la création. La création comme geste d'auteur est mise en écho avec les dispositifs pédagogiques reposant sur la coopération et les gestes collectifs (workshops et cours hors les murs auprès des structures partenaires, expositions des travaux de master 2 avec un commissaire d'exposition invité). Au-delà d'une expertise scientifique, technique et pratique attendue, la formation revendique un positionnement innovant et pertinent au regard de la création contemporaine et des enjeux socio-politiques de la culture.

L'accompagnement des étudiants dans la compréhension de la dynamique culturelle et artistique est une priorité de la formation et nourrie par un investissement dans les projets de l'établissement et par des partenariats extérieurs structurants. L'ouverture prévue par l'établissement d'un espace d'exposition, envisagé comme lieu de rencontre et de croisement avec les acteurs du secteur, est nécessaire à la formation pour

renforcer l'approche professionnalisaante de la recherche par la pratique. Le site de l'établissement est envisagé par la formation comme un premier territoire d'expérimentation à disposition des étudiants et de l'équipe. Cette ambition d'accompagnement pédagogique à « aller vers » s'inscrit dans une perspective revendiquée d'égalité des chances en identifiant l'établissement lui-même comme la première strate du secteur. La formation souhaite être davantage associée encore dans les actions culturelles, communicationnelles de l'établissement comme terrain d'expérimentation premier pour ses étudiants.

La structuration des compétences en quatre blocs d'enseignements permet une approche exigeante à hauteur des publics de la formation pour les parcours Médiation, exposition, critique (MEC) et Pratiques, histoires, théories de la photographie (PHTP). Les compétences visées sont claires et détaillées, leur acquisition est mise en œuvre par un ensemble de méthodes exigeantes. Les compétences identifiées pour chaque parcours suivent une progression cohérente au cours des quatre semestres de la formation, par l'accentuation de la spécialisation et la mise en pratique. L'approche par compétences reste plus générique pour les deux parcours Art contemporain et sciences humaines (ACSH) et EDAM, ne laissant pas apparaître les compétences dédiées aux spécialités notamment numériques. Cette maquette cohérente entre parcours (unité d'enseignement - UE - projet, UE recherche, UE spécialisation et une unité Réalisation qui compose l'entièreté du semestre 4 pour les parcours ACSH et EDAM) permet en fin de master 1 une passerelle pour intégrer un autre parcours de la formation.

Au regard de taux de réussites faibles, la formation met en place une stratégie d'accompagnement à la réussite de ses étudiants exemplaire. Analytant le taux de réussite particulièrement bas (en 2021-2022, seuls 58 étudiants de deuxième année ont validé tous leurs crédits ECTS sur 120 inscrits, en 2022-2023, 55 pour 107 inscrits), la formation identifie un ensemble de caractéristiques - notamment les étudiants salariés sans toutefois en présenter le nombre - et propose une adaptation des maquettes et outils pédagogiques au service de la réussite : également de la formation sur 3 ans (toutefois, le dossier d'autoévaluation - DAE - ne présente aucun chiffre des réinscriptions permettant de saisir le nombre d'étudiants concernés), accompagnement renforcé à la recherche, mise en place d'outils de suivi. Les résultats sont encore à suivre.

Dans le cadre de son ambition internationale - comme compétence et enjeu - la formation met en place des modalités pertinentes mais encore trop peu structurées. L'apprentissage linguistique est défini comme compétence de spécialité avec au moins un cours en anglais (en espagnol de façon optionnelle) et l'obligation de suivre au moins un cours dispensé par le Centre des langues de l'établissement à hauteur de 39 heures d'enseignement par an. Toutefois la maîtrise d'une langue étrangère de spécialité n'apparaît pas dans l'approche par compétences et le nombre de crédits attribués n'est pas donné. Avec 6 mobilités sortantes en 2021, 4 en 2022 contre 14 mobilités entrantes en 2021 et 12 en 2022, la formation identifie les spécificités économiques et sociales de son public comme l'empêchement majeur à la mobilité et mène un programme d'invitations régulières de chercheurs et chercheuses dans le cadre de partenariats académiques exigeants (avec l'école d'art néerlandaise Gerrit Rietveld Academie). Par ailleurs, le nombre d'étudiants étrangers chaque année varie entre 29 en 2020 et 19 en 2022.

Malgré une réelle attractivité, la formation maintient une capacité de remplissage moyen. Les étudiants sont recrutés dans un vivier diversifié et majoritairement issu de l'établissement (le parcours PHTP recrute entre 40 et 60 % des étudiants issus du parcours Photographie de la licence Arts plastiques de l'établissement, entre 10 et 15 % issus de licences d'histoire de l'art, lettres et cinéma et une petite portion d'écoles d'art). La formation recrute 176 étudiants sur 428 candidats en 2022. Toutefois, les capacités d'accueil ne sont pas atteintes pour trois parcours (ACSH compte en 2022-2023 32 inscrits administratifs pour une capacité de 65, nombre d'étudiants qui baisse d'année en année, 57 en 2020-2021, 44 en 2021-2022). Le DAE ne précise pas si la baisse du nombre d'étudiants est volontairement opérée par la formation qui argumente une nécessaire diminution de la capacité d'accueil pour permettre un ciblage plus précis des publics et une plus grande opérationnalité des choix pédagogiques opérés.

Si la formation déploie plusieurs dispositifs de pilotage, elle n'analyse suffisamment ni les résultats des étudiants, ni leur insertion. Le pilotage est mené aux différentes échelles de l'établissement et de la formation, et des délégués sont désignés chaque année au sein des cohortes pour participer aux différents dispositifs. Le conseil de perfectionnement n'est pas propre à la mention, mais commun avec la licence Arts plastiques et le master Création numérique, ce qui permet une réflexion sur l'articulation entre différents niveaux, chacun y étant bien représenté ; la formation y joue un rôle actif. En revanche, elle n'engage pas d'analyse sur la réussite des étudiants. Il est dommage que le conseil ne comporte pas d'étudiants qui auraient pu analyser plus précisément les résultats de l'évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Des parcours cohérents et en phase avec les enjeux contemporains de la recherche ;
- Un ancrage diversifié auprès des partenaires à plusieurs échelles du territoire ;
- Des dispositifs pédagogiques innovants visant à définir et mettre en œuvre la recherche-création ;
- Un accompagnement exigeant pour la réussite des étudiants.

Points faibles

- Une qualité de la réussite insuffisante ;
- Un différentiel important entre capacité d'accueil élevée et taux de remplissage moyen, en particulier dans le parcours *Art contemporain et sciences humaines*.
- Un manque d'analyse des résultats de la formation (réussite et insertion) ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas assez d'étudiants.

Recommandations

- Poursuivre les efforts d'amélioration de la réussite, encore trop faible.
- Interroger les capacités d'accueil de chaque parcours au regard du taux de remplissage moyen, des modalités des dispositifs pédagogiques et du ratio d'encadrement technique et pédagogique.
- Se donner les moyens d'une analyse critique de la réussite et de l'insertion professionnelle.
- Inclure au sein du conseil de perfectionnement des étudiants des différents parcours.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Une attractivité en baisse, en particulier dans le parcours *Art contemporain et sciences humaines*, non expliquée ;
- Un processus d'amélioration continue incomplet (conseil de perfectionnement n'intégrant pas assez les étudiants) ;
- Une analyse insuffisante des données de l'insertion professionnelle.

MASTER ARTS, TECHNOLOGIES, CRÉATION

Établissements

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Le master transdisciplinaire Arts, technologies, création (ArTeC), co-acrédité entre l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et l'université Paris Nanterre, est porté par l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC) ; il est rattaché à Paris 8 à l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique et à Paris Nanterre à l'UFR Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA). Il comprend trois parcours à partir du master 1 : *La création comme activité de recherche, Nouveaux modes d'écriture et de publication et Technologies et médiations humaines*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 49 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 67 enseignants, dont 49 permanents, auxquels s'ajoutent les nombreux professionnels intervenant ponctuellement dans la formation. La maquette du master contient 645 heures étudiant.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement ne comprend pas la fiche de la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés, dont l'absence est expliquée par le fait que le master était durant la période d'évaluation sous l'égide de la Comue Université Paris Lumières qui n'a pas réalisé d'enquêtes pour cette formation.

Analyse globale

Mettant en œuvre l'ambition d'une formation interdisciplinaire innovante sur les méthodes de la recherche-création, le master ArTeC, rattaché à l'école universitaire de recherche (EUR) ArTeC et porté par la Comue Université Paris Lumières durant la période d'évaluation, se situe au croisement des sciences humaines, du numérique, des arts et des médiations humaines. Il se définit avant tout par son adossement à la recherche et la pratique méthodologique de recherche-action, qui permettent aux étudiants d'évoluer dans l'écosystème d'une recherche scientifique vivante. On relève toutefois une perte d'attractivité importante depuis 2022 dans deux des parcours. Par ailleurs, la structuration de la formation et son pilotage complexe entre plusieurs établissements et équipes suscitent des confusions, notamment entre conseil de perfectionnement et commission pédagogique, ainsi que sur le suivi de l'insertion professionnelle.

Le rattachement du master à une EUR, financée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) pour 10 ans à partir de 2018, lui offre un adossement à un écosystème scientifique ambitieux et privilégié. En effet, cet environnement immédiat et le pilotage de la formation permettent une immersion dans une approche de la recherche par l'expérimentation. La proximité réelle des étudiants avec les événements scientifiques et artistiques organisés par les 26 unités de recherche de l'EUR est une des qualités majeures de la formation. L'acquisition des compétences liées à la recherche se fait par immersion au plus près des enseignants-chercheurs. La formation vise une poursuite d'études dans le diplôme inter-universitaire (DIU) ArTeC+, diplôme postmaster, ou en doctorat, sans expliquer à quoi correspondent précisément ces deux orientations. De plus, le taux de poursuite d'études en thèse reste anecdotique (deux étudiants en doctorat en 2022-2023), sans être analysé dans le dossier d'autoévaluation (DAE).

Les dispositifs pédagogiques diversifiés (modalités, contenus et rythmes de travail) permettent à la fois une immersion intensive et un travail sur le temps long particulièrement pertinents. Bénéficiant de cours, séminaires, ateliers d'expérimentation, modules d'innovation pédagogique (MIP) internes à la formation ou sous la responsabilité des formations partenaires, les étudiants sont amenés à expérimenter plusieurs modalités de travail (ateliers collaboratifs, ateliers hors les murs, conférences, séminaires) portant les orientations des formations partenaires.

L'équipe pédagogique est très nombreuse, experte et diversifiée, susceptible de répondre quasiment « à la carte » aux recherches et expérimentations étudiantes, mais les précisions manquent sur le suivi effectif. Elle est constituée de 48 enseignants-chercheurs (pour 470 heures étudiant) et de 19 professionnels associés (pour 199 heures étudiant). La formation n'étant pas adossée à un département, les enseignants sont détachés des formations partenaires. Les enseignants du tronc commun forment une équipe composée de deux professeurs, trois maîtres de conférences, un enseignant professionnel associé (PAST), un doctorant et cinq chargés de cours ; une trentaine d'enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans les MIP sont issus des formations associées dans les domaines des arts, de la culture et des industries créatives. Le ratio d'encadrement est particulièrement élevé puisque la formation comptait, en 2022, un total de seulement 49 inscrits administratifs ; le DAE n'explique pas les modalités précises de suivi pédagogique justifiant cette équipe si nombreuse (mobilisée pour un accompagnement individuel répondant par exemple aux spécificités des travaux engagés par les étudiants). Le DAE ne précise pas davantage les modalités de suivi pédagogique par tutorat ou enseignant référent (dans le cadre du mémoire de recherche par exemple).

Par ailleurs, si la formation bénéficie des partenariats de l'EUR, les dispositifs permettant aux étudiants de s'en saisir pleinement ne sont pas explicités. En effet, le DAE insiste sur la possibilité offerte aux étudiants d'acquérir une méthode « comparatiste » entre formations, institutions, établissements par la mobilité. Or, une telle acquisition de compétences, particulièrement (voire trop ?) ambitieuse à ce niveau de formation, demande un pilotage et des dispositifs d'analyse des pratiques qui n'apparaissent pas. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement relève une difficulté d'intégration des étudiants dans des cours issus des formations partenaires (sans préciser les disciplines concernées ou le nombre d'étudiants en difficulté), ainsi que, par effet retour, l'incompréhension des étudiants concernant l'ouverture aux autres formations des MIP financés par l'EUR. La compréhension du fonctionnement de la formation par les étudiants, de même que la culture du partage interdisciplinaire, font manifestement défaut.

La dimension internationale de la formation est structurée en partenariats pertinents et ambitieux, mais ne donne pas lieu à une mobilité effective chez les étudiants. La formation bénéficie des partenariats noués par l'EUR ainsi que de ceux de ses deux établissements porteurs. Annoncée comme obligatoire au premier semestre de deuxième année (M2), la mobilité internationale, sous forme de séjour universitaire ou de stage à l'étranger, n'est pas saisie pleinement par les étudiants : seuls 10 d'entre eux ont bénéficié d'une mobilité en 2022, contre 18 en 2021 et 17 en 2020. Cette baisse est analysée par la formation au regard de leur situation économique, bien que l'EUR propose une bourse de mobilité de 500 euros mensuels. Le DAE avance la possibilité d'un programme de substitution pour les étudiants renonçant à la mobilité, sans précisions. Par ailleurs, en plus de faibles mobilités, les cohortes comptent chaque année seulement un ou plusieurs étudiants étrangers (trois en 2022 dans le parcours *La création comme activité de recherche - CCAR*).

L'attractivité de la formation est réelle mais en baisse, interrogeant la nature des prérequis à l'inscription, et la politique d'aide à la réussite pour les candidats retenus. Ouverte en 2018, la formation fait l'objet d'une communication structurée dans ses établissements de rattachement ainsi qu'à l'international, lui permettant une plus grande attractivité au moment des candidatures (de 90 candidatures en 2020 à 131 candidatures en 2021, 128 candidatures en 2022) pour un nombre d'admis stable (28 en 2020 et 30 en 2022) mais un nombre d'étudiants effectivement inscrits décroissant (28 en 2020, 24 en 2022). L'analyse des candidatures dans les trois parcours, l'adéquation entre les profils et les compétences attendues permettent à la formation d'identifier des effets d'inadéquation, voire d'incompréhension pour les deux parcours « sectoriels » : *Nouveaux modes d'écriture et de publication (NMEP)* passe de 11 inscrits en 2020-2021 à 13 en 2021-2022 puis seulement 5 en 2022-2023 ; *Technologies et médiations humaines (TMH)* passe de 12 étudiants à 11 puis 7. Pour autant, la formation n'analyse pas le taux d'abandon important (8 sur 28 inscrits en M1 en 2020-2021, 9 sur 24 en 2022-2023), le DAE présentant des incohérences entre le nombre d'inscriptions, d'abandons et de réussites (en 2022-2023, 24 inscrits dont 9 abandons et 21 réussites, ce qui fait un effectif de 30). Il n'existe pas d'outils d'aide à la réussite, ce que la formation justifie par ses petits effectifs et un suivi personnalisé, alors que les abandons devraient susciter une révision de cette politique. La perspective d'une capacité d'accueil de 30 étudiants par parcours a été largement revue à la baisse pour ces deux parcours : la nécessité de revoir les capacités d'accueil, voire de réviser l'offre de formation est réelle, puisque le parcours NMEP n'accueille aucun étudiant en M1 en 2022-2023, et seulement 5 en M2 ; le parcours TMH connaît une situation équivalente, ce qui pose la question de la mobilisation d'enseignants-chercheurs dans des parcours quasi vides. Le compte rendu du conseil de perfectionnement indique l'intention de ne plus proposer que le parcours CCAR à l'avenir.

Même si ce n'est pas la finalité première d'une école universitaire de recherche, la dimension professionnelle gagnerait à être davantage investie par le master. Celui-ci offre aux étudiants la possibilité d'effectuer un stage optionnel en plus d'une mise en situation professionnelle obligatoire dans la formation (quatre semaines de stage ou de dispositif collaboratif). Pour autant, avec 13 stages pour les deux années de master en 2022-2023, les chiffres ne sont pas à la hauteur de cette ambition, comme pour la mobilité internationale : si la crise sanitaire constitue une explication partielle (7 et 8 étudiants les années précédentes), l'argument selon lequel les étudiants sont requis au premier semestre du M2 par leur mobilité internationale (officiellement obligatoire mais pas accomplie de facto), tandis que le deuxième semestre du M2 est consacré au mémoire, nuisant de ce fait

à la mise en situation professionnelle en M2, interroge sur la structuration de la formation et son adéquation à ses exigences, d'une part, et aux besoins des étudiants, de l'autre. L'absence d'ouverture à l'alternance et/ou à la formation continue interroge également, malgré la souplesse revendiquée par la formation.

Enfin, la formation ne dispose pas d'un processus d'amélioration continue efficace et suit insuffisamment ses diplômés. D'après son compte rendu, le conseil de perfectionnement, qui présente une composition quasiment paritaire entre étudiants (au nombre de 10) et équipe pédagogique et professionnelle (9), relève davantage d'une commission pédagogique : les visées stratégiques (analyse de l'insertion professionnelle) ne sont pas évoquées, sauf en termes de communication afin de repositionner clairement le fonctionnement de la formation auprès des étudiants qui peinent à saisir qu'ils ne soient pas les seuls publics destinataires des MIP. En outre, la trop faible participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation des enseignements (9 réponses sur 49 interrogés en 2022-2023) nuit à la qualité du processus d'amélioration continue de la formation. Enfin, le dossier fourni en annexe du DAE ne présente pas d'enquête d'insertion institutionnelle ni d'analyse de celle-ci par les responsables de la formation, même si l'équipe dit avoir mené ses propres enquêtes. Celles-ci font apparaître des taux de réponse décroissants (de 92 % en 2021 à 52 % en 2023) mais surtout des poursuites d'études inférieures aux ambitions de recherche affichées (36 % en 2021, 21 % en 2022, 36 % en 2023). La question de l'insertion professionnelle, avec une analyse détaillée des secteurs d'activité, des types de contrat proposés et des rémunérations perçues, se pose donc avec acuité, en sus de celle de la finalité du master pour ses étudiants.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche ambitieux ;
- Une formation innovante, axée sur la recherche-création ;
- Une équipe pédagogique nombreuse.

Points faibles

- Un déséquilibre entre les trois parcours avec un manque d'attractivité préoccupant pour deux des parcours ;
- Un manque d'informations sur l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Des abandons nombreux et un manque d'outils d'aide à la réussite ;
- Un manque d'accompagnement des étudiants dans l'intégration aux formations partenaires ;
- Des dispositifs de pilotage et d'amélioration continue insuffisants (faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants) ;
- Des poursuites d'études en doctorat faibles par rapport aux ambitions de la formation.

Recommandations

- Poursuivre l'analyse sur la transformation du master en un seul parcours *La création comme activité de recherche* ; mieux définir la spécificité et cohérence de la mention par rapport aux masters *Lettres et Création littéraire* de Paris 8 afin d'en renforcer l'attractivité.
- Mener des enquêtes approfondies sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés.

- Mettre en place des outils d'aide à la réussite afin de remédier aux abandons.
- Mettre en place des modalités de pilotage formalisées, faisant le lien entre les étudiants de la formation et les équipes pédagogiques et cohortes des autres formations partenaires.
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Développer les dispositifs d'accompagnement au doctorat.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une offre de formation mal structurée et présentant un manque de cohérence avec les masters *Lettres et Création littéraire* de Paris 8 ;
- Une attractivité décroissante de deux parcours sur trois ;
- Un suivi du devenir des diplômés très lacunaire ;
- Une absence de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Des dispositifs d'amélioration continue insuffisants (évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants).

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Cinéma et audiovisuel* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il comprend trois parcours : *Théorie, esthétique et histoire du cinéma*, *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* et *Réalisation et création*. Il est possible d'effectuer un double cursus en suivant, sur une durée de deux ou trois ans, deux parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 266 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 42 enseignants, dont 25 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 612 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Cinéma et audiovisuel* est structuré en trois parcours experts aux visées distinctes. Il s'appuie sur une stratégie d'ouverture locale favorisant la professionnalisation et sur une ouverture, au sein de l'établissement, aux pratiques techniques et théoriques disciplinaires de nombreuses autres mentions, renforçant la formation à la recherche par et pour la création. Il s'appuie aussi sur des dispositifs pédagogiques diversifiés permettant aux étudiants des contenus et modalités adaptés aux projets singuliers. Cette souplesse est rendue possible et soutenable par l'adaptabilité et la disponibilité des équipes.

L'architecture de la formation repose sur un dialogue entre parcours, et, d'autre part, avec d'autres formations de l'établissement permettant de renforcer l'expertise de chacun des parcours. Des enseignements sont mutualisés avec le master *Arts, technologies, création (ArTeC)* et le master *Études sur le genre* notamment ; une unité d'enseignement (UE) libre permet également aux étudiants de personnaliser leur parcours, mais les informations manquent sur les orientations de cette UE.

Ce dialogue constant vient renforcer une pratique collaborative de la recherche. L'approche scientifique de la recherche se définit spécifiquement par une pratique collaborative et par la mise en projet. Plusieurs projets collaboratifs ont été ouverts aux étudiants, comme « écrire la ville au cinéma » et « Sergei Loznitsa, un cinéma à l'épreuve du monde ». Intégrée à l'école universitaire de recherche *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC)*, la formation a mis en place un module d'innovation pédagogique permettant d'affirmer ces deux orientations par un séminaire-atelier « Atelier de rencontres : théories des pratiques ». Par ailleurs, l'équipe, composée de 7 professeurs et 19 maîtres de conférences, est complétée par 16 professionnels associés, eux aussi rattachés au laboratoire *Esthétique, sciences et technologies du cinéma et de l'audiovisuel*, permettant un éventail de spécialités tant dans les méthodes que dans les objets de recherche. Toutefois cette pédagogie par le projet repose sur une nécessité de matériel, locaux et personnels techniques à disposition pour une réelle opérationnalité et égalité des chances entre étudiants. Or, si la dotation matérielle et technique de la formation est de bon niveau, l'équipe technique nécessaire à l'accompagnement des étudiants reste congrue.

La formation est inscrite dans un tissu socio-économique dense permettant aux étudiants une professionnalisation réelle par un accès privilégié à une diversité de structures sur le territoire régional. La formation a engagé un ensemble de partenariats ambitieux avec les structures majeures permettant projets et accueil en stages pour les trois parcours de façon cohérente avec leurs spécialisations. La professionnalisation des étudiants est un enjeu important de ces trois parcours qui pourtant ne s'appuient pas sur une approche par compétences (APC) réellement saisie comme opportunité d'affiner cette professionnalisation. En effet, l'APC est encore trop peu saisie par l'équipe et le dossier d'autoévaluation (DAE) renvoie ce travail à la prochaine accréditation du Licence-Master-Doctorat (LMD5).

L'ambition internationale est en demi-teinte, avec des partenariats pertinents, mais sans accompagnement des mobilités sortantes. Leur nombre est pourtant en augmentation (8 en 2020, 19 en 2022), porté essentiellement par le parcours *Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels* qui rend l'immersion à l'étranger obligatoire en M2. Par ailleurs, le partenariat avec Unifrance permet la mobilité de 5 étudiants du parcours *Réalisation et création* aux Rendez-vous franco-allemands du cinéma. Toutefois, si des réunions d'information, ateliers collectifs et entretiens individuels sont organisés pour orienter et préparer ces mobilités, l'enseignement d'une langue étrangère reste de la responsabilité du Centre des langues de l'établissement sans que la formation ne mette en place des enseignements de spécialités dédiés ; de plus, la maîtrise d'une langue étrangère dans le parcours *Valorisation* n'est pas requise administrativement à l'inscription alors que cette deuxième année se fait en mobilité internationale obligatoire.

La réussite des étudiants est peu analysée bien que la formation mette en place des stratégies d'accompagnement renforcé. Faute de commentaires, le DAE ne permet pas de saisir l'analyse menée par la formation alors que le taux de réussite reste relativement bas de façon constante (60 diplômés en 2020 comme en 2022, 44 en 2021 ; 41 % de réussite en M2 pour 66 % en M1 en 2022-2023). La difficulté à valider les crédits ECTS en M2 est due selon l'équipe à la charge de travail exigée par la préparation du film, le projet de valorisation et le mémoire, amenant certains étudiants à valider en trois ans le master. Il s'agit davantage sans doute d'un calendrier plus que de qualité.

En dépit d'un conseil de perfectionnement inhabituel, la formation répond aux exigences de pilotage par la mise en place d'instances de dialogues multiples qui permettent les concertations ; pour autant, le suivi des diplômés reste insuffisant. Le conseil de perfectionnement réunit les formations des cycles licence et master en théâtre et cinéma ; ce choix au départ expérimental se révèle intéressant car permettant de révéler des mutualisations possibles et croisements notamment sur des enjeux techniques (prêts de salles et matériels). La formation est investie dans le travail d'analyse et force de proposition. La présence de personnalités extérieures et d'étudiants reste toutefois à mettre en place pour que la composition du conseil soit conforme. Par ailleurs, les dispositifs de pilotage sont multiples à l'échelle de la formation, avec un calendrier régulier de rencontres et dialogues entre cohortes étudiantes, équipes pédagogiques et anciens étudiants. Les résultats de l'insertion professionnelle sont néanmoins peu analysés par la formation qui renvoie à la réalité du statut de l'intermittence nécessitant une évaluation sur des critères relativement différents de ceux de l'enquête menée par l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Une offre de parcours cohérente et experte ;
- Un bon adossement à la recherche, en cohérence avec ses enjeux contemporains ;
- Un réseau de partenaires ambitieux ;
- Des dispositifs de pilotage permettant réactivité et implication étudiante ;
- Une transdisciplinarité effective.

Points faibles

- Des taux de réussite bas, insuffisamment analysés ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et n'intégrant pas d'étudiants ;
- Un suivi insuffisant des diplômés ;
- Une approche par compétences encore embryonnaire ;
- L'absence d'une langue étrangère de spécialité.

Recommandations

- Analyser les dispositifs d'aide à la réussite mis en place pour une remédiation efficace et adapter éventuellement le rythme afin de permettre aux étudiants de valider leur M2 en une année.
- Intégrer des étudiants de la mention dans le conseil de perfectionnement.
- Veiller au suivi de l'insertion des diplômés, en proposant, dans le cadre de l'enquête menée par l'établissement ou ailleurs, des éléments permettant d'évaluer l'inscription des étudiants dans l'intermittence.
- Développer l'approche par compétences en prenant en compte les besoins spécifiques de la formation continue.
- Organiser un enseignement de langue étrangère de spécialité.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants en master 2 ;
- Un manque de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Un processus d'amélioration continue incomplet (conseil de perfectionnement n'intégrant pas les étudiants) ;
- Un suivi des diplômés insuffisant.

MASTER CRÉATION LITTÉRAIRE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Création littéraire* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 48 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 11 enseignants, dont 10 permanents. La maquette du master contient 507 heures étudiant.

Analyse globale

En adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, le master *Création littéraire* fait de la réussite étudiante son indicateur le plus fort, en veillant à son articulation avec le monde professionnel et à l'employabilité des diplômés. La formation est attractive et son adossement à la recherche prouvé par l'analyse de la dynamique Licence-Master-Doctorat (LMD). Ce master pluridisciplinaire associe des enseignants titulaires de littératures française, comparée, anglophone, hispanophone, ainsi que philosophie et histoire. En revanche, il est regrettable que la formation ne comporte pas d'expérience en milieu professionnel obligatoire dans sa maquette ; l'internationalisation n'est pas une de ses priorités majeures.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Il existe un conseil de perfectionnement, qui se réunit régulièrement, et l'équipe pédagogique a mis en place un accompagnement individuel des étudiants par un tuteur enseignant, choisi par les étudiants. La formation brille par ses statistiques positives : environ 80 % de réussite par année, et 100 % avec une année supplémentaire. Selon les données à sa disposition, issues des enquêtes sur l'insertion professionnelle mises en place par l'établissement, le master déclare un taux d'employabilité entre 65 et 100 %, avec des salaires se situant majoritairement entre 1400 et 2000 euros net 30 mois après l'obtention du diplôme. 50 % des diplômés ayant répondu à l'enquête occupent un métier des arts et du graphisme – la lecture du dossier d'autoévaluation (DAE) fait comprendre qu'il s'agit d'écrivains. 70 livres pour 220 diplômés ont ainsi déjà été publiés en maison d'édition, avec pour certains de beaux succès (deux lauréats du prix du Livre Inter, David Lopez et Anne Pauly).

Sans surprise, le master entretient également des relations solides avec le monde social, économique et culturel, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Environ un cinquième des étudiants inscrits est en formation continue et c'est l'une des raisons avancées par la formation pour ne pas comporter de mise en situation professionnelle obligatoire, mais elle n'est donc pas en conformité avec les exigences réglementaires à ce niveau de formation. Il n'existe pas de dispositif d'alternance, mais l'équipe souhaite renforcer son attractivité vis-à-vis de ce public spécifique, en envisageant à l'avenir un diplôme d'université (DU) d'écritures créatives en parallèle du master. Toutefois, les informations précises manquent à ce sujet.

Le suivi des flux des candidatures et des inscriptions permet d'apprécier l'attractivité du master auprès de ses différents publics. L'attractivité constitue indéniablement l'un des points forts du master (très forte sélection à l'entrée, 5 %, 25 places pour 400 candidatures environ). Le dossier d'autoévaluation (DAE) fait apparaître une attention à la diversité du recrutement, se focalisant essentiellement sur le projet de création littéraire envisagé par les candidats ; ainsi, une attention particulière est garantie aux candidats de proximité (Seine-Saint-Denis). Le master est accessible à des étudiants issus de toutes les filières de licence, comme le montrent les statistiques qui révèlent une grande diversité d'âges parmi les inscrits : en 2023-2024, par exemple, les étudiants avaient entre 21 et 41 ans (nés entre 1982 et 2002).

La formation bénéficie d'un adossement structuré à la recherche, concentré essentiellement sur deux unités d'enseignement (UE), comportant 72 heures de cours, et sur la rédaction d'un mémoire de recherche. Les fruits de cette structuration claire entre création et recherche se reflètent dans la poursuite d'études en doctorat -

entre 2 et 3 pour les diplômés de 2018, 2019, 2020 ayant répondu aux enquêtes de l'établissement. L'adossement assumé à l'unité de recherche (UR) 7322 Fabrique du littéraire (FabLitt) permet la mise en place de projets extracurriculaires co-portés par la formation. L'enseignement est assuré dans sa grande majorité par les 10 enseignants-chercheurs intervenant dans le parcours et par un professeur associé en service temporaire (PAST).

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées et cohérentes avec l'approche par compétences. L'idée d'une approche programme est intégrée et les étudiants sont habitués à travailler sur des projets comportant une valorisation (à travers l'écriture et les podcasts, par exemple). L'objectif en termes de débouchés est clair et l'équipe souhaite former des diplômés capables de produire plusieurs types de textes pour s'adapter à des employeurs potentiels variés (maisons d'édition et radios, par exemple), tout comme les besoins pédagogiques utiles à cette fin.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, en faisant preuve de réactivité par rapport aux standards d'innovation requis dans le domaine de l'édition : ainsi, l'atelier de lecture est strictement lié à celui de création. De plus, la formation fait preuve d'inventivité et d'initiative au moment de choisir et diversifier ses espaces : les séminaires théoriques ont lieu à Paris 8, mais tout ce qui est « atelier » se passe extra muros, dans les locaux des institutions partenaires (le Centre national de la danse à Pantin, la Maison de la Poésie, la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis à Bobigny - MC93, le théâtre de la Colline), qui disposent d'outils de valorisation adaptés à l'exercice.

La formation est cependant carencée en ressources humaines, pour ses objectifs à moyen comme à long terme. Avec 10 intervenants issus des rangs des enseignants-chercheurs et 1 enseignant associé ou invité (PAST), pour des promotions d'environ 50 étudiants sur les deux années, elle considère nécessaire une aide pour la gestion des projets et la direction des études. Les responsables font preuve d'esprit d'initiative pour l'ouverture de la formation à l'étranger (essentiellement aux États-Unis), en invitant des professeurs (les chiffres exacts manquent) pour enrichir l'offre pédagogique.

De fait, l'ouverture à l'international reste partielle, même si le master tente de se conformer aux priorités définies par l'établissement. L'absence totale de mobilité internationale sortante et entrante est expliquée par le fait que la formation est considérée par ses étudiants comme la meilleure existante pour la langue française, et l'interprétation est vraisemblable et confirmée par le fait que le master ne comporte pas l'enseignement d'une langue étrangère obligatoire. Il présente néanmoins un volume de 72 heures de cours disciplinaires dispensés en langue étrangère (écriture en langue étrangère et traduction) en M1 et en M2. La formation dispose d'un réseau international soudé avec les pays francophones (Québec, Belgique, Suisse) et intègre le projet « Un studio sur l'Atlantique », associant trois universités pionnières en création littéraire (Paris 8, l'université de l'Iowa aux États-Unis et l'université du Québec à Montréal au Canada) pour la création de produits littéraires à valeur ajoutée (podcasts pour des webradios et séminaires communs).

Conclusion

Points forts

- Un très bon taux de réussite ;
- Une attractivité indéniable ;
- Une diversification des publics bien maîtrisée ;
- Une interaction forte avec le territoire et la société civile ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Une bonne employabilité des diplômés et insertion dans le monde littéraire.

Points faibles

- Une expérience en milieu professionnel non rendue obligatoire dans la maquette ;
- Une absence de mobilités étudiantes.

Recommandations

- Renforcer la dimension professionnelle par la mise en place de stages ou tout type d'expérience professionnelle obligatoire.
- Continuer dans l'investissement pour la mise en place de nouveaux partenariats internationaux et ouvrir davantage à l'international, si ce n'est pas avec des doubles diplômes, par des échanges Erasmus+ ou via l'alliance européenne ERUA, qui proposent des mobilités physiques et hybrides qui pourraient bien convenir aux besoins des étudiants, tant pour l'équipe enseignante (au-delà des responsables) que pour les mastéristants.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire.

MASTER CRÉATION NUMÉRIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Création numérique* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il ne comprend qu'un seul parcours, *Arts et technologies de l'image virtuelle*. L'alternance est possible en master 2. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 51 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 31 enseignants, dont 7 permanents. La maquette du master contient 761 heures étudiant.

Analyse globale

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, elle met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, avec son ouverture sur le développement interdisciplinaire. Sa continuité par rapport au parcours *Arts et technologies de l'image* de la licence Arts plastiques est plus évidente que celle vers le doctorat, ce qui se justifie dans le cadre d'une formation qui mise principalement sur l'intégration professionnelle, mais son adossement à la recherche est correct. En revanche, le nombre de mobilités est faible, l'analyse de l'attractivité est biaisée et le dossier d'autoévaluation (DAE) fait état d'un manque de moyens matériels et financiers.

La dimension professionnalisante, au cœur de la formation, passe par des contenus pédagogiques adaptés, et par un suivi attentif de l'insertion professionnelle des diplômés. La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche programme et l'approche par compétences sont intégrées, la formation à des logiciels spécifiques est prévue (Maya, Blender, Houdini, After Effects, etc.), même si aucune certification n'est obligatoire ou mise en place par la formation.

Les contenus et les dispositifs sont complètement adaptés aux publics de l'alternance, avec des statistiques très positives pour ces publics. La réflexion sur l'ouverture à la formation continue est sollicitée par un certain nombre de studios, qui auraient besoin de formations brèves. Mais le dossier revient à plusieurs reprises sur l'impossibilité d'établir de nouvelles conventions en l'absence d'une politique des ressources humaines plus adéquate.

La formation suit et analyse la réussite et l'insertion professionnelle de ses étudiants. Même si leur analyse demeure extrêmement laconique, les données du DAE montrent une très bonne réussite (de l'ordre de 95 %), en première et en deuxième année, un taux de réponse élevé à l'enquête sur l'insertion professionnelle à 30 mois (84 % en 2022-2023) et une insertion professionnelle constante et suivie. Les salaires se situent pour la moitié environ dans la fourchette entre 1400 et 3000 euros net : par exemple, pour les diplômés de 2020, 7 sur 16 rentrent dans cette fourchette salariale, dans le secteur d'activité des arts, spectacles et activités récréatives (12 sur 16), avec des contrats pour la majorité dans la catégorie des intermittents ou pigistes (11 sur 16).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche adéquat, avec 156 heures au total de cours méthodologiques, de séminaires de recherche et l'intervention de 7 enseignants-chercheurs dans la formation, pour un total de 468 heures (donc plus que la moitié). Mais le DAE fait ressortir un besoin d'aiguiser davantage les partenariats avec les laboratoires et d'ouvrir davantage de séminaires de recherche à l'attention des étudiants. Dans les deux cas, l'analyse demeure fort lacunaire et pointe que les indications de l'ancien rapport d'évaluation du Hcéres en la matière n'ont pas été suivies et que de nouveaux recrutements n'ont pas été faits.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il existe un conseil de perfectionnement, commun aux départements Arts plastiques et Photographie, dont le compte rendu réussit à montrer une revue spécifique pour chaque diplôme en sus des

problématiques communes. Les enquêtes d'évaluation interne témoignent d'un taux de satisfaction élevé (80 %) des étudiants, sauf pour les conditions matérielles de la formation.

L'international n'est pas une priorité stratégique du master, qui privilégie l'alternance à la mobilité internationale, ne serait-ce que pour des raisons économiques au regard du public des étudiants inscrits. L'enseignement de l'anglais est limité à 17 heures et l'analyse est tellement lacunaire qu'on ne comprend pas si on se réfère à une année ou à l'ensemble du master. Même si la phrase qui accompagne ce chiffre dans le dossier d'autoévaluation précise que l'équipe n'a pas noté des difficultés d'insertion professionnelle avec les compétences linguistiques fournies par la formation, il est légitime de s'interroger davantage sur la qualité de l'employabilité, dans un secteur fortement internationalisé.

L'analyse de l'attractivité de la formation reste déficitaire et les chiffres relatifs aux candidatures et aux inscriptions ne sont pas analysés correctement. En effet, le nombre des candidats a baissé (100 en 2020-2021, 39 en 2022-2023), et logiquement le nombre d'admis en première année (50 en 2020-2021 et 29 en 2022-2023), la formation disant ne pas disposer des moyens pour accueillir plus d'étudiants. Aucune hypothèse ni réflexion n'est cependant faite au sujet de cette baisse de candidatures.

La formation ne dispose pas des moyens matériels et humains nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les besoins exprimés par la formation ressortent clairement : la formation est solide et a du potentiel en termes d'employabilité ; elle est l'une des rares dans ce domaine à subsister dans le public ; l'équipe, rodée, met tout en place pour générer du fundraising (alternance, taxe d'apprentissage). Cependant les conditions matérielles non seulement ne sont pas optimales (parc matériel, personnel technique insuffisant, manque de salle dédiée à la revue de projection de films), mais se dégradent en raison d'une charge de travail administratif toujours accrue, selon le dossier d'autoévaluation. L'analyse et les données ne permettent pas d'argumenter davantage le bien-fondé de ce ressenti. L'équipe souhaiterait bénéficier d'un professeur ou d'un maître de conférences associé à mi-temps (PAST ou MAST). Les 24 professionnels qui interviennent dans la formation sont de plus en plus découragés par des rémunérations non concurrentielles pour les heures d'enseignement, ainsi que par des conditions matérielles précaires. Les chiffres des données de caractérisation font un portrait statistique différent : pour 2022-2023, 51 étudiants inscrits dans tout le cycle, 761 heures de cours, 31 enseignants (dont 7 permanents, qui assurent plus que la moitié des heures de cours). Peut-être, en l'absence d'une politique de recrutement de la part de l'établissement, une réflexion pourrait-elle être menée sur l'opportunité de créer des décharges pour les permanents, afin qu'ils puissent se consacrer à la partie administrative du master.

Conclusion

Points forts

- Une formation en cohérence avec son environnement académique ;
- Un adossement à la recherche pertinent ;
- Une insertion professionnelle maîtrisée et constante ;
- Un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Des conditions matérielles jugées insuffisantes ;
- Un encadrement de la formation faible en enseignants-chercheurs, subissant une surcharge administrative ;
- Une baisse des candidatures, non analysée ;
- Un conseil de perfectionnement non spécifique à la mention et ne comportant pas d'étudiants ;
- Un faible nombre de mobilités étudiantes.

Recommandations

- Veiller à la soutenabilité de la formation en termes de ressources matérielles et de qualité des équipements informatiques.
- Veiller à la soutenabilité de la formation en termes de ressources humaines, par exemple en recrutant des statutaires (technicien ou/et PAST ou MAST) afin de dégager du temps pour les relations avec les professionnels.
- Améliorer l'analyse de l'attractivité de la formation.
- Envisager de rendre le conseil de perfectionnement spécifique à la mention et y intégrer des étudiants, dans un souci d'efficacité du pilotage.
- Renforcer l'ouverture à l'international et s'efforcer d'augmenter le nombre de mobilités étudiantes.

MASTER DANSE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Danse de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 50 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 10 enseignants, dont 6 permanents. La maquette du master contient 635 heures étudiant.

Analyse globale

Le master Danse de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est l'un des rares masters en danse à dominante théorique. Il jouit dès lors d'une singularité et d'une attractivité à l'échelle internationale. L'adossement à la recherche et à la recherche-création est le point fort caractéristique de cette formation bien équilibrée et bien pensée, que l'équipe pédagogique pilote efficacement, entre pratique et théorie. La formation repose par ailleurs en grande partie sur un dialogue étroit entre l'équipe pédagogique et les étudiants dans une dynamique de parcours individualisé qui, si elle est vertueuse, riche et souvent efficace, comporte également des aspects problématiques notamment pour ce qui concerne l'organisation des stages et la validation des acquis de ses nombreux étudiants déjà issus du monde professionnel.

L'attractivité du master est excellente. La baisse momentanée des candidatures en 2022-2023, non commentée, est sans doute à imputer à la période qui a immédiatement accompagné et suivi la pandémie de la COVID-19. Jouissant d'un bassin de recrutement très large, lié notamment à l'originalité de son approche, la formation indique que la dynamique s'est totalement inversée, notamment depuis la mise en place de la plateforme MonMaster. En 2023 et en 2024, il y a eu 90 candidats et les capacités d'accueil de la formation (fixée à 25 en première année), sont dépassées durant ces années.

Stimulée par la présence des enseignants-chercheurs du laboratoire Esthétique, musicologie, danse et création musicale (Musidanse) et notamment par l'équipe de l'axe « Danse, geste et corporéité », la formation à et par la recherche du master est exemplaire et particulièrement dynamique. Elle s'appuie sur une proximité avec de nombreux partenaires de prestige situés dans le département de la Seine-Saint-Denis et au-delà comme le Centre national de la danse (CND) à Pantin, les laboratoires d'Aubervilliers, ou comme la Briqueterie à Vitry-sur-Seine, centre de développement chorégraphique national (CDCN) du Val-de-Marne. Elle repose également sur les liens féconds et richement entretenus avec de nombreux partenaires académiques. Les étudiants de la formation sont en effet invités à suivre des séminaires à l'EHESS, au CNRS, ainsi que d'autres cours et séminaires au sein de l'UFR Arts, philosophie, esthétique de Paris 8. De nombreux cours d'autres mentions trouvent en effet une résonance évidente avec les approches proposées au sein du master Danse, comme en cinéma (filmer la danse), en musique (ethnomusicologie et anthropologie de la performance), mais aussi plus généralement en arts plastiques, théâtre, philosophie ou études de genre. Ce riche ancrage permet la réalisation de mémoires de recherche de qualité et inédits, valorisés sur le site Internet de l'équipe de recherche et rendus disponibles à la médiathèque du CND. L'équipe fait notamment mention d'un mémoire publié et de deux autres qui ont été primés. Fort de son dynamisme, le master a obtenu deux modules d'innovation pédagogique (MIP), lui permettant, grâce aux subventions accordées et à la présence d'une doctorante et une postdoctorante incluses dans l'équipe, de rester novateur d'un point de vue pédagogique, mêlant recherche et création, et de renforcer son ouverture à l'international.

Le master ne propose pas de parcours international, mais sa rareté à l'échelle régionale, nationale, et internationale, lui assure une réputation et une attractivité internationales. Des conventions bilatérales avec le Brésil, le Japon ou encore le réseau latino-américain « Décenter les études en danse » ont été mises en place, tandis que les étudiants participent à des écoles d'été en Allemagne proposées dans le cadre de l'European

Reform Universities Alliance (ERUA). Néanmoins, les mobilités encadrées restent rarissimes (une mobilité sortante en 2020-2021 et en 2022-2023, une entrante en 2022-2023). La dynamique des mobilités pourrait reprendre après une inertie de plus de deux ans imputée à la pandémie de la COVID-19, mais les chiffres manquent pour le confirmer. Par ailleurs, l'équipe se félicite de sa très bonne réputation à l'échelle internationale (43,7 % d'étudiants internationaux en 2020-2021, 43,74 % en 2021-2022, 43,5 % en 2022-2023).

L'organisation pédagogique de la formation est cohérente, riche et variée. Grâce à ses partenaires privilégiés, elle ménage ses activités entre ateliers pratiques, cours de méthodologie, travail en petits groupes, séminaires de recherche, et participation à des événements scientifiques. L'équipe pédagogique propose un suivi des étudiants pour leur projet, collectivement, en petits groupes et de façon individualisée, favorisant ainsi la qualité de leurs travaux. Au travers de dispositifs originaux comme le cours « Performer la recherche », ou le séminaire « Mouvements engagés », coorganisé avec la compagnie AIME (Association d'individus en mouvements engagés) et rassemblant autant un public étudiant que professionnel, le parcours proposé aux étudiants se révèle particulièrement stimulant. L'équipe pédagogique a ainsi obtenu des financements liés à des MIP (« Une partition chorégraphique pour la recherche en sciences humaines : les Tuning scores de Lisa Nelson », et « Pratiques du geste et pratiques militantes »). L'évaluation des étudiants est également diversifiée, alternant entre travaux oraux, écrits, et performés.

Fort d'un ancrage privilégié dans le secteur francilien, la formation accompagne les diplômés dans leur insertion professionnelle sans pour autant recourir à des dispositifs directement professionnalisants. La présence d'un professeur associé en service temporaire (PAST) à mi-temps au sein de l'équipe, et l'intervention de professionnels vacataires, permettent aux étudiants de construire leur projet et leur réseau professionnel de façon concrète. Néanmoins, de nombreux étudiants de la formation sont déjà engagés dans leur vie professionnelle et les choix d'un engagement fort dans la formation à et par la recherche n'engagent pas l'équipe pédagogique à renforcer son accompagnement vers le secteur professionnel. Étant donné le nombre important de professionnels inscrits, on peut s'étonner que l'équipe pédagogique ait préféré ne pas délivrer de validations des acquis de l'expérience (VAE). La formation fait le choix, peut-être plus chronophage et incertain, de délivrer au cas par cas des équivalences au regard du parcours professionnel de chacun. De même, elle n'est à ce jour pas ouverte à l'alternance ou à un quelconque dispositif spécifique de formation continue mais pourrait avoir intérêt, au regard de son public cible, à reconsidérer cette possibilité pour éviter des distributions d'équivalences aléatoires et clarifier cette pratique trop flottante. Enfin, si un stage facultatif est proposé, seuls sept étudiants ont choisi de se saisir de cette opportunité en 2022-2023. Les modalités de ces stages, comme leur durée par exemple, sont discutées individuellement par le responsable pédagogique, en fonction de la nature du stage et du type de missions confiées. Néanmoins, et même si on déplore l'absence de précisions qui auraient été bienvenues, deux crédits ECTS sont accordés à l'expérience professionnelle obligatoire dont relèvent les stages : le master satisfait donc aux exigences nationales, même si deux ECTS représentent bien peu pour ce qui concerne des stages.

L'insertion professionnelle des étudiants semble satisfaisante, mais des données concrètes et surtout leur analyse, manquent. L'équipe suit le parcours de ses anciens étudiants, bien que les échanges restent informels puisqu'il n'est pas fait mention d'un réseau d'Alumni. Les résultats de l'enquête auprès des diplômés 2020 donnent des résultats très satisfaisants, d'insertion professionnelle et d'adéquation entre le métier et le diplôme (pour 9 diplômés sur 11).

La réussite est perfectible. En M2, on compte 67 % puis 55 % et 42 % d'étudiants validant tous leurs crédits ECTS sur les trois années étudiées. Il y a une tendance à la baisse du nombre de diplômés. De plus en plus d'étudiants choisissent d'étaler la durée de leur parcours de formation, et valident ainsi leur diplôme plutôt en trois ans qu'en deux. En 2021, le taux de réussite de la cohorte en deuxième inscription de M2 est de 80 % alors qu'il n'est que de 42 % si l'on prend en compte tous les inscrits de M2. L'équipe note la détresse financière de plusieurs étudiants, suivis individuellement, et veille à établir un contrat pédagogique pour tous. La formation connaît peu de cas de décrochage grâce à son suivi personnalisé, chaque étudiant bénéficiant d'un parcours adapté à son rythme, à la singularité de son profil et à son projet. L'équipe, très impliquée, s'autorise ainsi à réajuster et réaménager le programme pédagogique.

Le processus d'amélioration continue est en place, mais il manque encore une véritable culture de l'amélioration, en dépit de la satisfaction exprimée par les étudiants. Les questionnaires de satisfaction transmis aux étudiants indiquent, en 2020, 80 % d'étudiants satisfaits de la qualité des enseignements, 93 % satisfaits des modalités de contrôle de connaissance et 100 % des conditions d'accueil au sein de l'UFR. Le conseil de perfectionnement mis en place n'est pas spécifique à la mention (commun avec la licence Musicologie et le master Musicologie), mais prend en compte chaque discipline et niveau ; il vient compléter les réunions pédagogiques mensuelles, et autres réunions-bilans de fin de semestre menées avec les étudiants. Les pratiques en place et les projets sont donc très porteurs mais les équipes n'exploitent pas suffisamment les résultats des enquêtes (institutionnelles ou internes) et ne questionnent pas vraiment les taux de réussite. Peut-être est-ce dû au faible nombre de titulaires au sein de l'équipe pédagogique, seuls vraiment à même de s'engager pleinement.

Conclusion

Points forts

- Une formation rare et originale ;
- Un excellent adossement à la recherche et à la recherche-création ;
- Des choix de partenaires institutionnels pertinents ;
- Un suivi personnalisé des étudiants ;
- Des parcours pédagogiques individualisés, adaptés au public varié qui compose les cohortes (étudiants salariés, en reprise d'études, étrangers, etc.).

Points faibles

- Des taux de réussite au diplôme faibles ;
- Des stages aux modalités variables et insuffisamment valorisés en crédits ECTS ;
- Une absence de mise en place de VAE et d'ouverture à la formation continue ;
- Une démarche d'amélioration continue insuffisamment réfléchie ;
- Une mobilité étudiante quasi inexistante.

Recommandations

- S'efforcer d'améliorer le taux de réussite en master 2 en prenant en compte le profil des étudiants et en instaurant des dispositifs d'accompagnement adaptés.
- Clarifier les modalités des stages, en augmenter la durée et le nombre de crédits ECTS associés dans la maquette.
- Repenser la possibilité de mettre en place des dispositifs de formation continue et/ou de VAE.
- Prendre la pleine mesure du processus d'amélioration continue au sein de la formation.
- Poursuivre les efforts d'internationalisation, notamment par la présentation des dispositifs de mobilité sortante afin d'accroître le nombre de candidats à une expérience à l'étranger.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Des dispositifs d'aide à la réussite insuffisants.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Langues et sociétés* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères-Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA). Il comprend deux parcours : Médias, culture, 2 langues (MC2L), qui propose les spécialités « Anglais » et « Espagnol » et Études transnationales et transculturelles (ETT), qui offre les spécialités « Mondes anglophones », « Mondes arabes », « Les Suds » et « Les Nords ». En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 84 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 63 enseignants, dont 48 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 792 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Langues et sociétés* est une formation de qualité et se distingue par son alignement avec les orientations stratégiques de l'établissement (pluridisciplinarité et interdisciplinarité notamment), sa formation à la recherche, sa dimension professionnalisante, son ouverture à l'international, certaines pratiques pédagogiques innovantes. Malgré ses nombreux atouts, certains aspects sont toutefois perfectibles, notamment en ce qui concerne l'approche par compétences, l'alternance et la formation tout au long de la vie, l'amélioration continue.

Le master propose une formation à et par la recherche de bonne qualité, appuyée par une équipe de 48 enseignants-chercheurs couvrant 12 sections du Conseil national des universités (CNU). Les enseignants intervenant dans la formation sont issus pour 70 % (dans le parcours Médias, culture, 2 langues) et 85 % (pour Études transnationales et transculturelles) du rang des enseignants-chercheurs (maîtres de conférences, maîtres de conférences titulaires de l'habilitation à diriger des recherches ou professeurs des universités). Les étudiants de master 1 réalisent un dossier de 35 pages pour leur projet tutoré, ceux de master 2 rédigent un mémoire de recherche de 100 pages, ces travaux sont présentés lors d'un colloque, vécu comme une mise en situation professionnelle. Les étudiants bénéficient de stages dans des unités de recherche (UR), renforçant leur immersion dans le monde académique et leur capacité à développer une pensée scientifique et critique (en 2022-2023, 5 étudiants ont été accueillis dans l'UR TransCrit).

Le master met un accent particulier sur la professionnalisation, avec 36 crédits ECTS dédiés. Le stage obligatoire d'une durée de 3 à 6 mois (23 crédits ECTS) permet aux étudiants d'appliquer concrètement les compétences acquises et débouche fréquemment sur une offre d'emploi. Les partenariats avec des acteurs territoriaux dans les médias et la culture (Cour nationale du droit d'asile, Réseau des médiathèques de la Plaine Commune, Musée d'art et d'histoire Paul Éluard de Saint-Denis, Archives nationales de Pierrefitte, Maison de la radio par exemple) renforcent cette dimension, tandis que les interventions de professionnels (30 % du volume horaire en MC2L, 15 % en ETT) garantissent une formation adaptée aux réalités du terrain. En revanche, le manque de dispositifs pour l'alternance (envisagée pour le prochain contrat) et la formation continue limite les opportunités pour les étudiants en formation professionnelle ou pour ceux souhaitant une expérience plus pratique en entreprise. L'intégration de l'approche par compétences (APC) reste encore limitée, ce qui entraîne un manque de visibilité et un alignement encore partiel des compétences acquises avec les besoins du marché.

Le contenu de la formation contribue à l'internationalisation et est caractérisé par des disciplines enseignées en langues étrangères, obligatoires dans les deux parcours, complétées par des cours de langue optionnels (éléments constitutifs - EC - libres). La formation se distingue par une augmentation des mobilités étudiantes, tant sortantes qu'entrantes. Les mobilités sortantes sont passées de 2 en 2020 à 13 en 2022, tandis que les mobilités entrantes ont augmenté de 3 en 2020 à 15 en 2022. La formation appuie sa stratégie d'ouverture sur les accords bilatéraux de l'établissement (Erasmus+) et sur les mobilités au sein de l'European Reform Universities

Alliance (ERUA). De plus, les étudiants de master 2 ont la possibilité de passer le semestre 3 à l'étranger (mobilités encadrées Erasmus+, accords bilatéraux, Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains - MICEFA), enrichissant ainsi leur expérience internationale. Le dispositif est présenté comme porteur mais le nombre d'étudiants concernés n'est pas précisé. Par ailleurs, la diversité culturelle des effectifs, avec un nombre d'étudiants internationaux stable (8 par an en moyenne), témoigne du rayonnement de la formation. Toutefois, la certification en langue reste facultative, ce qui nuit à l'internationalisation et à l'employabilité des diplômés.

Les enseignements du master présentent des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées, incluant ateliers, sorties pédagogiques, création d'expositions et organisation de colloques. Ces activités donnent lieu à la production d'objets innovants (comme les podcasts), ou à la prise en main de la communication par les étudiants (site web, réseaux sociaux, organisation du séminaire de M2). Elles leur permettent de s'engager activement et de recevoir des crédits ECTS (non quantifiés dans le dossier d'autoévaluation - DAE) pour leur implication. La formation encourage l'utilisation d'e-portfolios (43 % des étudiants en 2022-2023) et propose la certification numérique PIX sur demande. Le manque de matériel informatique et des problèmes techniques (trop peu de salles équipées en informatique ou en logiciels appropriés, réseau Wifi souvent défaillant) limitent parfois la réalisation de certains projets. Le DAE mentionne également un manque de formations aux nouvelles approches pédagogiques proposées aux enseignants à l'échelle de l'établissement, ce qui peut entraver la pleine exploitation de méthodes et techniques innovantes.

L'attractivité du master est élevée, renforcée par des candidatures provenant de toute la France et de l'étranger. La sélection est forte avec un taux d'admission de 12 %. Un bon niveau en langues étrangères est exigé. Ainsi, tout candidat, titulaire d'un diplôme autre qu'une licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) ou Langues étrangères appliquées (LEA) doit présenter une certification linguistique. Le master affiche un taux de réussite relativement satisfaisant et en hausse. 59 % de la promotion 2020-2021 obtient son diplôme en 2021-2022, 70 % de la promotion 2021-2022 est diplômée en 2022-2023.

La formation doit renforcer sa démarche d'amélioration continue, notamment en formalisant son suivi interne. La formation déclare disposer de moyens matériels et humains suffisants pour atteindre ses objectifs, soutenus par une équipe solide d'enseignants titulaires (48 enseignants-chercheurs statutaires et 15 enseignants non titulaires), renforcée par 15 intervenants professionnels vacataires (journaliste radio, scénariste, professionnels de la Cour nationale du droit d'asile par exemple). Les responsables indiquent procéder à des évaluations internes, mener des enquêtes et des sondages auprès des étudiants en plus de ceux menés par l'université. Cependant, leur représentativité ainsi que la réactivité de la formation ne sont pas détaillées. La formation doit se doter d'instances de pilotage conformes aux exigences réglementaires. En effet, le conseil de perfectionnement regroupe des membres élus de divers statuts (enseignants, étudiants, ingénieur de formation, responsables et personnels administratifs) mais n'intègre pas de membres externes (professionnels des secteurs d'activité visés et diplômés), ce qui restreint le champ d'analyse et les recommandations. Il se réunit annuellement dans une logique d'adaptation continue. Cependant, le compte rendu montre que les échanges peuvent davantage relever du constat que proposer des pistes correctives ou mélioratives. Ainsi, alors qu'est souligné le très faible effectif inscrit en M1 parcours MC2L spécialité « Espagnol » (3 étudiants), imputé pour partie à la plateforme MonMaster, aucune action n'est proposée pour inverser la tendance.

Le suivi de l'insertion professionnelle est perfectible. L'université ne mène pas d'enquête systématique d'insertion à 12 mois. Le taux de réponse des diplômés obtenu pour l'enquête à 30 mois fluctue entre 57 et 70 % sur la période considérée. On y relève un taux d'emploi élevé après la formation (80 à 85 % des diplômés) avec 50 à 60 % en contrat à durée indéterminée (CDI). Les salaires relativement modestes, entre 1500 et 1800 euros net, reflètent les réalités du secteur d'activité visé avec de nombreux emplois précaires (vacataires, pigistes, contrats à durée déterminée - CDD). L'insertion professionnelle reste l'objectif principal du master, même si quelques rares étudiants s'engagent dans un doctorat (1 doctorant en 2020-2021 et 1 en 2021-2022, inscrits à Paris 8). Le DAE mentionne un suivi interne rigoureux des anciens étudiants mais ne décrit pas les outils en place pour un monitorage objectif et chiffré. L'équipe indique maintenir des liens étroits avec les anciens étudiants, en les invitant à partager leur parcours lors de séminaires et de présentations à l'intention des étudiants inscrits dans la formation. Cependant, aucune précision n'est apportée sur le nombre de personnes impliquées dans le dispositif, sur leur statut ou leur carrière.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche encadrée et immersive ;
- Un accent fort sur la professionnalisation ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes et diversifiées ;
- Un taux de réussite satisfaisant, avec une majorité des étudiants obtenant leur diplôme en deux ans ;
- Une formation à l'attractivité nationale et internationale.

Points faibles

- Une certification en langue facultative ;
- Un processus d'amélioration continue à consolider (conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels) ;
- Une intégration limitée de l'approche par compétences (APC).

Recommandations

- Rendre la certification en langue obligatoire pour tous les étudiants afin d'assurer un niveau de compétence linguistique reconnu sur le marché du travail.
- Améliorer le rôle du conseil de perfectionnement en encadrant les réunions par des objectifs concrets, fournir un ordre du jour structuré avec des indicateurs de performance clairs (ex. effectifs, taux de réussite, satisfaction des étudiants) et des objectifs à atteindre ; proposer des solutions correctives ou des pistes d'amélioration afin que chaque constat soulevé lors des réunions soit assorti de propositions concrètes (ajustements pédagogiques, campagnes de recrutement ciblées, partenariats avec d'autres institutions), et mettre en place un suivi des actions correctives décidées.
- Renforcer l'intégration de l'APC dans le cursus en définissant clairement les compétences attendues et en les reliant aux besoins du marché.

MASTER LETTRES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Lettres* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il comprend deux parcours en master 2 : *Mondes littéraires* et *Création critique*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 74 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 45 enseignants, tous permanents. La maquette du master contient jusqu'à 423 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Lettres* dispose d'une bonne équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs titulaires (45), avec un taux d'encadrement satisfaisant. Cependant, l'attractivité et la réussite au sein du master, en baisse constante, et sans aucune proposition pour le futur, si ce n'est un diplôme d'université (DU) aux contours indéfinis, posent problème, de même que la professionnalisation et l'adossement à la recherche. Les procédures d'amélioration restent formelles et aucune solution n'est envisagée. Un climat de tension et de souffrance ressort du dossier d'autoévaluation (DAE), parfois lacunaire (sur l'ouverture internationale notamment).

La formation dispose d'un bon taux d'encadrement et des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs (45 enseignants-chercheurs statutaires), ce qui est largement satisfaisant au vu du ratio d'encadrement par étudiant (108 inscrits administratifs dans tout le cycle en 2020-2021, 96 en 2021-2022, 74 en 2022-2023). Cependant, le DAE souligne la souffrance de l'équipe en raison de l'accroissement constant des charges administratives qui pèsent sur de nombreux titulaires, en dépit d'un nombre d'étudiants en baisse constante.

La formation est peu attractive en termes de flux des candidatures et d'inscriptions : 264 candidats en 2020-2021 contre 153 en 2022-2023 ; pour les inscriptions administratives en première année du cycle, cette baisse est constante et confirmée : 62 en 2020-2021, 45 en 2021-2022, 34 en 2022-2023. Les responsables reconnaissent que la formation est en baisse d'attractivité, mais ils pointent un décalage par rapport aux chiffres fournis par l'établissement. Le dossier impute la baisse tout au long de la présente accréditation à l'organisation imposée par la plateforme TrouverMonMaster, à la baisse des étudiants internationaux (non confirmée par les données) ou des échanges avec la Russie. La faisabilité d'un DU sur un sujet non précisé et proposant une collaboration avec des partenaires professionnels en Seine-Saint-Denis est à l'étude pour pallier ce problème de l'attractivité, mais la seule donnée fournie réside dans le fait qu'un collègue bénéficie d'un congé pédagogique pour développer l'offre en matière de diplôme universitaire.

La réussite au sein de la formation est problématique en raison d'un trop grand taux d'abandons (largement au-dessus de 50 %). Seuls 9 étudiants sur les 34 inscrits en 2022-2023 ont validé tous les crédits ECTS des enseignements du tronc commun M1. L'équipe analyse ce point en avançant l'inégalité du recrutement, une mauvaise information des candidats retenus, le soin porté au mémoire qui induit une obtention du diplôme en trois ou quatre ans. En l'absence de pistes de remédiation précises, la situation aboutit à une communication et à un recrutement problématiques.

Le master entretient peu de relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre de rares éléments de professionnalisation obligatoire, si l'on fait exception des artistes et éditeurs qui interviennent uniquement au titre d'invités (le nombre n'est pas précisé, mais ils assurent 20 heures au total). Cette absence de relation formalisée se reflète également dans les contenus et les dispositifs de la formation, qui ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Statistiquement il est positif de noter que 25 étudiants en 2022-2023 ont choisi de faire un stage, même si aucune semaine n'est obligatoire dans la maquette, qui n'est

donc pas conforme aux attendus nationaux à ce niveau d'études ; leur orientation professionnelle et la recherche de stage sont confiées à deux enseignants-chercheurs, mais aucune précision n'est apportée quant aux partenaires de ces stages.

La formation ne bénéficie guère d'un adossement à la recherche, très peu structuré, basé surtout sur une approche volontaire d'investissement de la part des étudiants et de sollicitation de la part de l'équipe enseignante. Ainsi, les étudiants sont invités seulement à partir du M2 à s'intégrer dans les activités des équipes de recherche associées (FabLitt et TransCrit) et seuls ceux qui sont perçus comme les plus prometteurs sont invités à participer à des occasions conviviales et fédératrices comme les Masteriales et Doctoriales, mais il manque la description de la mise en place de ces événements.

Les dispositifs d'amélioration continue sont perfectibles. Un conseil de perfectionnement est régulièrement réuni, dont le procès-verbal démontre le bien-fondé de la rencontre et la volonté de poursuivre le dialogue entamé autour de la formation. Le processus d'évaluation et d'amélioration interne pourrait cependant être amélioré, car les questions fondamentales qui minent la stabilité de la formation (la baisse d'attractivité, le taux de réussite trop bas, une analyse de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études) ne sont pas formalisées et analysées en profondeur. La formation ne peut analyser ainsi que partiellement les données à sa disposition concernant les taux d'insertion professionnelle de ses étudiants, en raison d'un échantillon statistique peu significatif et de l'épuisement de l'équipe pédagogique. Le DAE n'envisage pas de solution et se limite à constater que le nombre des répondants n'est pas assez élevé et leur suivi, peu assuré.

La formation n'est que partiellement ouverte à l'international, comme en témoignent les contenus et les dispositifs de la formation. En effet, l'obligation d'apprentissage d'au moins une langue étrangère n'est présente qu'en première année de master et aucune préparation spécifique à la mobilité n'est prévue. L'absence de mobilités internationales sortantes (0 pour 2020-2021 et 2021-2022, années lourdement impactées par la crise de la COVID-19 ; 1 pour 2022-2023) reflète une situation habituelle dans les formations en lettres. Ceci dit, le programme prend en compte la dimension internationale en proposant un système de réorientation et de passage entre différentes langues et littératures, sans fournir d'exemples concrets de ce dispositif. Plusieurs enseignements sont conçus de façon bilingue et parfois avec des partenaires internationaux, que le DAE ne détaille pas.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire ;
- Un bon taux d'encadrement en enseignants-chercheurs.

Points faibles

- Un taux de réussite très bas en première et deuxième année ;
- Une formation peu attractive, avec une baisse du nombre de candidatures et d'inscrits en M1 ;
- Un adossement à la recherche peu structuré ;
- Une professionnalisation peu développée ;
- Une absence de suivi des diplômés ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer l'analyse des causes d'échec et d'abandon au sein de la formation pour mettre en place une remédiation adaptée.
- Analyser, en synergie avec les autres masters du domaine littéraire de Paris 8, le manque d'attractivité de la formation ; approfondir par exemple la réflexion pédagogique sur les pratiques d'enseignement plus en phase avec des publics en changement perpétuel.
- Mieux structurer l'adossement à la recherche en renforçant le tronc commun et en repensant les intitulés des parcours.
- Renforcer la dimension professionnelle, en formalisant la stratégie des stages et en établissant des conventions avec des partenaires privilégiés.
- Veiller au suivi des diplômés et de la qualité de leur insertion en s'appuyant sur les dispositifs à mettre en place par l'établissement.
- Ouvrir davantage à l'international (échanges Erasmus+, tant pour l'équipe enseignante que pour les étudiants).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Une attractivité en baisse et un manque de cohérence avec les masters *Création littéraire et Arts, technologies, création* ;
- Un adossement à la recherche peu structuré ;
- Une faible professionnalisation se traduisant notamment par une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire ;
- Un suivi des diplômés insuffisant.

MASTER MUSICOLOGIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Musicologie de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il comprend deux parcours, *Théories et pratiques de la musique* et *Création musicale et sonore*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 89 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 29 enseignants, dont 19 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 660 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Organisé en deux parcours distincts dans leur finalité, le master Musicologie de l'université Paris 8 Vincennes - Saint Denis propose une approche pédagogique originale, stimulante et intelligemment liée aux enjeux de la recherche et de la création. Malgré une attractivité en baisse, une dimension professionnalisante à dynamiser et clarifier et une ouverture à l'international à repenser, la formation est portée par une équipe investie qui envisage des solutions concrètes pour pallier ses dysfonctionnements.

Soutenues par les activités du laboratoire Esthétique, musicologie, danse et création musicale (Musidanse) et l'excellence portée par l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC), l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont très présentes dans les maquettes des deux parcours du master, et constituent les fondements d'une formation à la recherche et par la recherche efficace, riche et complète. Les profils d'étudiants des deux parcours, à la fois musiciens et jeunes chercheurs, permettent des projets de recherche originaux, souvent ancrés dans des approches de recherche-création. Les liens entre les cours et la recherche sont nombreux. La spécialisation « Recherche en ethnomusicologie », par exemple, propose une journée d'études annuelle pour les mastéristes. Par ailleurs, les étudiants de M2 sont invités à assister à l'un des trois séminaires doctoraux proposés. L'offre de cours s'est ainsi à plusieurs reprises enrichie de modules d'innovation pédagogique (MIP) financés par l'EUR ArTeC, et accessibles à la fois aux étudiants du master Musicologie et à ceux du master ArTeC, « La voix chantée et son traitement électronique » (2019-2020) et « Musique et outils informatiques » (2023-2024). Ces mêmes MIP ont permis de financer les interventions d'invités reconnus internationalement comme la soprano Hélène Fauchère ou les compositeurs Nuria Gimenez-Comas et José Miguel Fernandez. Plus largement, le mouvement impulsé au niveau de l'université en faveur notamment de la transition sociétale et environnementale trouve un écho certain dans l'offre de formation du master à travers des propositions concrètes situées à l'intersection de sujets phares comme la « musicologie féministe » ou l'« écologie sonore ».

L'équipe pédagogique ne fait pas de la professionnalisation un point fort de sa formation, mais plusieurs expériences positives jalonnent cependant le parcours Création musicale et sonore (CMS) proposé aux étudiants. S'ouvrent aux cohortes plusieurs perspectives professionnelles allant de la recherche universitaire et de la transmission aux métiers de la création sous toutes ses formes. Pour s'initier aux pratiques du secteur, le parcours CMS prévoit un stage obligatoire en M2 permettant aux étudiants de découvrir l'écosystème francilien en musique et son. Dans le parcours *Théories et pratiques de la musique (TPM)*, les étudiants des spécialisations « Ethnomusicologie » et « Pédagogie musicale » effectuent obligatoirement un stage / terrain. Pour les autres spécialités, il est possible de proposer un stage aux étudiants en accord avec leur projet, mais l'expérience en milieu professionnel n'est pas rendue obligatoire, ce qui n'est pas conforme aux attendus en matière de formation au niveau master. La professionnalisation repose donc beaucoup sur les différentes expériences permises par la maquette et dans le cadre plus direct des rencontres avec les intervenants. Au total, six intervenants professionnels interviennent régulièrement. Parmi eux, deux professeurs associés en service temporaire (PAST) à mi-temps s'occupent chacun d'un atelier professionnalisant : atelier de composition (création des pièces contemporaines des étudiants) et « Jazz Workshop ». D'autres ateliers comme « Play it

again! », « Construire et développer son projet musical aujourd’hui », ou un atelier de dramaturgie sont défendus dans le dossier d’autoévaluation (DAE) comme permettant une préparation à l’insertion professionnelle. Ces expériences stimulantes participent à la construction d’un savoir-faire lié aux métiers ouverts à l’issue de la formation. Par ailleurs, les partenariats tissés avec des institutions culturelles telles que l’Institut Cervantes, Banlieues Bleues à Pantin ou des ensembles professionnels de musique contemporaine, ainsi qu’avec le Pôle Sup’ 93 et le Pôle Sup’ Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB) qui ouvrent le master Musicologie de Paris 8 Vincennes - Saint Denis aux étudiants des conservatoires partenaires, contribuent à aider les étudiants inscrits à se constituer un réseau professionnel solide. La formation continue, en alternance et la validation des acquis de l’expérience (VAE) manquent à l’organisation actuelle de la formation.

L’ouverture à l’international de la formation mériterait d’être développée. Les dispositifs permis par l’European Reform Universities Alliance (ERUA), et les mobilités Erasmus restent, de l’aveu de l’équipe pédagogique elle-même, trop peu utilisés. Malgré les neuf conventions avec des établissements européens (Autriche, Belgique, Espagne, Grèce) ou plus éloignés (Liban, Brésil, Mexique, Taiwan), aucun étudiant n’a bénéficié d’une mobilité sortante en 2022-2023. S’il est prévu de développer l’offre de formation avec trois universités latino-américaines (Chili, Argentine, Uruguay) dès l’année 2024-2025, il faudra veiller à renforcer nettement la politique d’échanges. Pour stimuler l’ouverture à l’international, on note cependant quelques efforts relativement récents à travers l’invitation de deux professeurs invités américains, Christopher Dobrian (Composition assistée par ordinateur, en 2018) et Nicole Mitchell (Jazz, en 2023) qui ont pu travailler avec les étudiants du master. Certains enseignants du département Musique sont allés enseigner en Europe dans le cadre de mobilités Erasmus, à la Casa Della Musica à Parme (Italie) ou au Conservatoire de Valence (Espagne) ou aux États-Unis (Université de Californie à Irvine) comme professeurs invités. Les efforts restent à poursuivre.

L’organisation pédagogique est plutôt satisfaisante, mais dépend de locaux trop peu nombreux pour accueillir et entretenir l’exigence des pratiques menées par le corps enseignant. Que ce soit pour leur projet de recherche dans le parcours *Théories et pratiques de la musique* ou leur projet artistique dans le parcours *Création musicale et sonore*, les étudiants disposent d’une grande liberté de configuration et d’un suivi individualisé des enseignants-chercheurs de l’équipe pédagogique. Au sein des deux parcours, largement axés sur l’approche par la recherche-création, ainsi que sur la pratique et l’écoute musicale, les étudiants sont amenés à composer et créer, par exemple dans le cadre de l’atelier de composition (40 étudiants par an), du Jazz Workshop (25 étudiants par an), de l’atelier de dramaturgie (15 étudiants par an) ou de l’atelier « *Play it again!* » (12 étudiants par an). Toutes ces expériences stimulantes dépendent d’une organisation matérielle rigoureuse, où les enseignements théoriques, de pratique musicale (avec instruments de musique sur place) ou d’expérimentation électroacoustique (quadriphonie) doivent trouver leur place. Or, les six salles de cours dont dispose le département Musique ne suffisent pas à accueillir l’ensemble de l’offre proposée et l’équipe doit trouver des solutions provisoires, ce qui ne contribue pas à un climat de travail satisfaisant. Le futur bâtiment H sera en grande partie dédié aux enseignements artistiques et compta donc une salle de plateau musical. Il faut espérer que cela suffise à combler les manques.

Depuis la crise sanitaire de 2020, l’attractivité de la formation est en chute et, si l’équipe se satisfait d’un bon ratio de validation, ce dernier reste perfectible. On constate une perte du nombre d’inscrits, notamment parmi les étudiants ayant obtenu la licence Musicologie de Paris 8 : en 2020-2021, 27 d’entre eux s’inscrivaient dans le master qui en constitue la suite logique, tandis qu’en 2021-2022, ils n’étaient plus que 16. L’équipe pédagogique estime que l’un des effets de la pandémie est d’avoir rendu l’enchaînement Licence/Master moins automatique qu’auparavant. Une autre raison évoquée est la crise économique, qui a entraîné la paupérisation des familles, affectant le temps qu’un étudiant peut consacrer à ses études. À la suite de discussions informelles avec des collègues d’autres établissements, l’équipe évoque également un contexte global de baisse des effectifs dans de nombreux masters *Musicologie* depuis la mise en place de la plateforme MonMaster. Il faudrait néanmoins envisager, comme l’équipe l’évoque déjà, de renforcer la communication et la visibilité de ses deux parcours.

Par ailleurs, les taux de réussite sont perfectibles. Si peu d’étudiants n’ont validé aucun crédit ECTS en première année du cycle, de plus en plus d’inscrits rencontrent des difficultés à valider l’ensemble des séminaires requis dans le temps imparti. Pour prévenir le décrochage ou l’abandon, l’équipe annonce proposer d’étaler la formation sur une année complémentaire. Cette solution ne peut pas être considérée comme pérenne et satisfaisante. Enfin, parmi les 59 % d’anciens étudiants ayant répondu aux enquêtes sur l’insertion professionnelle à 30 mois, les résultats sont satisfaisants puisque seul l’un d’entre eux se déclare en recherche d’emploi 30 mois après le diplôme ; 2 poursuivent leurs études en doctorat (dont un à Paris 8).

L’équipe, consciente de ses lacunes, pilote la formation en cherchant des solutions pour pallier les difficultés qu’elle rencontre. Elle réfléchit notamment à des solutions d’amélioration du pourcentage d’insertion professionnelle et le nombre d’étudiants continuant en doctorat. Pour élargir le nombre de thèses financées, elle envisage de continuer à déposer des projets financés (par l’Agence nationale de la recherche - ANR, l’European Research Council - ERC, etc.) et de développer les thèses Cifre (conventions industrielles de formation par la recherche). L’hypothèse émise de resserrer les liens avec la recherche et la création par la

mise en place d'un post-master accompagnant les étudiants sur un projet doctoral est également à soutenir. Depuis la mise en place d'un conseil de perfectionnement, non spécifique à la mention (commun avec la licence Musicologie et le master Danse, mais chaque diplôme est pris en considération), de nombreuses demandes, soutenues à la fois par les étudiants et les enseignants, visent à renforcer la dimension méthodologique dans la formation, pour la recherche comme pour la recherche-création ; elles seront exaucées pour la prochaine maquette.

Conclusion

Points forts

- Une organisation pédagogique permettant d'accompagner les étudiants en individualisant leur parcours ;
- Une approche pédagogique originale, stimulante et intelligemment liée aux enjeux de la recherche et de la création ;
- Une équipe engagée au service de la réussite étudiante.

Points faibles

- Un taux bas de validation de tous les crédits ECTS, notamment en première année ;
- Une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire dans certaines spécialisations du parcours *Théories et pratiques de la musique* ;
- Une attractivité en baisse ;
- Une dimension professionnalisante à clarifier ;
- Une ouverture à l'international à repenser.

Recommandations

- Renforcer l'accompagnement des étudiants pour améliorer la réussite et éviter un trop grand allongement des études.
- Rendre obligatoire l'expérience en milieu professionnel dans toutes les spécialisations du parcours *Théories et pratiques de la musique*, notamment par le biais d'un stage.
- Renforcer la communication et la visibilité du master par quelques efforts complémentaires au-delà des présences dans les salons et aux portes ouvertes de l'université : Internet, page d'anciens étudiants, etc.
- Améliorer la professionnalisation en affinant le réseau des anciens étudiants et les contacts étudiants/diplômés.
- Renforcer la politique d'échanges à l'international afin de favoriser les mobilités étudiantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite insuffisant en première année ;
- Une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire dans certaines spécialisations du parcours *Théories et pratiques de la musique*.

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Traduction et interprétation* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères-Langues étrangères appliquées (LLCE-LEA). Il comporte un seul parcours, *Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)*, ouvert à la formation continue, comprenant trois options : « Lettres, sciences humaines et sociales » (LHS, 8 langues proposées : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, langue des signes française, portugais, russe), « Numérique » (anglais) et « Juridique » (russe). En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 60 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 21 enseignants, dont 18 permanents. La maquette du master contient 639 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Traduction et interprétation* se distingue par une approche pluridisciplinaire. Il repose sur un bel adossement à la recherche et une volonté forte de professionnalisation. Cependant, il connaît aussi de vraies difficultés en termes d'attractivité, de résultats, de suivi des diplômés et d'internationalisation. Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation (DAE) est parfois lacunaire : manque d'informations sur les effectifs d'étudiants par option (« Numérique », « Juridique » ou « Lettres, sciences humaines et sociales »), manque de données et d'analyse de l'attractivité, des résultats et de la performance.

Le master est solidement ancré dans la recherche, avec 87 heures dédiées (histoire et théories de la traduction, méthodologie et traductologie, séminaires). Les étudiants rédigent des mémoires problématisés en master 1 (M1) et en master 2 (M2), pour un total de 26 crédits ECTS, et sont tenus d'adopter une posture critique vis-à-vis de leurs travaux (analyse des choix stylistiques, linguistiques, biais culturels, etc.). 19 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation à hauteur de 411 heures étudiant. Le détail des sections du Conseil national des universités (CNU) représentées n'est cependant pas fourni. Les étudiants sont invités aux conférences de l'unité de recherche (UR) Transferts critiques anglophones (TransCrit) et du Laboratoire d'études romanes (LER), mais ne peuvent pas y réaliser de stages immersifs. Cette intégration, en collaboration avec chercheurs, artistes et traducteurs, offre une immersion en recherche avancée, l'application des compétences de traduction dans des contextes créatifs, et des opportunités de visibilité, de collaboration ou de publication. Il est difficile cependant d'en évaluer l'impact car le dossier ne précise ni le nombre d'étudiants concernés, ni les critères de sélection.

La formation démontre une réelle volonté de professionnalisation, avec 13 crédits ECTS dédiés aux compétences professionnelles, des projets tutorés et un stage obligatoire de 4 à 6 mois en M2. Des professionnels sont invités régulièrement à présenter leur métier. Les étudiants sont accompagnés dans des salons spécialisés. Ils suivent en M1 un cours de connaissance du marché (volume non précisé). La majorité des enseignants permanents ont une activité secondaire de traducteur, ce qui renforce l'approche pratique. Toutefois, le volume conséquent (228 heures) d'enseignements confiés à deux professionnels extérieurs (un professeur associé en service temporaire - PAST - et un vacataire) étonne. L'absence de précisions sur leurs spécialités ou leurs activités principales empêche d'évaluer la pertinence de leur contribution. Le master encourage l'entrepreneuriat étudiant (participation d'un groupe d'étudiants à la Coop'en 8, incubateur éphémère d'entreprises et création de la « Coopérative 8 Connect » en réponse aux besoins numériques des étudiants de l'université, projet sélectionné et testé pendant 3 mois). La création en 2021 d'un module expérimental axé sur les nouvelles pratiques numériques en traduction témoigne d'un mouvement d'adaptation aux évolutions du secteur. Toutefois, l'absence de partenariats territoriaux ou professionnels explicites dans le DAE suscite des interrogations sur la réalité de l'implantation du master dans le tissu local et limite les occasions de réseautage.

Le master utilise des méthodes pédagogiques adaptées à ses objectifs, même si l'approche par compétences n'est pas pleinement déployée. Il met en œuvre une approche programme basée sur une identification des connaissances et compétences, évaluées à travers mémoires, rapports de stage et soutenances. Les étudiants bénéficient de 465 heures de cours en M1 et de 174 heures en M2, où sont prévues des activités plus autonomes (recherche, stage de 4 à 6 mois, mémoire). Selon les préconisations de l'établissement, le master ne propose ni de cours en distanciel, ni en hybride. Les équipements, malgré quelques investissements visant à améliorer la

connectivité, ne sont pas toujours suffisamment performants pour supporter l'utilisation de logiciels professionnels récents.

Le master connaît une forte baisse d'attractivité. Le master voit une diminution significative de 28,2 % des candidatures en trois ans (312 en 2020-2021, 279 en 2021-2022, et 224 en 2022-2023). Selon le DAE, cette tendance s'explique par trois facteurs : l'impact de la COVID-19, l'introduction de la plateforme MonMaster, et une perception négative des débouchés due aux avancées des intelligences artificielles dans le domaine de la traduction. Cette situation appelle à une réflexion sur les contenus et les objectifs du programme ; le DAE n'apporte cependant pas de précisions sur le profil des candidats retenus (provenance, compétences spécifiques, etc.). Les effectifs en master 1 correspondent à la capacité d'accueil, avec 22 inscrits en 2020-2021 et 2021-2022, et 23 en 2022-2023. En revanche, le nombre d'inscrits en M2 est plus élevé, avec 34 étudiants en 2020-2021, et 37 les deux années suivantes. Aucune information n'est fournie concernant le statut de ces étudiants (redoublants, ajournés mais autorisés à continuer - AJAC - ou admissions directes en master 2), ce qui pose question.

Les résultats des étudiants sont préoccupants et montrent une forte hétérogénéité des cohortes, ce qui interroge sur la sélection à l'entrée du master. En master 1, seuls 11 étudiants sur 22 valident leur année en 2020-2021, 15 sur 22 en 2021-2022, et 12 sur 23 en 2022-2023. 3 étudiants n'ont validé aucun ECTS en 2020-2021, 1 en 2021-2022, et 4 en 2022-2023. Ces données suggèrent que certains étudiants n'ont pas le niveau requis pour suivre cette formation ou que le soutien pédagogique proposé est insuffisant. En master 2, le nombre d'étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS en 2022-2023 a augmenté de manière significative (21 contre 12 lors des deux années précédentes), alors que le nombre d'inscrits est resté relativement stable (34 en 2020-2021, 37 en 2021-2022 et en 2022-2023). Les taux de réussite ont également progressé, passant de 35,3 % en 2020-2021 et 32,4 % en 2021-2022 à 56,8 % en 2022-2023. Malgré cette amélioration, le nombre de diplômés a stagné, avec 15 en 2020-2021 et 21 en 2021-2022 et 2022-2023. Ce décalage entre l'augmentation du nombre d'étudiants validant leurs crédits ECTS et la stabilité du nombre de diplômés laisse penser que d'autres facteurs, tels que des retards dans la rédaction du mémoire ou l'accomplissement du stage, retardent l'obtention du diplôme. L'absence d'analyse de ces résultats dans le DAE, notamment concernant les taux d'échec et d'abandon, laisse perplexe. Le manque de suivi des performances et d'identification des difficultés rencontrées par les étudiants empêche les ajustements et la mise en œuvre de dispositifs d'aide à la réussite.

Le master ne présente pas de démarche d'amélioration continue efficace. Bien qu'un conseil de perfectionnement se réunisse annuellement, son impact reste limité. Par exemple, le fort taux d'échec n'est pas analysé, et aucune révision des critères de sélection ou des objectifs de formation n'a été mise en place, ni de mesures correctives proposées. De plus, il n'existe pas d'outil interne pour suivre les diplômés, bien que la formation possède un compte LinkedIn. L'absence d'une association d'*alumni* freine l'accompagnement post-diplôme, l'insertion professionnelle et le réseautage. La formation affirme cependant avoir les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs, avec une équipe stable de 18 enseignants permanents. Néanmoins, le faible taux de réponse (35 %) des étudiants aux évaluations de la formation et des enseignements rend difficile l'exploitation des indicateurs de performance. L'enquête d'insertion professionnelle à 30 mois n'est véritablement fiable que pour la promotion 2020, car les données des promotions 2018 et 2019 ne sont pas représentatives. Les chiffres disponibles indiquent un taux d'insertion de 80 %, dont environ 75 % en emplois stables, ce qui est présenté comme satisfaisant par le DAE. Cependant, malgré ce taux d'insertion correct sur le plan quantitatif, la diversité des statuts et des salaires révèle des disparités importantes dans les secteurs d'embauche et les types de contrats, nuançant ainsi le succès annoncé.

Malgré un programme prometteur et des objectifs ambitieux, l'attractivité internationale de la formation reste en deçà du potentiel attendu. Bien que la certification de niveau C1 (utilisateur expérimenté de la langue) soit requise à l'entrée en master 1 et que l'objectif soit d'atteindre le niveau supérieur (niveau de maîtrise), aucune certification C2 n'est proposée en fin de master 2. Les étudiants sont incités à maintenir une langue vivante au niveau C1 parmi huit options (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, langue des signes française, portugais, russe). Un partenariat avec l'université de Florence, qui propose des cours intensifs, des projets de traduction collaborative et une mobilité obligatoire en M2, aboutit à l'obtention d'un double diplôme, géré par une instance mixte franco-italienne. Malgré le potentiel indéniable de ce dispositif, le nombre d'étudiants engagés reste fluctuant et limité : 4 en 2020-2021, 9 en 2021-2022, et 5 en 2022-2023. Cette faible participation n'est pas commentée dans le DAE. Le contraste entre la richesse de l'offre et le faible taux d'engagement met en évidence la nécessité de renforcer la promotion du programme et d'offrir davantage de soutien face à la complexité administrative et le coût de la mobilité. De même, la collaboration évoquée avec le Département d'études slaves de l'université de Daugavpils (Lettonie) pour le parcours juridique reste floue, aucune information n'étant fournie dans le DAE. Bien que le master affirme encourager la mobilité internationale, les résultats sont préoccupants. Le nombre de mobilités sortantes est très faible (1 en 2021-2022, et 2 en 2022-2023), tandis que les mobilités entrantes restent limitées (5 étudiants en 2020-2021, 8 en 2021-2022, et 3 en 2022-2023). Le programme bénéficie toutefois de l'intervention de professeurs invités de Florence et Riverside (Californie). Des mobilités enseignantes sortantes sont mentionnées, mais les informations sont insuffisantes pour en évaluer l'impact.

Conclusion

Points forts

- Un solide adossement à la recherche ;
- Un fort accent mis sur la professionnalisation ;
- Une double diplomation en partenariat avec l'université de Florence.

Points faibles

- Des taux d'échecs importants ;
- Une baisse de l'attractivité de la formation ;
- Des lacunes dans le processus d'amélioration continue, notamment au niveau des performances et du suivi des diplômés ;
- Un faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements ;
- Une internationalisation défaillante avec une faible mobilité étudiante ;
- Une absence de certification linguistique.

Recommandations

- Analyser les taux de réussite et d'abandon pour identifier les causes de décrochage et améliorer les dispositifs d'accompagnement.
- Intensifier les efforts de communication sur les débouchés professionnels, en mettant en avant les taux d'insertion et le devenir des diplômés sur les plateformes de recrutement et les réseaux sociaux ; mettre en place des journées portes ouvertes virtuelles pour attirer davantage de candidats, avec des ateliers interactifs, des rencontres avec les enseignants, les professionnels et les diplômés.
- Mettre en place un système de suivi interne des diplômés via des enquêtes régulières à 6 mois, 12 mois, et 24 mois, pour mieux comprendre leur insertion et procéder à d'éventuels ajustements pédagogiques.
- S'efforcer d'améliorer la participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation interne et leur analyse au sein du conseil de perfectionnement.
- Renforcer les dispositifs de mobilité en établissant d'autres partenariats avec des universités dans les pays où les langues enseignées sont parlées ; animer des sessions d'information avec des témoignages d'anciens étudiants ayant bénéficié de ces programmes.
- Instaurer une certification systématique à la fin du M2 pour valider officiellement le niveau C2 et ainsi renforcer la valeur ajoutée du diplôme sur le marché du travail.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Une attractivité en baisse ;
- Un suivi des diplômés insuffisant ;
- Un processus d'amélioration continue perfectible (faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements).

MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Il comprend trois parcours en master 2 : *Propriété industrielle et innovations en santé*, ouvert à l'alternance ; *Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle* (pratique, recherche, gestion d'établissements) uniquement proposé en distanciel via l'*Institut d'enseignement à distance* (IED) et accueillant des publics en reprise d'études ; *Droit médical, de la bioéthique et de la santé*, ouvert à la formation continue. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 146 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 50 enseignants, dont 22 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 775 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Droit de la santé*, très spécialisé, se situe dans le prolongement de la licence *Droit*. Dans un contexte où les questions de santé approchées sous l'angle juridique sont complexes et en évolution constante, sa pertinence professionnelle et scientifique n'est pas en question, et la formation affiche une dimension fortement professionnalisante, appuyée sur un enseignement à distance. Toutefois, plusieurs points apparaissent fragiles : l'attractivité décroissante, notamment pour deux parcours, l'adossement à la recherche limité, la réussite au diplôme. Le suivi des diplômés est lacunaire, et les outils d'amélioration continue manquent. La dimension internationale est quasiment inexistante.

Le master affiche sa volonté de proposer aux étudiants une formation tournée vers l'expérience professionnelle, mais on remarque des lacunes. L'équipe pédagogique comprend de nombreux professionnels (16 professionnels dispensant 162 heures étudiant d'enseignement dans la formation). Un stage de deux mois est prévu en première année pour tous les étudiants, et, dans le parcours de deuxième année *Propriété industrielle et innovations en santé*, les étudiants doivent effectuer un stage de 2 à 6 mois. Toutefois, on ignore si les étudiants trouvent effectivement des stages, et il n'est pas précisé s'il existe des solutions de repli également professionnalisantes. Le parcours *Propriété industrielle et innovations en santé* est ouvert à l'alternance. Pour autant, le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage inscrits dans la formation est faible (2 alternants en contrat d'apprentissage en 2020-2021, 4 l'année suivante, puis un retour à 2 en 2022-2023, 7 en 2023-2024). Quant aux alternants en contrat de professionnalisation, ils étaient 3 en 2020-2021 et il n'y en a plus eu les deux années suivantes. Ces chiffres laissent penser que l'alternance peine à se développer alors qu'elle est présentée comme un levier d'attractivité. La volonté professionnalisante, certes réelle, est en effet lacunaire. Elle se marque par l'enseignement proposé en première année soit en présentiel, soit à distance. En deuxième année, le parcours *Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle* est proposé uniquement à distance via l'institut d'enseignement à distance (IED). Le reste de la formation est suivi en présentiel. Si l'enseignement à distance peut constituer une opportunité intéressante, il peut également présenter l'inconvénient de distendre parfois les liens entre les enseignants et des étudiants susceptibles de « décrocher ». Aucun étudiant ne passe la certification PIX, qui permet d'attester un profil de compétences numériques reconnu par l'État et le monde professionnel, au cours des deux années du master. Cette certification est certes passée en licence à Paris 8, cependant aucune précision n'est fournie sur la possibilité aux étudiants issus d'autres établissements de l'obtenir, alors que la certification PIX permet de répondre aux attentes du monde du travail.

La formation est adossée à la recherche. Le master est rattaché au Centre de recherches juridiques de Paris 8 (CRJP8), et les enseignants-chercheurs sont nombreux (12 enseignants-chercheurs et chercheurs interviennent dans la formation, qui accomplissent 109 heures étudiant d'enseignement). De plus, le nombre d'heures de formation « à et par la recherche » (séminaires de recherche, méthodologie de la recherche) est de l'ordre de 74 heures. Toutefois, le parcours *Droit médical, de la bioéthique et de la santé*, principalement tourné vers la recherche, enregistre un nombre d'inscrits qui diminue fortement (de 46 en 2020-2021 à 25 en 2022-2023), de

même que le nombre de ses diplômés (32 en 2020-2021, 16 en 2022-2023). La poursuite d'études en thèse n'est pas particulièrement mise en avant.

L'attractivité de la formation est en trompe-l'œil. En dépit de chiffres globalement satisfaisants, deux parcours, *Propriété industrielle et innovations en santé*, et *Droit médical, de la bioéthique et de la santé*, voient leurs effectifs diminuer sensiblement : de 19 en 2020-2021 à 9 en 2022-2023 pour le premier, de 46 à 25 pour le second. En revanche, le parcours *Droit de la santé, numérique et intelligence artificielle*, ouvert entièrement à distance pour des adultes en reprise d'études, répond clairement à une demande, avec des effectifs à la hausse, de 39 en 2021-2022 (le parcours n'était pas encore ouvert en 2021-2022) à 47 en 2022-2023. La question de l'organisation de la deuxième année en trois parcours peut donc se poser.

La réussite au diplôme n'est pas garantie, malgré la sélection. Le nombre de diplômés suit la même pente descendante pour les parcours *Propriété industrielle et innovations en santé* et *Droit médical, de la bioéthique et de la santé* (pour le premier, 17 diplômés en 2020-2021 et seulement 6 en 2022-2023 ; pour le parcours *Droit médical, de la bioéthique et de la santé*, 32 diplômés en 2020-2021 et seulement 16 en 2022-2023). En 2022-2023, 72 % des étudiants de M1 ont validé tous leurs crédits ECTS et seulement 63 % en M2. On n'en connaît pas la raison et l'on ignore, à part les conseils personnalisés donnés par certains enseignants lors des cours, quels dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place pour y remédier.

Les dispositifs d'amélioration continue sont globalement en place. Le compte rendu du conseil de perfectionnement ne fait cependant pas apparaître parmi ses membres des représentants de milieux professionnels. Pourtant, intégrer des représentants de milieux professionnels permettrait que ces derniers soient davantage partie prenante dans la recherche d'une meilleure adéquation entre la formation dispensée et les attentes de ces milieux. Une enquête de satisfaction, réalisée auprès des étudiants au printemps 2023, a obtenu un taux de réponse de 51 %, soit concrètement, seulement 18 étudiants sur 35 interrogés. Pour autant, elle indique un taux de satisfaction global, mais pointe les conditions matérielles dégradées (accueil, manque de salles). Par ailleurs, le compte rendu du conseil fait apparaître entre autres le regret des faibles effectifs de deux parcours, une demande de renforcement de la présence de professionnels et d'échanges avec eux, une difficulté dans le rythme du parcours *Propriété industrielle et innovations en santé*, mais cette dernière se heurte à la question du manque de salles.

L'insertion professionnelle n'est pas suivie par la formation. Le taux de réponse aux enquêtes, par ailleurs fort peu développées (pas de question sur la nature des emplois exercés, par exemple), est faible, de l'ordre de 30 %. Le compte rendu du conseil de perfectionnement ne les prend pas en compte. Le dossier d'autoévaluation (DAE) de la formation ne renseigne pas davantage sur l'adéquation entre le niveau du diplôme et les emplois exercés, et indique que 72 % des diplômés sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme, sans plus de précision.

L'ouverture à l'international, très faible, n'est pas un axe de développement. Un partenariat avec l'université de sciences politiques et de droit de la Chine à Pékin a été signé, mais son contenu n'est pas précisé. Le nombre d'étudiants en mobilité sortante ou entrante est très faible (une mobilité sortante en 2020-2021, aucune les deux années suivantes ; le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité entrante était de 6 en 2020-2021 puis 2 les deux années suivantes). Les stages à l'étranger concernent les étudiants étrangers engagés dans l'enseignement à distance, leur intérêt est donc réduit. Les cours d'anglais juridique, obligatoires en présentiel, devraient être rendus obligatoires aussi en distanciel dans la prochaine maquette.

Conclusion

Points forts

- Une formation dans le prolongement de la licence Droit ;
- Une équipe pédagogique solide ;
- Un enseignement dispensé en distanciel qui répond aux attentes d'un public d'étudiants éloignés.

Points faibles

- Une attractivité en déclin (nombre d'inscrits en baisse dans deux des trois parcours) ;
- Des taux de réussite en baisse et faibles en master 2 ;
- Un manque de visibilité des outils d'aide à la réussite ;
- Une insertion professionnelle insuffisamment renseignée et analysée ;
- Un parcours recherche en mode dégradé (effectifs, nombre de diplômés) ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels ;
- Une internationalisation limitée.

Recommandations

- Analyser la baisse des effectifs et modifier si nécessaire l'offre de formation en conséquence (par exemple, rechercher de nouveaux gisements en termes de débouchés professionnels, notamment dans le secteur des assurances en santé).
- Veiller à mettre en place des outils d'aide à la réussite, notamment en master 2, pour améliorer le taux de diplomation.
- Renforcer la professionnalisation (effectuer des enquêtes d'insertion professionnelle précises ; créer un réseau d'*alumni* afin de pouvoir bénéficier de l'expérience des diplômés et fournir un carnet d'adresses aux étudiants en formation).
- Veiller à renseigner et investir davantage la dimension de la poursuite d'études en doctorat.
- Mettre la composition du conseil de perfectionnement en conformité en intégrant des professionnels.
- Renforcer l'offre en anglais juridique et inciter à la mobilité internationale.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une baisse d'attractivité dans deux parcours, non analysée ;
- Un faible taux de réussite en master 2 ;
- Une absence de dispositif d'aide à la réussite ;
- Un suivi des diplômés insuffisant ;
- Une formation à et par la recherche limitée ;
- Un processus d'amélioration continue incomplet (conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels).

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Il ne comprend qu'un seul parcours, ouvert à l'alternance et doté de deux spécialisations : « Droit des affaires » et « Droit des personnes, de la famille et du patrimoine ». En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 66 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 24 enseignants, dont 14 permanents. La maquette du master contient 807 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Droit privé* se situe dans le prolongement de la licence *Droit* ; il peut aussi être ouvert aux titulaires d'un BUT *Carrières juridiques*, voire d'une licence professionnelle dans le domaine du droit. Il a une dimension avant tout professionnaliste et son attractivité est globalement constante. L'adossement à la recherche n'est pas une priorité, mais existe néanmoins. La formation n'est pas tournée vers l'international. La carence la plus notable et la plus étonnante tient à ce que la formation ne suit pas l'insertion professionnelle de ses diplômés.

La dimension professionnelle est au cœur de la formation et bien investie ; elle passe par des contacts avec les milieux professionnels, l'intervention de professionnels dans la formation et une organisation des études pensée en ce sens, même si elle présente quelques lacunes. Le master a pour objectif de fournir à ses étudiants des compétences dans les matières centrales de droit privé (régime des obligations, droit international privé, droit pénal, par exemple) et plus particulièrement dans le droit des personnes, de la famille et du patrimoine ainsi que dans le droit des affaires. La formation entretient des liens avec les milieux professionnels comme l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), ou des cabinets d'avocats, qui permettent aux étudiants de se frotter à la pratique dans le cadre d'exercices d'application sanctionnés par une note. Toutefois, ces contacts ne semblent pas toujours recherchés par les étudiants eux-mêmes, faute parfois d'avoir acquis un niveau de compétence suffisant : ainsi, le partenariat conclu avec le prestigieux cabinet Herbert Smith Freehills est-il resté pour l'instant à un stade purement abstrait. On note la présence de professionnels dans la formation (10 en 2022-2023), qui assurent au total près de 200 heures étudiant. Toutefois, comme le souligne le dossier d'autoévaluation (DAE), leur disponibilité constitue un souci.

L'organisation des études est pensée en fonction de la professionnalisation et à ce titre la formation est ouverte à l'alternance, et à l'enseignement à distance. Du point de vue des contenus, en sus de divers éléments comme la Clinique juridique, des séances de méthodologie, voire du coaching, les exercices sont diversifiés, en insistant sur la dimension professionnelle (choix des sujets d'exposés, attention à la rédaction). Une mise en situation professionnelle obligatoire prévoit un stage de 8 semaines. D'autres dispositifs d'expérience professionnelle sont prévus dans le cursus, sous la forme de projets tutorés et de formation à l'entrepreneuriat. Des précisions sur ces dispositifs auraient été bienvenues pour mesurer le degré de professionnalisation, car, paradoxalement, le DAE mentionne que la formation ne prépare pas actuellement en elle-même à l'entrepreneuriat.

La formation est ouverte à l'alternance (entre 1 quart et 1 tiers des étudiants, selon les années ; le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage inscrits dans la formation oscille entre 4 en 2020-2021 et 17 en 2021-2022 et s'est établi à 10 en 2022-2023, ces chiffres montrant le caractère très irrégulier de la pratique). La formation est organisée pour permettre ce régime, mais, si l'alternance est plébiscitée par les étudiants, ils peinent à trouver des structures professionnelles pour les accueillir, et ceux qui y parviennent se plaignent de la fatigue et de la difficulté à concilier cours et statut d'alternant. Ces considérations peuvent constituer un élément de fragilité dans le choix de cette formule. Le master accueille quelques stagiaires de la formation continue (de un à trois chaque année) et réfléchit à l'élaboration d'une offre spécifique dans son périmètre pour ce public. L'enseignement à distance est diversement apprécié. En effet, pour une partie de l'équipe

pédagogique, cette dimension peut en dépit de ses avantages (notamment toucher un public éloigné) représenter surtout une solution de dépannage qui ne s'inscrit pas vraiment dans une logique qualitative, et peut contribuer à distendre les liens avec les étudiants. Il est en outre fait mention de la nécessité d'une meilleure coordination au sein de l'équipe pédagogique dans l'initiation des étudiants aux méthodes de travail du juriste. Une réflexion est en cours sur ce point.

La structuration de la maquette en blocs de connaissances et compétences (BCC) n'est pas encore aboutie, un manque susceptible de fragiliser l'employabilité des diplômés. Toutefois, les étudiants disposent d'un supplément au diplôme qui est de nature à pouvoir démontrer à un futur employeur les compétences acquises. La structuration en BCC est par ailleurs prévue pour le prochain contrat quadriennal. Aucune culture numérique n'est offerte aux étudiants en master, ce qui représente une sérieuse carence si l'on ne s'est pas assuré que les étudiants, notamment ceux qui ne sont pas issus de la licence Droit de Paris 8 (niveau auquel se passe la certification PIX) maîtrisent l'outil informatique. Sur ce point aussi, la réflexion est en cours.

La formation à la recherche et par la recherche existe, mais n'est pas privilégiée. Les étudiants qui le souhaitent peuvent rédiger un mémoire. Par ailleurs, les étudiants bénéficient de la présence d'enseignants-rechercheurs et de chercheurs intervenant dans la formation (ils sont 14 en 2022-2023) et le nombre d'heures étudiant de la maquette de formation assurées par ces derniers est important (830 en 2022-2023 sur un total de 1025 heures équivalent TD). Le master étant adossé au Centre de recherches juridiques de Paris 8 (CRJP8), les étudiants sont conviés à assister à des colloques et séminaires qu'il organise, mais sans que cette présence soit rendue obligatoire. La poursuite en thèse est néanmoins possible, mais on manque d'informations à ce sujet (il est seulement précisé que des doctorants sont issus du M2, avec quelques soutenances envisagées).

Le master Droit privé n'est quasiment pas ouvert à l'international. La formation n'a en l'état pas noué de partenariat européen ou extra-européen, même si elle envisage d'éventuelles modifications à l'avenir. Les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants sont quasiment inexistantes. Des cours d'anglais juridique, par groupes de niveaux, sont toutefois dispensés en master 1 et master 2 (dans la spécialisation « Droit des personnes, de la famille et du patrimoine »), à hauteur de 60 heures étudiant, mais le niveau en langue des étudiants est jugé « assez moyen », ce qui n'encourage pas non plus la recherche de partenariats à l'international. Des étudiants étrangers peuvent être accueillis via la procédure Campus France. En 2022-2023, 8 étudiants internationaux ont été accueillis.

Le taux de réussite au sein de la formation est bon, avoisinant 30 diplômés chaque année pour 32 à 37 étudiants se présentant au diplôme selon les années. Les redoublements sont prévus et assumés en première et deuxième année au titre d'outils d'aide à la réussite, sans produire d'encombrement notable ; on manque d'informations sur les autres dispositifs d'aide possibles. Une réflexion est engagée pour sensibiliser les étudiants à la qualité du diplôme, ce qui traduit en creux les difficultés rencontrées.

Les dispositifs d'amélioration continue sont en place et montrent le souci qu'a la formation de ses étudiants. Un conseil de perfectionnement a été mis en place trop récemment (juillet 2023), pour apprécier son rôle effectif dans la façon d'améliorer l'offre de formation. En revanche, la direction de la formation diligente chaque année des enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants (EFE). Ces enquêtes ont permis de faire évoluer ponctuellement la formation (le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation est en augmentation d'année en année passant de 15 en 2020-2021 à 33, soit 50 %, en 2022-2023). Un des soucis de la formation concerne le niveau des étudiants, et la vive concurrence des autres universités parisiennes. Vouloir renforcer l'attractivité de la formation en la spécialisant davantage - comme envisagé actuellement -, c'est prendre le risque de devoir sélectionner davantage en fermant sa porte à des étudiants issus de l'établissement mais dont le niveau est considéré par la formation comme très moyen. Pour éviter cet écueil, l'articulation entre les deux cycles devrait être pensée et des outils d'aide à la réussite mis en œuvre, mais le DAE n'en fait pas état.

Enfin, la formation ne suit pas suffisamment l'insertion professionnelle de ses diplômés, et ne dispose pas de données pour l'analyser, ce qui est en contradiction avec ses ambitions professionnalisantes. Les enquêtes menées par l'établissement sur l'insertion professionnelle sont inexploitables : lacunaires et avec un taux de réponse quasi inexistant. Des contacts existent, mais il n'y a pas de réseau d'anciens - certains ne semblent pas vouloir s'impliquer davantage, une fois en situation d'emploi. La formation souhaite cependant relancer l'association du master et élaborer, pour mesurer la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, un questionnaire plus spécifique, envoyé à une période plus propice.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation qui s'inscrit bien dans le prolongement de la licence Droit ;
- Une équipe pédagogique étoffée et solide ;
- Des enseignants attentifs au ressenti des étudiants pour ajuster la formation.

Points faibles

- Un manque d'outils d'aide à la réussite ;
- Une insertion professionnelle ni suffisamment documentée, ni analysée ;
- Une attractivité modeste ;
- Une absence de culture numérique au sein de la formation ;
- Une structuration de la formation en blocs de compétences inaboutie ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Développer des outils d'aide à la réussite adaptés aux besoins des étudiants.
- Veiller à analyser l'insertion professionnelle, en suivant davantage les diplômés et en réalisant des enquêtes auprès d'eux.
- S'interroger sur les besoins du territoire pour concevoir une offre de formation plus attractive, notamment en recherchant des partenaires locaux en mesure d'aider les étudiants à concevoir leur projet professionnel (métiers du droit et du Palais).
- S'assurer de l'acquisition par les étudiants de compétences numériques en rapport avec la pratique des métiers du droit afin de renforcer leur employabilité.
- Mettre en œuvre l'approche par compétences.
- Ouvrir davantage la formation à l'international (partenariats, mobilités).

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Droit public* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Il comprend deux parcours, ouverts à la formation continue : *Droit et économie publics des affaires* et *Droit public général - Droit interne et international*, également proposé en distanciel via l'Institut d'enseignement à distance (IED). Le semestre 2 de la deuxième année (M2) est commun aux deux parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 114 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 24 enseignants, dont 14 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 756 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Droit public* se situe dans le prolongement de la licence *Droit* de Paris 8. Son ambition est professionnalisaante, avec un résultat qui reste en demi-teinte ; la formation à la recherche est prise en compte, mais sans revêtir une importance particulière. Le recrutement du master est un souci, surtout pour ce qui concerne le parcours *Droit et économie publics des affaires*, en dépit d'efforts pour renouveler l'enseignement et ses méthodes pédagogiques. Le faible taux de réussite au diplôme est préoccupant et les initiatives à l'international demeurent très limitées.

La professionnalisation des études, réelle, gagnerait à être renforcée. Des liens existent avec les milieux professionnels (tribunal administratif, entreprises, cabinets d'avocats), mais il serait sans doute utile de veiller à renforcer les partenariats avec les collectivités publiques et juridictions administratives locales pour développer des enseignements pratiques autour de l'aide à la décision ou des procès fictifs. Quatre professionnels seulement interviennent dans la formation, pour 70 heures d'enseignement : la pertinence de leurs interventions n'est pas en doute, mais leur présence devrait être renforcée. En revanche, la mise en situation professionnelle, notamment par le biais des stages, se fait à la satisfaction des organismes d'accueil et des étudiants et peut déboucher sur des offres d'emploi immédiates.

Le master est ouvert à la formation continue, même si les effectifs restent faibles (2 inscrits en 2022-2023, 4 l'année précédente), et la formation refléchit à une ouverture à l'alternance. Il est surprenant que l'équipe pédagogique ne se soit pas approprié l'approche par compétences des enseignements dispensés, ce qui nuit à l'employabilité des diplômés.

L'adossement à la recherche n'est pas souligné de façon marquée, même si le master est en lien avec le Centre de recherches juridiques de Paris 8, le CRJP8, et propose l'assistance aux journées d'études et colloques qu'il organise, sans particulièrement valoriser cette participation. La formation à la recherche et par la recherche reste limitée. Toutefois, 15 heures sont dédiées à des séminaires de recherche et à la méthodologie de la recherche. Bien que la préparation à la thèse de doctorat ne soit pas un objectif, des contrats doctoraux sont obtenus, mais sans que l'on sache ce qu'il en est exactement.

L'attractivité du master est forte, et la sélection est vive à l'entrée, mais la formation peine à recruter. En effet, si le master attire un public nombreux, issu notamment du vivier que constitue la licence *Droit* de l'établissement (environ 1200 candidats au total), le nombre d'admis est faible (environ 15 %, ce pourcentage étant obtenu en prenant en compte les 176 admis en première année du master en 2022-2023). Pour autant, la qualité du recrutement pose problème. Le nombre d'étudiants décroît dans d'importantes proportions sur les trois années de référence, comme le nombre de diplômés. On ne compte qu'un seul diplômé en 2022-2023 pour le parcours *Droit et économie publics des affaires*, qui peine à rencontrer son public : le nombre d'inscrits chute entre 2020-2021 (24 étudiants inscrits) et 2022-2023 (10 inscrits seulement, soit la moitié seulement de la capacité d'accueil

fixée à 21), et une réflexion est en cours à ce sujet. Le parcours *Droit public général - Droit interne et international*, généraliste et moins en prise avec le marché du travail, accueille l'essentiel des promotions, mais ses effectifs diminuent également : de 152 inscrits en 2020-2021 à 104 en 2022-2023, malgré son ouverture à l'enseignement à distance. La structuration de la formation pose donc problème au regard du fort déséquilibre quant à la répartition des admis entre les deux parcours (sur les 176 admis en première année en 2022-2023, 159 l'ont été dans le parcours *Droit public général - Droit interne et international* et seulement 17 dans le parcours *Droit et économie publics des affaires*.

Malgré la forte sélection à l'entrée, les taux de réussite sont faibles. C'est ainsi que le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits en première année s'établit à 31 en 2022-2023 (44 %), dont 28 pour le parcours *Droit public général - Droit interne et international* et seulement 3 pour le parcours *Droit et économie publics des affaires*. Pour la deuxième année du master, le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits s'établit à 21 (49 %), dont 20 pour le parcours *Droit public général - Droit interne et international* et seulement 1 pour le parcours *Droit et économie publics des affaires*.

Des initiatives sont prises pour développer des formes pédagogiques innovantes. On note ainsi des travaux en petits groupes, à la manière d'équipes juridiques, des plaidoiries, l'assistance organisée à des audiences au Conseil constitutionnel ou au Conseil d'État, un voyage à la Cour de justice européenne au Luxembourg. Ces initiatives ne sont pas toutes couronnées de succès, comme la Clinique juridique qui n'a curieusement pas rencontré son public en tant qu'élément constitutif dans la formation, et n'a pas été renouvelée, alors que les étudiants de la licence Droit de Paris 8 y sont bien impliqués.

Un processus d'amélioration continue est engagé avec le conseil de perfectionnement, qui est force de proposition (instauration d'un contrôle d'assiduité pour pallier un taux d'absentéisme élevé, aménagement horaire, fusion de cours, etc.). L'enquête de satisfaction menée par l'établissement a suscité en 2022-2023 une participation accrue, avec plus de 70 % de réponses (mais on ignore sur combien d'étudiants interrogés). L'enquête montre la satisfaction des étudiants quant aux contenus des enseignements, mais pointe des conditions matérielles et surtout sanitaires dégradées.

Quant au devenir des diplômés, leur insertion professionnelle est peu renseignée. Une enquête à 30 mois recueille 62 % de répondants, mais elle est trop peu détaillée pour être exploitée ; la formation, qui entretient des contacts directs avec certains anciens, indique une bonne insertion professionnelle, avec des rémunérations se situant entre 2000 et 3000 euros net mensuels 30 mois après le diplôme, mais les données précises manquent, les données statistiques présentes dans le dossier n'éclairant pas sur les débouchés.

L'ouverture à l'international n'est pas un axe de développement particulièrement promu, ni en termes de mobilités ni en termes d'apprentissages linguistiques. Il existe un double diplôme avec l'Université royale de droit et des sciences économiques de Phnom Penh (Cambodge) mais il ne concerne que des étudiants de cette université et non ceux de Paris 8. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante est très marginal (5 étudiants en 2022-2023, mais aucun les deux années universitaires précédentes). Un cours de droit en anglais a été introduit en deuxième année, dans le cadre du « Module Jean Monnet » (30 heures) et la mobilité « at home » (cours et séminaires en anglais), mais l'enseignement de la langue anglaise a disparu de cette même année (il ne subsiste qu'en première année), ce qui interroge. Les membres de l'équipe pédagogique effectuent des mobilités et accueillent des intervenants étrangers.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation inscrite dans le prolongement de la licence *Droit* ;
- Des méthodes pédagogiques solides et innovantes ;
- Un conseil de perfectionnement qui joue un rôle effectif comme force de proposition.

Points faibles

- Des taux de réussite particulièrement bas malgré une sélection à l'entrée marquée ;
- Des effectifs en baisse, surtout dans le parcours *Droit et économie publics des affaires* ;
- Une qualité du recrutement insuffisante ;
- Une faible part d'enseignements assurés par des professionnels.

Recommandations

- Réduire les taux d'échec en adaptant les enseignements et les modalités du contrôle des connaissances aux spécificités du public sélectionné dans ce master.
- S'interroger sur les raisons de la baisse des effectifs et modifier l'offre de formation en se séparant éventuellement de celle qui peine à rencontrer son public.
- Veiller à la qualité du recrutement (publicité des attendus et du niveau à l'entrée de la formation).
- Renforcer la présence des professionnels dans les enseignements et réfléchir à l'élargissement des débouchés professionnels (par exemple en mettant en place une préparation dédiée à des concours de l'administration ou bien encore en recentrant le parcours *Droit et économie publics des affaires* autour d'enjeux davantage en rapport avec les besoins du territoire comme le droit de la commande publique dans ses deux dimensions : marchés publics et concessions).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite très insuffisants ;
- Une attractivité en baisse, surtout dans le parcours *Droit et économie publics des affaires* ;
- Une qualité du recrutement insuffisante ;
- Une professionnalisation insuffisante (faible nombre d'heures d'enseignement assurées par des professionnels).

MASTER ÉCONOMIE DES ORGANISATIONS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Économie des organisations de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) AES - Économie et gestion. Il comprend trois parcours : *Économie managériale et droit des projets publics et privés* ; *Économie sociale, solidaire et innovante*, ouvert à l'alternance ; *Transitions économiques, écologiques et solidaires*, créé en 2022 et ouvert également à l'alternance. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 84 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 60 enseignants, dont 20 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 759 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master Économie des organisations (EDO) de l'université Paris 8 présente de nombreux atouts, notamment une forte adéquation avec la stratégie de l'établissement, un adossement solide à la recherche, une professionnalisation forte et en progression par rapport à la précédente accréditation, une diversité des pratiques pédagogiques ainsi qu'un bon suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle. Les axes d'amélioration concernent la qualité de la réussite, notamment en master 1, le taux de réponse au processus d'évaluation de la formation ainsi que l'ouverture à l'international.

Le master EDO est en phase avec les axes de formation de l'université, notamment en ce qui concerne l'accompagnement à la réussite étudiante et l'engagement. Il bénéficie d'une bonne insertion dans l'offre de formation globale, avec des partenariats internes et l'intégration de thématiques comme le développement durable.

Son programme est fortement adossé à la recherche, avec des enseignements dédiés, des interventions d'enseignants-chercheurs (20 enseignants-chercheurs assurant un total de 1266 heures de cours), et la possibilité pour les étudiants de réaliser un mémoire ou un stage de recherche.

La dimension professionnalisante est avérée. Le master entretient des relations solides avec le monde socio-économique, notamment grâce à l'intervention de nombreux professionnels (40 qui dispensent 1140 heures d'enseignement), la réalisation de projets tutorés et l'ouverture de parcours en alternance. Les étudiants ont 36 semaines obligatoires d'expérience professionnelle (stage ou alternance). Le nombre d'étudiants en contrat d'apprentissage est en augmentation continue sur la période : 7 en 2020-2021, 14 en 2021-2022, 19 en 2022-2023 et 29 en 2023-2024.

Le programme met en œuvre des méthodes pédagogiques variées, telles que la pédagogie par projets et l'apprentissage par les pairs. Il propose également des cours hors les murs pour certains parcours, favorisant l'expérimentation.

L'équipe pédagogique assure un suivi rigoureux des candidatures, des inscriptions, de la réussite des étudiants, et de leur insertion professionnelle, avec des taux de réussite et d'insertion en amélioration. Il convient de noter une baisse des candidatures même si elles sont encore nombreuses. Cependant, le nombre de diplômés est relativement faible par rapport au nombre d'inscrits. Le taux de réussite dans les deux parcours lors de la période d'évaluation est juste correct (45 étudiants diplômés pour 59 inscrits en 2020-2021, 27 pour 35 inscrits en 2021-2022 et 19 pour 29 inscrits en 2022-2023), et ne montre pas d'amélioration notable par rapport à la précédente évaluation, alors que la formation s'engage sur ce point. Il pourrait être intéressant de se pencher sur cet aspect qui ne constitue pas une faiblesse critique mais qui semble perdurer avec un taux de réussite perfectible, surtout en master 1 où 60 % des étudiants de M1 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2022-2023 alors qu'ils étaient 68 et 70 % les deux années précédentes. La baisse des étudiants diplômés dans cette formation s'explique peut-être par l'ouverture d'un troisième parcours en 2022-2023, *Transitions économiques, écologiques et solidaires (TREES)*,

mais cette ouverture semble trop récente pour avoir de véritables répercussions, et la baisse des diplômés en l'état est insuffisamment expliquée.

Deux autres domaines doivent progresser, l'amélioration continue et l'internationalisation de la formation. Le conseil de perfectionnement est en place et joue son rôle, répercutant un taux de satisfaction mitigé (problème d'organisation matérielle, incompréhension de certains contenus du nouveau parcours TREES, par exemple). Il est regrettable cependant que le conseil n'intègre pas de professionnels extérieurs à la formation. Le taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'évaluation interne augmente (26 % de réponses en 2020-2021, 49 % en 2022-2023) mais doit être surveillé pour une amélioration continue efficace : il convient d'encourager une plus grande participation des étudiants aux enquêtes, afin de disposer de données plus représentatives. Il en est de même pour mesurer la qualité de l'insertion. À l'enquête réalisée 18 mois après le diplôme, le taux de réponse est de 73 % pour celle réalisée en 2020-2021 et 69 % en 2021-2022 ; à celle de 30 mois, 65 % d'anciens diplômés répondent en 2021-2022 et 77 % en 2022-2023. L'insertion des diplômés est bonne, avec 95 % des répondants à l'enquête se trouvant en emploi 30 mois après l'obtention de leur master, mais l'on ignore exactement la nature des postes exercés, en adéquation toutefois, selon 70 à 80 % des répondants, avec la formation.

Enfin, l'ouverture à l'international du master reste limitée. Le master EDO n'a pas encore élaboré d'offre spécifique à l'international, et présente une mobilité quasi nulle, ce qui constitue un axe de développement à travailler dans le futur. Développer une offre à l'international, en s'appuyant sur les ressources et les outils déjà disponibles au sein de l'université, augmenterait l'attractivité et la compétitivité du programme.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une dimension professionnelle avérée ;
- Des méthodes pédagogiques variées.

Points faibles

- Un taux de réussite honorable, mais en baisse ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas de professionnels ;
- Une faible participation des étudiants à l'évaluation interne ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Veiller à l'analyse des taux de réussite afin d'obtenir une véritable amélioration.
- S'assurer d'inclure au sein du conseil de perfectionnement des professionnels extérieurs à la formation.
- Améliorer la participation des étudiants aux évaluations internes de la formation, par exemple en procédant à ces évaluations dans le cadre d'un cours.
- Développer l'ouverture du master à l'international en s'appuyant sur les partenariats existants de l'université.

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Droit. Il comprend deux parcours en master 2, également proposés en distanciel via l'Institut d'enseignement à distance (IED) : *Droit processuel et Institutions juridictionnelles et grands procès*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 228 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 60 enseignants, dont 40 permanents. La maquette du master contient 711 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Justice, procès et procédures*, de création récente (2020), s'inscrit dans la continuité des enseignements de la licence *Droit* et se veut professionnalisant. Il s'agit d'une formation attractive, aux méthodes d'enseignement classiques mais globalement efficaces. En revanche, l'adossement à la recherche reste limité, de même que l'ouverture à l'international. Surtout, l'augmentation du taux d'échec au sein de la formation et le manque de suivi des diplômés interrogent, d'autant que la formation manque d'un véritable dispositif d'amélioration continue.

La formation, ouverte en formation initiale et à la formation continue, affiche sa dimension professionnelle. La réussite des étudiants au concours d'avocat plaide en ce sens. Toutefois, les données chiffrées relativisent la présence des praticiens dans la formation (20 professionnels dans l'équipe pédagogique mais pour seulement 60 heures étudiant en 2022-2023). Par ailleurs, les stages en juridiction qui sont proposés ne rencontrent pas l'adhésion des étudiants (13 % seulement en 2022-2023), qui peuvent à la place réaliser notamment des projets tutorés, crédités de 20 crédits ECTS en 2022-2023, comme pour le stage, mais la nature et la pertinence de ces projets ne sont pas précisées. Une offre spécifique est proposée aux étudiants (comme au public de la formation continue - 40 inscrits en 2022-2023), sous la forme de diplômes d'université (DU) - comme le DU criminologie (40 inscrits en formation initiale), et de diplômes d'études supérieures universitaires (DESU) - comme le DESU criminologie (25 inscrits en formation initiale). Les étudiants disposent d'un e-portfolio, outil de valorisation de leurs compétences.

La pédagogie mise en œuvre est classique, articulant cours magistraux et travaux dirigés. L'approche par blocs de compétences n'est pas encore aboutie. Des exercices de mises en situation pratique sont proposés sous forme d'ateliers pour apprendre les techniques rédactionnelles des recours en justice ou bien encore de concours de plaidoirie qui mettent en scène l'art oratoire. Des possibilités de suivre des cours à distance sont offertes aux étudiants. La certification numérique PIX est proposée à Paris 8 en licence, mais les responsables de la formation souhaiteraient intégrer plus d'enseignements de culture numérique au niveau du master, signe de lacunes des étudiants en ce domaine. La question de la formation numérique des étudiants issus d'autres établissements se pose également.

L'adossement à la recherche est limité. Le master est adossé au laboratoire du Centre de recherches juridiques de Paris 8, qui propose l'assistance à ses journées d'études et colloques. Le nombre d'enseignants-chercheurs participant à la formation (40) est important ; en revanche le nombre d'heures d'enseignement assurées (110 heures en 2022-2023, sur un total de 711 heures pour l'ensemble du cycle) ne l'est pas. La formation à et par la recherche est insuffisamment renseignée. Il n'existe pas de dispositifs particuliers pour financer des projets de recherche. Certains étudiants poursuivent en thèse de doctorat sous la direction d'enseignants-chercheurs de l'université, mais les données chiffrées quantitatives et qualitatives manquent à ce sujet.

L'ouverture à l'international est elle aussi limitée. Le master accueille de nombreux étudiants étrangers, mais ne pratique ni mobilité entrante (encadrée) ni mobilité sortante, pas même au niveau enseignant, mais le sujet est

à l'étude pour l'avenir. La question de la maîtrise de la langue française (oral et écrit) peut se poser pour certains étudiants étrangers : il n'est cependant pas fait état de dispositifs particuliers d'aide à la réussite pour ces étudiants.

Les taux de réussite sont perfectibles. En 2020-2021, sur 117 inscrits administratifs en première année du cycle, seuls 82 étudiants, soit 70 %, ont validé tous leurs crédits ECTS ; en 2021-2022, le taux de validation est monté à 79 % mais en 2022-2023, il est retombé à 73 %. Entre 20 et 35 étudiants sont régulièrement en situation d'échec à l'issue de la première année. Or, il n'est pas fait état d'outils d'aide à la réussite. Le taux d'échec en M2 est plus important dans le parcours *Droit processuel* (en 2021-2022, 65 diplômés pour 75 inscrits ; en 2022-2023, seulement 69 diplômés pour 84 inscrits). Le taux de réussite en M2 est plus élevé dans le parcours *Institutions juridictionnelles et grands procès* (en 2021-2022, 18 diplômés pour 20 inscrits ; en 2022-2023, 26 diplômés pour 28 inscrits). Il faudrait disposer de davantage d'informations sur la qualité de la réussite des étudiants suivant le master à distance via l'IED.

Le suivi des diplômés est lacunaire. La réussite des étudiants s'observe en particulier avec les taux de réussite à l'examen d'avocat : en 2023, plus de la moitié des étudiants reçus à l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA), organisé par l'Institut d'études judiciaires (IEJ) de l'université Paris 8, ont suivi les cours du master. Mais comme tous les étudiants ne passent pas cet examen ou ne le réussissent pas, il serait intéressant de savoir ce que ces derniers deviennent. Or, il n'y a guère d'analyse concernant l'insertion professionnelle, d'une part en raison du caractère récent de la création de ce master, et également faute de pouvoir être informé par les étudiants eux-mêmes en dépit des contacts maintenus avec certains par la formation, mais de manière trop informelle. Pour certains d'entre eux, il est fait mention d'une poursuite d'études non pas en troisième cycle mais dans un autre master. Si le phénomène reste limité (moins de deux dizaines d'étudiants), on note qu'il concerne surtout les étudiants qui ont suivi le parcours *Droit processuel*. Cette situation conduit à se demander si ce parcours est bien adapté au public qu'il accueille. L'enquête menée par l'établissement, même si elle détaille les domaines d'employabilité à 30 mois, est trop lacunaire pour être exploitable (typologie précise des emplois, rémunération, adéquation au diplôme, etc.).

Le processus d'amélioration continue n'est pas encore totalement abouti. Des questionnaires d'évaluation sont adressés aux étudiants mais le nombre de répondants est faible (57 en 2020-2021 ; 34 en 2021-2022 ; 47 en 2022-2023). L'enquête menée par l'établissement au printemps 2023 a recueilli 52 % de réponses, et indique un taux global de satisfaction avoisinant 60 %. Des enseignements ont déjà pu être tirés pour ajuster la maquette. Il existe bien un compte rendu du conseil de perfectionnement mais celui-ci semble avoir été mis en place récemment et la présence de professionnels n'y apparaît pas (des intervenants socio-économiques sont excusés mais leur nom et qualification ne sont pas mentionnés).

Conclusion

Points forts

- Une formation qui s'inscrit dans le prolongement des études de droit au niveau de la licence ;
- Une formation attractive ;
- De bons résultats à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats (CRFPA).

Points faibles

- Un suivi lacunaire de l'insertion des diplômés et de la poursuite d'études ;
- Un manque d'informations sur les outils d'aide à la réussite ;
- Un adossement à la recherche insuffisamment développé ;
- Une attractivité moindre du parcours *Institutions juridictionnelles et grands procès* ;

- Un manque de relations avec des partenaires dans le secteur des assurances ;
- Un faible taux de réponse aux questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Une absence de mobilités étudiantes.

Recommandations

- Instaurer des dispositifs de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle afin de vérifier que le contenu de la formation correspond aux attentes du marché du travail.
- Mettre en place des outils d'aide à la réussite des étudiants (maîtrise de la langue française, culture numérique).
- Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant le nombre d'heures d'enseignement assurées par des enseignants-chercheurs.
- Réfléchir à une évolution de l'offre de formation actuellement structurée autour de deux parcours déséquilibrés.
- Développer des relations avec des partenaires dans le secteur des assurances (comme par exemple celui de la protection juridique) ou en direction du secteur associatif et des organisations non gouvernementales qui opèrent dans des domaines d'activité à forte empreinte juridique.
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Investir la dimension internationale en développant les mobilités étudiantes et l'accueil de professeurs invités.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque d'informations et d'analyses sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des étudiants ;
- Manque d'informations sur les dispositifs d'aide à la réussite ;
- Besoin de complément d'information sur l'adossement à la recherche ;
- Besoin de complément d'information sur l'articulation entre les parcours.

MASTER MANAGEMENT

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Management de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) AES - Économie et gestion. Il comprend deux parcours en master 2 : *Conseil en organisation et management du changement* et *Conseil en stratégie et transformation digitales*. La formation est ouverte à l'alternance dès le master 1. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 41 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 39 enseignants, dont 9 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 717 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master Management est clairement une formation de bon niveau. La professionnalisation y est importante, sans sacrifier pour autant l'adossement à la recherche. L'approche programme et des dispositifs innovants caractérisent favorablement la pédagogie. La réussite des étudiants dans leurs parcours et la mise en place de l'amélioration continue sont satisfaisantes. L'ouverture à l'international est présente avec un partenariat, d'ores et déjà engagé, en voie de formalisation. Les seuls bémols tiennent au faible taux de réponse étudiante aux enquêtes internes, et à son attractivité relative.

Le master, dans son orientation professionnalisante, entretient de fortes relations avec le monde économique. En accord avec sa fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), cette démarche se retrouve dans son programme. Plus précisément, sont notamment appréciés la participation importante, 30 pour 190 heures, hors suivi de stages et de projets, d'acteurs professionnels ainsi que le régime d'alternance proposé dès la première année. En formation initiale, il existe des stages obligatoires de 3 mois en première année et de 6 mois en seconde année. Seul élément perfectible, il n'apparaît pas de partenariats formels, du type convention, avec des organisations professionnelles. Par ailleurs, le master est très adapté à la formation continue et à l'alternance. Sont ainsi observés jusqu'à 27 alternants en contrat d'apprentissage en 2021-2022 et jusqu'à 14 alternants en contrat de professionnalisation en 2020-2021. L'équipe évoque dans le dossier d'autoévaluation des fluctuations d'effectifs pour l'alternance et la formation continue mais elle a toujours su les maintenir. Plus encore, la formation développe une offre spécifique, un diplôme d'études supérieures universitaires (DESU) *Pratiques du coaching* (70 stagiaires en 2022-2023). Seuls dispositifs qui n'apparaissent jamais mobilisés, les validations d'acquis d'expérience (VAE) et d'acquis professionnels (VAP), ce qui est regrettable.

Au-delà de sa finalité professionnalisante, la formation bénéficie d'un réel adossement à la recherche. En effet, peuvent être observées en ce sens, dès la première année, des interventions pour 45 heures en liaison avec la recherche : méthodologie, épistémologie, bibliographie, etc. ; le tout prenant corps dans un mémoire en deuxième année. En cohérence, la présence d'enseignants-chercheurs de la discipline est significative, on en compte 9 pour un total de 560 heures, ce qui représente 85 % des enseignements de première année et, respectivement, 63 % et 67 % de la seconde en parcours *Conseil en organisation et management du changement* (COMC) et *Conseil en stratégie et transformation digitales* (COSTD). Le lien à l'unité de recherche est bien présent puisque les étudiants participent aux journées de recherche de l'axe gestion du Laboratoire d'économie dionysien. La formation à l'intégrité scientifique est incluse via les enseignements, même si elle ne fait pas l'objet d'un module spécifique. Les services de la bibliothèque viennent en appui, avec des interventions dédiées planifiées.

L'ouverture à l'international est sérieusement intégrée dans les contenus et les dispositifs. Au crédit du master peuvent être relevés des cours de langues vivantes pour 30 heures sur chaque année ainsi qu'un cours de 24 heures de spécialité en langue étrangère en première année. De plus, la certification du *Test of English for*

International Communication (TOEIC) est incluse dans la seconde année (19 étudiants certifiés en 2021-2022 et 24 en 2020-2021). Un dispositif exceptionnel propose, à l'issue des deux ans de master, un élément constitutif (EC) « Séjour d'études à l'international » qui offre aux alternants un séjour à l'étranger avec des journées d'échanges et d'expérience faisant l'objet de travaux à présenter devant un jury mixte. Par ailleurs, même si le processus reste à finaliser, un accord-cadre de double diplôme avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) au Canada est réellement amorcé depuis 2021. Malgré ces efforts, les mobilités sont limitées, au maximum 4 entrantes en 2021-2022 et 2 sortantes en 2022-2023, et restent à encourager davantage.

Concernant la pédagogie, la formation, depuis son passage au régime d'alternance, met pleinement en œuvre une approche programme par les compétences. En pratique, cela se traduit par des unités d'enseignement balayant l'ensemble des compétences de la fiche RNCP, tout comme l'ensemble des évaluations est considéré au regard des compétences, indiquant l'engagement vers la mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). De la sorte, les intervenants professionnels ne sont pas amenés à délivrer de notes mais des validations de compétences. Toujours en ce sens, on notera la possibilité d'une certification Voltaire différenciée en M1 et en M2, tout comme les comptes de e-portfolio qui concernent 22 des 41 étudiants du cycle en 2022-2023. De plus, la formation n'hésite pas à diversifier ses pratiques pédagogiques avec des dispositifs innovants. Les pratiques habituelles se retrouvent (travaux de groupes, dirigés, cours magistraux, etc.) et on observe également les solutions du distanciel, hybride et Moodle, pour des besoins ponctuels. Mais plus remarquables sont les deux dispositifs *hackathon* et *Learning expedition*, réalisés en immersion, sur des périodes de respectivement 5 et 3 jours, pour acquérir des compétences sur le terrain. En miroir, les espaces d'enseignement sont adaptés à ces situations en allant de la salle de cours traditionnelle, en passant par la salle informatique ou atelier et allant jusqu'à l'immersion en entreprise.

Du côté du parcours des étudiants, la réussite est au rendez-vous. Les données de caractérisation permettent d'observer que, sauf exception ponctuelle et limitée annuellement à un étudiant, l'ensemble des promotions valident leurs années. De la sorte, en 2022-2023, pour les 8 et 14 étudiants respectivement inscrits dans les parcours COMC et COSTD, on observe 100 % de réussite au diplôme. Un suivi des flux des candidatures et des inscriptions existe mais l'attractivité a chuté sur les années 2020 à 2023. Malgré les efforts exprimés en matière de communication via les réseaux professionnels, une baisse des candidatures est observée, passant de 818 en 2020-2021 à 510 en 2022-2023.

Malgré tout, l'attractivité reste moyenne : le nombre d'inscrits est demeuré relativement stable, autour de 20 étudiants par année, de 19 en 2022-2023 à 23 en 2021-2022 en première année du cycle. De même, une certaine stabilité est observée en seconde année avec des effectifs oscillant entre 25 étudiants en 2020-2021 et 19 en 2021-2022. La mise en place de la plateforme MonMaster en 2023 a toutefois renforcé fortement la visibilité de la formation, qui a ainsi reçu 1400 dossiers au printemps 2024 contre 510 candidatures deux ans plus tôt.

Le master est réellement engagé dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est bien organisée, même si le taux de retour n'est pas toujours suffisant (comme en 2020-2021, avec 7 répondants). Le conseil de perfectionnement se tient avec toutes les parties prenantes attendues comme le compte rendu en témoigne, et intervient dans l'analyse et l'évolution du diplôme. L'équipe est consciente que les effectifs des parcours sont plus volatiles, par exemple le COSTD qui divise son effectif par deux entre 2020-2021 et 2021-2022 puis le double l'année suivante. Enfin, le master réalise un travail d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études : un fort taux d'insertion caractérise le diplôme, avec des taux de réponse élevés, 16 répondants pour 22 diplômés. Les poursuites d'études, deux en 2020-2021 et 2022-2023, sont marginales au regard de la visée professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation en lien avec le tissu économique ;
- Un adossement à la recherche bien présent, en complément de la finalité professionnalisante ;
- Une pédagogie par compétences qui sait être innovante par certains dispositifs ;
- Une insertion professionnelle importante combinée à d'excellents taux de réussite.

Point faible

- Un faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandation

- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

MASTER MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Management et commerce international (*MCI*) de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) AES - Économie et gestion. Il ne comprend qu'un seul parcours, *Commerce extérieur trilingue*, ouvert à l'alternance dès le master 1. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 70 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 39 enseignants, dont 21 permanents. La maquette du master contient 766 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Management et commerce international*, à visée professionnalisante, présente un alignement cohérent avec la stratégie de l'université, notamment grâce à une collaboration interdisciplinaire, l'ouverture à l'alternance et des thématiques comme le développement durable et la responsabilité sociétale des entreprises. La formation à la recherche est bien encadrée et les méthodes pédagogiques diversifiées. En revanche, le taux de réussite au diplôme reste perfectible, et la démarche d'internationalisation de la formation, à visée internationale par nature, constitue un réel point faible. Des efforts doivent être faits pour renforcer les dispositifs d'amélioration continue et le suivi de l'insertion professionnelle.

Le programme bénéficie d'un adossement à la recherche, avec une part importante des enseignements théoriques et méthodologiques assurée par des enseignants-chercheurs (60 heures). Il est toutefois étonnant qu'aucun des enseignants-chercheurs de l'équipe ne soit spécialisé en management international. Un effort est en cours pour intégrer des enseignements sur l'intégrité scientifique, notamment en lien avec l'usage de l'intelligence artificielle.

La formation propose une diversité des méthodes pédagogiques satisfaisante. Cela inclut l'apprentissage par projet, les études de cas et des simulations. L'intégration de ces approches est en phase de renforcement, avec la perspective d'inclure plus de thématiques liées au numérique et à la transition écologique. Cinq étudiants ont ainsi réalisé une étude en 2022 sur la décarbonation du secteur aéroportuaire et aéronautique pour le plan France 2030.

L'internationalisation de la formation reste largement perfectible, notamment en termes de mobilités. Bien que trop limitée, l'ouverture à l'international se manifeste essentiellement par la participation à l'alliance européenne European Reform Universities Alliance (ERUA) et des opportunités de stages à l'étranger avec un réseau de partenaires différents chaque année (Allemagne, Angola, Maghreb sur la période concernée). La participation à l'ERUA est un élément de dynamisme mais sans doute les étudiants devraient-ils s'orienter vers des mobilités plus longues, plus valorisables, de type Erasmus. Il convient de renforcer les collaborations internationales en développant des partenariats avec des universités étrangères pour offrir davantage d'opportunités de mobilités longues voire de doubles diplômes, et encourager la mobilité enseignante. Les chiffres pour les mobilités encadrées entrantes et sortantes sont en effet très faibles sur la période (0 entrante, 3 à 4 sortantes par an). Le master propose pourtant une formation linguistique solide, incluant 150 heures d'anglais et une deuxième langue étrangère (allemand, italien, arabe, espagnol, portugais, russe), ce qui pourrait favoriser la mobilité internationale des étudiants. La certification linguistique est possible (pour l'anglais, le Test of English as a Foreign Language - TOEFL, pour l'allemand, le Deutsch als Fremdsprache in der Wirtschaft - WIDAF) mais pas généralisée, ce qui est paradoxal dans cette formation qui vise une maîtrise des langues dans un contexte de commerce international. De plus, aucun niveau de certification en langue n'est indiqué (par exemple niveau B2 en anglais), alors que cette différenciation pourrait permettre de diminuer les soucis d'hétérogénéité des groupes en anglais mentionnés dans le rapport. La formation ne s'empare pas assez du système de certification de son université, pourtant disponible dans 25 langues. Cela freine la mobilité des

étudiants, l'employabilité, l'insertion sur le marché du travail. Il n'y a de plus pas de cours de français langue étrangère, ce qui explique peut-être en partie le peu d'étudiants internationaux dans les cohortes.

Le master attire aujourd'hui un nombre de candidatures satisfaisant (1400 candidats pour le master MCI et 800 pour le parcours en alternance en 2023 et 2024). L'attractivité s'est donc beaucoup développée depuis la mise en place de MonMaster en 2023 car les données pour la période évaluée sont beaucoup plus faibles avec une tendance au déclin, soit 491 candidats en 2020-2021, 628 en 2021-2022, 219 en 2022-2023 pour 99, 98 et 65 admis (liste complémentaire comprise). Les effectifs en master 1 correspondent à la capacité d'accueil (36). Le master se distingue par la diversité des profils des étudiants, tant en termes de nationalité que de parcours académique. Un durcissement de la sélection est mentionné mais sans détails fournis sur les critères.

Les taux de réussite sont en augmentation mais pourraient encore être améliorés en master 2 (28 diplômés pour 39 inscrits, soit 71 % en 2020-2021, 23 pour 31, soit 74 % en 2021-2022 et 31 pour 37, soit 83 % en 2022-2023). Le dossier d'autoévaluation indique que le calendrier de la formation et son stage long empêchent parfois la validation en deux ans en dépit d'une réussite dans les autres unités d'enseignement. Ce point interroge car il place les étudiants en situation d'attente avant d'entrer dans la vie active ou de poursuivre leurs études.

Le suivi de l'insertion professionnelle, présent, est peu développé. Bien que LinkedIn soit utilisé pour suivre l'insertion des diplômés, il manque des enquêtes internes formelles (sur l'insertion professionnelle par exemple), ce qui limite l'analyse approfondie des résultats en matière d'emploi. Les responsables indiquent avoir une idée « approximative » du devenir des diplômés mais les données ne font pas l'objet de commentaires. Il n'y a pas d'association d'*alumni* pour maintenir des liens durables et constituer un réseau actif. L'insertion professionnelle immédiate est l'objectif visé par la formation mais des poursuites d'études en doctorat sont possibles grâce à des liens tissés avec l'unité de recherche (UR) du Laboratoire d'économie dionysien. Quelques étudiants poursuivent d'ailleurs leur cursus en thèse de doctorat.

Le master dispose d'un conseil de perfectionnement qui gagnerait à intégrer plus de professionnels, même s'il a bien identifié les points de faiblesse de la formation. Les retours des étudiants, grâce au taux de réponse satisfaisant à l'enquête d'évaluation de la formation (54 %), nourrissent la réflexion sur la refonte de la maquette et l'adaptation du calendrier à l'alternance, dans une perspective d'amélioration continue.

L'alternance, bien que présente, reste très marginale avec seulement 4 étudiants sur 70 inscrits lors de sa première année d'ouverture, en 2022-2023, ce qui indique un potentiel de développement sous-exploité. Il est d'ailleurs possible de s'interroger sur la pertinence de l'ouverture à l'alternance pour un diplôme à visée internationale, l'alternance affectant par nature la possibilité de mobilité des étudiants.

Enfin, l'approche par compétences est partiellement mise en œuvre, ce qui peut rendre les connaissances et compétences moins lisibles pour les étudiants comme pour les entreprises susceptibles de les accueillir en stage, en alternance ou de les employer après leur diplôme. La formation déclare avoir travaillé à l'établissement d'un « langage commun » de compétences dans son dialogue avec les potentiels employeurs.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire ;
- Une attractivité en hausse ;
- Des pratiques pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un suivi insuffisant de l'insertion professionnelle ;
- Une approche par compétences partielle ;

- Un développement international très limité pour une formation à visée internationale du fait d'un faible nombre de mobilités étudiantes ;
- Une certification linguistique non généralisée.

Recommandations

- Améliorer le suivi de l'insertion professionnelle, en analysant les données des enquêtes et en développant un réseau d'anciens.
- Déployer entièrement l'approche par compétences au sein de la formation.
- Renforcer l'ouverture à l'international et les mobilités étudiantes en s'appuyant dans un premier temps sur les partenariats existants de l'université.
- Mettre en place une certification linguistique obligatoire (si non obtenue en licence) et dédoubler les cours de langues.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Monnaie, banque, finance, assurance (MBFA) de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) AES - Économie et gestion. Il ne comprend qu'un seul parcours, ouvert à l'alternance en master 2. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 51 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants, dont 12 permanents. La maquette du master contient 711 heures étudiant.

Analyse globale

Le master Monnaie, banque, finance, assurance est bien intégré dans la stratégie globale de l'université, notamment par son passage à l'alternance qui favorise l'insertion professionnelle des étudiants, objectif clé de l'établissement, et en fait une formation attractive. Il est adossé à la recherche. Sa continuité avec la licence et ses partenariats, comme celui avec l'université de Rome, sont aussi des atouts importants. D'autres aspects incitent toutefois à la vigilance et à viser l'amélioration, comme le taux de réussite en master 2, le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et l'ouverture à l'international encore limitée.

Le master MBFA a développé des relations solides avec le secteur bancaire et assurantiel, notamment à travers des partenariats locaux en Seine-Saint-Denis. Les stages et alternances en entreprise, ainsi que la participation de professionnels à la formation et au conseil de perfectionnement, renforcent la solidité de ces liens. La formation repose principalement sur l'enseignement en présentiel et l'alternance. Il n'est pas fait mention de pratiques pédagogiques diversifiées ou de perspectives d'innovations pédagogiques. L'attractivité de la formation, surtout avec l'ouverture à l'alternance, suscite une forte demande, assortie d'une sélection tout aussi forte (jusqu'à 1450 candidatures en 2024 pour une capacité qui va être relevée à 30 en 2024-2025 avec l'ouverture d'un deuxième parcours), particulièrement grâce à la mise en place de la plateforme MonMaster.

Le master propose un adossement solide à la recherche, avec des enseignements spécifiques dédiés à la méthodologie de recherche et à l'intégrité scientifique. 12 enseignants-rechercheurs contribuent activement à la formation, représentant une majorité des heures d'enseignement.

Le master affiche un taux de réussite au diplôme satisfaisant mais perfectible, surtout compte tenu de son caractère sélectif, ce qui pose in fine la question de la qualité du recrutement : 30 étudiants diplômés pour 41 inscrits en 2020-2021, 31 diplômés pour 47 inscrits en 2021-2022 et seulement 18 diplômés pour 31 inscrits pour 2022-2023. L'équipe pédagogique n'apparaît cependant pas consciente d'un éventuel problème et ne fait donc pas état d'outils d'aide à la réussite ciblés.

L'absence d'une enquête formelle sur l'insertion professionnelle à 12 mois se fait sentir, et les données transmises par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) sont trop peu étayées pour être significatives. Le groupe LinkedIn mis en place est une solution partielle, de même que les liens individuels entretenus avec les anciens étudiants insérés dans le monde du travail, mais ils ne permettent pas un suivi structuré et systématique des anciens étudiants. Le conseil de perfectionnement s'en préoccupe néanmoins, tout comme il se soucie de fournir des stages à ses étudiants.

Le master présente une ouverture à l'international limitée, avec une mobilité étudiante ou enseignante inexisteante. Il n'y a pas de dispositif de préparation à la mobilité. Bien que quelques partenariats existent (une convention a été signée en 2022 avec l'université de Rome afin de permettre à certains étudiants grâce à des cours d'été en Italie d'enrichir leurs connaissances en finance comportementale), la formation manque de mobilité internationale pour les étudiants et les enseignants sur la période évaluée. Le master a toutefois accueilli

8 étudiants internationaux en 2020-2021, 1 en 2021-2022 et 4 en 2022-2023. Par ailleurs, le passage à l'alternance pourrait limiter encore plus ces opportunités en master 2. L'alliance européenne European Reform Universities Alliance (ERUA), avec ses *travelling seminars* (séminaires itinérants) et ses propositions d'échanges de courte durée, pourrait être mieux exploitée pour pallier ce manque.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive et performante, en cohérence avec la stratégie de l'établissement ;
- De solides liens avec le monde professionnel ;
- Un réel adossement à la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite perfectibles en master 2 ;
- Un suivi des diplômés et de leur insertion professionnelle insuffisant ;
- Une ouverture internationale limitée.

Recommandations

- Améliorer le taux de réussite en master 2, en analysant les raisons des difficultés rencontrées puis en mettant en place des outils d'aide à la réussite adaptés.
- Structurer le suivi de l'insertion professionnelle des anciens étudiants.
- Renforcer l'ouverture internationale, notamment en termes de mobilités, en s'appuyant sur les accords existants comme avec l'université de Rome et sur l'ERUA.

MASTER ARCHIVES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Archives de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il ne comprend qu'un seul parcours, exclusivement en alternance en master 2 et ouvert à la formation continue. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 29 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 61 enseignants, dont 15 permanents. La maquette du master contient 640 heures étudiant.

Analyse globale

Fortement professionnalisant et jouissant d'un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant, le master Archives s'insère dans plusieurs axes stratégiques de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis avec notamment une seconde année en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) et des liens étroits avec plusieurs partenaires professionnels, à commencer par les Archives nationales ou les archives départementales de la Seine-Saint-Denis. S'appuyant sur des contenus conçus avec des professionnels qui assument par ailleurs une part déterminante des enseignements, le master forme des archivistes généralistes qui s'insèrent très facilement dans la vie professionnelle. Attractif et revendiquant son adossement à la recherche en histoire, il s'inscrit dans un processus d'amélioration continue.

La professionnalisation des enseignements de seconde année (M2) est très marquée, ce qui constitue un atout apprécié de la formation. Les liens très forts noués avec plusieurs services d'archives situés dans son environnement immédiat (Archives nationales à Pierrefitte et archives départementales de la Seine-Saint-Denis à Bobigny) se concrétisent dans l'existence de conventions de partenariat formalisées. Elles prévoient à la fois la définition en commun des contenus des cours professionnels et la mise à disposition d'intervenants professionnels pour les assurer. 80 % des enseignements de M2 sont d'ailleurs assurés par des professionnels, au nombre d'une quarantaine. Un stage de 8 semaines est obligatoire en M1 tandis que l'année de M2 se déroule en alternance dans 100 % des cas. Le rythme de l'alternance n'est pas précisé. La découverte des débouchés professionnels prend notamment la forme de conférences métiers (28 heures). L'accueil d'étudiants au titre de la formation continue est possible, de même que la diplomation par validation des acquis de l'expérience (VAE) même s'il s'agit de cas rares (une VAE en 2018-2019 et en 2023).

Le master bénéficie d'un recrutement national et attire des profils variés (70 % de femmes en moyenne). La combinaison d'une formation généraliste à l'ensemble des métiers des archives et d'une seconde année en alternance garantit une bonne attractivité même si le nombre de candidatures est à la baisse : 160 en 2022-2023 contre 269 en 2021-2022. Le nombre total d'inscrits est stable : entre 26 et 29 sur les années 2020-2023. La grande majorité des étudiants obtiennent leur master en deux ans (sont mentionnés quelques cas d'obtention en trois ans après accord de l'équipe pédagogique et aménagement du parcours pour suivre un autre master). Les abandons sont rarissimes.

Le taux d'insertion des diplômés est très bon, entre 90 et 100 %, avec un salaire médian situé entre 2000 et 3000 euros net mensuels. Les contrats à durée déterminée (CDD) sont majoritaires mais nombreux, à la satisfaction des étudiants, qui préfèrent les CDD de longue durée avant de se présenter aux concours en interne : un phénomène de fuite devant les concours de la fonction publique est même observé.

L'adossement à la recherche est manifeste, surtout en première année. Il prend la forme d'un tronc commun avec le master *Histoire* avec des séminaires historiographiques, des enseignements de méthodes et la réalisation d'un mémoire de recherche comprenant un bilan historiographique et l'analyse de sources d'archives. Les enseignements de première année de master sont d'ailleurs assurés à 70 % par des enseignants-chercheurs en

histoire. Les étudiants demandent cependant en conseil de perfectionnement davantage d'enseignements techniques dès la première année et moins d'historiographie. Ils pourraient aussi avoir intérêt à découvrir la recherche en archivistique ou dans d'autres sciences sociales qui peuvent se révéler utiles à l'exercice de la profession d'archiviste.

Même si l'approche par compétences n'est formellement déployée que sur les compétences transversales du master, le contenu professionnalisant de la formation est défini en accord avec les professionnels et mobilise pertinemment les référentiels métiers en vigueur dans la profession (Association des archivistes français notamment). Cette structuration de la formation en compétences métiers est communiquée en interne aux étudiants et intervenants, ce qui permet de garantir la progression et la cohérence des apprentissages. Elle autorise aussi des méthodes pédagogiques innovantes et diversifiées. Le master est ainsi associé à la conception d'un cours en archivistique en ligne (de type *Small private online courses - SPOC*) par le ministère de la Culture et les Archives nationales. Ce SPOC est mis à disposition des étudiants et sert notamment à la mise à niveau des étudiants arrivant directement en M2. L'existence de projets tutorés collectifs est appréciée par les étudiants qui demandent leur généralisation.

Les processus d'amélioration continue jouent pleinement leur rôle. Un conseil de perfectionnement ouvert aux professionnels des archives et aux étudiants se réunit régulièrement et formule de nombreuses réflexions et suggestions. Les questionnaires d'évaluation des enseignements et les enquêtes d'insertion professionnelle y sont régulièrement commentés et analysés.

En dépit d'une réglementation archivistique encore très nationale et de débouchés professionnels très orientés vers le territoire français, la formation est ouverte à l'international : stages à l'étranger, admission de quelques étudiants internationaux (2 en 2020-2021). Avant la crise de la COVID-19, les étudiants étaient encouragés à faire leur stage de première année à l'étranger. L'enseignement des langues est présent (98 heures au total) : une ou deux langues vivantes en M1 (latin possible) ; perfectionnement en anglais obligatoire en M2. L'enseignement d'anglais en M2 est orienté vers la communication professionnelle avec une volonté de faire une place plus grande à l'avenir à l'enseignement en anglais des normes archivistiques internationales.

Conclusion

Points forts

- Une excellente professionnalisation à tous niveaux (liens avec les milieux professionnels, contenus de la formation, adéquation aux métiers visés, forte employabilité des diplômés) ;
- Des dispositifs pédagogiques diversifiés et innovants :
- Un pilotage efficace de la formation.

Points faibles

- Une présence trop forte de l'histoire et de l'historiographie dans le tronc commun de première année ;
- Une internationalisation encore limitée.

Recommandations

- Introduire une initiation à la recherche en archivistique dès le M1.
- Réfléchir à développer davantage les mobilités étudiantes.

MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Études, recherche et ingénierie en territoires - environnements - sociétés (EriTES). Il ne comprend qu'un seul parcours, *Mondes méditerranéens en mouvement*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 36 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants, dont 6 permanents. La maquette du master contient 713 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* s'inscrit efficacement dans la stratégie globale de formation de l'établissement, notamment en plaçant la réussite des étudiants au cœur de sa démarche et par sa dimension internationale conjuguée à de fortes interactions avec le territoire ; il est bien adossé à la recherche. Tournée vers l'international, l'équipe pédagogique est sensible aux questions de professionnalisation et d'insertion professionnelle mais les stages restent trop peu fréquents et les taux d'insertion professionnelle trop bas. S'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives, la formation définit et met en place des mesures d'amélioration continue.

La formation a une conception claire de ses objectifs en termes de compétences visées, même si l'approche par compétences n'est pour l'instant mise en œuvre que sur les compétences transversales. Intelligemment articulé avec l'environnement universitaire (mutualisation, système de dominantes, cours à plusieurs voix), le master repose sur un tronc commun pluridisciplinaire (cinq disciplines) et une spécialisation en trois dominantes construites en lien avec d'autres masters de l'établissement. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, et les vecteurs originaux d'acquisition des savoirs et compétences favorisés : ateliers, projets collectifs, posters scientifiques, recours à des supports multimédias. Ils font l'objet d'une réflexion collective de l'équipe pédagogique en amont (syllabus) et en aval (évaluation).

Par nature ouverte à l'international, la formation favorise les mobilités des étudiants, notamment sortantes, à travers des stages à l'étranger et un projet collectif répondant chaque année à la commande d'une organisation non gouvernementale (six étudiants par an en moyenne pour la période 2020-2023). Le nombre d'étudiants internationaux est en revanche à la baisse : 10 en 2020-2021, 4 en 2022-2023. La place des langues dans la formation est de nature à maintenir cette ouverture à l'international : deux enseignements de langue obligatoires en première année de master (M1) de 38 heures chacun, et un en deuxième année (M2) correspondant à 38 heures, enseignement de l'arabe et du berbère, accès possible à d'autres langues méditerranéennes via le Centre de langues de l'université, possibilité d'un cours de français langue étrangère (FLE) si besoin, introduction d'un cours d'anglais à la demande des étudiants. La formation n'incite cependant pas ses étudiants à passer des certifications linguistiques pourtant disponibles dans 25 langues à Paris 8.

La recherche irrigue la formation de manière approfondie : cours de méthodologie, ateliers autour de la rédaction des mémoires de recherche, organisation de trois séminaires annuels, échanges avec le réseau des unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE), accompagnement personnalisé vers le doctorat.

La professionnalisation est prise en compte, mais reste à développer. Le recrutement d'un professeur associé en service temporaire (PAST) issu des milieux professionnels a notamment permis le développement des partenariats locaux, le suivi et l'encadrement des stages, le déploiement de sept ateliers de professionnalisation faisant appel à des acteurs locaux. Les stages ne sont cependant pas obligatoires et ne concernent que 20 % des étudiants en moyenne. Une évolution est envisagée sur ce point par l'équipe pédagogique, ainsi d'ailleurs

qu'une ouverture à l'alternance et l'apprentissage : rendre le stage obligatoire est évoqué dans le dossier d'autoévaluation (DAE) ainsi que dans le compte rendu du conseil de perfectionnement, mais aucun détail n'est fourni sur les modalités envisagées (durée, objectifs, évaluation et valorisation). La formation entretient des liens avec les milieux professionnels et associatifs, à travers notamment un intérêt pour les « petites Méditerranées », en raison de la présence en Seine-Saint-Denis de nombreuses nationalités originaire du pourtour méditerranéen. L'incitation à passer des certifications linguistiques devrait également être présente.

Les équipes pédagogiques se sont dotées d'instruments de suivi des candidatures, de réussite et d'insertion des étudiants et en analysent les résultats. Une enquête par voie de questionnaire réalisée annuellement permet de mieux comprendre la manière dont les étudiants ont connu le master, les raisons de leur choix et leur perception des procédures de sélection. En dépit des efforts de diffusion et de promotion de la formation, le nombre des dossiers de candidatures, et par voie de conséquence celui des candidatures retenues, est orienté à la baisse : 36 inscrits en 2022-2023 contre 73 en 2020-2021. Les dispositifs imaginés par la formation pour faciliter la réussite des étudiants (quinzaine d'intégration, contrat pédagogique, possibilité d'aménagement du cursus sur trois ans, dominante spécifique pour les étudiants voulant croiser les enseignements de sciences sociales avec le cinéma ou les lettres) portent leurs fruits avec par exemple la disparition en 2022-2023 de la catégorie des étudiants ne validant aucun crédit ECTS à la fin de la première année (5 étudiants en 2021-2022). Les taux de réussite en M1 s'améliorent nettement en fin de période évaluée (en 2020-2021, 52,8 % des étudiants de M1 valident leur année, 73,7 % en 2022-2023 ; 29,7 % des étudiants de M2 valident leur diplôme en 2020-2021, 58 % en 2022-2023, ce qui reste encore faible). Grâce notamment au recrutement d'un PAST, la formation a pu mettre en place un réseau d'*alumni* et réaliser une enquête d'insertion qui recueille un bon taux de réponse (23 répondants diplômés entre 2018 et 2023). Malgré ces efforts, le taux d'emploi ne dépasse pas 70 % des répondants (28 % en contrat à durée indéterminée, 28 % en contrat à durée déterminée, 12 % d'auto-entrepreneurs ou vacataires).

La formation dispose de solides processus d'évaluation interne qui autorisent des évolutions et des améliorations continues : elle se distingue notamment par la mise en place systématique d'évaluations internes formalisées qui viennent compléter utilement les données fournies par l'Institution. Le conseil de perfectionnement, ouvert aux étudiants, aux diplômés et à des représentants du monde socio-économique, se réunit régulièrement et se révèle un lieu de réflexion et de suggestions, en sus de celles formulées lors des réunions pédagogiques fréquentes (toutes les six semaines). Pour autant, ces dispositifs ne parviennent pas encore à inverser l'orientation à la baisse de l'attractivité du master, avec des effectifs diminués de moitié entre 2020 et 2022 (73 inscrits en 2020-2021, 36 en 2022-2023 ; 19 étudiants inscrits en première année en 2022, pour une capacité d'accueil de 28) même si, pour l'équipe pédagogique, le travail de visibilité sur la plateforme MonMaster commence à porter ses fruits.

Conclusion

Points forts

- Une grande attention à la réussite et à la situation des étudiants ;
- Une place de la recherche effective ;
- Un solide processus d'amélioration continue grâce aux enquêtes d'évaluation interne bien analysées ;
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une attractivité en berne avec une forte baisse du nombre de candidatures et d'inscrits ;
- Une employabilité trop limitée ;
- Une approche par compétences incomplète.

Recommandations

- Envisager le passage à l'alternance pour améliorer l'attractivité de la formation et le taux d'insertion des diplômés.
- Achever le déploiement de l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une attractivité en berne ;
- Un faible taux d'insertion des diplômés.

MASTER CULTURE ET COMMUNICATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Culture et communication* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Culture et communication. Il comprend en master 1 un tronc commun intitulé *Médias, culture et société* et deux parcours en master 2 : *Médias internationaux*, ouvert à l'alternance, et *Médias et rapports sociaux de classe, race, genre*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 65 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants, dont 14 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 496 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Culture et communication* vise une spécialisation approfondie dans les médias et la communication, en lien avec les enjeux socio-économiques et culturels actuels. S'il présente indéniablement des atouts, tels qu'un solide adossement à la recherche, certains aspects reflètent une dynamique positive mais perfectible, notamment en ce qui concerne la professionnalisation, les innovations pédagogiques et l'internationalisation. La formation est confrontée à des défis majeurs liés à la gestion des candidatures et des effectifs, aux performances inégales de ses différents parcours, ainsi qu'au processus d'amélioration continue.

La recherche occupe une place importante, en particulier à travers sa collaboration avec une unité de recherche (UR) de l'établissement, le Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI). De nombreux enseignants-chercheurs, membres de cette UR, contribuent à la formation (629 heures de cours dispensées par 14 enseignants-chercheurs). Les étudiants bénéficient de 45 heures spécifiquement dédiées à la recherche et sont encouragés à poursuivre des études doctorales, notamment dans le parcours de M2 *Médias et rapports sociaux de classe, race, genre*. 8 étudiants ont réalisé des stages immersifs dans l'UR sur la période concernée, avec une obtention régulière de contrats doctoraux (1 à 2 par an).

La dimension professionnalisante est certes présente, avec des mises en situation professionnelle, notamment des stages obligatoires en première (M1) ou deuxième année (M2), totalisant 48 semaines, mais la mise en œuvre de cette démarche demeure perfectible. En effet, les périodes d'immersion et les divers projets pratiques ne sont valorisés qu'à hauteur de 6 crédits ECTS, conférant ainsi un poids relativement modeste à cette composante pourtant essentielle. L'intervention de six professionnels extérieurs, assurant 90 heures d'ateliers et de sessions dédiées à l'orientation et à la connaissance des métiers, a pour objectif de préparer directement les étudiants à la vie professionnelle. Toutefois, le volume horaire reste nettement insuffisant au regard de la technicité des débouchés visés par la formation. Le supplément au diplôme permet de valoriser les compétences des étudiants et les e-portfolios d'améliorer leur employabilité, mais les étudiants délaissez cet outil avec une baisse régulière du nombre de comptes (32, 26 puis 21 de 2020-2021 à 2022-2023), tendance que le dossier d'autoévaluation (DAE) ne commente pas. Le M2 *Médias internationaux* est ouvert à l'alternance, avec 4 à 5 étudiants sur 25 bénéficiant de ce dispositif chaque année. Dans ce cadre, le parcours a été reformulé en blocs de compétences. L'autre parcours de M2, en réflexion sur l'ouverture à l'alternance, n'a pas encore entrepris cette démarche essentielle pour clarifier, auprès des employeurs, les compétences professionnelles acquises par les étudiants. L'accueil de la formation continue est marginal : un seul stagiaire en 2020-2021, et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) n'a été délivrée sur la période, ce qui suggère une offre encore mal adaptée aux professionnels en reconversion ou souhaitant perfectionner leurs compétences.

Certaines pratiques pédagogiques innovantes, telles que la classe inversée ou des projets pratiques (comme la réalisation de podcasts et de flashes infos numériques en studio et en extérieur), se veulent en phase avec les évolutions du secteur mais ne répondent pas à l'ensemble des besoins de formation. En effet, en termes de

contenu professionnel, le master, qui promet de former aux métiers de la communication et de l'information dans divers secteurs (médias, organisations non gouvernementales, institutions), tend à réduire son offre à la réalisation de reportages radiophoniques et à un atelier de pratique journalistique, sans aborder des compétences clés telles que l'élaboration de stratégies de communication, la gestion des messages sur différents canaux, ou la maîtrise de logiciels de design graphique. De même, les interactions avec les partenaires sociaux se limitent à des sorties culturelles (Théâtre Gérard Philippe, Musée du Quai Branly) ou à la visite d'institutions telles que l'Agence France Presse (AFP). Bien qu'enrichissantes, ces activités n'offrent pas de réelles opportunités d'échanges avec le monde professionnel.

Bien que l'internationalisation soit un pilier central du master, avec des cours en anglais et en espagnol et une diversité culturelle notable (11,6 % d'étudiants étrangers par promotion), cette ambition ne se reflète pas pleinement dans les résultats de mobilité internationale. Le nombre de mobilités sortantes reste modeste : 3 en 2020-2021, 7 en 2021-2022, et 3 en 2022-2023, tandis que les mobilités entrantes stagnent autour de 1 à 2 étudiants par an. De plus, les césures à l'étranger varient entre 1 et 2 par an, sans données précises sur les stages internationaux, ce qui suggère des freins administratifs ou un manque d'incitations à participer à des expériences internationales. Par ailleurs, l'absence de certification linguistique parmi les étudiants est surprenante voire paradoxale. Malgré des cours dispensés en anglais et en espagnol, les certifications, pourtant disponibles à Paris 8, ne sont ni exigées ni encouragées. Ce point constitue une opportunité manquée d'améliorer la compétitivité des diplômés sur le marché national et international, où la maîtrise des langues est un véritable atout.

Malgré un volume important de candidatures, la capacité d'accueil de 35 places en première année (M1) n'est pas pleinement exploitée, avec un nombre d'inscrits autour de 25-26 étudiants par an. Ce décalage entre l'afflux de candidats et le nombre d'admis soulève des questions sur l'efficacité du processus de sélection et sur les raisons qui empêchent de remplir pleinement les effectifs. Le taux de sélectivité s'est considérablement renforcé, passant de 25,3 % d'admis en 2020-2021 à seulement 8 % en 2022-2023. Ce durcissement peut indiquer un changement dans la politique de recrutement ou un accroissement des exigences, mais l'absence de commentaire dans le dossier d'autoévaluation (DAE) empêche de comprendre les raisons de cette évolution. Il est possible que la formation cherche à se concentrer sur une qualité académique plus élevée, mais sans plus d'informations, il est difficile de tirer une conclusion claire. Le nombre d'inscrits en M1 reste en deçà de la capacité totale et ce décalage, qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs (une sélection trop restrictive, un manque de suivi des candidats admis, ou des désistements de dernière minute) n'est pas analysé. Cette situation peut également indiquer une inadéquation entre les attentes des candidats et le contenu ou les débouchés réels du master, ce qui peut conduire certains candidats admis à choisir une autre formation. L'analyse des effectifs des parcours de master 2 révèle par ailleurs une disparité notable. Le parcours Médias internationaux affiche des effectifs constants (24 à 25 étudiants par an), ce qui suggère une demande et un intérêt soutenus, peut-être en raison de débouchés professionnels bien identifiés. En revanche, le parcours Médias et rapports sociaux de classe, race, genre montre une baisse constante de ses effectifs, de 24 étudiants en 2020-2021 à seulement 13 en 2022-2023. Le DAE ne fournit pas d'explications. Néanmoins, cette désaffection sur trois ans demande une analyse approfondie pour en comprendre les raisons, réévaluer la stratégie de promotion du parcours et agir pour inverser cette tendance.

En termes de réussite, les deux parcours du master affichent des dynamiques opposées : le parcours Médias internationaux se distingue par une belle régularité, tandis que le parcours Médias et rapports sociaux montre un recul significatif de validation des crédits ECTS et de diplomation, soulevant des questions sur l'accompagnement des étudiants et la structure même du parcours. En M2, l'hétérogénéité est très marquée, notamment dans le parcours Médias et rapports sociaux, où le taux de validation complète des crédits ECTS est passé de 62,5 % en 2020-2021 à seulement 46,15 % en 2022-2023. Cette tendance se reflète également dans le nombre de diplômés, qui est passé de 32 sur 50 inscrits en 2020-2021 (64 %), à 20 sur 41 en 2021-2022 (49 %), puis 26 sur 57 en 2022-2023 (46 %). Le parcours Médias internationaux maintient une stabilité remarquable avec 16 diplômés chaque année, malgré une légère fluctuation des inscrits, témoignant d'une cohérence et d'une stabilité dans les performances. Le parcours Médias et rapports sociaux fait face à des difficultés croissantes. La baisse du nombre de diplômés suit la diminution des effectifs, passant de 16 diplômés sur 24 inscrits en 2020-2021 (66 %) à seulement 5 diplômés sur 13 inscrits en 2022-2023 (38 %). En revanche, en M1, organisé sous forme de tronc commun, les taux de validation des crédits ECTS sont satisfaisants, avec 77 % à 85 % des étudiants obtenant tous leurs crédits.

Le master dispose d'un conseil de perfectionnement annuel, mais cette instance rencontre des difficultés à mener des analyses approfondies et à prendre des décisions correctives, notamment en raison d'un manque d'indicateurs fiables et d'une analyse insuffisante des données. La faible participation des étudiants à l'évaluation de la formation (37 % en moyenne sur la période de taux de réponse aux questionnaires) limite également la représentativité des résultats. Selon le DAE, les lacunes dans les données sont partiellement compensées par des réunions intersemestres qui permettent un dialogue direct avec les étudiants. Cependant, il manque un dispositif de suivi interne basé sur des sondages formalisés pour optimiser la démarche d'amélioration continue et le suivi post-diplôme. Avec un taux d'insertion de 60 % à 18 mois après l'obtention

du diplôme, la professionnalisation de la formation soulève des questions. De nombreux diplômés se trouvent en contrat à durée déterminée (CDD), la majorité d'entre eux gagnant moins de 2000 euros net par mois, ce qui est courant pour les débutants dans les médias. Le DAE n'offre pas de plus de détails sur la qualité des emplois obtenus. 12 % des diplômés continuent leurs études, mais les poursuites en doctorat restent rares, que ce soit à Paris 8 ou dans d'autres institutions. Le DAE ne fournit de données précises que sur les étudiants qui ont obtenu un contrat doctoral à l'université Paris 8. Le suivi de la réussite des autres diplômés est faible puisque l'on ne dispose pas de chiffres précis les concernant. Une analyse approfondie des résultats, des secteurs d'activité et des débouchés est nécessaire afin de concevoir une maquette pédagogique mieux adaptée aux objectifs du M1 et des parcours de M2, et d'améliorer les performances globales.

Conclusion

Points forts

- Un adossement solide à la recherche ;
- Une ouverture à l'alternance du parcours de M2 Médias internationaux ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes.

Points faibles

- Des performances inégales entre les parcours de M2 avec un taux de réussite bas et une attractivité en baisse dans le parcours Médias et rapports sociaux de classe, race, genre ;
- Une faible insertion professionnelle avec des emplois précaires ;
- Des dispositifs de suivi des étudiants insuffisants, notamment pour les diplômés ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisant ;
- Une mobilité étudiante internationale limitée ;
- Une absence de certification linguistique systématique.

Recommandations

- Réviser la structure du parcours Médias et rapports sociaux de classe, race, genre en identifiant les points faibles et les axes d'amélioration (renforcement des enseignements, meilleur accompagnement) ; analyser sa baisse d'attractivité pour proposer une remédiation adaptée.
- Développer un système de suivi régulier des étudiants (instauration d'un suivi personnalisé pour les étudiants rencontrant des difficultés afin de réduire les écarts de performance ; mise en place de questionnaires et entretiens de satisfaction au long de leur parcours ; formaliser des indicateurs de performance pour suivre l'évolution de leurs compétences).
- Renforcer la dimension professionnalisante (développer les partenariats avec des entreprises et des organisations dans les secteurs ciblés par le master pour faciliter l'accès à des stages de qualité et des offres d'emploi stables ; créer un accompagnement personnalisé pour les étudiants, incluant des ateliers de préparation à la recherche d'emploi, du mentorat et des simulations d'entretiens ; valoriser davantage les compétences acquises dans le cadre des stages et projets pratiques en augmentant leur pondération dans l'obtention des crédits ECTS).

- Améliorer le suivi des diplômés en mettant en place un réseau d'anciens étudiants, notamment pour faciliter le suivi post-diplôme et l'accompagnement professionnel.
- Renforcer la dimension internationale (information sur les accords avec des universités étrangères, promotion active des opportunités de stages à l'étranger et accompagnement des étudiants dans leurs démarches - aides financières, bourses, recherche de logement).
- Rendre obligatoire la certification en anglais et/ou en espagnol pour tous les étudiants, en lien avec les cours suivis ; proposer des ressources en ligne et des ateliers de préparation pour optimiser les taux de réussite ; valoriser ces certifications pour renforcer l'employabilité des diplômés à l'international.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite insuffisant et une attractivité en baisse dans le parcours de master 2 Médias et rapports sociaux de classe, race, genre ;
- Un manque de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Une professionnalisation limitée ;
- Un suivi des diplômés insuffisant.

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Études européennes et internationales* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'Institut d'études européennes. Il comprend dès le master 1 quatre parcours : *Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales (VE)*, ouvert à l'alternance en master 2 ; *Politiques et gestion de la culture en Europe (PGCE)* ; *Union européenne et mondialisation (UEM)* et *Commerce international et marketing export (CIME)*, ouvert à l'alternance dès le master 1. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 258 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 55 enseignants, dont 26 permanents. La maquette du master contient 800 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Études européennes et internationales* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, en adéquation globale avec la stratégie de formation de l'établissement. Ses points forts tiennent à ses relations avec son environnement socio-économique et culturel, son ouverture à l'international, comme attendu dans un master de ce type, et il s'agit globalement d'une formation de bon niveau. Il présente néanmoins quelques insuffisances, tenant entre autres à la réussite des étudiants, encore perfectible en master 2, à l'insertion professionnelle de certains parcours et aux dispositifs d'amélioration continue.

Paradoxalement pour une formation ouverte sur les études européennes et internationales, c'est d'abord par la qualité de ses relations avec le monde social, économique et culturel du territoire, avec la connaissance des besoins spécifiques de ses acteurs, que ce master s'affirme. Des liens avec le monde professionnel ont été établis, des projets sont réalisés par les étudiants en partenariat avec les structures culturelles, la politique de l'alternance (2 jours à l'université et 3 jours en entreprise ou réciproquement) a été développée dans les deux années du cycle pour le parcours *Commerce international et marketing export (CIME)* et en deuxième année pour le parcours *Villes européennes, urbanisme, aménagement et dynamiques sociales (VE)*. L'insertion professionnelle est favorisée.

L'ouverture à l'international, fondamentale pour une formation de ce type, a souffert bien évidemment de la pandémie de la COVID-19, mais demeure correcte. Elle prend appui sur les nombreux partenariats de l'établissement avec des pays européens ou extra-européens, l'effort d'amélioration portant actuellement en direction de l'Asie et de l'Amérique du sud. En interne, l'ouverture à l'international passe par la formation aux langues étrangères (anglais obligatoire à l'entrée, espagnol, allemand et russe), les étudiants devant pratiquer deux langues étrangères. Le taux de mobilité sortante est de 9 % (23 étudiants) en 2022-2023, ce qui est néanmoins modeste. On note avec intérêt la possibilité pour tous les alternants d'effectuer un séjour à l'étranger ; en revanche, seuls quelques étudiants du master ont la possibilité de partir à l'étranger effectuer leurs stages ; cette pratique gagnerait à être généralisée.

L'adossement à la recherche est globalement satisfaisant, les étudiants de l'Institut d'études européennes (IEE) étant en particulier sensibilisés dès le M1 à la production d'un mémoire de 30 à 50 pages. L'équipe des enseignants-chercheurs est largement pluridisciplinaire, associant quatre sections du Conseil national des universités (CNU) à dominante Sciences humaines et sociales, parmi lesquelles on peut cependant déplorer l'absence des historiens. Dans la mesure où les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) sont aussi associés aux activités de recherche, on peut également regretter que les enseignants-chercheurs permanents et titulaires (professeurs d'université et maîtres de conférences) ne constituent que moins de la moitié des intervenants dans les missions d'enseignement et de recherche. Il est dommage que les laboratoires de recherche et les équipes d'accueil auxquels le master est adossé n'accueillent justement pas les étudiants dans leurs activités.

La cohérence pédagogique de la formation, avec la formation aux compétences linguistiques déjà évoquée dans l'ouverture à l'international, apparaît très satisfaisante, avec en particulier l'engagement d'une politique d'approche par blocs de compétences, initiée par les parcours ouverts à l'alternance. La diversification des méthodes pédagogiques en première (M1) et en deuxième (M2) année apparaît comme un point fort, de même que l'utilisation de types variés d'espaces d'enseignement. Toutefois, les modalités d'enseignement à distance ne sont pas documentées pas plus que la prise en compte des étudiants salariés.

Le nombre d'étudiants inscrits dans les deux années du master a légèrement diminué depuis la rentrée 2020 (de 295 à 258 en 2022-2023). Cette légère régression occulte des différences selon les parcours : le parcours *Villes européennes* (VE) a vu ses effectifs croître de 39 à 48 inscrits, bénéficiant de l'alternance, alors que le parcours *Politiques et gestion de la culture en Europe* (PGCE) voyait ses effectifs stagner, et que les parcours *Commerce international et marketing expert* (CIME) et plus encore *Union européenne et mondialisation* (UEM) voyaient leurs effectifs régresser respectivement de 105 à 83 étudiants (en dépit de l'alternance pour CIME) et de 73 à 48. L'attractivité de la mention se détermine aussi en rapportant le nombre des inscrits en première année au nombre des candidatures reçues : en 2022-2023, la sélectivité s'établit à 8,8 % pour l'ensemble des parcours de la mention, en s'élevant à 13,5 % pour VE et 11,3 % pour PGCE, et en redescendant à 7,7 % pour CIME et 6,5 % pour UEM.

Le taux de réussite global est de 70 %, ce qui est honorable, sans plus. Calculé en rapportant le nombre de diplômés par année au nombre d'inscrits administratifs en deuxième année, il s'établit pour la mention à 76, % en 2020-2021, à 70,9 % en 2021-2022 et à 71,1 % en 2022-2023, avec ici encore de fortes disparités selon les parcours : en 2022-2023, si le taux de réussite de CIME s'élève à un taux de 90,7 %, il est de 76,9 % pour VE, 67,3 % pour PGCE et seulement de 37,5 % pour UEM. Seul le taux de réussite du parcours CIME apparaît véritablement satisfaisant, alors que celui du parcours UEM reste beaucoup trop faible.

La qualité de l'insertion professionnelle fait également apparaître de fortes disparités entre les différents parcours. Pour l'ensemble de la mention, 63,5 % des étudiants diplômés en 2020 bénéficient d'un contrat à durée indéterminée (CDI) 30 mois après leur sortie du master. Ce taux s'élève à 100 % pour les diplômés du parcours CIME qui bénéficient d'une situation privilégiée sur le marché du travail. Il est de 75 % pour les diplômés du parcours VE, mais il s'abaisse déjà à 53 % pour ceux du parcours PGCE qui ne bénéficient pas des mêmes conditions favorables que leurs camarades des deux précédents parcours. Enfin il tombe à 16,9 % pour les diplômés d'UEM, qui apparaît bien comme le maillon faible de l'ensemble des parcours de la mention.

Le processus d'amélioration continue est bien en place mais gagnerait à être renforcé. Dans le cadre des différents parcours, la valeur et l'intérêt des enseignements et les modalités de l'insertion dans la vie professionnelle font l'objet d'une évaluation rigoureuse auprès des diplômés des années 2018 à 2020, évaluation globalement satisfaisante. En outre, 47 % des étudiants ont répondu au questionnaire d'évaluation de la formation, un taux de réponse non négligeable mais qui pourrait être encore amélioré. Seule mention désormais délivrée par l'Institut d'études européennes (IEE) après la suppression en 2019 de la licence professionnelle *Métiers du commerce international*, le master est gouverné par deux instances selon la spécificité de l'IEE, qui font office de conseil de perfectionnement : le Conseil de l'Institut, associant enseignants, étudiants, personnels administratifs et personnalités extérieures, et une seconde instance plus informelle rassemblant les responsables pédagogiques, le directeur de l'IEE, le responsable de la mention et l'équipe administrative.

L'encadrement de la formation laisse également apparaître des facteurs de fragilité. L'équipe en charge du master se compose de 14 enseignants-chercheurs permanents et de 8 non permanents (ATER) secondés par une trentaine de professionnels venant en appui aux enseignants-chercheurs associés et invités (PAST). Les titulaires ne représentent donc pas plus du quart du personnel affecté aux missions d'enseignement et de recherche de la formation. De fait, même si la soutenabilité est peu explicitée, les moyens dont dispose la formation semblent juste suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et la répartition des compétences entre les différents niveaux de pilotage de l'établissement n'est guère plus explicite.

Conclusion

Points forts

- La qualité des relations avec le monde social, économique et culturel du territoire ;
- Des méthodes pédagogiques diversifiées ;

- Une bonne ouverture à l'international ;
- Une approche par blocs de compétences déjà bien avancée.

Points faibles

- Des parcours inégaux entre eux, avec en particulier un parcours *Union européenne et mondialisation* en difficulté du point de vue de son attractivité et de son taux de réussite ;
- Une insuffisante prise en compte du public des étudiants salariés et/ou en reprise d'études du point de vue pédagogique ;
- Une participation limitée des enseignants-chercheurs titulaires aux différentes missions de la formation.

Recommandations

- Veiller à restructurer et faire évoluer le parcours *Union européenne et mondialisation* en l'ouvrant peut-être lui aussi à l'alternance selon l'exemple valorisant des parcours *Commerce international et marketing export* et *Villes européennes, urbanisme, aménagement et dynamiques sociales*.
- Veiller à introduire les modalités de l'enseignement en distanciel à destination du public des étudiants salariés et/ou en reprise d'études.
- Favoriser, dans la mesure du possible, une plus grande implication des enseignants titulaires dans les différentes missions de la formation.

MASTER ÉTUDES POLITIQUES

Établissements

Université Paris Nanterre
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Présentation de la formation

Porté par le Nouveau Collège d'études politiques (NCEP) au sein de l'université Paris Nanterre, le master *Études politiques*, co-acrédité avec l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, propose une poursuite d'études naturelle aux étudiants de la licence *Études politiques* et offre des débouchés dans les domaines du conseil, de la gestion de crise, du journalisme, des ressources humaines, de la communication, du développement local, etc. La formation est scindée en deux parcours : *Discours et techniques du politique*, qui s'intéresse à l'histoire du discours politique, ainsi qu'aux techniques actuelles de communication ; et *Violence et politique*, qui étudie l'histoire et la gestion des conflits sociaux et internationaux. 47 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle en 2022-2023, la majorité dans le parcours *Violence et politique* (30 étudiants en 2022-2023). 30 enseignants assurent les 960 heures étudiant de la maquette de la formation.

Analyse globale

Le master *Études politiques* est une formation originale, appuyée sur deux universités, au croisement de disciplines diverses, dont le cœur est la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. Il répond en cela à la stratégie de l'établissement. Le dossier d'autoévaluation fait cependant apparaître des manques, voire des lacunes ; si les recommandations de la précédente évaluation ont été partiellement mises en œuvre, des difficultés demeurent.

L'adossement de la formation à la recherche est effectif. Cela se manifeste par une formation à et par la recherche obligatoire. Ainsi, quel que soit le parcours, les étudiants de 1^{re} année de master (M1) doivent valider un enseignement de méthodologie du mémoire de 20 h et rédiger un mémoire. En M2, ils suivent un séminaire de recherche interne et un externe ; ils ont le choix entre un stage professionnalisant ou la rédaction d'un second mémoire de recherche plus conséquent, toujours sous la direction d'un enseignant-chercheur (EC) et avec un accompagnement collectif. Cette formation à et par la recherche a vocation à se développer, avec cependant une incertitude sur la dotation en contrats doctoraux. La formation est assurée par des EC, des chercheurs, des jeunes docteurs, issus de sections du conseil national des universités (CNU) diverses (droit, science politique, sociologie, littérature, sémiotique, etc.). 12 EC et chercheurs assurent 240 h étudiant. Les étudiants peuvent être accueillis dans les différentes équipes de recherche des deux universités sur lesquels s'appuie le Nouveau Collège d'études politiques (NCEP), mais le dossier ne mentionne aucun accompagnement particulier dans l'accueil des laboratoires. L'existence d'un conseil de perfectionnement permet une discussion avec toutes les parties prenantes sur l'évolution des maquettes. Pour autant, le compte-rendu montre qu'aucun professionnel n'était présent lors de sa dernière réunion.

L'ouverture à l'international n'est guère précisée ; il est indiqué que la formation peut intégrer des activités dans des alliances européennes dont les universités sont partenaires. Cette ouverture semble présente en licence mais moins en master, sans explication. La formation accueille des étudiants étrangers, mais aucune mobilité ni sortante ni entrante n'est mentionnée au cours des trois dernières années, ce qui est problématique. Le dossier de présentation générale fait état d'une mobilité obligatoire en L3 ; la difficulté est que seuls 20 % des étudiants du master proviennent de la L3 NCEP. Les autres étudiants ne bénéficient donc d'aucune mobilité. Le document de présentation générale fait état de nombreux partenariats du NCEP avec des universités étrangères, mais ces partenariats ne semblent pas bénéficier au master. Le master impose deux langues obligatoires, dont l'anglais (dispensé au sein du NCEP). Les autres langues sont dispensées à la Maison des langues de Nanterre. Le document est très imprécis s'agissant du volume horaire. Le nombre d'heures d'anglais et de langue vivante 2 (LV2) n'est pas indiqué. En revanche, il est précisé que 240 heures étudiant sont dispensées en langue étrangère, sans que l'on sache dans quel domaine (aucun exemple). Aucune

certification en langue étrangère n'est proposée. Le master ne dispose pas de support de professeurs invités mais pourrait utilement utiliser les dispositifs européens Erasmus.

La formation bénéficie de relations avec les professionnels, mais la professionnalisation elle-même est peu formalisée avec les institutions. Il est indiqué que le NCEP est en train d'établir des liens avec les collectivités du département de Seine Saint Denis (93). Au regard de l'objet de la formation, il est urgent de développer de telles relations et de les formaliser. Des professionnels du monde économique, social ou culturel interviennent dans le master, avec des profils variés (journalistes, administrateurs parlementaires, communicants). 18 professionnels effectuent 600 h étudiants. La spécificité des enseignements qu'ils sont amenés à dispenser n'est pas précisée. La professionnalisation de la formation est peu marquée : un stage obligatoire de 2 mois minimum est seulement proposé aux étudiants de M2 ; la formation comprend un enseignement dédié à la professionnalisation. On peut s'interroger sur les données fournies : il est indiqué que huit semaines de stage sont obligatoires, ce qui n'est pas le cas pour les étudiants qui choisissent de faire un mémoire de recherche. 20 crédits ECTS sont accordés pour cela. 2 crédits ECTS sont accordés pour d'autres dispositifs d'expérience professionnelle. La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance (apprentissage). Des projets seraient en cours, mais aucune indication précise n'est donnée.

Le suivi des étudiants est approximatif. S'agissant du suivi des flux, le nombre de candidats néo-entrants en 1^{re} année du cycle n'est pas renseigné. Le nombre d'étudiants admis en 1^{re} année du cycle est en augmentation (de 19 à 29), sans indication de la ventilation entre parcours. Le suivi des résultats des étudiants est lui aussi approximatif. Les dispositifs d'accompagnement à la réussite ou de prise en compte des difficultés sont peu institutionnalisés : les étudiants de master s'accompagnent mutuellement et peuvent accompagner des étudiants de licence. Au cours des trois dernières années, trois ou quatre étudiants du master n'ont validé aucun crédits ECTS. Le nombre d'étudiants de M1 ayant validé tous les crédits ECTS est en augmentation (de 14 à 21), mais en diminution s'agissant des étudiants de M2 (15, 18, 9). La réflexion sur ce nombre élevé d'échecs n'est pas aboutie ; l'obligation d'assiduité semble poser problème. Aucune distinction n'est opérée selon les parcours, alors que l'un (*Violence et politique*) est plus attractif que l'autre. Les enquêtes d'insertion ne paraissent pas pratiquées. C'est à l'occasion de cérémonies de remises des diplômes que les responsables de la formation identifient la situation de leurs diplômés : en poursuite d'études (second master ou doctorat) ou en stage, en emploi. Une analyse qualitative du suivi des étudiants (dont on ne connaît ni la teneur ni les modalités) montre une bonne insertion professionnelle dans le champ politique, institutionnel et de l'économie sociale et solidaire. Le nombre de réponses des diplômés aux enquêtes d'insertion est particulièrement faible : quatre, ce qui ne permet aucune analyse pertinente, ni une appréciation qualitative par parcours.

La maquette de formation n'est pas construite sur le fondement d'une approche par compétence et aucun mécanisme d'évaluation des enseignements ou de la formation par les étudiants n'a été mis en place. Le dossier précise que les différentes adaptations proposées par les responsables ont été systématiquement refusées.

Conclusion

Points forts

- Une formation innovante, unique en France, traitant des grandes questions politiques et sociales ;
- Un adossement à la recherche satisfaisant.

Points faibles

- Un manque de professionnalisation : expérience professionnelle des étudiants facultative, liens avec les professionnels trop peu institutionnalisés ;
- Une absence de mécanismes d'évaluation des enseignements et de la formation et une faiblesse des dispositifs d'amélioration continue ;
- Une absence d'approche par compétences ;

- Un suivi approximatif du parcours de l'étudiant, de la réussite et de l'insertion professionnelle.
- Une absence totale d'ouverture de la formation à la formation continue et à l'apprentissage ;
- Une ouverture à l'international insuffisante.

Recommandations

- Systématiser l'expérience professionnelle par le stage, sans qu'il devienne facultatif en cas de mémoire, formaliser les relations avec les professionnels et leurs institutions de rattachement.
- Prévoir un dispositif d'évaluation des enseignements et de la formation, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Engager la mention dans l'approche par compétences.
- Veiller à assurer un suivi rigoureux des étudiants, s'agissant de leur réussite comme de leur insertion professionnelle.
- Permettre une ouverture à la formation continue et à l'alternance.
- Ouvrir à l'international, en particulier grâce aux partenariats existants et favoriser les mobilités étudiantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une qualité insuffisante de la professionnalisation ;
- Une faiblesse du processus d'amélioration continue de la formation par manque d'évaluation de la formation par les étudiants.

MASTER ÉTUDES SUR LE GENRE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Études sur le genre* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il ne comprend qu'un seul parcours. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 132 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants, dont 6 permanents. La maquette du master contient 468 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Études sur le genre* est en adéquation certaine avec les axes stratégiques définis par l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis : il correspond à un champ scientifique novateur et il forme des diplômés capables de participer à l'élaboration d'une société plus juste et plus émancipatrice. Attractive, très pluridisciplinaire, capable de s'appuyer sur des méthodes pédagogiques diversifiées, conduisant à d'intéressantes insertions professionnelles, la formation doit s'emparer pleinement des outils et processus d'amélioration continue pour mener à bien le projet de restructuration envisagé à la rentrée 2026 en deux parcours : *Pratiques politiques de l'égalité : du local à l'international* (anthropologie, histoire, sociologie, science politique) et *Création, culture, construction des savoirs* (arts, cinéma, études culturelles, lettres). L'absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel est fâcheuse.

La formation dispose d'une bonne visibilité et d'une grande attractivité qui l'ont conduite pendant plusieurs années à dépasser sa capacité d'accueil (61 inscrits en master 1 pour une capacité d'accueil de 49 en 2020-2021).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche de grande qualité. Toutefois, l'équipe n'est constituée que de quatre enseignants-chercheurs titulaires, ce qui conduit selon le dossier d'autoévaluation (DAE) à un taux d'encadrement de 23,75 étudiants par enseignant-chercheur. Par ailleurs, l'encadrement des mémoires, compte tenu de la diversité disciplinaire des sujets, semble soulever des difficultés d'organisation et de répartition entre les enseignants-chercheurs statutaires, par ailleurs rattachés à des unités de recherche (UR) différentes. Malgré cette équipe particulièrement réduite, la formation offre un panorama pluridisciplinaire particulièrement riche étant donné la pratique de l'établissement d'ouvrir de nombreux cours d'autres départements aux formations : 14 cours extérieurs permettent aux cohortes de travailler avec 30 enseignants-chercheurs et possiblement 39 encadrants de mémoires extérieurs à la formation. Par effet miroir, les publics des enseignements dispensés par la formation sont augmentés par des étudiants d'autres départements, voire d'autres établissements de la région.

La formation bénéficie d'une bonne ouverture à l'international. Le pourcentage d'étudiants internationaux dans le master, orienté à la baisse, reste important : environ 15 % pour la période 2020-2023. Les étudiants bénéficient des nombreux accords bilatéraux conclus par l'établissement et du rayonnement de la formation de sorte que le nombre des mobilités sortantes est significatif quoiqu'en baisse réelle depuis 2022 : 13 en 2021-2022 ; 6 en 2022-2023. Le contenu et les objectifs des enseignements de langue devraient être précisés et affirmés : la certification reste par exemple peu pratiquée (une seule sur la période).

Tout en se définissant comme un master orienté vers la recherche, la formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. À travers les stages des étudiants notamment, elle entretient des relations avec de nombreux acteurs, en particulier associatifs, des politiques d'égalité et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le département de Seine-Saint-Denis et dans la région Île-de-France. La place des stages mériterait toutefois d'être précisée et confortée. Si des enseignements sont assurés par des professionnels, ils ne sont pas quantifiés et paraissent ponctuels et dispersés. Bien que la formation accueille de nombreux étudiants

déjà insérés professionnellement et qui recherchent une formation supplémentaire en études de genre, l'évolution vers l'alternance ou l'apprentissage n'est pas envisagée.

La structuration de la formation, autour d'un tronc commun restreint et d'enseignements d'approfondissement et de spécialisation très variés et à la carte, ne favorise pas l'alignement pédagogique depuis les objectifs de formation jusqu'aux dispositifs d'évaluation en passant par les modalités pédagogiques. L'utilisation de référentiels de compétences, qu'il s'agisse de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou de référentiels issus des milieux professionnels, ne paraît pas au cœur de la définition des contenus ni des modalités pédagogiques. L'approche par compétences est encore à une phase exploratoire même si une majorité d'étudiants dispose désormais d'un compte e-portfolio. Le recours à des pratiques pédagogiques diversifiées est fréquent et recherché par les équipes pédagogiques actuelles : oraux, dossiers, analyse de textes et d'images, enquêtes quantitatives et qualitatives, recherche-création, utilisation et conception de supports numériques variés (jeux vidéo, wikis). Il pourrait être plus systématiquement pensé au sein d'une approche cohérente avec les objectifs de la formation.

Le taux de réussite en deuxième année de master est nettement insuffisant. En 2022-2023, sur 88 étudiants, seuls 33 valident tous leurs ECTS (en 2021-2022, 24 sur 78). La formation met en avant la fragilité de ses étudiants extra-communautaires et la demande des étudiants d'une identité de promotion, mais les processus de remédiation (groupe de soutien en travail collectif, parrainages) apparaissent faibles en l'état. Le futur passage à l'approche par compétences devrait certes permettre des projets collectifs, mais ne saurait non plus suffire. Une analyse plus fine s'impose, pour des remédiations adaptées.

Le processus d'amélioration continue est insuffisant. Le pilotage de la formation n'est pas assez fondé sur des indicateurs ou des données recueillies régulièrement, ayant une véritable valeur quantitative et qui pourraient alimenter efficacement la réflexion d'un conseil de perfectionnement, encore à mettre en place : ce qui est dénommé conseil de perfectionnement à l'heure actuelle (compte rendu : avril 2024) ne comporte que des enseignants. Les enquêtes de satisfaction et les échanges avec les étudiants font ressortir que ceux-ci regrettent le manque d'esprit de promotion qui résulte notamment de la possibilité de choisir de nombreux enseignements différents en dehors du tronc commun obligatoire.

Le suivi de l'insertion professionnelle est perfectible. Les enquêtes d'insertion professionnelle conduites par le pôle pilotage de l'université recueillent un nombre de réponses en hausse (70 % pour la dernière), et indiquent une bonne adéquation avec les emplois visés (chargé de mission égalité, journaliste, associations, etc.) avec un salaire moyen de 1872 euros. Des contacts informels sont maintenus avec les anciens au sein de la formation mais il n'existe pas de réseau d'*alumni*.

Conclusion

Points forts

- Une formation renommée et attractive ;
- Un fort adossement à la recherche ;
- Une bonne ouverture à l'international ;
- Une approche et des contenus très pluridisciplinaires.

Points faibles

- Un taux de réussite insuffisant en master 2 ;
- Une expérience en milieu professionnel non rendue obligatoire ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisamment développé (conseil de perfectionnement mis en place tardivement et ne comportant pas d'étudiants ni de professionnels extérieurs) ;

- Une formation linguistique perfectible ;
- Une approche par compétences encore timide.

Recommandations

- S'assurer d'améliorer le taux de validation des crédits ECTS en master 2 en tenant compte des spécificités du public suivant la formation.
- Rendre l'expérience en milieu professionnel obligatoire dans la maquette, que ce soit par le biais d'un stage, d'un service civique, de projets tutorés ou de formation à l'entrepreneuriat.
- S'assurer de tenir un conseil de perfectionnement régulier et intégrant des étudiants et des professionnels.
- Augmenter le volume d'enseignements de et en langues étrangères.
- Profiter de la mise en place complète de l'approche par compétences pour définir et mettre en œuvre un alignement pédagogique plus clair.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de réussite insuffisant en master 2 ;
- Une absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire ;
- Un processus d'amélioration continue insuffisant (conseil de perfectionnement non régulier et n'intégrant pas d'étudiants ni de professionnels).

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED) de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Études, recherche et ingénierie en territoires - environnements - sociétés (EriTES). Il comprend dès le master 1 deux parcours : *Vulnérabilités, alternatives, résistances, adaptations (VARAP)*, ouvert à l'alternance en master 2 et *Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia (G2M)*, ouvert à l'alternance dès le master 1. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 71 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 52 enseignants, dont 21 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 997 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED) se caractérise par une forte attention portée à la professionnalisation des étudiants des deux parcours. L'organisation pédagogique est particulièrement adaptée à cet objectif, même si cela se fait au détriment d'un adossement de la formation à et par la recherche. La formation s'inscrit de manière cohérente dans les axes stratégiques de l'établissement de même que dans son offre de formation. L'internationalisation et le pilotage de la formation restent à améliorer.

La professionnalisation est clairement le point fort de cette formation. Une part très importante de l'équipe enseignante est constituée de professionnels (31 professionnels intervenant pour 21 enseignants permanents), y compris d'anciens étudiants du master, qui assurent une majeure partie des heures d'enseignement des deux parcours (1100 heures étudiant sont annoncées ; le nombre d'heure étudiant dans la maquette étant de 836 ou 997 selon les parcours, ce chiffre doit sans doute être ramené aux 1281 et 1173 heures équivalent travaux dirigés - eTD - assurées par la formation pour les deux parcours sur chacune des deux années). Les professionnels, notamment en tant que commanditaires (auteurs de demandes de livrables rendus après travail de recherche par les étudiants) peuvent véritablement être considérés comme des acteurs majeurs de l'organisation pédagogique qui accorde une place majeure en nombre d'heures et en crédits ECTS (90 semaines d'alternance annoncées ; au maximum 46 crédits) à la question de l'insertion professionnelle. L'alternance, historiquement implantée dans le parcours Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multimédia (G2M) a été introduite en 2021 en deuxième année (M2) du parcours Vulnérabilités, alternatives, résistances, adaptations (VARAP). Cependant, contrairement à la licence Géographie et aménagement de Paris 8, le master ne pratique que très peu la validation des acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP) et la formation continue, quoique possible, n'est pas développée. C'est un manque dans une formation ouverte sur les besoins socio-économiques du bassin d'emploi.

Le parcours des étudiants, du recrutement à leur entrée sur le marché de l'emploi, est un deuxième point fort de la formation. La formation contrôle son recrutement (un tiers des candidats classés, capacité d'accueil remplie) et maîtrise l'attractivité des deux parcours notamment à l'international (autour de 14 % d'étudiants internationaux, principalement via la procédure Campus France) grâce au développement de l'alternance : le parcours VARAP, qualifié de moins attractif que le parcours G2M, annonce cependant avoir diversifié son vivier de recrutement, en particulier par un recrutement en M2 qui ouvre le champ disciplinaire des candidats retenus. Les taux de réussite sont particulièrement satisfaisants (33 diplômés sur 46 inscrits en 2020-2021, 35 sur 46 en 2021-2022 et 30 sur 40 en 2022-2023, soit un taux de diplomation de 75 % pour cette dernière année), montrant une bonne adéquation des outils pédagogiques aux objectifs de la formation et au public recruté. Les enquêtes à 18 et 30 mois reçoivent un taux de réponse satisfaisant en général (entre 66 et 85 % selon les

années) mais avec des degrés divers de réponse aux questions, qui font apparaître une bonne insertion professionnelle, largement privilégiée à la poursuite d'études. La formation propose de développer les liens avec le troisième cycle pour élargir les débouchés des étudiants (séminaires doctoraux et accompagnement vers la poursuite d'études, adossement à l'unité de recherche Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces - LADYSS).

Une solide appropriation de la démarche compétences caractérise l'organisation pédagogique. Cette démarche compétences s'inscrit dans le cadre fixé par l'établissement à ses formations. La démarche programme en revanche n'apparaît pas dans le dossier. La pluridisciplinarité est assurée par de solides collaborations avec les autres masters de l'unité de formation et de recherche (UFR) et des diplômes d'UFR voisines et se traduit par l'intervention d'enseignants-chercheurs de sections variées du Conseil national des universités (CNU). La formation présente les stages (pour les deux parcours) et les ateliers de recherche collective (pour le parcours VARAP) comme une diversification des outils pédagogiques, en particulier pour l'acquisition de compétences transversales mais peu d'éléments permettent de juger de la manière dont ces compétences sont formalisées pour être appropriées ensuite par les étudiants. Les compétences linguistiques sont faiblement présentes (152 heures sur un total maximal de 1100 heures annoncé pour les deux parcours), peu valorisées (aucun étudiant certifié) et ne sont pas conçues comme des compétences transversales, ce qui est dommageable pour une formation aussi professionnalisaante.

L'amélioration continue, encore insuffisante, est à renforcer. Si un conseil de perfectionnement existait auparavant au niveau des parcours, le premier conseil au niveau de la mention s'est tenu en février 2024 et sa composition lui fait plus tenir le rôle d'un conseil pédagogique que d'un conseil de perfectionnement : pas d'anciens étudiants et pas de professionnels, ce qui, outre l'absence de conformité aux exigences réglementaires, est particulièrement inquiétant pour un master qui accorde autant de place à la professionnalisation des étudiants. Le fait que ce conseil soit décrit comme un temps d'échange entre l'équipe enseignante et les étudiants explique peut-être le faible taux de réponse aux enquêtes en cours de cycle (effet de doublon ?).

L'ouverture à l'international, nettement insuffisante, doit être une priorité pour la formation lors de la prochaine refonte des maquettes. Cette faiblesse se voit actuellement tant du côté du parcours des étudiants que des enseignements. En effet, la formation est ouverte à l'international davantage grâce aux étudiants internationaux qu'elle attire que par les mobilités qu'elle suscite (entre 10 et 14 étudiants internationaux selon les années, pour une mobilité sortante et 4 mobilités entrantes encadrées sur la période au total). Cette situation s'explique par le poids important de l'alternance dans le parcours qui rend difficile la mobilité, de même que par une absence de soutien financier regrettée par l'équipe pédagogique, mais aussi par une préparation qui se résume au relais des informations concernant les possibilités de mobilités. La place des langues (apprentissage limité au cadrage de l'établissement, soit un semestre par an et absence de cours disciplinaires en langue étrangère) constitue un autre facteur bloquant. En parallèle, les coopérations internationales sont pour l'instant en sommeil. Du côté enseignant, les échanges internationaux se limitent à l'encadrement de stages effectués à l'étranger. L'invitation de professeurs étrangers (2 en 2022-2023, mais pour un volume non indiqué) renforce malgré tout la place de l'international dans les enseignements.

L'adossement à la recherche est particulièrement faible. Ce constat ne doit pas être le corollaire inéluctable d'une forte professionnalisation de la formation. L'équipe d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation est relativement fournie (21) pour un nombre d'heures de formation à et par la recherche en revanche faible (100 heures, soit 10 % sur l'ensemble de la formation). Les partenariats académiques internes (deux laboratoires principalement, et deux UFR) assurent un ancrage cohérent du master dans l'offre de formation de l'établissement, mais ne sont pas ouverts sur l'extérieur. Ces partenariats externes pourraient en particulier se développer sur le plan de la recherche documentaire (Institut national de la statistique et des études économiques - INSEE, archives et cadastres par exemple).

Conclusion

Points forts

- Une véritable attention portée à la professionnalisation ;
- De bons taux de réussite ;

- Un recrutement étudiant pertinent ;
- Une pédagogie adaptée aux objectifs de la formation et à son public.

Points faibles

- Un adossement à la recherche très faible ;
- Un conseil de perfectionnement non conforme (absence de professionnels) ;
- Un faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements ;
- Une absence d'ouverture à la formation continue ;
- Une dimension internationale de la formation insuffisante.

Recommandations

- Renforcer la place des enseignements par et à la recherche.
- S'assurer que le conseil de perfectionnement respecte les règles de composition en intégrant des professionnels et des anciens étudiants.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue de la formation en améliorant le taux de réponse aux évaluations internes.
- Développer le recrutement en formation continue en s'appuyant sur la validation des acquis professionnels.
- Créer les conditions de la mobilité des étudiants : accentuer la préparation anticipée aux mobilités et la place de l'apprentissage des langues.

MASTER GÉOPOLITIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Géopolitique de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'Institut français de géopolitique (IFG). Il comprend deux parcours en master 2, ouverts à l'alternance : Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation) et Géopolitique, territoire et enjeux de pouvoir, qui propose trois spécialisations (« Cyberstratégie et terrain numérique », « Gestion des risques géopolitiques » et « Nouveaux territoires de la compétition stratégique »). En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 189 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 55 enseignants, dont 10 permanents. La maquette du master contient 780 heures étudiant.

Analyse globale

Le master Géopolitique se situe en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'université de Paris 8, au sein de l'Institut français de géopolitique (IFG). Il se distingue particulièrement par la qualité de l'encadrement de la formation et le suivi des parcours des étudiants, la bonne insertion professionnelle des diplômés et un adossement effectif à la recherche.

Le master se caractérise d'abord par son attractivité et par le caractère très sélectif des admissions : en 2020, 1200 candidatures pour 85 places et en 2023 1127 candidatures pour 65 places. Les étudiants proviennent de différentes formations universitaires (en particulier géographie, histoire, sciences politiques, droit) avec une part importante d'étudiants en provenance des classes préparatoires. En 2020, la moitié cependant des étudiants acceptés dans un premier temps se sont désistés au profit d'autres parcours prestigieux, à Sciences Po Paris ou encore à l'École normale supérieure.

La qualité des éléments de professionnalisation en relation avec le monde économique et social dans l'environnement de la formation est notable. Les besoins économiques et sociaux pris en compte dans la formation ont abouti à la conclusion d'innombrables partenariats dans son environnement plus ou moins proche avec différentes entreprises et administrations, renforcés en interne par le recrutement d'intervenants professionnels, les spécialisations dans le cadre du M2 permettant d'accroître le volume horaire de spécialisation pour les étudiants. Le développement de l'alternance est une orientation structurante pour l'IFG, et rend possible le développement d'accès à des plateformes d'offre d'apprentissage. Plusieurs enseignements sont tournés vers l'acquisition de compétences professionnelles, en particulier dans le domaine de la cartographie, grande réussite du master. Le développement d'une formation en alternance permet de viser un public professionnel.

L'insertion professionnelle apparaît très satisfaisante, 87 % des étudiants diplômés en 2019 et en 2020 avaient un emploi en décembre 2022, 44 % bénéficiant d'un emploi stable, et les diplômés se déclarent satisfaits. Le taux de satisfaction selon l'année de formation s'élève à 91,4 % en M1 et à 77,8 % en M2, l'adéquation de la formation à 80 % en M1 et à 77,8 % en M2, les contenus des enseignements apparaissent adaptés pour 74,3 % des étudiants de M1 et pour 82 % des étudiants de M2, la qualité des enseignements dispensés est approuvée par plus de 80 % des étudiants des deux niveaux.

La formation garantit aux étudiants un parcours de qualité, performant et pertinent. Les pratiques pédagogiques se développent et se diversifient par exemple sur la base d'outils développés par le projet Géopolitique de la datasphère (GEODE) pour la maîtrise d'outils numériques en lien avec les sujets géopolitiques, ou encore dans le cadre de jeux de rôle. Si l'université n'est pas favorable au basculement des cours de la formation en visioconférence, la pratique des cours de spécialisation en petits groupes avec des intervenants de haut niveau est développée. À la suite de l'introduction de l'alternance, le passage intégral à l'approche par compétences

est déjà largement amorcé. Et surtout, il est envisagé de supprimer la division en parcours, en transformant le parcours Géopolitique locale et gouvernance territoriale en spécialisation pour retrouver un tronc commun réduit en M2.

L'ouverture à l'international est très satisfaisante pour un master de géopolitique, avec la dispense de cours en anglais et en russe, et des dispositifs d'aide à la mobilité sur le terrain, y compris sous l'angle financier. Tous les étudiants du master partent au moins un mois en pleine autonomie sur le terrain. La formation a dû faire face à la fermeture des frontières de la Russie. Les enseignants-chercheurs de l'équipe sont invités en Serbie, en Afrique, en Tunisie, au Maroc et en Éthiopie, aux États-Unis et au Canada. La formation accueille dans le même temps des professeurs invités.

La qualité du master s'affirme dans l'attention soutenue portée à la dynamique de réussite des étudiants et à leur insertion professionnelle au moyen du conseil d'administration de l'IFG, puis, depuis 2023, du conseil de perfectionnement. La réussite au diplôme tourne autour de 80 %, et le taux d'échec est en baisse, autour de 7,5 % depuis 2020. L'enquête menée au cours du printemps 2023 indique une vraie satisfaction des étudiants, sur l'ensemble de la formation (adéquation des enseignements, accompagnement, accueil, etc.), mais seuls 45,5 % d'entre eux, en M1, et un peu plus de 47 %, en M2, ont répondu : il faudrait prévoir des dispositifs incitatifs pour améliorer ce taux de réponse.

Un adossement à la recherche de belle facture vient compléter la qualité de l'offre de la formation. Le master Géopolitique tente de maintenir plus particulièrement en M1 la tradition de l'ancien diplôme d'études approfondies (DEA) caractérisée par une initiation à la recherche matérialisée par la soutenance d'un mémoire. Cette initiation à la recherche se déroule sous la responsabilité d'un directeur de recherche, et de moniteurs, qui sont des doctorants de l'IFG, à hauteur de 30 heures annuelles. En M2, les étudiants du parcours Géopolitique locale ont la possibilité de rédiger un mémoire de diagnostic territorial d'une quarantaine de pages. Cette volonté de maintenir une initiation à la recherche suscite cependant des débats au sein de la formation, la défense de la formation à la recherche étant plus particulièrement portée par les enseignants-chercheurs, alors que les étudiants sont demandeurs de plus de spécialisation en M2, visant à mieux répondre aux questions d'orientation et d'insertion professionnelle.

Conclusion

Points forts

- Une grande qualité de l'encadrement de la formation et du suivi des parcours des étudiants ;
- De très bons taux de réussite ;
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés ;
- Un adossement effectif à la recherche.

Point faible

- Un taux de réponse aux enquêtes d'évaluation interne perfectible.

Recommandation

- Augmenter le taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'évaluation de la formation.

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il ne comprend qu'un seul parcours, *Passé présent : les méthodes critiques de l'Histoire*, ouvert à la formation continue. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 36 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 10 enseignants, dont 9 permanents. La maquette du master contient 429 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Histoire* de Paris 8 intègre parfaitement la dimension de formation par et à la recherche et développe des outils pédagogiques adaptés à cette finalité. Cependant, le master doit s'appuyer plus généralement sur une analyse claire de ses objectifs et du parcours des étudiants, afin de se donner une orientation claire et une structuration stable et efficace, tout en développant sa dimension internationale et l'attention portée à la professionnalisation des étudiants.

L'adossement à la recherche est une caractéristique déterminante de la formation. L'insertion du master *Histoire* dans le réseau de recherche de Paris 8 et de son environnement immédiat (Nanterre et Paris Lumières Alliance, ex-Comue Université Paris Lumières) est solide. Les collaborations avec d'autres institutions culturelles ou de recherche sont nombreuses et diversifiées, mais leur place concrète dans la formation est difficile à évaluer. Il manque des exemples de réalisations concrètes, en particulier dans le domaine documentaire, en dehors de la bibliothèque universitaire (BU) du site. La place des enseignants-chercheurs est déterminante, mais les chiffres donnés dans le dossier d'autoévaluation (DAE) sont difficiles à interpréter.

La pédagogie proposée par le master *Histoire* est diversifiée et adaptée à la formation à et par la recherche. Si la formation s'est emparée de la description du diplôme en compétences selon le cadrage fourni par l'établissement, le tableau fourni et le document de synthèse sont trop succincts pour saisir le contenu des différents enseignements ; seul le DAE permet de connaître l'existence de modalités pédagogiques différencierées (ateliers, séminaires, etc.) sans que l'on puisse les relier à des contenus en termes de compétences acquises ou d'évaluation par exemple. Les mutualisations avec les autres mentions de master évoquées ne sont pas précisées. Un manque important dans la formation : le recours aux professionnels.

Le master *Histoire* a entamé un processus d'amélioration continue qui demande à être poursuivi pour donner à la formation une orientation claire. Le conseil de perfectionnement est une instance efficace qui se réunit régulièrement, en intégrant de nombreux professionnels et anciens étudiants et fournit des éléments d'analyse dont la formation peut s'emparer utilement. Cependant, ce master est encore en devenir : à l'issue de la dernière accréditation, il avait été profondément remodelé, passant de deux parcours à un seul. Actuellement, l'équipe de pilotage envisage de nouvelles créations de parcours, en particulier avec l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique et souhaite s'engager dans une démarche intégrant l'alternance. La signature « Université des créations » que s'est donnée l'établissement pousse dans ce sens et la mention aurait intérêt à s'investir davantage dans la recherche-création. Un congé pour projet pédagogique (CPP) à condition qu'il soit collectif et pour une équipe de pilotage plurielle semblerait un outil pertinent pour permettre à cette formation de se stabiliser en trouvant sa spécificité.

Le parcours des étudiants n'est pas entièrement satisfaisant, faute d'une vraie dynamique de réussite au sein du diplôme. La formation reconnaît que les étudiants ne s'inscrivent pas majoritairement par choix, mais elle se présente aussi comme « une troisième voie » pour ceux qui ne souhaitent pas devenir enseignant à court terme ou se diriger vers le métier d'archiviste. La maîtrise du recrutement n'est pas assurée et se traduit par un taux de

poursuite entre la première année (M1) et la deuxième année (M2) puis par un taux de diplomation annuel (50 et 56 % en 2021-2022 et 2022-2023) assez faibles, du fait des abandons ou redoublements. Les compétences transversales développées grâce à la démarche pédagogique diversifiée ne sont pas valorisées (en particulier les compétences linguistiques) et la formation ne s'appuie pas sur le PIA de l'établissement pour cela. L'insertion professionnelle enfin est peu mesurable du fait non pas tant d'un taux de réponse aux enquêtes peu satisfaisant, mais d'une faible représentativité des chiffres sur de petites cohortes (l'enquête à n+1 en 2022-2024 recueille 2 réponses pour 4 diplômés en 2021-2022). La poursuite d'études en doctorat est très faible (un seul étudiant pour les trois années prises en considération).

La dimension internationale couvre un périmètre important (Europe, Brésil), mais est portée par des collaborations individuelles de recherche sans que les implications dans la formation soient mesurables. La place de ces collaborations internationales n'est pas concrètement évaluée au niveau étudiant. Alors que le volume et le choix des enseignements de langue est particulièrement important (5 langues vivantes et deux langues anciennes, pour 117 heures étudiant sur 429) et adapté aux pays avec lesquels des liens sont annoncés (Brésil, Allemagne, Italie), la préparation à la mobilité reste quasi inexistante (simple relais des informations sur les possibilités de mobilités), ce qui conduit à l'absence de mobilité internationale des étudiants (une seule sortante et une seule entrante pendant l'année académique 2020-2021). Du côté enseignant, seules les interventions ponctuelles en séminaire sont assurées par des collègues d'universités étrangères. Toutefois, les enseignants de la formation participent à des séminaires, journées d'études et écoles d'été en présence ou à distance, avec des collègues et un public étudiant internationaux.

La professionnalisation en l'état n'est pas vraiment mesurable faute de données représentatives, mais semble un point de faiblesse de la formation. En effet, le stage qui est l'élément le plus en lien avec le monde professionnel du parcours ne semble pas effectué par tous les étudiants, contrairement à ce qui est attendu à ce niveau. La validation des acquis professionnels (VAP) est largement pratiquée avec 15 VAP accordées sur la période mais on ignore auprès de quel public, alors que la formation continue, quoique possible n'est pas pratiquée, faute de candidats. Le lien de la formation à l'environnement professionnel est insuffisamment décrit et développé alors que le master souhaite développer l'alternance lors de la prochaine offre de formation, ce qui suscite des questions sur sa faisabilité.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats nombreux avec des structures de recherche ;
- L'insertion de la formation dans l'environnement de recherche de l'établissement et de Paris Lumières Alliance ;
- Une pédagogie différenciée.

Points faibles

- Une qualité de la réussite médiocre en M1 et M2 et une analyse du parcours étudiant insuffisante ;
- Une orientation et une identité de la formation mal définies ;
- Une professionnalisation trop limitée ;
- Une faible participation des étudiants aux enquêtes d'évaluation interne ;
- Une internationalisation peu développée.

Recommandations

- Veiller à la qualité du recrutement et renforcer les dispositifs d'aide à la réussite en analysant davantage l'ensemble du parcours étudiant, de façon à valoriser les compétences acquises.
- Améliorer l'attractivité du master en lui définissant une spécificité dans son environnement académique, à la fois au niveau de l'établissement et de la région.
- Améliorer la dimension professionnalisante du master, notamment en faisant intervenir plus de professionnels et en augmentant la durée du stage.
- Poursuivre les efforts de mise en place d'un vrai processus d'amélioration continue en s'efforçant d'augmenter le taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'évaluation de la formation.
- Renforcer la place de l'international en préparant en amont les mobilités étudiantes et enseignantes.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Une qualité du recrutement insuffisante ;
- Une professionnalisation trop limitée.

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Humanités numériques de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. Il comprend quatre parcours : *Création et édition numériques*, *Gestion stratégique de l'information*, *Numérique : enjeux et technologies*, dès le master 1 et *Analyse et valorisation des usages numériques* en master 2. Tous les parcours sont ouverts à l'alternance. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 137 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 38 enseignants, dont 15 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 860 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master Humanités numériques s'inscrit pleinement dans les orientations de l'université Paris 8 ; il bénéficie à la fois d'une très bonne ouverture à l'international, d'une très riche interaction avec le monde socio-économique et d'un bon adossement à la recherche. Ses contenus et dispositifs sont adaptés pour l'ouverture à l'international et la formation par apprentissage. Les pratiques pédagogiques sont très diversifiées et l'innovation pédagogique importante. La formation jouit d'une très bonne attractivité et affiche de bons résultats de réussite ; elle dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. En revanche, le suivi et le taux d'insertion des diplômés sont perfectibles.

La formation bénéficie d'une très bonne ouverture à l'international. Plusieurs projets d'innovation pédagogique dans un cadre international ont été développés dans le cadre de l'alliance European Reform Universities Alliance (ERUA) et l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC) financée par le Programme d'investissements d'avenir (PIA3), et des mobilités internationales d'étudiants et d'enseignants-chercheurs ont été organisées dans ce cadre (25 mobilités sortantes en 2022-2023 et aucune mobilité entrante, mais 13 l'année précédente). Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien développés pour permettre son ouverture à l'international. En effet, la maquette de la formation inclut un cours d'anglais obligatoire (de 15 à 50 heures selon le parcours), ainsi que des ateliers internationaux en anglais pour un volume d'heures étudiant relativement important (125 heures), auxquels s'ajoutent des cours dispensés en anglais (60 heures) et possiblement un cours d'une autre langue étrangère en enseignement libre. Des projets collaboratifs internationaux sont organisés à distance avec plusieurs partenaires (université du Québec, université d'Athènes, université Complutense de Madrid). Outre les dispositifs de mobilité internationale de l'établissement, deux enseignants référents dans la formation accompagnent les étudiants dans leurs démarches.

La formation a une très riche interaction avec le monde socio-économique. Elle intègre les éléments classiques de professionnalisation que sont l'alternance, les stages et la participation de nombreux professionnels de l'industrie dans les enseignements (20 intervenants pour 855 heures étudiant). L'équipe pédagogique a des projets collaboratifs avec différents partenaires locaux, fait des visites régulières dans les entreprises des alternants et stagiaires et intègre les professionnels aux conseils de perfectionnement. En outre, des rencontres des étudiants avec les associations locales sont organisées en collaboration avec le Centre numérique d'innovation sociale à Aubervilliers. Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés au public de la formation en alternance et le nombre d'alternants est croissant sur la période (30 en 2020-2021 et 57 en 2022-2023). Il n'y a en revanche pas d'étudiant en formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE) reste marginale (une délivrée en 2022-2023).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La maquette du master inclut un volume d'enseignement important pour l'initiation à et par la recherche (246 heures) : enseignements mutualisés entre parcours, ateliers sur les méthodologies de veille scientifique pour le développement de projets innovants,

enseignements spécifiques par parcours, mémoire de fin d'études. Les enseignants-chercheurs appartiennent aux sections 71 (Science de l'information et de la communication) et 27 (Informatique) du Conseil national des universités (CNU) ; ils sont membres du laboratoire pluridisciplinaire Paragraphe, reconnu en sections CNU 71 et 16 (Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale) et qui couvre les thématiques de la formation. Le nombre d'enseignants-chercheurs (15) et le nombre d'heures d'enseignement qu'ils dispensent (1848 heures réparties sur les quatre parcours) sont importants. Le laboratoire Paragraphe organise une journée d'accueil pour les étudiants de la formation et les implique dans l'organisation de colloques ; cependant très peu d'étudiants sont accueillis en stage (2 par an) et la poursuite en thèse dans le laboratoire est très marginale (1 en 2022-2023). La formation s'appuie fortement sur les services de documentation (bibliothèque universitaire, Humathèque du Campus Condorcet) pour l'initiation des étudiants à la méthodologie informationnelle et documentaire.

L'équipe pédagogique de la formation est très investie dans l'innovation pédagogique. Elle a participé à la création de l'EUR ArTeC et répondu à ses appels à projets pour l'introduction de deux modules d'innovation pédagogique (« Atelier transnational sur les textualités numériques » et « Digital Storytelling sur les nouvelles formes d'expression citoyenne à travers les médias numériques ») ; elle développe des modules d'innovation pédagogique dans un cadre international (projets collaboratifs avec différentes universités européennes et nord-américaines). L'équipe enseignante est investie dans un projet financé par la région pour perfectionner les modes d'enseignement hybride et participe aux formations de la bibliothèque universitaire. Les pratiques pédagogiques sont très diversifiées : ateliers-laboratoires, classes inversées, compagnonnages à l'international, hackathons, séminaires. La formation utilise des espaces variés sur différents campus, différents outils informatiques tels que Moodle, GitHub et GitLab, et elle s'est dotée de matériel moderne, notamment casques de réalité virtuelle, caméras et tablettes.

La formation jouit d'une très bonne attractivité, avec un nombre de demandes d'inscription important et un taux d'admission faible (72 admis en M1 sur 460 demandes en 2022-2023) et en baisse sur la période (156 admis sur 534 candidats en 2020-2021), pour un nombre d'inscrits stable (61 en 2022-2023). Cependant, le dossier d'autoévaluation (DAE) mentionne une dégradation du recrutement en M1 en 2023-2024 (donc hors période d'évaluation), peut-être liée à des dysfonctionnements de la plateforme MonMaster. Les étudiants recrutés ont des profils variés, principalement issus de licences en sciences humaines et sociales (sciences de l'information et de la communication, histoire, sociologie, lettres, langues, etc.). L'équipe pédagogique est mobilisée pour faire connaître son offre de formation au-delà des actions de l'établissement (site web, présence sur les sites spécialisés, entretiens de recrutement).

La formation affiche de bons taux de réussite, stables en M1 (51 étudiants sur 61 valident tous leurs crédits ECTS en 2022-2023) et en forte amélioration sur la période en M2 (62 sur 104 en 2020-2021 et 59 sur 76, soit 77 % en 2022-2023). La mise en place d'un suivi individualisé et de séances d'explications et la mise à disposition de ressources supplémentaires ont permis d'améliorer la réussite, meilleure pour les étudiants en apprentissage du fait d'un accompagnement très personnalisé.

La formation dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs (EC) permanents est bon (15 EC pour 137 étudiants en 2022-2023, auxquels s'ajoutent 23 enseignants non permanents et 6 professeurs invités). C'est ce qui permet notamment le suivi personnalisé qui a porté ses fruits en termes de réussite. Le volume d'heures équivalent travaux dirigés (heTD) de la formation est élevé (1258 en M1 et 1699 en M2) et largement supérieur à la moyenne de l'université (1947 en M1+M2), avec un taux d'encadrement élevé (10 %), nettement supérieur à la moyenne de l'université (6,5 %).

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne lui permettant d'évoluer de manière satisfaisante. Le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation est en forte croissance sur la période (80 en 2022-2023 contre 47 en 2020-2021) et les résultats indiquent que les étudiants sont globalement satisfaits. Un conseil de perfectionnement est réuni annuellement. Le compte rendu du dernier conseil fourni est très détaillé et montre que le conseil a analysé les enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle des apprentis et a pris plusieurs mesures pour améliorer la qualité et la lisibilité de la formation (renommage en Analyse et conception des environnements humains et numériques et refonte du parcours Analyse et valorisation des usages numériques, création du parcours Transitions numériques). Cependant, la composition du conseil n'est pas conforme, en raison de l'absence de participation étudiante.

La formation affiche un taux d'insertion des diplômés moyen, mal renseigné. Majoritairement, les diplômés sont recrutés en contrat à durée indéterminée, sur des secteurs et métiers très variés, majoritairement en adéquation avec leur formation (19 sur 25 pour les diplômés 2020), pour des salaires majoritairement compris entre 2000 et 3000 euros nets. La poursuite en thèse est marginale. L'analyse qui est faite semble parfois contradictoire. En 2022-2023, le taux d'insertion à 18 mois est de 22 sur 48 diplômés et 25 sur 48 à 30 mois, ce qui ne coïncide pas avec les taux avancés dans l'analyse qualitative dans le dossier d'autoévaluation. Les chiffres ne correspondent pas non plus à ceux issus de l'enquête de l'université. Enfin, il est mentionné une insertion à 6 mois dans l'analyse

qui ne repose pas sur des données fournies. Le taux d'insertion à 30 mois est en baisse sur la période, passant de 29 diplômés en emploi sur les 37 ayant répondu en 2020-2021 (78 %) à 25 sur 48 en 2022-2023 (52 %).

Conclusion

Points forts

- Une très bonne ouverture à l'international ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des contenus et dispositifs adaptés à la formation en alternance ;
- Un taux de réussite en master 2 en progression ;
- Une participation active à des projets d'innovation pédagogique ;
- Des pratiques pédagogiques très diversifiées.

Points faibles

- Un processus d'amélioration continue encore insuffisant (conseil de perfectionnement n'intégrant pas d'étudiants) ;
- Un taux d'insertion professionnelle en légère baisse.

Recommandations

- Inclure des étudiants au sein du conseil de perfectionnement.
- Veiller à la qualité de l'insertion professionnelle en assurant un suivi rigoureux des diplômés de tous les parcours et en analysant les raisons de la diminution de leur employabilité.

MASTER INDUSTRIES CULTURELLES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Industries culturelles* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Culture et communication. Il comprend trois parcours en master 2, ouverts à l'alternance : *Communication pour l'audiovisuel*, *Industrie de la musique : production, organisation, communication* et *Plateformes numériques, création et innovation*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 121 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 48 enseignants, dont 17 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 533 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

La formation, structurée en trois parcours experts définis par des champs pratiques spécifiques, dont deux sont en partenariat avec l'École nationale supérieure Louis Lumière (ENSLL) et mutualisent des enseignements avec le master de l'école universitaire de recherche (EUR) *Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création* (ArTeC), affiche une politique ambitieuse en termes de professionnalisation et d'engagement dans la recherche. La diversité des dispositifs pédagogiques se fait en cohérence avec les besoins des publics alternants pour l'ensemble des parcours. Toutefois, la formation peine à analyser ses résultats en matière de réussite, qui pourrait être améliorée en master 2.

La dimension professionnalisante est forte. L'approche pluridisciplinaire de la formation est en effet adossée à une expertise de terrain en deuxième année de master (M2). Le tronc commun de première année (M1) se définit par une pluridisciplinarité forte, croisant sciences de l'information et de la communication, sociologie, anthropologie, économie notamment, et permet une orientation dans un champ d'expertise en M2 dans le secteur de l'audiovisuel, de la musique ou des plateformes culturelles numériques. La mise en situation est privilégiée. Dès le M1, les étudiants sont engagés sur des projets professionnalisants hors les murs ainsi que sur des projets de recherche-création encadrés par des binômes artiste-chercheur adossés à des institutions culturelles (Musée du Jeu de Paume, Centre Pompidou). Les parcours de M2 sont tous les trois ouverts à l'alternance et à l'apprentissage (environ 50 % des effectifs), et le calendrier des études organisé en conséquence. Le parcours *Industrie de la musique : production, organisation, communication* est également ouvert à la formation continue. Un stage de trois à six mois est obligatoire en M2, possible aussi en M1 (trois mois minimum) où il est vivement recommandé. L'approche par compétences (APC) déjà présente sous forme de réflexion avancée, sera mise en œuvre lors du prochain contrat quadriennal.

L'architecture pédagogique intègre les divers enjeux de la recherche comme moyen, processus et finalité pour permettre un adossement à la recherche exemplaire. La formation est adossée au Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI) dont les séminaires, ainsi que ceux de l'école doctorale Sciences sociales, sont ouverts aux étudiants de la formation. La réalisation de deux mémoires est obligatoire au cours de la formation et encadrée par l'équipe d'enseignants-chercheurs. La méthodologie de la recherche est ancrée dans la plupart des dispositifs pédagogiques (doctorants invités systématiquement dans les conférences de l'atelier « Enquête sociophotographique sur la transition numérique » du parcours *Plateformes numériques, création et innovation*, 2 doctorants intervenant dans la formation, 3 étudiants en poursuite d'études en doctorat). Ainsi la déontologie est-elle développée autant dans des contenus de cours dédiés à la pratique de la recherche qu'à la démarche projet. Un partenariat est également engagé avec l'Inathèque pour la prise en charge de l'initiation à la recherche informationnelle et documentaire. Cette approche croisant enjeux méthodologiques, théoriques et pratiques repose sur une architecture équilibrée et cohérente.

La formation développe une diversité de modalités pédagogiques particulièrement exemplaire. Ainsi le module d'innovation pédagogique (MIP) du parcours *Plateformes numériques* « Enquête sociophotographique sur la

transition numérique » est-il particulièrement dynamique et structurant. Ce laboratoire-atelier, soutenu par l'EUR ArTeC, repose sur un croisement entre les enjeux de la recherche et les moyens permis par les partenariats. Mené avec l'ENSL, il cerne les contours des méthodes de la création documentée par l'enquête.

L'ouverture des parcours à l'alternance est rendue possible par une structuration des dispositifs pédagogiques cohérente. Le master 1 en tronc commun est maintenu en formation initiale afin de permettre notamment les stages. Les trois parcours de M2 sont ouverts à l'alternance et accueillent 50 % d'étudiants alternants. La stratégie d'ouverture à l'international est particulièrement adaptée au profil de ces étudiants : la formation s'appuie sur les dispositifs de l'établissement pour permettre une mobilité en M1, et privilégie les mobilités courtes en M2 afin que les alternants puissent s'en saisir. Par ailleurs, l'architecture des cours en M2 repose sur un présentiel de deux jours par semaine dans l'établissement, et sur l'organisation d'un suivi distanciel pendant les stages et mobilités. La mixité de publics (alternant et en formation continue) est rendue possible par cette double ambition de professionnalisation et d'engagement dans la recherche. Les publics en formation continue doivent en effet quant à eux mener des stages longs de trois à six mois validant quatre crédits ECTS. Toutefois si les compétences sont clairement identifiées et nourries par des dispositifs pédagogiques ambitieux et des contenus pertinents, elles ne sont pas suffisamment formalisées dans une approche structurée. Les compétences visées restent génériques et peuvent être davantage définies à la fois dans leurs transversalités et leurs spécificités de secteurs pour chaque parcours.

Le master connaît une attractivité constante, mais son taux de réussite baisse sans être analysé. Les inscriptions en première année du cycle sont constamment au-dessus de la jauge alors que dans le même temps les inscrits administratifs en deuxième année sont systématiquement plus nombreux. On constate l'inscription de 63 étudiants en M1 en 2020, 61 en 2021 et 57 en 2022 pour une capacité d'accueil de 50 ; en M2 71 étudiants en 2020, 74 en 2021 et 64 en 2022. Pourtant, la formation ne propose pas d'analyse de ces chiffres dans son dossier d'autoévaluation (DAE). De même, la baisse de la réussite en M2 n'est pas analysée (50 diplômés sur 71 en 2021, 52 sur 74 en 2022 pour 39 sur 64 en 2023).

Le DAE ne donne pas à comprendre le pilotage aux différentes échelles de la formation, mais le processus d'amélioration continue est bien en place. Le compte rendu du conseil de perfectionnement révèle une bonne capacité d'analyse par les différents parcours des enjeux qui leur sont propres. L'enquête de satisfaction menée par l'établissement au printemps 2023 a recueilli un taux de réponse de 50 % et montre une satisfaction globale des étudiants.

Le taux d'insertion professionnelle est correct, mais le suivi des diplômés pourrait encore être amélioré. Sur la période 2021-2023, en moyenne, 70 % des diplômés ayant répondu à l'enquête de l'établissement sont en emploi 6 mois après leur diplôme. Ainsi, sur 12 diplômés du parcours *Communication pour l'audiovisuel* ayant répondu, 8 travaillent dans la distribution de films, 3 dans la production et 1 dans les festivals, confirmant la bonne adéquation du master avec les débouchés du milieu. Afin de mieux structurer les contacts de la formation avec ses anciens, un partenariat a été noué avec la plateforme Anemone, dédiée à la mise en réseau des étudiants avec les professionnels des industries culturelles et créatives.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche exemplaire ;
- Une approche pluridisciplinaire au service d'une recherche par le projet et la création ;
- Un équilibre entre les enjeux d'insertion professionnelle et de recherche ;
- Des partenariats académiques ambitieux ;
- Une formation porteuse de dispositifs pédagogiques innovants.

Points faibles

- Une réussite perfectible en master 2 ;
- Un manque de précision dans la définition des compétences visées.

Recommandations

- Analyser la légère baisse de la réussite au regard des dispositifs d'accompagnement pourtant nombreux mis en place.
- Formaliser l'approche par compétences (progressivité, compétences transversales, de secteur).

MASTER INFORMATION, COMMUNICATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Information, communication* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Culture et communication. Il ne comprend qu'un seul parcours, *Communication numérique et conduite de projets*, ouvert à l'alternance. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 45 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 18 enseignants, dont 9 permanents. La maquette du master contient 606 heures étudiant.

Analyse globale

Le master *Information, communication*, parcours *Communication numérique et conduite de projets*, en accord avec la stratégie de l'établissement, met l'accent sur la professionnalisation, avec une ouverture à l'alternance, des stages obligatoires pour les étudiants non alternants et une pédagogie par projets transversaux, ce qui assure un excellent taux de réussite et une bonne insertion professionnelle des diplômés. Il est ouvert à l'international et son adossement à la recherche est satisfaisant ; le taux de réponse aux enquêtes internes est perfectible.

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Le master constitue un débouché logique pour les étudiants de la licence *Information-communication* de Paris 8 ayant suivi le parcours Numérique. Ce master en sciences de l'information repose sur une forte pluridisciplinarité, intégrant des champs tels que la sociologie, l'anthropologie, l'économie, les sciences de gestion, l'informatique, le droit et l'histoire pour aborder la gestion de projets numériques, par l'audit technique de sites Internet.

La formation entretient des relations constantes avec le monde social, économique et culturel, et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. La professionnalisation est intégrée à tous les niveaux de la formation, des ateliers techniques aux rendus demandés dans les cours. Le programme inclut l'intervention de 9 professionnels (professeurs associés, maîtres de conférences associés, vacataires) pour un total de 302 heures d'enseignement. Les enseignements techniques (HTML, CSS, référencement, marketing, UX design, etc.) sont dispensés de manière intensive, avec des ateliers regroupés sur deux semaines au début de chaque semestre. Des stages obligatoires de 3 mois en première année (M1) et de 6 mois en deuxième année (M2) sont prévus pour les étudiants en formation initiale, avec un rapport de stage requis. Les ateliers techniques et les cours de langues sont conçus pour refléter les exigences professionnelles, avec des livrables similaires à ceux demandés en entreprise. Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Une partie de la promotion est composée d'étudiants en alternance, avec environ un tiers des étudiants de M1 et deux tiers des étudiants de M2 bénéficiant d'un contrat. Le suivi des stages comme celui des contrats d'alternance permet des échanges réguliers avec les tuteurs professionnels et des représentants du monde professionnel.

La formation bénéficie d'une bonne attractivité. Le nombre de candidatures est très important (en moyenne 800 candidats en 2020-2021 et 2021-2022), même s'il a fortement baissé en 2022-2023, sans que le dossier n'en précise les raisons (471 candidatures). Cette diminution des candidatures se traduit également par un nombre d'inscrits en première année également en baisse (de 26 en 2021-2022 à 19 en 2022-2023), même si le nombre reste satisfaisant pour un master constitué d'un seul parcours.

L'insertion professionnelle des étudiants est satisfaisante au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'employabilité est bonne, ce qui montre que la place accordée à la dimension professionnelle de la formation porte ses fruits et se trouve en adéquation avec les attentes du secteur. Chaque année, entre 70 et 92 % des anciens étudiants répondent à l'enquête à 30 mois, un taux qui garantit la représentativité des données.

obtenues. D'après l'enquête à 30 mois, les taux d'emploi sont satisfaisants pour un master spécialisé en communication numérique : sur les 16 répondants de l'enquête 2020-2021 seuls 3 n'ont pas d'emploi (18,75 %), 0 sur 12 répondants en 2021-2022 (0 %) et 5 sur 19 en 2022-2023 (26 %).

Par ailleurs, la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique comporte 9 enseignants permanents, ce qui est tout à fait satisfaisant pour une formation qui doit encadrer 50 étudiants sur l'ensemble du cycle, chiffre auquel s'ajoute un nombre de 9 enseignants non permanents. La partie des enseignements assurée par les permanents (285 heures) et les non permanents (302 heures) est équilibrée, ce qui donne la possibilité aux étudiants de bénéficier à parts égales des compétences scientifiques des enseignants-chercheurs et des compétences professionnelles des intervenants extérieurs.

Les moyens dont dispose la formation permettent à son équipe de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le master adopte depuis plusieurs années une approche par compétences, validée par Qualiopi. Cette approche est incarnée par des projets transversaux intégrant plusieurs cours, et par des mises en situation professionnelle. Par exemple, en M1, le projet « Voyage d'études » implique divers enseignants, dont l'enseignante d'anglais et les deux responsables du master, ainsi que d'autres enseignants selon le projet et la destination choisis. Les étudiants participent à la valorisation du voyage d'études sur les réseaux sociaux et produisent des contenus audiovisuels professionnels pour leur diffusion en ligne dans le cadre des cours de Master Class. Le Grand Projet de M2 simule un environnement professionnel.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants élevés. Le nombre d'étudiants ne validant aucun crédit ECTS varie entre 0 et 2 par an en première année sur 23 à 25 étudiants par an, ce qui montre bien que le recrutement est adéquat et le suivi suffisant. Il faut sur ce point noter que la formation propose des aménagements spécifiques pour les étudiants en situation de handicap, avec le soutien d'une référente dédiée.

Les dispositifs de la formation sont adaptés à une ouverture à l'international. Les étudiants sont encouragés à effectuer des mobilités. 19 étudiants de M2 ont bénéficié d'une mobilité sortante en 2022-2023, chiffre significatif, et qui a fortement augmenté après la période de la COVID-19. Elle repose sur des mobilités courtes (en moyenne seuls un ou deux étudiants réalisent leur stage à l'étranger en première année et un ou deux effectuent un semestre d'échange en deuxième année). En M1, les étudiants construisent et défendent un projet de voyage d'études à l'étranger, souvent en collaboration avec l'alliance European Reform Universities Alliance (ERUA), afin de promouvoir les collaborations européennes, l'utilisation des langues étrangères et l'interculturalité. En revanche, aucun étudiant venant d'un autre établissement n'a été reçu. De même, aucun professeur invité n'est intervenu dans la formation durant le contrat, ce qui interroge sur les raisons de cette inégalité et la pérennité des accords d'échanges.

La formation bénéficie d'un assez bon adossement à la recherche. Un petit volume de la formation est dédié à la veille documentaire, à l'utilisation de Zotero et à la déontologie scientifique dans le cadre du cours de méthodologie de la recherche. Les enseignants-chercheurs sont membres du Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (CEMTI), laboratoire de sciences de l'information et de la communication dont les séminaires sont ouverts aux étudiants. On ignore cependant la manière dont ceux-ci peuvent s'investir dans les activités du laboratoire et bénéficier concrètement de cet environnement scientifique : l'assistance aux séminaires de recherche se fait-elle dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) du master ? De même, le dossier ne détaille pas les attendus du mémoire de recherche si ce n'est pour indiquer que le M1 est orienté vers la recherche appliquée. La poursuite en thèse est rare.

La formation s'appuie sur un processus d'évaluation interne pour engager une démarche d'amélioration continue. Un conseil de perfectionnement est organisé par le binôme qui gère le master et un mécanisme d'évaluation des enseignements est prévu. Entre un tiers et la moitié des étudiants répondent chaque année au questionnaire d'évaluation, un taux de répondants correct qui pourrait cependant être amélioré pour viser une plus grande représentativité de la promotion.

Conclusion

Points forts

- D'excellents liens avec le monde socio-économique et une formation ouverte à l'alternance ;
- Un très bon taux de réussite ;

- Une bonne insertion professionnelle des diplômés ;
- Une pédagogie par projets transversaux efficace ;
- De nombreuses mobilités sortantes.

Points faibles

- Un volume d'heures de formation à et par la recherche perfectible ;
- Une internationalisation insuffisamment développée pour les mobilités entrantes.

Recommandations

- Augmenter les heures de formation à et par la recherche et renforcer l'accompagnement vers le doctorat.
- Continuer à développer l'internationalisation, notamment les mobilités sortantes et l'accueil de professeurs invités.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissements

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Le master Patrimoine et musées, co-acrédité entre l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et l'université Paris Nanterre, est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. Il ne comprend qu'un seul parcours, Médiation culturelle, patrimoine et numérique. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 35 étudiants (19 inscrits à Paris 8 et 16 à Paris Nanterre). L'équipe pédagogique est composée de 20 enseignants, dont 8 permanents. La maquette du master contient 716 heures étudiant.

Analyse globale

Irrigué par des méthodes pédagogiques innovantes, s'appuyant sur de solides relations avec un réseau de professionnels du patrimoine et des musées, le master Patrimoines et musées dispose d'une bonne attractivité, et ses diplômés jouissent d'un taux d'insertion professionnelle élevé. La place de la recherche reste à renforcer, de même que l'ouverture à l'international.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques innovantes, notamment à travers un atelier laboratoire dans lequel, sous la direction d'un professionnel, les étudiants réalisent un projet de médiation numérique dans le domaine du patrimoine pour le compte d'institutions culturelles commanditaires en France ou à l'étranger (module d'innovation pédagogique intitulé « Muséologie numérique »). La formation est lauréate du programme national Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI) « Création et technologies de l'information et de la communication » (CréaTIC). L'approche par compétences est néanmoins pour l'instant limitée aux blocs de compétences transversales. Le recours à des référentiels de compétences validés par les professions visées n'est pas explicité.

La formation entretient des liens réguliers avec de nombreuses institutions muséales ou patrimoniales, notamment à travers les stages des étudiants. Les stages tiennent une place importante et justifiée dans la formation (2 mois en première année, M1, 3 mois en deuxième année, M2) et ont un caractère obligatoire. L'intervention des professionnels dans la formation est importante quantitativement et qualitativement avec 396 heures assurées par une douzaine d'intervenants. Pour autant, l'accueil d'étudiants au titre de la formation continue ou les démarches de diplomation par validation des acquis de l'expérience (VAE) demeurent très rares.

La formation bénéficie d'un flux de candidatures stable et satisfaisant : une trentaine d'admis en première année entre 2020 et 2023 pour 252 candidatures en moyenne. La formation est donc très sélective, de sorte que la réussite des étudiants ne semble pas soulever de difficultés particulières et que la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite paraît pouvoir se limiter à un accompagnement individualisé en cas de besoin. Les questionnaires d'évaluation des enseignements démontrent un haut degré de satisfaction des étudiants en dehors de l'organisation matérielle des cours répartis entre les deux établissements co-acrédités, à Saint-Denis et Nanterre. La centralisation annoncée d'une partie des cours au Campus Condorcet à Aubervilliers devrait faciliter les déplacements des étudiants. Les enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois administrées par l'université reçoivent un nombre de réponses très satisfaisant (93 % de répondants de Paris 8 pour les diplômés 2020) avec un taux d'emploi supérieur à 90 % à 30 mois et une part croissante d'emplois stables.

Le master est adossé à la recherche. Il est associé à l'école universitaire de recherche Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC) et adossé à deux laboratoires : Paragraphe (sciences de l'information et de la communication) et, à Nanterre, Histoire des arts et des représentations. Néanmoins, la recherche est surtout présente à travers des enseignements de méthode orientés vers la réalisation des mémoires de première et deuxième année. Les contenus recherche des enseignements sont avant tout orientés vers l'invention de pratiques professionnelles innovantes. Bien que les étudiants soient attirés par une

professionnalisation forte dans le champ muséal, une réflexion sur la place de la recherche dans une formation professionnelle universitaire devrait être menée.

L'ouverture à l'international reste limitée, ce qui s'explique en partie par le caractère fortement professionnalisant de la formation, tournée vers des débouchés principalement nationaux. Si les mobilités sortantes des étudiants restent rares, le master accueille régulièrement des étudiants internationaux : quatre à cinq par an entre 2020 et 2023. Les voies et moyens d'une internationalisation accrue de la formation ne paraissent pas avoir été recherchés en dehors des outils ou procédures de mobilités ou d'échanges définis par l'établissement. La formation en langues (48 heures au total) devrait augmenter dans une perspective de professionnalisation.

La démarche d'amélioration continue repose notamment sur un conseil de perfectionnement ouvert aux étudiants et diplômés ainsi qu'à des représentants du monde socio-économique. Les diplômés y expriment la nécessité d'une meilleure prise en compte des nouvelles réalités des univers professionnels. Le master a conscience de devoir répondre aux nouveaux besoins, et envisage à cette fin une actualisation de sa maquette, qui entraînera des relations plus étroites avec les autres masters de Paris 8. L'enquête de satisfaction menée par l'établissement au printemps 2023 a recueilli un taux de réponse mitigé (autour de 50 %), mais, hormis pour les questions matérielles, une problématique de l'établissement, voire l'organisation générale (accueil au sein de l'UFR, rythme de la formation), elle montre la satisfaction des étudiants. L'accompagnement à l'insertion professionnelle pourrait être renforcé, et la formation refléchit à plusieurs pistes en ce sens au sein du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne insertion professionnelle des diplômés ;
- Une bonne attractivité de la formation ;
- Une professionnalisation poussée reposant sur de bonnes relations avec les milieux professionnels.

Points faibles

- Une présence de la recherche limitée aux enseignements de méthode ;
- Une faible formation linguistique ;
- Un pilotage encore à améliorer notamment pour tenir compte de l'évolution des besoins des professionnels ;
- Une approche par compétences encore limitée ;
- Une ouverture internationale insuffisante.

Recommandations

- S'assurer d'une présence plus importante de la recherche dans les enseignements.
- Augmenter la part d'enseignements de et en langues étrangères.
- Renforcer le pilotage de la formation, notamment en enquêtant sur les besoins nouveaux des milieux professionnels.
- Déployer l'approche par compétences, notamment en utilisant les référentiels de compétences en usage dans les professions visées.
- Réfléchir aux modalités d'internationalisation de la formation en dehors de la question des mobilités.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Philosophie* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts, philosophie, esthétique. Il comprend trois parcours dès le master 1. Les parcours *Analyse et critique des arts et de la culture* et *Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques* partagent un tronc commun et proposent des horaires adaptés aux publics salariés. Le parcours *Philosophie et transculturalités* s'effectue en partenariat de double diplomation avec les mentions de master de philosophie et de littérature de l'École normale supérieure de l'Université d'État d'Haïti, les enseignements se déroulant depuis la COVID-19 en distanciel. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 239 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 40 enseignants, dont 18 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 897 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

La formation s'appuie sur une approche innovante de la discipline philosophique reposant sur la prise en compte des enjeux de terrain, au niveau culturel, social et transculturel, et elle est construite de façon à favoriser l'autonomie progressive des étudiants dans leur pratique de la recherche. Particulièrement attentive à la réussite des étudiants, elle met en place un ensemble de dispositifs spécifiques d'accompagnement dédiés, notamment par une stratégie d'invitations internationales et un accueil des étudiants étrangers. Toutefois, les résultats restent en deçà des efforts fournis. L'approche « terrain » revendiquée ne fait pourtant pas assez l'objet de partenariats avec les acteurs du territoire ; les dispositifs d'amélioration continue sont perfectibles, de même que le suivi de l'insertion professionnelle, et la formation manque de moyens par rapport à ses ambitions.

La formation s'ancre dans une transdisciplinarité effective permettant une spécialisation originale des étudiants tant dans les méthodes que dans les contenus de recherche. Adossée au Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie (LLCP), la formation est également associée à l'école universitaire de recherche (EUR) Arts, technologies, numérique, médiations humaines et création (ArTeC). Les trois parcours visent la recherche et sont construits dans un dialogue académique structuré avec d'autres départements de l'établissement, notamment l'UFR Arts, philosophie, esthétique grâce à des cours mutualisés, des ateliers transversaux avec les masters Cinéma et audiovisuel, Arts plastiques, et de façon moins structurée avec les départements de sociologie, de science politique et de genre. La définition contemporaine d'une « philosophie de terrain », tant comme objet de recherche que comme méthode, inscrit la formation dans des perspectives pédagogiques innovantes. La spécificité de cette formation lui permet de s'appuyer sur une attractivité réelle et en augmentation (235 candidatures en 2021, 275 candidats en 2022 pour 102 inscrits en première année). L'attractivité internationale est elle aussi forte, avec un nombre entre 48 et 58 étudiants étrangers chaque année depuis trois ans.

Pour affirmer la spécificité de cette approche « terrain », la formation s'appuie sur une ambition internationale structurée. Suite à l'arrêt à cause du Brexit du partenariat avec l'université Kingston à Londres, elle a en effet mis en place en 2020 une Chaire internationale de philosophie contemporaine, avec un programme d'invitation (deux séminaires en anglais) qui constitue un maillon central de la stratégie internationale de la formation et prend d'autant plus de sens que le parcours *Philosophie et transculturalités* est lui-même ancré dans cette perspective critique de dialogues et rencontres entre territoires culturels et philosophies contemporaines. Cette ambition internationale s'appuie également sur l'apprentissage de langues étrangères sous forme spécialisée pour un total de 97 heures (notamment avec un cours d'« Arabe pour philosophes ») en plus de l'accompagnement du Centre des langues. Par ailleurs, la diversité culturelle fait partie intégrante de la formation, qui comprend 26 % d'étudiants étrangers.

La formation a mis en place un ensemble de dispositifs d'accompagnement vers la réussite, mais leur efficacité n'est pas encore démontrée. Bien que ses résultats puissent paraître faibles (en 2022, 10 diplômés dans le parcours Analyse et critique des arts et de la culture sur 32 étudiants inscrits, 24 dans le parcours Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques sur 75 inscrits et 4 sur 30 dans le parcours Philosophie et transculturalités), l'accompagnement à la réussite des publics spécifiques (étrangers, en reprise d'études, étudiants salariés, etc.) dénote une attention fine et une capacité exemplaire à analyser les effets de la pédagogie en termes de décrochage et de réussite par l'équipe enseignante. L'étudiant est pris en compte dans sa complexité socio-culturelle et économique. Sont ainsi mis en place un encouragement au suivi de cours de français langue étrangère (sans que soit requis un niveau de maîtrise du français pour intégrer la formation au préalable, la formation accueillant historiquement des étudiants en situation d'exil) ; un suivi personnalisé individuel pour les démarches administratives liées au logement et aux papiers ; ainsi qu'une adaptation des cours en horaires du soir de 18 h à 21 h, une semaine intensive pendant la coupure intersemestrielle et des cours le samedi matin. Des permanences de suivi pédagogique, un tutorat tout au long de la formation, et deux éléments constitutifs (EC) « Tremplin master » et « Méthodes pour réussir ses projets personnels et professionnels » (M3P) permettent à la fois la valorisation des travaux étudiants et un accompagnement dans l'orientation et la maîtrise des attendus pédagogiques. La formation ne propose toutefois pas d'analyse des résultats de cette politique volontariste, ce qui fragilise sa pertinence. Par ailleurs, le master revendique la possibilité de redoubler chaque année du cycle afin de permettre aux étudiants ne maîtrisant pas le français ou engagés dans des obligations salariées, de mener leur travail de recherche sur un temps long.

L'approche « terrain » n'est pas assortie d'une stratégie partenariale et d'un accompagnement à la professionnalisation cohérents. En effet, cette approche « terrain » est avant tout un cadre et un contexte théorique de recherche puisque la formation ne s'appuie pas assez sur des partenariats avec les acteurs socio-culturels ou économiques du territoire, ce qui pourrait pourtant permettre aux étudiants de confronter et exercer en pratiques leurs compétences dans des conditions concrètes. Les trois parcours délimitent pourtant des sphères et secteurs dont les pratiques sont saisissables auprès de partenaires, notamment dans le secteur culturel et social. Les projets tutorés de la première année du cycle ne sont pas détaillés dans le document d'autoévaluation et ne permettent pas de comprendre la rencontre avec les professionnels des secteurs visés. Ce manque de stratégie partenariale fait écho à l'absence de mise en situation professionnelle obligatoire menée par les étudiants. L'orientation majeure des étudiants de la formation vers les métiers de l'enseignement, de l'édition et de la recherche, clairement identifiée, pourrait pourtant faire l'objet d'une exploration professionnelle. Les accords académiques avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'École normale supérieure (rue d'Ulm) ne sont pas suffisamment détaillés pour saisir leur nature précise.

Les dispositifs d'amélioration continue sont en place, mais perfectibles. Le conseil de perfectionnement, commun avec la licence Philosophie, prend en compte chaque niveau spécifiquement et s'appuie sur les retours d'expérience des équipes pédagogiques et sur le recueil de la parole étudiante dans les dispositifs de dialogue qui émaillent l'année (présentation des maquettes, des cours, discussion collective) pour engager des modifications de maquette et de contenus de cours. Toutefois, les enjeux de résultats et d'insertion sont largement délaissés et renvoyés aux responsabilités des services centraux de l'établissement. Concernant l'enquête d'insertion, la formation ne propose aucune analyse dans le DAE, renvoyant au fait qu'elle ne maîtrise pas les éléments qui ont conduit l'enquête et que le taux de réponse ne permet pas d'analyse pertinente. En effet, pour les enquêtes à 18 mois et 30 mois, 10 étudiants maximum répondent à l'enquête. Ce désengagement des diplômés consonne avec la faiblesse de l'accompagnement vers la professionnalisation.

Malgré de fortes ambitions scientifiques et pédagogiques, la formation ne s'appuie pas sur des conditions matérielles et techniques suffisantes. Si l'équipe est fortement mobilisée pour la réussite des étudiants, 3 salles de cours seulement sont dédiées à la formation, et l'accès aux ressources numériques est rendu difficile par manque de matériel et de qualité du réseau wifi. La question se pose de l'adéquation entre moyens et besoins notamment pour le parcours Philosophie et transculturalités fonctionnant par des échanges en visioconférence avec l'École normale supérieure de Port-au-Prince depuis la COVID-19 du fait de la situation sécuritaire en Haïti.

Conclusion

Points forts

- Une approche transdisciplinaire innovante ;
- Un adossement à la recherche structuré ;

- Une attractivité internationale continue et un bon accueil des étudiants étrangers ;
- De nombreux dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants ;
- Une approche internationale structurée et ambitieuse.

Points faibles

- Des taux de réussite très bas malgré les dispositifs d'accompagnement ;
- Une faible stratégie de professionnalisation (absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire, peu de partenariats avec les acteurs socio-économiques ou culturels du territoire) ;
- Un manque d'analyse de l'insertion professionnelle ;
- Un manque de dotation numérique et d'espaces de cours.

Recommandations

- Améliorer les taux de réussite en poursuivant les efforts d'accompagnement des étudiants selon leur profil et leurs besoins spécifiques.
- Renforcer et structurer les partenariats afin de favoriser les stages, notamment dans l'enseignement secondaire ou les laboratoires de recherche ; tisser des partenariats permettant de rencontrer les acteurs du territoire (art et édition), notamment pour le parcours *Analyse et critique des arts et de la culture* afin de saisir des terrains d'application à la recherche.
- Mettre en place les moyens d'une analyse des résultats de la formation et du suivi des diplômés.
- Assurer la soutenabilité matérielle de la formation en réfléchissant à une ligne budgétaire de dotation numérique et à une augmentation de salles de travail.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Une stratégie de professionnalisation insuffisante (absence d'expérience en milieu professionnel obligatoire et faible nombre de partenariats territoriaux) ;
- Un suivi des diplômés lacunaire.

MASTER PSYCHANALYSE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Psychanalyse de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF). Il ne comprend qu'un seul parcours, ouvert à la formation continue. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 110 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 11 enseignants, dont 7 permanents. La maquette du master contient 525 heures étudiant.

Analyse globale

Le master Psychanalyse, dispensé par l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, est sans équivalent. Il est attractif, y compris à l'international, et offre à un public aguerri et diversifié une formation en lien avec le monde socio-économique et bien ancrée dans la recherche, malgré quelques lacunes (enjeux du numérique, de la documentation, de l'éthique et déontologie de la recherche). L'équipe pédagogique propose des méthodes pédagogiques originales, mais semble sous-estimer certains éléments importants lorsqu'ils sont éloignés de son contenu disciplinaire (approche par compétences, effet qualitatif de la formation en termes d'insertion professionnelle).

La formation est attractive, surtout auprès d'étudiants en reprise d'études et internationaux auxquels elle adapte ses propositions. Un cinquième à un quart des effectifs de la formation est constitué d'étudiants internationaux, venant entre autres de pays d'Amérique du Sud. L'équipe souligne également son souci de l'attractivité du master auprès d'étudiants en reprise d'études, avec plus de 100 validations des acquis professionnels - VAP - accordées sur la période. Plusieurs formations courtes ont été montées à destination de ce public, accessibles en formation continue et complémentaires au master (approfondissement ou poursuite d'études vers le doctorat). Elles sont plébiscitées, avec 112 inscrits au total en 2022-2023. L'équipe pédagogique souligne que l'introduction de la plate-forme MonMaster pour le recrutement a occasionné une augmentation du nombre de candidatures reçues (mais non chiffrée précisément). Du fait des spécificités de son public, la formation n'envoie pas d'étudiants à l'étranger, la majorité d'entre eux étant en reprise d'études et déjà en emploi.

Les collaborations scientifiques et pédagogiques de la formation aux niveaux local, national et international sont variées et pertinentes. Les principaux partenariats locaux sont noués avec le département d'Études de genre et le département de Sciences de l'éducation de Paris 8. Au niveau national est mentionné un partenariat informel avec les équipes de l'université Rennes 2 autour de conférences thématiques. À l'international, des collaborations existent avec le Brésil et l'Argentine, passant de trois accords à douze sur la période (sans précisions quant à la nature de ses accords ou les universités concernées). L'équipe maintient, de plus, cinq partenariats avec des établissements de santé du département mais aussi de l'Île-de-France en général pour les « conversations cliniques » (présentations de patients à vocation pédagogique). Ces partenariats s'intègrent dans les grandes forces de l'établissement, même s'ils ne font que peu appel à des dispositifs portés par l'université.

L'adossement à la recherche est solide, mais les dimensions complémentaires aux problématiques disciplinaires sont éludées. Une majorité de cours (329 heures, soit 70 % des enseignements) est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs, les séminaires de recherche sont ouverts et l'équipe encourage les étudiants à se rendre à des conférences et à des événements de l'école doctorale de Paris 8 *Pratiques et théories du sens*. Deux points interrogent : l'équipe ne précise pas comment elle aborde les questions d'éthique scientifique (elle parle de « transmission ») ; ceci semble aller de concert avec un relatif éloignement du numérique et des possibilités actuelles en matière de documentation : malgré la rédaction d'un livret présentant les normes typographiques de la recherche, l'équipe considère que ses étudiants n'ont pas besoin

de formation à la documentation. L'absence de besoin ressenti par les étudiants en ce sens, ce que souligne l'équipe, ne permet pas néanmoins d'affirmer qu'une offre complémentaire serait inutile.

L'organisation pédagogique de la formation est originale, mais insuffisamment valorisée et explicitée. De façon générale, la formation semble avoir conscientisé les points forts et les points faibles de son offre mais ne valorise pas suffisamment les premiers, tandis qu'elle remédié insuffisamment aux seconds. La formation est en effet organisée autour de méthodes pédagogiques très participatives et engageantes, ce qui est cohérent avec le profil des étudiants recrutés. Les cartels et présentations cliniques sont des dispositifs pédagogiques tout à fait originaux à l'université, et il est dommage que l'équipe ne se reconnaîse pas dans le terme d'*« innovation pédagogique »*. Les méthodes et évaluations pédagogiques sont adaptées, car très axées sur l'articulation entre théorie et pratique, avec un usage régulier de l'étude de cas, de la mise en situation et de la rédaction de dossiers (dits *« essais »*) pour la validation des unités d'enseignement (UE), ainsi que la rédaction d'un mémoire par an. On note un usage partiel du format hybride pour permettre aux étudiants ayant un emploi ou habitant loin de l'université de suivre leur cursus dans de bonnes conditions.

La formation n'a pas clarifié son rapport aux compétences qu'elle permet d'acquérir. La transposition des apprentissages fondamentaux en compétences en lien avec la fiche RNCP est sommaire. L'affirmation des responsables de formation selon laquelle les étudiants du master maîtrisent déjà les compétences numériques requises pour la production d'un mémoire est discutable, l'usage d'assistants de rédaction de type « intelligence artificielle » ne s'étant répandu que récemment et posant des questions éthiques et pratiques. L'équipe ne fait pas non plus mention de l'usage d'outils de gestion bibliographique, et ne parle des outils numériques que pour dire qu'elle n'y forme pas les étudiants (ceux-ci auraient pu avoir leur place dans la formation à l'éthique et à la déontologie). L'affirmation par l'équipe pédagogique que les étudiants de son cursus n'ont pas besoin d'acquérir de compétences complémentaires n'est pas démontrée. Même si elle assure que beaucoup d'étudiants sont déjà bilingues et qu'il est présent un cours en anglais portant sur les références anglo-saxonnes de Lacan, la licence Psychanalyse gagnerait à parfaire la formation linguistique de ses étudiants en proposant plus d'enseignements de et en langues étrangères.

L'équipe pilote sa formation en fonction de son public, mais n'analyse pas toutes ses données. L'équipe pédagogique souligne à raison que, la majorité de leurs étudiants étant déjà en emploi, une analyse quantitative de l'insertion professionnelle post-diplôme manque d'intérêt. Toutefois, elle pourrait interroger la plus-value du master dans le cursus des étudiants diplômés, et ainsi lancer des études qualitatives sur les changements d'orientation professionnelle en lien avec l'obtention du diplôme. La poursuite d'études est analysée de façon intéressante : peu d'étudiants passent dès l'année n+1 en doctorat, du fait d'un manque de places. Ceux-ci s'inscrivent dans des cycles de formation continue, expliquant le nombre croissant de diplômés s'inscrivant à la suite du master dans des diplômes « équivalents ». Toutefois, seuls 50 % des étudiants inscrits dans la deuxième année du cycle (31 sur 65 inscrits administratifs en 2022-2023) valident l'intégralité de leurs crédits ECTS, moins qu'en M1, ce que l'équipe ne commente pas. Elle ne donne pas de taux de réussite global, ni n'explique comment elle accompagne les éventuels redoublants, qui peuvent faire un choix de master en trois ans du fait de leur activité professionnelle. Le conseil de perfectionnement se tient en une forme qui permet aux enseignants et aux étudiants de se retrouver, mais qui ne fait pas intervenir de professionnels extérieurs. Il manque ainsi une expertise extérieure apte à faire évoluer la formation en fonction des liens avec le monde socioéconomique.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale et attractive pour des publics spécifiques, étudiants en reprise d'études et internationaux en tête ;
- Des partenariats multiples offrant une vraie plus-value scientifique et pédagogique au cursus ;
- Un adossement à la recherche de qualité ;
- Des méthodes pédagogiques pertinentes par rapport aux objectifs de la formation.

Points faibles

- Un manque d'informations sur le devenir des diplômés et l'impact de la formation sur leur insertion professionnelle ;
- Une absence de préoccupation quant à la place du numérique en recherche et en pédagogie ;
- Une faible part d'enseignements de et en langues étrangères ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas de professionnels extérieurs ;
- Une réflexion encore embryonnaire sur l'acquisition de compétences.

Recommandations

- Veiller à enquêter sur le devenir des étudiants post-diplôme.
- Construire des contenus d'enseignement spécifiquement dédiés aux questions amenées par les nouveaux usages des outils numériques, et aux problèmes éthiques afférents.
- Augmenter le nombre d'heures d'enseignements de et en langues étrangères.
- S'assurer d'inclure au sein du conseil de perfectionnement des professionnels extérieurs à la formation.
- Mettre en place l'approche par compétences au sein de la formation en élargissant la réflexion sur les compétences aux compétences non disciplinaires, si besoin en partenariat avec des services spécifiques de l'université, comme le service de documentation.

MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Psychologie de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Psychologie. Il comprend dès le master 1 six parcours, tous ouverts à la formation continue : *Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne ; Neuropsychologie ; Psychologie clinique et psychothérapies ; Psychologie de la cognition ; Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles et Psychologie sociale du travail et de la santé : résolution de conflit et changement*. Les deux derniers parcours sont également proposés en distanciel via l'*Institut d'enseignement à distance (IED)*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 859 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 187 enseignants, dont 51 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 763 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master Psychologie est une bonne formation, mais qui manque de cohérence interne. Sa bonne attractivité générale, son bon adossement à la recherche et son caractère professionnalisant (en matière de méthodes pédagogiques, d'importance des stages comme de l'ouverture à la formation continue) l'inscrivent de façon pertinente dans l'offre de l'établissement, mais ses parcours connaissent des réalités organisationnelles différentes, qui questionnent fortement leur rassemblement au sein de la même mention.

L'adossement à la recherche est globalement bon, mais les différences entre parcours sont marquées quant à son importance dans le cursus. L'équipe, ou plutôt les équipes pédagogiques propres à chaque parcours, qui appartiennent au total à cinq unités de recherche, sont majoritairement issus de la section 16 (Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale) du Conseil national des universités (CNU), avec quelques enseignants-chercheurs (EC) ancrés dans des sections interdisciplinaires (neurosciences, épistémologie des sciences, sans chiffre exact). En moyenne, 261 heures sont données par des EC, au total 51 dans la formation. Les chiffres donnés mentionnent également une part de 43,9 % d'heures d'enseignement dédiées à la formation par et à la recherche, dont on ne sait pas si elle varie entre les parcours, ou si elle signifie que des intervenants professionnels donnent des cours de méthodologie de recherche lorsqu'ils sont docteurs. Selon la répartition des crédits ECTS par compétences, certains parcours semblent plus tournés vers la recherche que d'autres : seuls 4 crédits ECTS sont accordés pour la compétence « Maîtriser la littérature scientifique » dans le parcours *Psychologie sociale du travail et de la santé*, alors que ce même bloc va jusqu'à 30 crédits ECTS dans le parcours *Psychologie de la cognition*. Il est toutefois appréciable que l'éthique en science et le mouvement de la science ouverte soient abordés, même s'il n'est pas précisé s'ils le sont de façon équivalente dans tous les parcours.

Les parcours de la formation entretiennent des liens solides mais hétérogènes avec le monde socio-économique, induisant une insertion post-diplôme inégale. Les 780 heures de stages obligatoires, déjà valorisées dans la précédente évaluation, sont toujours un point fort. On constate toutefois un différentiel d'attention portée aux stages entre parcours (de 23 à 33 crédits ECTS, qui incluent les mémoires de recherche), et plus encore aux projets tutorés, oscillant entre 6 et 51 crédits ECTS. De même, la variabilité des taux d'intervention des professionnels dans les parcours (allant de 8 % à 45 %) fait regretter que l'équipe ne détaille pas plus ces chiffres, puisque tous les parcours peuvent donner, sous réserve d'un stage, accès au titre de psychologue. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) dans les parcours sont éloquents, certains étant clairement axés vers la professionnalisation, et d'autres moins (parcours *Psychologie de la cognition* par exemple). L'insertion des diplômés est pertinente (à parts égales en CDD, CDI et libéral et en rapport avec leurs études pour plus de 90 % des anciens étudiants), mais dépend de leur parcours : elle oscille en 2022-2023 entre 65 et 100 % à 30 mois. La poursuite d'études en interne est conditionnée par la disponibilité des directeurs de

thèse, mais on remarque ici aussi une différence entre parcours, certains n'ayant aucun diplômé ou presque en doctorat sur la période évaluée (*Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne et Neuropsychologie*).

L'offre de la mention est bien adaptée à la formation continue. Trois parcours, les plus attractifs des six de la mention (*Psychologie clinique et psychothérapies, Psychologie du développement et Psychologie sociale du travail et de la santé*) sont ouverts aux étudiants inscrits à distance. Ceux-ci sont gérés de façon distincte ; les cours ne se font pas en hybride. Les informations données sont parfois différencierées entre les UFR et l'IED, parfois pas, de sorte qu'il est difficile de généraliser des assertions sur les parcours. On remarque une forte croissance des effectifs en formation continue, passant de 56 à 73 sur la période, signe d'une bonne connaissance de l'offre par le public visé, ce qui vaut également pour les diplômes d'université (DU) proposés par les équipes pédagogiques, qui sont attractifs. La mention n'accorde pas de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP), ce qui est commun en master *Psychologie*, mais le document d'autoévaluation (DAE) ne commente pas l'absence d'offre en alternance.

Les équipes pédagogiques sont attentives à l'internationalisation et encouragent la pluridisciplinarité, quoique de façon encore limitée et contrainte. Ces deux éléments, comptant parmi les dimensions stratégiques de l'université Paris 8, sont envisagés dans des dynamiques similaires : les contraintes liées à l'obtention du titre de psychologue rendent difficile l'insertion de volumes importants d'autres disciplines que la psychologie dans le cursus, mais l'équipe fait intervenir des professionnels de métiers variés dans les différents parcours, ainsi que des patients-experts (ces interventions pluridisciplinaires ne sont pas chiffrées). De même, l'ouverture à l'international n'est pas absente (quelques stages de recherche faits à l'étranger, au Japon notamment), et 21 étudiants internationaux sont recensés à l'Institut d'études à distance. Toutefois, les données des mobilités entrantes et sortantes indiquent qu'au final les parcours peinent à s'ouvrir, malgré l'affirmation d'une attention particulière à la langue anglaise et d'une volonté d'obtenir la certification Europsy pour la mobilité européenne des psychologues diplômés.

La diversification des méthodes pédagogiques semble adaptée aux compétences visées et à la réussite des étudiants, mais il manque des exemples illustratifs concrets. Si le taux de réussite intégral (étudiants ayant validé tous leurs crédits ECTS) dans chacun des parcours est d'un peu plus de 65 %, ce que l'équipe analyse comme une conséquence d'étudiants désireux de faire leur master en trois ans, le taux d'échec ou d'abandon de la formation est nul ou presque (8 étudiants sur la période étudiée, tous parcours confondus), signe de l'efficacité des efforts de l'équipe en matière de recrutement et de réussite étudiante. Les méthodes pédagogiques sont adaptées à l'acquisition des compétences visées, mais on manque d'exemples concrets et de précisions. Ainsi, le DAE ne permet pas de dire à quel moment et de quelle façon les étudiants sont « mis en situation » ou en « classe inversée » pour évaluer leurs compétences, alors que ces types d'activité pédagogique sont mentionnés et plébiscités par l'équipe pédagogique. Il en va de même pour les lieux d'accueil de soins et médico-sociaux mentionnés par l'équipe pour l'enseignement clinique : les documents ne précisent pas de quel type est cet enseignement clinique, ni quelle est la nature des partenariats engagés avec ces structures, visiblement différenciés du stage.

Les différentes échelles de pilotage de la formation ainsi que leurs modalités et périmètres éventuels ne sont pas évoqués dans le DAE, en dehors du conseil de perfectionnement. Si le conseil de perfectionnement est à la tâche en matière d'analyse et d'amélioration de la formation, il ne s'appuie que sur la présence d'un seul étudiant inscrit dans la formation ; or, la grande diversité des parcours, celle des modalités d'enseignement, à distance ou présentiel, nécessite des pilotages différenciés. L'enquête menée par l'établissement au printemps 2023, avec un taux de répondants de 47 %, indique que deux tiers des étudiants ayant répondu sont satisfaits de la qualité de l'offre de formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation ambitieuse ;
- Un bon adossement à la recherche ;
- Des liens globalement solides avec le monde socioéconomique, notamment grâce au volume important des stages dans la formation ;
- Une ouverture à la formation continue importante, tant grâce à l'IED qu'aux formations courtes proposées.

Points faibles

- Une cohérence inter-parcours difficile à cerner, questionnant la mention unique ;
- Une professionnalisation insuffisante dans certains parcours (forte variabilité des taux d'intervention de professionnels selon les parcours ainsi que des taux d'insertion post-diplôme) ;
- Un suivi insuffisant de l'insertion et de la poursuite d'études des diplômés.
- Une représentation étudiante insuffisante au sein du conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Entamer un dialogue pédagogique et de gestion pour séparer les parcours en plusieurs mentions et gagner en lisibilité de l'offre.
- Développer et renforcer la dimension professionnalisante en homogénéisant les heures d'intervention des professionnels dans une stratégie commune et équilibrée, la formation donnant avec tous ses parcours l'accès au titre de psychologue.
- Engager une analyse plus personnalisée de l'insertion professionnelle des diplômés, en diffusant plus amplement les questionnaires et si besoin en mettant en place un système complémentaire d'*alumni*.
- Ouvrir le conseil de perfectionnement à davantage de représentations étudiantes issues des différents parcours de la formation en présentiel et de l'IED.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Science politique de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il comprend dès le master 1 quatre parcours : *Diversités et discriminations*, *Politique transnationale et mondialisation* et *Culture et politique : mots, images, théories*, ainsi que le parcours franco-allemand *Sciences sociales et culturelles/Soziokulturelle Studien* dont l'année de master 1 se déroule à l'université européenne Viadrina à Francfort-sur-l'Oder. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 160 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 76 enseignants, dont 25 permanents. La maquette du master contient 702 heures étudiant.

Analyse globale

Le master Science politique s'inscrit globalement en adéquation avec la stratégie de formation de l'université Paris 8. Il repose sur des enseignements dans des domaines fondamentaux de la science politique et sur des objets émergents des sciences humaines et sociales, en intégrant une forte dimension professionnalisante. Ses points forts résident dans son attractivité, son ouverture à l'international et son adossement à la recherche. Néanmoins il n'est pas assez ouvert aux étudiants salariés et sa cohérence pédagogique présente des points faibles, il est vrai dans un contexte de fort sous-encadrement.

La formation bénéficie tout d'abord d'une forte attractivité renforcée par l'ouverture récente de deux parcours en 2020 et en 2021, dont le double diplôme franco-allemand du parcours *Sciences sociales et culturelles*. Pour une capacité d'accueil en première année (M1) de 85 places en 2022-2023, la formation a reçu 891 candidatures en 2020, 880 candidatures en 2022 et 966 en 2023. En 2020, les 71 inscrits administratifs de M1 représentaient 17 % des candidatures reçues et en 2022 les 70 inscrits ne représentaient déjà plus que 8,75 % des candidatures reçues. La sélectivité croissante du master est donc allée de pair avec l'augmentation des candidatures reçues. Les deux parcours les plus anciens, *Diversités et discriminations*, et *Politique transnationale et mondialisation*, regroupent encore la majorité des étudiants ; les deux parcours les plus récents, *Culture et politique* et *Sciences sociales et culturelles*, consolident progressivement leurs effectifs de manière égale et régulière, passant de 21 étudiants inscrits en 2020-2021 à 41 en 2021-2022 puis 57 en 2022-2023. La proportion des étudiants internationaux s'est accrue dans le nombre total d'inscrits administratifs de la formation, passant de 11 % en 2020-2021 à 15 % en 2022-2023, le bi-diplôme franco-allemand attirant le plus d'étudiants internationaux, 9 des 24 étudiants internationaux recensés dans la formation en 2022-2023.

Le master bénéficie également d'une solide ouverture à l'international, prenant appui, mais pas exclusivement, sur le double diplôme entre Paris 8 et l'université Viadrina de Francfort-sur-l'Oder. Le département favorise la mobilité étudiante au niveau des échanges bilatéraux et internationaux. Cette mobilité est rendue possible par l'offre de formation en langues étrangères, essentiellement en anglais et en allemand, mais aussi par des dispositifs de préparation aux mobilités sous la forme de réunions d'information et d'un *Vademecum mobilité*. Les enseignants-chercheurs participent également à cette ouverture en dispensant des cours dans des universités étrangères en Europe, aux États-Unis et jusqu'en Chine, ou par l'accueil de six professeurs invités, compte non tenu des collègues allemands du double diplôme intervenant dans différents cours de la formation.

Le master propose une offre de formation solidement adossée à la recherche, en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Tous les cours reposent sur les avancées de la recherche en sciences sociales, le M2 proposant dans chaque parcours des enseignements sur les méthodes de recherche approfondie. L'équipe pédagogique associe des enseignants-chercheurs universitaires et des chercheurs du CNRS rattachés principalement à l'unité mixte de recherche (UMR) Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris

(CRESPPA). La poursuite des études en doctorat est possible, mais les données statistiques manquent à ce propos.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, qui gagneraient cependant à être développés. Des partenariats prenant en compte les besoins économiques et sociaux du territoire permettent en particulier l'organisation de stages. Des professionnels comme des avocats dans le parcours *Discrimination* interviennent dans les cours de manière variée. La formation sollicite également l'intervention d'acteurs du monde de la recherche. Le master revêt une forte dimension professionnalisante, mais les étudiants relèvent dans le conseil de perfectionnement que la préparation à l'insertion professionnelle reste problématique, les ressources humaines consacrées à l'insertion professionnelle n'étant pas à la hauteur des ambitions. Les quatre parcours du master sont en formation continue et, dans un contexte de fort sous-encadrement, la formation ne propose pas de parcours en alternance ou de procédures en termes de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les étudiants salariés ou ceux qui reprendraient leurs études, véritables points faibles de la formation.

L'organisation pédagogique de la formation reste inaboutie. Différents projets pédagogiques ont été mis en place, comme la formation des deux nouvelles maîtresses de conférences au développement des compétences orales des étudiants, mais la réflexion de l'équipe des enseignants-chercheurs n'a pas encore débouché sur la mise en œuvre d'un enseignement par blocs de compétences. Les dispositifs mis en place pour valoriser les compétences des étudiants ne sont pas précisés. L'enseignement en présentiel est privilégié, au détriment des cours en hybride ou en distanciel qui pourraient également favoriser une meilleure intégration des étudiants salariés, autre point faible de la formation.

Une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'année 2019-2020 a été conduite en décembre 2022, trente mois après la diplomation de la cohorte et 39 des 47 diplômés ont répondu au questionnaire. Quinze d'entre eux bénéficiaient alors d'un contrat à durée indéterminée (CDI), six d'un contrat à durée déterminée (CDD), majoritairement dans les métiers des ressources humaines, et dix étaient encore en poursuite d'études. La question de l'adéquation entre leur formation dans le cadre du diplôme et leur métier témoigne d'une évolution positive : alors que les diplômés de 2018 y avaient en majorité répondu par la négative, une très large majorité des diplômés de 2020 au contraire répond de manière positive. Est-ce aussi une conséquence d'une certaine amélioration de la situation financière des salariés ? Trente mois après la diplomation, une majorité de diplômés de 2018 gagnait entre 1400 et 2000 euros net, alors que chez les diplômés de 2020, le salaire mensuel moyen s'élevait à 1896 euros net.

La réussite au diplôme reste toutefois limitée, malgré la sélection opérée. D'une année sur l'autre du cycle, les effectifs sont en augmentation, les 71 étudiants de la cohorte de M1 de l'année 2020-2021 se retrouvant dans une cohorte de 88 étudiants en M2 en 2021-2022, et les 70 étudiants de M1 de 2021-2022 se retrouvant dans une cohorte de 86 étudiants en M2 en 2022-2023. Cette situation s'explique en fait par le constat d'un nombre assez important de redoublants par suite d'un taux de non-validation assez important en M2. Le nombre des diplômés de l'année ne représente que 44 des 90 étudiants inscrits en M2 en 2020-2021 soit 49 % et 42 des 88 étudiants inscrits en M2 en 2021-2022 soit 48 %. Toutefois le taux de réussite se consolide progressivement puisqu'il atteint 58 % en 2022-2023, 50 des 86 étudiants inscrits en M2 étant cette année-là diplômés.

Comme la licence Science politique, le master pâtit finalement d'un manque de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Soixante-seize personnes interviennent dans la formation, mais cependant le département reste sous-encadré, les 25 postes d'enseignants-chercheurs titulaires théoriques ne correspondant dans la réalité des faits qu'à 15 postes réels, du fait des deux postes non pourvus, des délégations et des détachements. Même si la formation bénéficie d'une enquête d'évaluation de la formation par les étudiants (EEF) conduite au printemps 2023 dont les résultats traduisent une satisfaction assez générale sur la totalité des items, et d'un conseil de perfectionnement, elle ne paraît pas en mesure de documenter sa soutenabilité ni sa répartition des compétences. L'équipe se déclare prise dans des injonctions paradoxales, entre injonctions à se rapprocher du modèle universitaire anglo-saxon avec une bureaucratie toujours plus chronophage, et des financements limités.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive ;

- Un bon adossement à la recherche ;
- Une forte ouverture à l'international avec le bi-diplôme franco-allemand.

Points faibles

- Un sous-encadrement en termes d'enseignants-chercheurs titulaires ;
- Une professionnalisation encore limitée, en particulier en direction des étudiants salariés et/ou en reprise d'études ;
- Une approche par compétences non encore aboutie.

Recommandations

- Assurer, dans la mesure des moyens disponibles, une meilleure association des enseignants-chercheurs titulaires à la formation.
- Envisager l'ouverture de parcours en alternance, développer les procédures de VAE ainsi que les propositions de cours en hybride ou en distanciel.
- Investir l'approche par compétences afin de favoriser l'alignement pédagogique.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

L'intitulé national du master était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

Le master *Sciences de l'éducation et de la formation* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF). Il comprend dès le master 1 trois parcours, ouverts à la formation continue : *Éducation tout au long de la vie (ETLV)*, également proposé en distanciel via l'*Institut d'enseignement à distance (IED)* ; *Enfance, jeunesse, formation (ENJEUFOR)* et *Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle (MEDIASCOL)*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 279 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 36 enseignants, dont 33 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 486 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Sciences de l'éducation et de la formation* s'inscrit dans la stratégie de formation de l'établissement. Il se réfère aux priorités définies au niveau institutionnel par un large éventail de spécialisations et de champs professionnels, par sa valorisation des expériences des étudiants ainsi que par l'accueil des étudiants internationaux. Il jouit d'une bonne attractivité mais souffre d'imperfections : en interne les passerelles entre les trois parcours sont très limitées, et ses dispositifs d'amélioration continue ne sont pas assez investis en ce qui concerne le suivi de la réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle ; la mobilité des étudiants reste elle aussi peu développée.

Le programme de la formation propose une ouverture à l'ensemble des champs disciplinaires des sciences de l'éducation, une pluridisciplinarité mise en œuvre dans les enseignements et dans la formation à la recherche (histoire, psychologie, psychanalyse, approches cliniques et socio-cliniques, mais aussi philosophie, sociologie et études de genre). La formation revendique avec pertinence la transversalité et l'interdisciplinarité comme axes majeurs de sa pédagogie (sociohistoire de l'éducation, sociolinguistique, approches transculturelles, etc. et dans l'approche multiréférentielle mise en œuvre dans plusieurs enseignements). Par ses enseignements spécifiques, le master est complémentaire des autres formations du même cycle et s'inscrit en continuum du premier cycle, notamment dans le domaine des Sciences humaines et sociales avec la licence *Sciences de l'éducation et de la formation* mais également avec les diplômes du travail social et ceux de l'animation socioculturelle. Cette forte mutualisation des enseignements avec d'autres formations illustre son intégration dans le tissu global de l'offre de formation, à travers des passerelles pour les étudiants provenant d'autres licences ou d'autres diplômes, mais reconnus dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'enseignement, de l'accompagnement, de l'action culturelle et socio-éducative, du travail social.

La dimension professionnalisante est caractéristique du master. Ce dernier s'inscrit dans les orientations de l'établissement grâce à de nombreux partenariats professionnalisants, comme pour le parcours ENJEUFOR avec l'école de travail social Saint-Honoré et/ou avec l'*Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)* de l'académie de Créteil pour le parcours MEDIASCOL. Le parcours ETLV dispose de deux partenariats, l'un avec l'*Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)*, l'autre avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Cette organisation est toutefois à consolider dans la mesure où il serait plus pertinent de développer aussi une approche transversale de la professionnalisation commune à

l'ensemble de la mention et de mettre en place, comme prévu, un réseau d'*alumni* pour une meilleure synergie professionnalisaante entre les trois parcours. On s'étonne de l'absence de structuration complète des maquettes en blocs de compétences pour une formation de haut niveau ancrée en sciences de l'éducation et de la formation. L'identification des compétences spécifiques à la mention est toutefois bien amorcée. Les perspectives d'insertion professionnelle sont peu différentes entre les parcours, ce qui rend problématique la structuration actuelle en trois parcours, peu différenciés sur le plan des débouchés professionnels. On peut aussi s'interroger sur le nombre d'heures peu élevé pour les mises en situation professionnelle (stages de 250 heures au maximum), point déjà soulevé lors de la précédente évaluation du Hcéres.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignements s'appuient sur une palette de modalités pédagogiques cohérentes avec les objectifs pédagogiques de la formation (travail collaboratif en petits groupes, pédagogie inversée, missions encadrées sur le terrain). Dans ce sens, la formation prend en compte la politique de développement de l'établissement qui privilégie l'autonomie des étudiants et leur auto-organisation. Le fonctionnement des enseignements permet de retrouver des fondamentaux en mode présentiel, mais aussi de la flexibilité avec du distanciel et de l'hybride, grâce aux plateformes de visioconférence.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche convaincant qui se traduit à la fois par la participation à la formation d'enseignants-chercheurs issus de laboratoires dont la thématique de recherche est en adéquation avec l'offre de formation, ainsi que par des enseignements dédiés aux méthodes de la recherche scientifique, aux écrits académiques ainsi qu'à la collecte des données. Les étudiants sont par ailleurs associés à l'organisation de colloques, congrès, séminaires.

La formation s'est dotée d'un processus d'amélioration continue, néanmoins à renforcer ; elle organise l'évaluation des enseignements par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Des évaluations sont organisées à plusieurs niveaux : conseil de perfectionnement, conseil d'UFR et commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Des enquêtes sont menées autour des taux de réussite, relativement bas pour une formation de master (58 % en master 1, à peine plus de 50 % en M2), et analysés par l'équipe comme procédant des conditions de vie particulièrement précaires de leur public en termes de santé, famille, travail. La situation difficile des étudiants étrangers est également pointée. Ces analyses requièrent davantage d'approfondissement, et surtout, davantage d'outils d'aide à la réussite.

La formation est faiblement ouverte à l'international, à l'exception d'une aide administrative à la mobilité sortante (étudiante et enseignante), qui ne semble pas constituer une priorité de cette mention, malgré la volonté marquée de l'établissement de se distinguer sur ce point. Il n'y a par exemple pas de directive générale visant à privilégier l'étude de textes en langue étrangère dans la discipline. Le choix de la langue étrangère est laissé au choix des étudiants en fonction de leurs propres besoins et/ou lacunes, sans que soient précisées les modalités d'adéquation avec les contenus de la formation. Il serait judicieux de mettre en place des enseignements communs à la mention et spécifiques aux trois parcours qui favoriseraient l'apprentissage des langues étrangères et des cultures éducatives européennes. Le recours à des collègues étrangers en mobilité enseignant dans une langue étrangère peut utilement renforcer le dispositif, tout comme le fait de proposer des travaux de terrain ou des stages à l'étranger. Il n'existe pas d'offre spécifique structurée pour favoriser les expériences des étudiants à l'international mais des initiatives existent ou sont en projet (Kamilala, projet créatif d'inclusion sociale à Aoste en Italie en 2022 ; université envisagée au printemps 2025 à Rhodes sur l'utilisation des albums pour enfants chez les pédagogues de Grèce et de France).

La formation suit et analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, mais cette démarche demeure perfectible. Les enquêtes menées par l'établissement sur l'insertion professionnelle, si elles connaissent une augmentation du taux de réponse, ne donnent pas d'information sur le niveau d'emploi auquel sont recrutés les diplômés ; la formation a donc décidé de former un vivier d'*alumni* (2024) et de constituer un solide réseau de diplômés en exercice dans des structures et fonctions variées.

Conclusion

Points forts

- Une formation tournée vers la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité ;
- Une offre de formation large et diversifiée avec un bon potentiel professionnalisaant ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite assez faibles ;
- Un faible volume global des stages au regard de l'objectif affiché de professionnalisation ;
- Une structuration en trois parcours peu lisible sur le plan des débouchés professionnels ;
- Un taux de réponse aux enquêtes de suivi insuffisant ;
- Des passerelles professionnalisantes communes aux trois parcours insuffisantes ;
- Un faible taux de mobilités internationales des étudiants et des enseignants.

Recommandations

- Améliorer les taux de réussite en renforçant les dispositifs d'accompagnement.
- Augmenter le nombre d'heures de stage pour accroître la professionnalisation.
- Revoir l'articulation entre les trois parcours pour les rendre plus spécifiques sur le plan des débouchés professionnels.
- Améliorer le taux de réponse aux enquêtes de suivi des anciens étudiants, en cultivant un esprit d'*alumni*, en structurant le réseau d'anciens annoncé, et en menant des enquêtes au niveau de la formation permettant d'analyser plus finement la qualité de l'insertion.
- Ouvrir la formation à des ateliers pratiques à visée plus professionnalisante communs aux trois parcours.
- Structurer l'ouverture à l'international : développer des invitations d'enseignants internationaux et des échanges Erasmus+, tant pour l'équipe enseignante que pour les étudiants, et l'apprentissage d'une langue étrangère de spécialité en rapport avec la discipline.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Sciences du langage (SDL) de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences du langage. Il comprend trois parcours, ouverts à la formation continue et organisés selon une logique de spécialisation progressive dès le deuxième semestre de master 1 : *Didactique des langues étrangères et secondes (DDLES)*, *Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes (LAVS)*, et *Interprétation langue des signes française/français (ILSF/F)*. Les enseignements des parcours DDLES et LAVS sont adaptés aux élèves sourds. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 111 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 52 enseignants, dont 31 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 822 heures étudiant pour le parcours le plus long, sans compter les enseignements communs.

Analyse globale

Le master Sciences du langage (SDL) inscrit bien son action dans la stratégie de formation de l'établissement. Il se réfère aux priorités définies au niveau institutionnel par un large éventail de spécialisations et de champs professionnels (trois parcours distincts), ainsi que par l'accueil d'un public en situation de handicap (notamment sourd). Si le monde socioprofessionnel est bien présent dans les enseignements, les analyses des taux de réussite et d'insertion professionnelle sont faibles ; l'internationalisation reste limitée.

La formation est globalement en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, notamment pour ce qui concerne la professionnalisation (stages proposés en lien avec les partenaires publics et privés des trois parcours, et la valorisation des expériences antérieures des étudiants), l'accompagnement des publics sourds accueillis, et les liens tissés avec le monde socio-économique (partenariat mis en place avec des laboratoires, des classes d'accueil d'élèves allophones, des entreprises d'interprétariat ou encore avec le monde associatif).

La formation est construite en cohérence avec les autres formations du même cycle et selon un continuum de formation entre premier et deuxième cycle. Le master répond au positionnement distinctif de l'offre de formation dans l'établissement en associant formation, recherche et impact sur la société. On note en particulier, pour le parcours ILSF/F, un positionnement clair au sein de l'université de Paris 8, témoignant d'une forte attractivité à la fois régionale et nationale. Si la complémentarité et les mutualisations entre les trois parcours sont clairement exposées, avec des parcours de professionnalisation différenciés (français langue étrangère - FLE ; métier d'interprète langue des signes française (LSF ; ingénierie linguistique, interprétation et médiation interculturelle), on peut regretter que le parcours ILSF/F ne partage qu'une seule unité d'enseignement (UE) du premier semestre avec les deux autres parcours. Des efforts plus appuyés en faveur de mutualisations entre les parcours LAVS et ILSF/F seraient de nature à renforcer la dimension professionnalisante pour le premier et l'ancre linguistique pour le second.

Les relations avec le monde socioéconomique et les éléments de professionnalisation sont globalement adaptés aux objectifs de la formation, notamment avec des laboratoires, des classes d'accueil d'élèves allophones, des entreprises d'interprétariat ou encore des associations. Les parcours DDLES et ILSF/F sollicitent des acteurs professionnels des secteurs public et privé, dans le cadre d'interventions en conférences, en séminaires, de jurys d'épreuve pratique et dans certains enseignements : élément constitutif (EC) « Métiers des langues » (30 heures, M1), « TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et didactique des langues » (30 heures, M1), « L'entrée dans l'écrit à l'âge adulte » (30 heures, M2). Pour le parcours ILSF/F, des interventions régulières d'acteurs sourds du monde économique (informaticien, juriste, médiateur, personne sourde malvoyante, traductrice) sont intégrées au cursus et un interprète professionnel est membre de jury à chacune des épreuves pratiques d'interprétation simultanée en M2.

Le master dispose d'un adossement à la recherche adéquat avec l'unité mixte de recherche (UMR) Structures formelles du langage (SFL), qui se manifeste à travers des enseignements spécifiques (éléments constitutifs d'une UE : « Méthodologie de la recherche en SDL », « UE 1 - Tronc commun » ; UE 2 - « Fondamentaux en didactique ; « Pratique de la recherche en linguistique », etc.), un stage optionnel en première année (UE 6), un stage obligatoire en master 2 (UE 10 : 120 heures minimum). Les enseignants-chercheurs de l'UMR sont fortement impliqués dans les enseignements, tout en laissant une place cohérente aux enseignements assurés par des professionnels.

La formation définit un processus d'évaluation interne correct mais perfectible (questionnaire d'évaluation commun aux masters de l'établissement) dans le but d'évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an, comprend des enseignants, des étudiants, des personnalités extérieures à la formation et d'anciens étudiants de chaque parcours. Si la formation est attentive aux remontées du conseil de perfectionnement, toutefois ce travail d'évaluation doit être renforcé à travers, entre autres, des questionnaires courts au fil des enseignements ou des questionnaires approfondis en fin d'année.

La formation ne mène pas d'étude pertinente sur l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés. Si l'observatoire de l'établissement produit des données fiables, elles restent de façon surprenante non mobilisées par la formation, qui se contente d'enquêtes plus personnalisées et plus ponctuelles, non précisées par l'équipe. Les éléments du dossier d'autoévaluation (DAE) démontrent que c'est un souci majeur de la formation qui dispose de très peu d'informations sur la poursuite d'études des diplômés (2 à 3 étudiants s'inscrivent en doctorat à Paris 8, mais rien sur les autres). Ces enquêtes requièrent davantage d'approfondissement pour former un vivier d'*alumni* et constituer un solide réseau de diplômés en exercice dans des structures et fonctions variées.

La formation est attractive (entre 345 et 424 candidatures pour 80 à 142 admis sur la période évaluée) et indique avoir opéré une sélection plus rigoureuse en 2022-2023 sans expliciter clairement les critères retenus. Les effectifs restent stables, en accord avec les capacités d'accueil annoncées. Des actions sont menées à l'interne (EC « Tremplin master » en licence par exemple) et à l'externe (Journée portes ouvertes, salons) pour améliorer la visibilité de la formation. Cependant, le suivi de la réussite des étudiants est insuffisant et doit être davantage exploité.

En effet, si le taux de réussite s'est amélioré par rapport à l'ancienne maquette, il reste faible pour le parcours DDLES (en M1 entre 68 et 72 %, en M2 entre 52 et 60 %) et très faible pour le parcours LAVS (en M1 entre 42,8 % et 54,5 %, en M2 entre 11,1 % et 31,25 %). On note que pour tous les parcours, les étudiants valident généralement bien leur année, mais le DAE indique que des étudiants (salariés et étrangers) font le choix de repousser leur mémoire ou leurs stages pratiques à l'année suivante, sans toutefois en préciser le nombre. Si les enseignants mettent en œuvre diverses actions, aucune analyse coordonnée ni dispositif précis et structuré d'aide à la réussite ne sont évoqués, pas plus que cela n'est traité en conseil de perfectionnement.

L'internationalisation reste insuffisamment généralisée, notamment pour les mobilités. Selon les parcours, la formation reçoit, que ce soit en formation continue ou en formation initiale, environ 10 % d'étudiants internationaux, de nombreux étudiants salariés et des étudiants sourds. On n'a pas d'informations sur les accords Erasmus+ actifs. Il n'y a pas de mobilité sortante régulière au sein de la formation (seulement 4 mobilités entrantes et sortantes lors des trois dernières années). Les enseignements au sein du parcours ILSF/F ne portent que sur la langue des signes française, ce qui diminue sa capacité à recruter à l'international. Or, la mise en place d'une UE sur la langue des signes internationale, comme le réclament les étudiants dans le rapport du conseil de perfectionnement, pourrait renforcer les mobilités sortantes comme entrantes. L'enseignement de l'anglais en M1 et M2 (60 heures), avec la possibilité de valider une autre langue que l'anglais, est obligatoire, mais sans doute faudrait-il accorder une importance particulière à la création de nouveaux accords et renforcer les enseignements portant sur l'international (approche comparée des langues, didactique des langues étrangères) pour rendre attractives les mobilités à l'international.

Conclusion

Points forts

- Une diversité d'enseignements qui remplit les objectifs d'une formation en sciences du langage (didactique, acquisition, LSF) ;
- Un positionnement clair au sein de l'université de Paris 8, plus particulièrement pour le parcours *ILSF/F* ;
- Des parcours de professionnalisation différenciés ;
- Une équipe pédagogique équilibrée ;
- Un bon adossement à la recherche avec une UMR d'appui adaptée à la pluridisciplinarité inhérente à la formation.

Points faibles

- Une qualité de la réussite insuffisante, surtout dans le parcours *LAVS* et un déficit d'analyse des faibles taux de réussite ;
- Une faible analyse de l'insertion professionnelle ;
- Un processus d'évaluation interne à améliorer ;
- Une mutualisation entre les parcours *DDLES* et *ILSF/F* trop peu développée ;
- Une ouverture internationale insuffisante.

Recommandations

- Analyser les taux de réussite insuffisants et mettre en place des outils de remédiation adaptés.
- Développer des outils permettant d'apprécier la réussite et le devenir des diplômés.
- Mettre en place des outils pérennes de pilotage de la formation (notamment le renforcement de l'évaluation des enseignements) dans une perspective d'amélioration continue de la formation.
- Renforcer la mutualisation entre les parcours *DDLES* et *ILSF/F* qui ont en commun la langue des signes.
- Dynamiser les échanges internationaux en veillant à accroître les enseignements en langue étrangère (en dehors de l'anglais) en langue internationale des signes pour augmenter l'attractivité internationale sortante et entrante.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Un manque de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Un suivi insuffisant du devenir des diplômés.

MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Sciences sociales de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Textes et sociétés. Il comprend deux parcours en master 2, ouverts à la formation continue : *Mondes urbains et inégalités* et *Anthropologie de la mondialisation*. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 46 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 17 enseignants, dont 16 permanents. La maquette du master contient 546 heures étudiant.

Analyse globale

Le master Sciences sociales propose une excellente formation à un public souvent en reprise d'études. La formation est attractive, avec des partenariats pertinents au niveau local et international et une présence de la recherche fortement assumée. Si de nombreux efforts sont faits pour favoriser la réussite étudiante, on peut s'interroger sur la formalisation de l'expérience professionnelle, et notamment sur le conventionnement sous forme de stage, qui restent perfectibles. Le pilotage externe (devenir des diplômés) est parfois lacunaire.

La formation fait d'excellentes propositions en matière pédagogique, adaptées aux compétences visées et à son public. L'analyse que fait l'équipe de son public et de son attractivité est de qualité. Elle explique bien les enjeux spécifiques du public accueilli à Paris 8 : étudiants étrangers récemment arrivés en France (tendance à la baisse du fait de la hausse supposée des frais d'inscription à Paris 8), proportion importante d'étudiants boursiers ou en reprise d'études sans financement. La structuration du tronc commun de master 1 (M1) en une enquête collective est un choix pertinent dans une logique d'approche par compétences : les étudiants apprennent en situation l'utilisation d'outils de recueil et d'analyse des données. La logique entre compétences visées, méthodes d'acquisition et évaluation des productions est très cohérente, et l'équipe explique que cette structuration a permis un meilleur suivi des étudiants (concomitamment à une baisse des effectifs en dessous de la capacité d'accueil dont l'équipe se satisfait, et la réalisation d'un mémoire en deux ans), avec une baisse du nombre de décrochages (passage de 40 % de redoublants en 2020-2021 à 27 % en 2023-2024). On apprécie le souci de pousser les étudiants à l'usage de logiciels très techniques d'analyse qualitative de données, dont la formation a raison de souligner la valeur dans le monde socio-économique. Le master a fait le choix de ne pas recourir à l'utilisation des modalités distancielles ou hybrides, du fait de la logique pédagogique inhérente aux enquêtes de terrain et de la co-présence en cours comme condition d'aide à la réussite d'étudiants précaires ou en reprise d'études. On ignore si des modalités hybrides sont acceptées pour faciliter la poursuite d'étude des étudiants en situation de handicap.

L'attractivité du master est bonne, même si l'un des deux parcours, plus axé sur l'anthropologie, accueille trop peu d'étudiants sur la période. Les chiffres des inscrits administratifs et de sa capacité d'accueil (30 ou 35) varient, mais on comprend qu'après une période creuse (22 en M1 et 27 en M2 en 2022-2023) le master a connu un regain d'inscriptions (28 en M1 et 30 en M2 en 2023-2024). L'équipe note que cette baisse du nombre d'inscrits correspond pour partie à un moindre taux de redoublement, passé de 40 % en 2019-2020 sur le M1 à 27 % en 2023-2024 (expliqué par le désir chez certains étudiants d'un master en trois ans). On peut y voir, ce que l'équipe analyse de la même façon, un problème de visibilité quant à la bi-disciplinarité du master et ses spécificités d'accompagnement, notamment en M1. L'équipe souhaite ainsi modifier sa présentation sur MonMaster, et repenser son offre de formation en proposant deux parcours bi-disciplinaires.

Les partenariats locaux, nationaux et internationaux sont pertinents et bien utilisés dans la formation. Les partenariats locaux sont nombreux (avec 4 masters différents pour des ouvertures d'unités d'enseignement) et deux conventions pédagogiques en dehors de Paris 8. Les conventions internationales sont originales mais pertinentes, car elles donnent lieu à des projets de recherche, des journées de colloque et des cours partagés

(Soudan et Mozambique). La formation arrive à tenir de façon cohérente un ancrage à la fois très local et une ouverture à l'international permettant le départ, chaque année, d'un ou deux étudiants de master. Il n'y a pas d'offre spécifique à l'international mais les mobilités entrantes sont en augmentation (4 sur la dernière année d'évaluation). Des enseignants étrangers ont également pu être invités dans le master, sur la base des conventions internationales ou d'invitations spécifiques (Soudan, Canada, Turquie), mais les chiffres de mobilité sortante ont plafonné du fait de la pandémie. La formation offre au total 78 heures d'anglais obligatoires en M1 et en M2, et les étudiants étrangers bénéficient de 39 heures de cours de français langue étrangère (FLE). La formation encourage l'apprentissage d'autres langues auprès du Centre de ressources en langues ou de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) lorsque cela est pertinent pour le terrain des étudiants.

L'adossement à la recherche est excellent mais au détriment de la mise en situation professionnelle. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à deux unités mixtes de recherche (UMR) et dispensent 507 heures de formation à et par la recherche (hors temps passé sur le mémoire, et hors stages). Cette formation à et par la recherche démarre dès le tronc commun de M1, axé sur l'expérience d'acquisition de compétences essentielles à la recherche comme à l'intervention professionnelle, avec une enquête collective. Le mémoire est réalisé sur deux ans, néanmoins la professionnalisation est insuffisante. Seules 24 heures de cours sont assurées par des professionnels (au nombre de 8), pour des formations techniques ou de l'accompagnement à l'insertion. Le master comprend des mises en situation professionnelle en M1 et en M2 (enquête collective obligatoire au premier semestre du M1, organisation tout au long de l'année de M2 des masteurielles, qui permet aux étudiants de développer des compétences de gestion de projet, d'animation d'équipe et de mise en réseau avec des chercheurs et des professionnels). L'équipe a néanmoins conscience de devoir renforcer cette dimension professionnelle, souhait également exprimé par les étudiants lors des enquêtes de satisfaction.

La formation est consciente de ses points faibles, notamment en matière de diversification de son offre en formation continue, et du suivi post-diplôme de ses étudiants. L'équipe pédagogique semble investir fortement son master, au détriment de la réflexion sur une offre de formation continue spécifique ou de formations courtes : on peut regretter que les compétences valorisables comme celle de l'analyse poussée de données quantitatives ne fassent pas l'objet de formations courtes diplômantes, qui permettraient à la formation de dégager des ressources propres. Comme le souligne la formation elle-même, les taux de réponse aux enquêtes d'insertion de l'université sont quant à eux trop faibles pour tirer des conclusions des chiffres donnés (pas plus de 5 répondants par parcours par an). En revanche, l'équipe a construit un réseau d'anciens étudiants et a mis en place un annuaire. Les chiffres qu'elle a obtenus en menant elle-même une enquête en ligne indiquent qu'un tiers des étudiants a poursuivi ses études post-diplôme, et que deux tiers sont en emploi, pour la moitié d'entre eux un emploi requérant un master, donc en adéquation avec la formation dispensée. L'enquête ayant porté sur les promotions de 2013 à 2021, ces résultats ne permettent pas de tirer de conclusions générales quant à la qualité de l'insertion professionnelle.

Le pilotage de la formation est inégal. Le taux d'encadrement est globalement bon et la formation, du fait de ses effectifs, est globalement peu coûteuse. L'équipe propose une offre de bonne qualité générale compte tenu des moyens dont elle dispose, et est au clair avec ses points forts et faibles. Les multiples réunions pédagogiques (conseil de perfectionnement, conseil de master, conseil de département) guident positivement son travail d'amélioration continue, mais la composition de son conseil de perfectionnement est incomplète, n'intégrant pas d'étudiants de niveau master. L'enquête d'évaluation des formations par les étudiants menée par l'établissement au printemps 2023 n'est pas exploitable, compte tenu du faible taux de réponse (6 étudiants sur 22 pour le M2) ; en revanche, des enquêtes détaillées sont menées en interne par le département de sociologie.

Conclusion

Points forts

- Une progression pédagogique cohérente favorisant l'acquisition de compétences-clés en sociologie et anthropologie ;
- Un très bon adossement à la recherche, passant notamment par des partenariats internationaux originaux ;

- Une réflexion poussée sur le recrutement des étudiants et leur réussite, qui mène l'équipe à des modifications pertinentes de sa formation.

Points faibles

- Des taux de réussite très faibles en master 1 et 2 ;
- Un conseil de perfectionnement ne comportant pas d'étudiants de la mention ;
- Une attractivité inégale selon les parcours ;
- Une formation continue embryonnaire, notamment quant aux possibilités d'offres de formations courtes.

Recommandations

- Améliorer la qualité de la réussite en renforçant les dispositifs d'accompagnement et en tenant compte de la spécificité des publics du master.
- Intégrer des étudiants du master en plus de ceux représentant la licence et le doctorat au sein du conseil de perfectionnement.
- Poursuivre la réflexion déjà engagée par l'équipe pédagogique pour rééquilibrer l'attractivité des parcours en les structurant en majeure/mineure et veiller à l'attractivité générale de la mention
- Valoriser l'expertise de l'équipe pédagogique, notamment en termes d'analyse quantitative de données, en construisant une offre de formation continue spécifique et apte à lui garantir des ressources propres.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Des taux de réussite insuffisants ;
- Un processus d'amélioration continue incomplet (conseil de perfectionnement n'intégrant pas d'étudiants de master).

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Informatique* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. Il comprend quatre parcours en master 2 : *Big Data* ; *Conduite de projets informatiques* ; *Ingénierie en intelligence artificielle*, qui propose les spécialisations « Internet des objets », « Systèmes d'information » et « Sciences des données » ; *Technologies de l'hypermédia*. Le tronc commun en master 1 est également accessible en distanciel via l'Institut d'enseignement à distance (IED). Tous les parcours sont ouverts à l'alternance et à la formation continue. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 201 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 44 enseignants, dont 16 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 852 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Informatique* vise à former des informaticiens en vue d'une insertion professionnelle rapide mais également pour une poursuite d'études en doctorat. Très attractif et bénéficiant d'un fort taux d'insertion, il est ouvert à l'alternance en première et deuxième année. Un parcours en master 1 est également ouvert à distance (en mode asynchrone) pour les étudiants salariés ou en reprise d'études, en France ou à l'international. Le taux de réussite est très bon mais hétérogène entre les parcours, et l'insertion professionnelle, forte. En revanche, les dispositifs d'amélioration continue, le taux de réussite de la formation à distance et l'ouverture à l'international sont à surveiller.

La formation est articulée en continuité avec la licence Informatique de l'établissement, et en relation avec des partenariats académiques locaux. La licence *Informatique* locale (parcours *Informatique des systèmes embarqués et interactifs*) alimente la première année du master. En revanche, la complémentarité du master avec d'autres formations du même cycle n'est pas détaillée. Le projet d'intégration d'un nouveau parcours *Cybersécurité et sciences des données*, issu du master *Mathématiques et applications*, n'est pas non plus détaillé quant à sa mise en place. Les partenariats académiques locaux (avec le centre de formation d'apprentis (CFA), le département Informatique et le département Humanités numériques) constituent une valeur ajoutée indéniable pour la formation. La pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique permet aux étudiants d'avoir une double culture (sciences et technologies, sciences humaines et sociales).

La dimension professionnaliste est forte. En plus du stage obligatoire en deuxième année, le master *Informatique* intègre un stage obligatoire dès la première année, préparant ainsi à la connaissance du monde professionnel. Les relations avec le monde économique sont très bonnes et régulières grâce aux tutorats d'alternance et aux visites de stages. Tous les parcours de la formation sont ouverts à l'alternance depuis 2019, que le CFA a notamment permis de développer grâce à son réseau d'entreprises, avec un fort taux d'étudiants sous contrat (en moyenne 85 par an sur un total de 250 sur les deux années de master, ce qui représente deux tiers des étudiants sur les deux années). L'environnement socio-économique n'est cependant pas décrit. Le nombre de semaines en environnement professionnel est particulièrement élevé (40 semaines sur les deux années de formation, pour un total de 36 crédits ECTS). Il n'y a pas d'unité d'enseignement ou d'ECTS dédiés à la préparation à l'insertion professionnelle. Celle-ci se matérialise plutôt par la présentation d'entreprises dans le cadre de conférences industrielles, des réunions ponctuelles et la transmission d'offres de stages par les responsables de formation. Des ateliers dédiés à la recherche d'alternance, la rédaction de lettre de motivation, de CV sont organisés par le CFA. En revanche, pour les étudiants en formation initiale, les aspects de techniques de recherche d'emploi ne sont pas intégrés dans la formation. Près d'une trentaine de professionnels interviennent au sein du master *Informatique*, dans un large spectre d'unités d'enseignement aux dimensions à la fois technologiques et applicatives. Ce nombre élevé (notamment en première et deuxième année dans le parcours *Conduite de projets informatiques*) peut constituer un avantage mais également une fragilité, en raison de l'investissement nécessaire à leur gestion.

La formation a bien été conçue pour atteindre un objectif d'insertion professionnelle dans les métiers de l'informatique mais aussi de poursuite d'études en doctorat. Pourtant, l'approche par compétences, alignée sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention, n'est pas développée. Au-delà des blocs dits généralistes, les activités visées par la fiche RNCP n'ont pas été prises en compte dans la construction du programme de la formation, ou alignées avec celui-ci ; à titre d'exemple, l'Ingénierie des infrastructures logicielles et matérielles de traitement de données numériques et de télécommunication peut impliquer plusieurs aspects dont : définition, conception, développement, vérification, intégration, déploiement, exploitation et maintenance.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche sous forme de séminaires et d'unités d'enseignement dédiées en première et deuxième année. Le volume horaire est conséquent (442 heures étudiant) et seize enseignants-chercheurs participent aux enseignements : la majorité en Informatique (section 27 du Conseil national des universités - CNU), d'autres en Sciences de l'information et de la communication (section 71), par exemple pour les enseignements « Méthodologie de la recherche », « Méthodologie de rédaction et communication », « Recherche et développement ». Des stages en laboratoire sont possibles en première et deuxième année et sont favorisés par des financements de bourse de master 2. Ils sont accordés par les laboratoires de recherche de Paris 8 en informatique (Laboratoire d'intelligence artificielle et sémantique des données - LIASD) et en sciences de l'information et de la communication (Laboratoire Paragraphe). Un faible effectif au total par an (5 étudiants par an) est accueilli en stage ou en initiation à la recherche. Le dispositif d'accueil ou d'accompagnement offert par l'UFR, s'il existe, n'est pas décrit dans le dossier. Les aspects relatifs à l'intégrité scientifique et à la déontologie ne sont que partiellement inclus dans la formation. Hormis des rappels informels sur la « triche », ou prévus dans l'enseignement « Méthodologie de la recherche » pour les étudiants suivant cet enseignement, il n'y a pas de charte d'examen claire et il n'est pas précisé si le service anti-plagiat permet de détecter les nouvelles formes de triche, basées sur l'usage d'intelligences artificielles génératives (de code informatique, de rapport, ou encore de mémoire de fin d'études).

Le master est très attractif. Les candidatures d'entrée en master sont nombreuses (824 candidatures en moyenne pour 158 admis en liste principale et complémentaire, avec une tendance à la baisse du nombre de candidatures ces deux dernières années) via les plateformes MonMaster et Études en France. Pour le parcours à distance, les candidatures sont aussi nombreuses (145 candidatures en moyenne, également avec une tendance à la baisse, 15 admis, 8 inscriptions effectives). Le profil des étudiants admis est hétérogène et intègre également des titulaires de licence professionnelle. Le processus de sélection n'est pas décrit. Le nombre d'enseignants permanents (16 enseignants-chercheurs, d'où un nombre conséquent d'heures complémentaires - 100 heures en moyenne par permanent) est faible au regard de la capacité d'accueil de la formation.

L'insertion professionnelle est élevée. Malgré un taux de réponse moyen aux enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante - OVE (40 % des diplômés répondent à celle réalisée à 30 mois), les enquêtes informelles (soutenances de fin d'études) permettent de mesurer une insertion professionnelle très élevée (en moyenne 87 % en CDI, 5 % en poursuite d'études).

Le taux de réussite est toutefois perfectible : en moyenne de 68 % en première année (et en augmentation de 10 points) mais seulement de 25 % en 2022-2023 pour le parcours à distance. Il est de 74 % en deuxième année, avec une disparité en fonction des parcours sans qu'elle ne soit analysée (94 % pour le parcours *Conduite de projets informatiques* ; 84 % pour le parcours *Technologies de l'hypermédia* ; 77 % pour *Big Data* ; 62 % pour *Ingénierie en intelligence artificielle* avec une perte de 30 points pour ce dernier). L'équipe pédagogique de la formation indique réaliser un suivi des étudiants en difficulté, sans mentionner comment il se matérialise. À part la possibilité d'enseignement à distance en première année pour les étudiants salariés, ou encore la dispense de contrôle continu, d'autres aménagements ne sont pas précisés.

L'évaluation de la formation par les étudiants, nécessaire pour l'amélioration continue, est limitée. Organisée à l'échelle de l'université, elle reste trop générale, sans évaluation plus précise sur le contenu et l'articulation des enseignements entre les années. Le CFA pourrait s'impliquer dans l'évaluation, notamment pour les retours de diplômés sous le régime de l'alternance. Le conseil de perfectionnement est annuel, mais on ignore s'il remplit vraiment sa fonction : le compte rendu ne permet pas de mesurer son impact réel, que ce soit au niveau de l'évolution des contenus des enseignements ou encore de l'organisation de la formation. Ainsi, les conclusions du conseil de l'année N-1 ne sont pas reprises pour assurer un continuum entre les décisions et les actions à mener.

L'ouverture à l'international à l'échelle de la formation n'est ni développée ni favorisée. Sur les trois dernières années, il y a eu une seule mobilité entrante et une seule sortante. Aucun dispositif de préparation à la mobilité entrante ou sortante n'est mis en place à l'échelle de la formation : les seuls programmes existants relèvent de l'université (service des relations internationales pour l'aide financière à la mobilité) ou de l'UFR (accompagnement). Il n'y a pas non plus de certification de type Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) organisée au sein de la formation. Le volume de langue étrangère (anglais

technique) est de 60 heures sur les deux années de master. Une seule unité d'enseignement peut être réalisée en langue étrangère mais avec accord entre les étudiants et l'enseignant, et il n'est pas précisé si l'occasion s'est déjà présentée. Les relations internationales des enseignants-chercheurs ne sont pas exploitées. La formation par alternance peut constituer un frein à la mobilité mais seulement pour la moitié des promotions d'étudiants (44 %) sous contrat d'apprentissage ; les étudiants en stage professionnel ou de recherche en informatique devraient être encouragés à s'engager dans une expérience internationale.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité ;
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire ;
- Un bon développement de l'alternance ;
- Un fort taux d'insertion professionnelle ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Un faible taux de réussite pour les étudiants suivant les enseignements à distance ;
- Des dispositifs d'amélioration continue perfectible (faible taux de réponse aux enquêtes d'évaluation de la formation et d'insertion) ;
- Une tentative de structuration de la maquette en blocs de compétences pas encore pertinente ;
- Un nombre limité de poursuites d'études en doctorat ;
- Une très faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Analyser les raisons du faible taux de réussite pour l'enseignement à distance et mettre en place des dispositifs de remédiation.
- Renforcer les dispositifs d'amélioration continue : veiller à ce que le conseil de perfectionnement remplisse davantage son rôle et instaurer une évaluation des enseignements plus précise en s'appuyant sur des enquêtes des représentants étudiants d'année ou de parcours.
- Mener une réflexion sur la structuration en blocs de compétences dans le cadre de la démarche d'approche par compétences.
- Veiller à informer les étudiants sur les poursuites en doctorat.
- Mener une réflexion sur l'ouverture à l'international (partenariats, structuration de la formation).

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et technologies du numérique. Il comprend deux parcours dès le master 1 : *Arithmétique, codage et cryptologie (ACC)* et *Cybersécurité et sciences des données (CSSD)*, ouvert à l'alternance. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 84 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 25 enseignants, dont 16 permanents. La maquette du master contient jusqu'à 760 heures étudiant pour le parcours le plus long.

Analyse globale

Le master *Mathématiques et applications*, bien inscrit dans les orientations de l'établissement et très attractif, bénéficie à la fois d'un excellent adossement à la recherche et d'une bonne interaction avec le monde socio-économique. Ses contenus et dispositifs sont bien adaptés au public de la formation en alternance mais peu développés pour une ouverture à l'international. La formation jouit d'une très bonne attractivité, mais la réussite varie selon les parcours : très bonne en *Cybersécurité et sciences des données (CSSD)* mais faible en *Arithmétique, codage et cryptologie (ACC)*. Le master dispose de moyens suffisants et d'un processus d'évaluation interne effectif. Ses pratiques pédagogiques sont cependant peu diversifiées, et le suivi de l'insertion professionnelle est insuffisant.

La formation s'inscrit dans les orientations de l'université Paris 8 : un partenariat pédagogique bien établi avec le parcours *Mathématiques, informatique de la cryptologie et sécurité (MIC)* du master *Mathématiques et applications* d'Université Paris Cité, de la professionnalisation (alternance ou stage obligatoire), l'adaptation de la formation aux différents publics étudiants, des dispositifs en faveur des réussites étudiantes (évaluations par projet, suivi des étudiants en difficulté, etc.). La formation est construite en bonne articulation avec la licence *Mathématiques* de Paris 8. Le parcours *CSSD* semble relever de l'informatique davantage que des mathématiques et en effet il est prévu une restructuration où ce parcours fera partie du master *Informatique*. La formation profite de la dimension sciences humaines et sociales (SHS) de l'université Paris 8 pour intégrer une certaine pluridisciplinarité : langues étrangères, histoire des sciences, économie et géopolitique.

La formation jouit d'une très bonne attractivité, avec un nombre de demandes d'inscription en M1 important, mais en baisse sur la période (345 demandes en 2022-2023 contre 536 demandes en 2020-2021). Le taux d'admission est faible et stable (85 admis pour 345 candidats en 2022-2023 et 117 sur 536 en 2020-2021), alors que le nombre d'inscrits est en augmentation (84 inscrits en 2022-2023 contre 69 en 2020-2021).

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. Sa maquette inclut un volume d'enseignement correct pour l'initiation à et par la recherche (75 heures). Surtout, les enseignements de spécialité sont à la pointe de la recherche. Les enseignants-chercheurs intervenant dans le master sont membres de l'unité mixte de recherche (UMR) CNRS Laboratoire analyse, géométrie et applications (LAGA) et du Laboratoire d'intelligence artificielle et sémantique des données (LIASD). 13 enseignants sur 16 sont issus des sections 25 (Mathématiques) et 27 (Informatique) du Conseil national des universités (CNU), qui couvrent bien les thématiques de la formation. Le nombre d'heures d'enseignement qu'ils dispensent (655 en ACC et 550 en CSSD) est important. Le taux d'encadrement des étudiants par des enseignants-chercheurs permanents est bon (16 enseignants-chercheurs pour 84 étudiants en 2022-2023, auquel s'ajoutent 9 enseignants non permanents). Les deux laboratoires accueillent la moitié des étudiants de la formation en stage et le LAGA encadre les travaux d'études et de recherche (TER) des étudiants du parcours ACC. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et la déontologie dans plusieurs cours. Enfin, la formation inclut aussi une initiation à la méthodologie informationnelle et documentaire dans différents cours.

La formation interagit nettement avec le monde socio-économique. Elle intègre les éléments classiques de professionnalisation que sont l'alternance, les stages, et la participation de plusieurs professionnels de l'industrie dans les enseignements (9 intervenants pour 181 heures étudiant). L'équipe pédagogique est bien informée des besoins socio-économiques du territoire et de leur évolution, grâce également aux visites dans les entreprises des alternants et stagiaires et aux conseils de perfectionnement auxquels participent les professionnels de l'industrie. Les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés au public de la formation en alternance et le nombre d'alternants est fortement croissant sur la période (6 en 2020-2021 et 20 en 2022-2023). Il n'y a cependant pas d'étudiant en formation continue ni ayant bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les pratiques pédagogiques sont peu diversifiées, et la formation affiche des taux de réussite très différents d'un parcours à l'autre. On peut noter l'utilisation de salles de travaux pratiques équipées de machines et de Moodle. Dans le parcours CSSD, le taux de réussite est très bon en M1 (23 sur 25 inscrits) et assez bon en M2 (23 sur 30 en 2022-2023) ; dans le parcours ACC, il est moyen en M1 (7 sur 12) et faible en M2 (7 sur 16). L'équipe pédagogique suit de près ces résultats, son analyse étant que l'apprentissage et le stage permettent aux étudiants du parcours CSSD une bonne réussite, tandis que le cumul d'un emploi avec leurs études place de nombreux étudiants du parcours ACC en situation d'échec. Il est fait mention d'un suivi important des étudiants en difficulté mais sans plus de précisions. Une réflexion sur les pratiques pédagogiques serait de nature à améliorer la réussite dans le parcours ACC.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne effectif lui permettant de la faire évoluer de manière satisfaisante. Le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation est en forte croissance sur la période (31 répondants, soit 37 % en 2022-2023 contre 9, soit 13 % en 2020-2021) et les résultats indiquent que les étudiants sont globalement satisfaits. Un conseil de perfectionnement est réuni annuellement et a permis de prendre plusieurs mesures sur la période pour améliorer la qualité de la formation (désintrication des deux parcours, orientation vers des enseignements plus pratiques, mise en place de l'apprentissage).

Les enquêtes informelles lors des soutenances de stage et d'apprentissage laissent augurer d'excellents taux d'insertion dans les deux parcours mais le suivi et l'analyse de l'insertion des diplômés de la formation sont très insuffisants. Il n'y a pas d'enquête à 12 mois ; le nombre de réponses à l'enquête de l'université sur l'insertion à 30 mois pour le parcours ACC est très faible (9 réponses sur 3 ans) et il n'y a pas d'enquête pour le parcours CSSD qui n'existe pas dans la maquette LMD3bis.

La formation n'est pas ouverte à l'international mais des actions sont en cours en ce sens. Il n'y a actuellement pas de parcours diplômant européen ou international. Cependant l'équipe pédagogique explore actuellement différentes pistes. Notamment, une convention signée avec l'Italie en 2023 a permis quatre premières mobilités sortantes (la mobilité entrante est inexistante) et un autre accord est en cours de signature avec la Tunisie. Le nombre de professeurs invités est marginal (2) et il n'y a pas de mobilité de l'équipe enseignante. Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu développés pour une ouverture à l'international : il n'y a pas de dispositif spécifique pour la mobilité autre que celui de l'établissement. La maquette de la formation inclut un cours d'anglais obligatoire (60 heures) auquel s'ajoute la possibilité d'un autre cours de langue parmi les enseignements libres. Les autres cours sont en français, à l'exception d'un séminaire scientifique en anglais dans le parcours CSSD (15 heures).

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une bonne interaction avec le monde socio-économique et des contenus et dispositifs adaptés à la formation en alternance ;
- Une bonne attractivité.

Points faibles

- Un faible taux de réussite dans le parcours *Arithmétique, codage et cryptologie* ;
- Un suivi de l'insertion professionnelle insuffisant ;
- Des pratiques pédagogiques peu diversifiées et un manque d'innovation pédagogique ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Améliorer la qualité de la réussite étudiante, notamment en master 2 et dans le parcours *Arithmétique, codage et cryptologie* en renforçant l'accompagnement des étudiants en difficulté.
- Améliorer le suivi des diplômés en s'efforçant d'augmenter le taux de réponse aux enquêtes d'insertion.
- Diversifier les pratiques pédagogiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche par compétences.
- Poursuivre les actions en cours pour l'ouverture à l'international et développer des dispositifs de préparation à la mobilité.

MASTER MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - MIASHS

Établissement

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Le master Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS de l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Études, recherche et ingénierie en territoires - environnements - sociétés (EriTES). Il ne comprend qu'un seul parcours, *Technologie et handicap*, ouvert à la formation continue et, en master 2, à l'alternance. En 2022-2023, l'effectif sur l'ensemble du cycle était de 46 étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 40 enseignants, dont 6 permanents. La maquette du master contient 1015 heures étudiant.

Analyse globale

Le master MIASHS de l'université Paris 8, avec son parcours *Technologie et handicap*, combine informatique et société inclusive, ce qui est unique en France. Il s'inscrit pleinement dans les orientations de l'université : réussite étudiante basée sur une stratégie d'inclusivité (étudiants en situation de handicap), individualisation de la formation, internationalisation (étudiants internationaux, conventions de collaboration internationale, professeurs invités étrangers), professionnalisation (alternance). Il bénéficie à la fois d'un excellent adossement à la recherche et d'une forte interaction avec le monde socio-économique, jouit d'une excellente attractivité, affiche de très bons taux de réussite et d'excellents taux d'insertion. Sa maquette est soigneusement structurée par blocs de compétences et ses pratiques pédagogiques très diversifiées. Il est ouvert à l'alternance, dispose de moyens suffisants pour sa soutenabilité et d'un processus d'évaluation interne effectif. Son ouverture à l'international, limitée, devrait progresser à l'avenir.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La maquette de la formation inclut un volume d'enseignement conséquent pour l'initiation à la recherche (154 heures sur les deux années). Les enseignants-chercheurs intervenant dans le master sont membres du laboratoire Cognitions humaine et artificielle (CHART) dont l'équipe Technologies, handicaps, interfaces, multimodalités (THIM) couvre bien les thématiques de la formation. Le nombre d'enseignants-chercheurs est important (21) ainsi que le volume d'heures d'enseignement qu'ils assurent (683 des 1015 heures de la maquette). L'initiation à la recherche combine de multiples formes : le laboratoire CHART accueille plusieurs étudiants en stage chaque année (15 stagiaires de la formation sur la période et 2 doctorants issus de la formation) ainsi que d'autres laboratoires et institutions avec lesquels la formation a des partenariats, notamment l'Institut fédératif de recherche sur les aides techniques pour personnes handicapées (IFRATH). Au stage, s'ajoutent un cycle de conférences, un projet collaboratif, un enseignement à la rédaction scientifique, la rédaction d'un rapport de stage, la participation à la conférence bi-annuelle, au colloque de jeunes chercheurs et aux matinées scientifiques organisés par l'IFRATH. Les étudiants sont également sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie dans plusieurs cours sans qu'un enseignement y soit spécialement dédié et une mise en pratique est réalisée lors des projets. Enfin, la formation inclut une initiation à la méthodologie informationnelle et documentaire dans différents cours mais ne s'appuie pas sur les personnels de la documentation.

La formation est en forte interaction avec le monde socio-économique. Elle intègre bien les éléments classiques de professionnalisation que sont l'alternance, les stages, et la participation d'un nombre important de professionnels de l'industrie dans les enseignements et les cycles de conférences (19 intervenants pour 332 heures étudiant). L'équipe pédagogique est bien informée des besoins socio-économiques du territoire et de leur évolution grâce également aux visites régulières dans les entreprises des alternants et stagiaires et aux

conseils de perfectionnement auxquels participent des professionnels. Si les contenus et les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation en alternance et de la formation continue, le nombre d'alternants est cependant relativement faible (7 apprentis sur 46 étudiants en 2022-2023) ; le nombre d'étudiants en formation continue est marginal (1 en 2022-2023) et il n'y a pas d'étudiant ayant bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). Étant donné la nature de cette formation, ces trois dispositifs pourraient facilement être développés.

L'insertion professionnelle des diplômés est excellente. Quantitativement, le taux d'insertion à 30 mois des personnes ayant répondu à l'enquête de l'université est de 100 %. Cependant le nombre de réponses est relativement limité : au total 19 personnes seulement ont répondu à l'enquête dont les résultats sont fournis en annexe (3 diplômés de 2018, 7 de 2019 et 9 de 2020). En considérant les 14 diplômés en 2020, le taux de réponse dans cette promotion est de 64 % (9 sur 14). Qualitativement, les postes occupés par les diplômés de la formation sont variés, correspondant à la diversité de leurs profils (ingénieur ou chef de projet informatique, responsable de service handicap, référent handicap, chargé de mission accessibilité, ergothérapeute, expert accessibilité numérique, etc.). Cependant, les sources d'information sur lesquelles repose l'analyse qualitative dans le dossier d'autoévaluation (DAE) ne sont pas fournies (il est seulement fait mention d'« échos » des anciens étudiants).

La formation jouit d'une excellente attractivité, avec un nombre de demandes d'inscription en M1 important et en forte hausse sur la période (278 candidatures en 2022-2023 contre 84 en 2020-2021) et un taux d'admission faible et en forte diminution (40 admis sur 278 candidats en 2022-2023 contre 38 sur 84 en 2020-2021), pour un nombre d'inscrits stable (24 en 2022-2023). L'équipe pédagogique est très mobilisée pour faire connaître son offre de formation à des publics variés, en lien avec la notion de société inclusive (handicap, adaptation des postes de travail, accessibilité numérique, etc.). Elle participe notamment régulièrement à différents événements (Forums des sciences cognitives, Salon des masters) et promeut la formation à travers l'unité de service Relais d'information sur les sciences de la cognition (RISC) et l'IFRATH. Une caractéristique importante de la formation est un recrutement pluridisciplinaire (étudiants issus de licences Informatique, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, Psychologie, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Sciences pour la santé, etc.).

La formation affiche de très bons taux de réussite, et en progression (18 diplômés sur 22 étudiants en M2 en 2022-2023 contre 14 sur 25 en 2020-2021 ; 2 abandonns en 2022-2023 contre 4 les années précédentes). Ces résultats doivent être mis en regard avec la variété (voulue) des profils des étudiants admis dans la formation, non nécessairement informaticiens et pour certains en situation de handicap (4 en 2022-2023). L'équipe pédagogique est très mobilisée pour la réussite des étudiants ; ces bons résultats sont le fruit de diverses mesures prises, notamment la mise en place d'une approche inclusive avec le pôle handicap (adaptant les outils pédagogiques et épreuves), l'instauration du tutorat, la personnalisation des programmes en fonction des connaissances antérieures et des projets professionnels de chaque étudiant.

La formation dispose de plus d'un processus d'évaluation interne effectif lui permettant de la faire évoluer de manière satisfaisante. Le nombre d'étudiants répondant aux questionnaires d'évaluation est en forte croissance sur la période (30 en 2022-2023 contre 13 en 2020-2022) et les résultats montrent que les étudiants sont globalement très satisfaits. Un conseil de perfectionnement est réuni annuellement et a permis de prendre plusieurs mesures sur la période pour améliorer la qualité de la formation (nombreuses modifications de maquette et mise en place du tutorat). La réussite des étudiants de la formation est également le résultat de pratiques pédagogiques très diversifiées. On peut noter une place centrale donnée à la pédagogie par projets (la majeure partie des cours intègrent des projets qui servent à l'évaluation des étudiants), des ateliers d'impression 3D et d'électronique, l'usage de la plateforme Discord comme salle interactive de discussion pour un soutien personnalisé en dehors des heures de cours. Tous les enseignements sont dispensés en mode hybride pour améliorer leur accessibilité grâce à un système de visioconférence dans chacune des trois salles de cours et travaux pratiques équipées de machines et d'un grand écran interactif Speechi.

La formation est encore peu ouverte à l'international. Il n'y a actuellement pas de parcours diplômant européen ou international ; la mobilité sortante ou entrante est très marginale (deux mobilités sur la période). Un accord Erasmus+ a été obtenu en 2022 avec l'Institut Polytechnique de Kiev mais la guerre ne permet pas l'organisation de mobilités. Cependant l'équipe pédagogique est mobilisée pour développer une formation à l'international et explore actuellement des possibilités de partenariat avec l'université Johannes Kepler de Linz (Autriche) ou encore avec l'Université franco-allemande pour créer un double diplôme. Les contenus et les dispositifs de la formation sont encore peu développés pour permettre son ouverture à l'international. Il n'y a pas de dispositif spécifique pour préparer les étudiants à la mobilité internationale autre que le relais par un enseignant référent des informations de l'établissement sur les opportunités via les dispositifs Erasmus+ et de l'alliance européenne European Reform Universities Alliance (ERUA) que pilote Paris 8. La maquette de la formation inclut un cours de langue étrangère au choix obligatoire ou de langue des signes française (LSF) chaque année de master, pour un volume de 72 heures ; les autres cours, bien qu'en français, introduisent cependant le vocabulaire technique anglais.

Conclusion

Points forts

- Une formation unique combinant informatique et société inclusive ;
- Une bonne adéquation et adaptation aux besoins du monde socio-économique ;
- Un excellent adossement à la recherche ;
- Une approche par blocs de compétences bien établie ;
- Une excellente attractivité ;
- Un très bon taux de réussite ;
- Un excellent taux d'insertion ;
- Une démarche d'amélioration continue bien établie ;
- Une bonne innovation pédagogique.

Points faibles

- Un nombre d'alternants relativement faible ;
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Renforcer l'alternance et communiquer davantage sur la possibilité de faire la formation en bénéficiant de ce dispositif.
- Poursuivre les efforts pour ouvrir davantage la formation à l'international (développer des dispositifs de préparation à la mobilité, informer les étudiants, renforcer l'enseignement des langues étrangères, etc.).

Observations de l'établissement

**Présidence de l'Université
Cabinet de la Présidence**

Saint-Denis, le 26 août 2025

Observations sur le rapport définitif d'évaluation des formations du deuxième cycle de l'Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

L'évaluation de l'offre de formation du second cycle constitue un temps essentiel de réflexion et d'amélioration pour notre institution, et nous tenons à exprimer notre attachement au cadre collégial et exigeant que représentent les procédures nationales d'évaluation.

La stratégie de l'Université Paris 8 repose sur plusieurs enjeux majeurs autour de sa nouvelle signature, « **Université des Créations** », et de sa mission d'offrir une **formation émancipatrice et inclusive**. Le rapport conforte le positionnement de l'université comme un lieu **d'innovation artistique et sociale**, intégrant les **pratiques contemporaines** à des réflexions sociétales plus larges. Comme le souligne le rapport, l'interaction de ces deux modalités assure une large adhésion de la communauté à la signature car elle entrecroise disciplines artistiques, disciplines technologiques et SHS et les réunit par une communauté de pratiques innovantes, ce qui est un trait caractéristique de Paris 8 depuis sa fondation. Par ces croisements qui font son excellence, elle travaille à déployer une compréhension plurielle des réussites étudiantes, reposant sur une conception élargie de la vie de campus, entendue comme un lieu d'élaboration de soi et du citoyen, ainsi que d'émancipation, à travers la réussite académique, bien sûr, mais aussi les compétences transversales, l'engagement, l'expérimentation sociale et artistique pour une société plus juste et plus émancipatrice.

Cette évaluation s'est déroulée dans un contexte institutionnel ayant généré de nombreuses tensions, causées sans doute par un cadre méthodologique qui ne prend que partiellement en compte les spécificités pédagogiques, sociales et institutionnelles propres à notre établissement. Nous questionnons notamment le choix d'une évaluation sommative au détriment d'une évaluation qualitative, qui se traduit au niveau formel par des tableaux EXCEL très lourds où se perdent, d'une case à l'autre, l'histoire, le parcours d'une formation, le sens et le lien entre les actions. Les indicateurs peuvent certes faciliter la lecture de nombreuses informations, cependant nous constatons qu'ils complexifient l'intégration de ces données dans une analyse plus large de nos dispositifs et formations, et qu'ils ne parviennent pas toujours à refléter pleinement l'ampleur du travail pédagogique et scientifique qui les fonde. Pour autant, le dialogue est resté constant avec le HCERES, et nous remercions le comité pour leur écoute et accueillons avec intérêt les observations formulées dans le rapport définitif.

L'établissement porte une politique de formation et de recherche fortement inscrite dans les enjeux de son territoire, répondant aux défis sociétaux, aux besoins de professionnalisation des étudiants et à l'évolution des métiers, et ouverte à l'international. Comme souligné dans le rapport, les formations de niveau master sont caractérisées par des programmes ayant une approche pédagogique innovante et diversifiée, à nouveau des liens solides avec le monde socio-économique et l'excellent maillage avec l'environnement socio-culturel régional. L'université met un accent particulier sur le développement de la recherche interdisciplinaire, en favorisant la **collaboration** entre les sciences humaines et sociales (**SHS**), les **disciplines artistiques** et technologiques.

Le rapport souligne la richesse des formations niveau master grâce notamment à l'excellent adossement de la formation à la recherche et à ses déclinaisons sous forme d'action ou de participation qui incarnent un engagement dans le monde contemporain. L'excellence de la recherche déployée par les enseignants-chercheurs, leur très forte implication, leur inventivité à la croisée des champs disciplinaires signalent les formations de second cycle de Paris 8. Preuve en est la part faite aux problématiques contemporaines et notamment liées au développement durable. En outre, cet

adossement de la formation à la recherche s'appuie sur une continuité avec les formations de premier cycle, qui ménagent une initiation à la recherche : destinés à faciliter le passage du premier au deuxième cycle, les éléments constitutifs (EC) « Tremplin master » au sein du premier cycle sont nombreux et conduisent à une nette augmentation de la poursuite en master de nos étudiants. On peut dire que le Master tire les bénéfices d'une politique menée sur deux cycles successifs.

Cet excellent adossement à la recherche ne dédouane pas pour autant de la nécessité de développer des dispositifs d'aide à la réussite en Master : Le service commun des transversalités et des réussites étudiantes s'y attachera, en veillant à avoir une perspective globale premier et deuxième cycles visant à réduire l'écart entre la licence, plus généraliste et le master, plus spécialisé en accompagnant davantage les étudiants dans leurs choix de parcours, ancrés dans les réalités professionnelles.

Le lien Master/Doctorat, quant à lui, est à travailler. Chaque poursuite d'étude en doctorat est une réussite pour l'établissement car comme décrit dans ce droit de réponse (1^{er} cycle), le public accueilli est, à son arrivée, parfois extrêmement éloigné des enjeux de la recherche. Conscient des enjeux relatifs à la poursuite en thèse, l'établissement a voté la systématisation d'un EC Tremplin Avenir (Doctorat) dans son cadrage LMD5. Si la poursuite de nos étudiants de master en doctorat doit être améliorée, l'excellence de la recherche doctorale menée à Paris 8, saluée dans le rapport du HCERES du 3^e cycle, se nourrit sans aucun doute de l'adossement à la recherche en second cycle qui mobilise largement les enseignants-chercheurs.

La réflexion sur les années post master a amené l'université à penser le projet de DU6+ Post-master, qui concourt à la réussite étudiante des étudiants des masters de Cinéma, Arts de la Scène, Philosophie, Musicologie, Danse, etc. Constat est aujourd'hui fait, à l'UFR Arts comme dans d'autres UFR, qu'une part non négligeable des étudiants (paradoxalement les meilleurs) redoublent volontairement leur Master afin de reculer le moment de leur entrée en thèse de doctorat, et plus encore celle dans le monde du travail, notamment afin d'effectuer une année supplémentaire de stages que seul leur statut d'étudiant peut leur procurer. Outre que ce phénomène met en relief de

nouveaux besoins pédagogiques, il grève les taux de réussite de nos formations. Il s'agit donc pour l'essentiel d'optimiser davantage encore les chances d'insertion de ces étudiants dans les réseaux professionnels, artistiques ou de la recherche, en leur proposant une formation adaptée, reposant sur un projet professionnel et personnel précis, une offre de stages adéquate, et un ensemble de cours théoriques et pratiques approprié.

Concernant l'alternance, à date de ce jour, pas moins de 27 mentions sont accessibles en alternance, ce qui représente plus du tiers de notre offre de formation. Cette inclinaison va s'intensifier, comme le stipule le cadrage LMD5 voté, et sous l'impulsion du projet "Accélérations", qui prévoit d'ouvrir 5 à 6 masters complets à l'alternance, et si possible de créer des diplômes nationaux dédiés à l'horizon 2030 (effectif visé : 1400 alternants par an). La formation continue devra faire l'objet d'une attention particulière : là encore, le projet Accélérations sera un accélérateur précieux de l'ouverture de nos formations au monde professionnel.

Concernant le suivi des diplômés, l'université est consciente des enjeux et des efforts qui restent à réaliser. Pour cette raison, la Direction Formation diligente depuis plusieurs années des enquêtes insertion professionnelle complémentaires à celles du ministère, s'attachant à recueillir une information plus personnalisée à ses publics, dans une visée d'amélioration continue et d'adaptation des dispositifs. Consciente des enjeux qui se posent à elle, l'Université a engagé depuis plusieurs années un travail visant à opérer l'accompagnement et le suivi des formations. Ainsi, un dispositif institutionnel de suivi qualitatif des formations a été lancé dès 2023, articulant remontées statistiques, analyse des parcours, et retours d'expérience des étudiants et des équipes pédagogiques. Par ailleurs, l'université a demandé à obtenir davantage de moyens pour parfaire et affiner la production des indicateurs et enquêtes, notamment du suivi de l'insertion professionnelle, ceux-ci devant également s'accompagner d'un travail d'analyse qualitative. Cette démarche s'inscrit dans une politique globale de renforcement du pilotage transversal de l'établissement. Ce dispositif sera complété par un pôle dédié, afin de consolider les indicateurs de pilotage au niveau de l'établissement.

A propos de l'internationalisation, si les taux apparaissent faibles à première vue, il faut néanmoins préciser que, contrairement à ce qui est indiqué, sur la période évaluée, les mobilités sortantes ont notablement augmenté. En 2022-23, environ 345 étudiants de Paris 8 ont bénéficié d'une mobilité sortante encadrée, se déplaçant principalement en Allemagne, Italie, Espagne ou Grèce (mobilités d'études, stages, mobilités courtes, écoles d'été, séminaires itinérants, etc.), augmentant ainsi de 67% par rapport à la période 2017-2018. La mobilité s'est en outre beaucoup diversifiée, avec l'introduction de mobilités courtes, hybrides, enseignements partagés avec des enseignants des universités d'autres pays et grâce à la dynamique lancée par l'alliance européenne ERUA. Mais l'internationalisation s'effectue aussi au niveau des expériences de la vie étudiante grâce aux nombreux événements sur le campus mis en place par le service des relations et de la coopération internationales (SERCI) mais également les nombreux événements type festival pour faire des expériences ouvrant à la dynamique internationale (comme le Festival de la semaine des mobilités et le Festival des langues) organisés en partenariat par le SERCI, la Bibliothèque Universitaire et l'UFR LLCE-LEA. Le développement des travellings seminars et des formations courtes présente une réelle opportunité de réaliser des mobilités pour l'ensemble de nos apprenants. Ces formats lèvent nombre des freins évoqués dans la réponse précédente. Concernant le deuxième cycle, outre les mobilités classiques, plusieurs diplômes conjoint sont actuellement à l'étude au sein de l'établissement.

Nous vous prions d'agrérer, Madame la Directrice, l'expression de notre haute considération.

Arnaud Laimé,
Président de l'Université

Tél. 01 49 40 65 18
présidence@univ-paris8.fr

Université Paris 8
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex
France
www.univ-paris8.fr



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

